

La Saskatchewan donne une majorité réduite à Blakeney

REGINA (CP) — Le gouvernement néo-démocrate du premier ministre Allan Blakeney a été réélu, hier, en Saskatchewan, mais avec une majorité réduite.

M. Blakeney, qui avait sollicité un mandat décisif pour l'appuyer dans ses négociations avec Ottawa sur la question des ressources naturelles, a eu la

déception de constater de profondes percées des conservateurs et des libéraux.

Les résultats sont bien loin de la victoire écrasante du parti aux élections de 1971 où les néo-démocrates avaient raflé 45 circonscriptions et les libéraux 15.

Le nouveau facteur de ce scrutin où 61 sièges étaient en jeu par suite d'un réaménagement des circonscriptions, a été la poussée vigoureuse des conservateurs, qui, aux élections précédentes n'avaient réussi à remporter aucun siège.

La plupart des gains du Parti conservateur semblaient être obtenus aux dépens du NPD bien que dans l'ensemble on notait que les néo-démocrates et les libéraux s'échangeaient des sièges.

A la dissolution du Parlement, la répartition des forces se lisait comme suit: NPD 44; libéraux 13, Indépendant 1; sièges vacants 2.

M. Blakeney a été le premier leader de parti déclaré réélu dans sa circonscription de Regina-Elphinstone, suivi du chef conservateur, M. Dick Collier, dans Nipawin. Le chef libéral, M. Dave Stuart, a été réélu dans Prince-Albert-Duke-Lake où la lutte a cependant été plus serrée.

Le ministre de l'Industrie, M. Kim Thorson, a été défait dans Estevan par le conservateur Robert Larter et d'autres députés néo-démocrates ont également baissé pavillon devant la poussée libérale et conservatrice. Le ministre des Coopération, M. Don Cody, a perdu la circonscription de

Voir page 6: Blackeney



Allan Blakeney

Avortement

La Corporation des médecins refuse de prendre position

par Solange Chalvin

C'est par un vote extrêmement serré que les 76 médecins qui assistaient hier soir à l'assemblée générale annuelle de leur Corporation professionnelle ont rejeté une proposition réclamant une prise de position officielle de leur Corporation en faveur du retrait immédiat de l'avortement du Code pénal.

La proposition présentée à l'assemblée par le Dr Pierre Viens, l'un des signataires de la déclaration dans laquelle 116 médecins avouaient avoir contribué à des avortements, réclamait une étude du bureau de la Corporation avant une prise de position officielle et souhaitait également que la Corporation réclame du ministère

des Affaires sociales une législation afin de promouvoir un meilleur service de planification familiale.

Depuis la présentation de la déclaration des "116", 44 médecins se sont ajoutés aux signataires, ce qui porte leur nombre à 160.

Le débat fut orageux et occupa une bonne partie de l'assemblée générale. On répéta à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de se prononcer en faveur ou contre l'avortement. Le président de la Corporation, le Dr Augustin Roy, avait signalé à ses confrères que l'association des gynécologues et obstétriciens avait de son côté demandé à la Corporation de faire connaître publiquement son opinion au sujet de l'avortement.

On tenta au cours du débat d'invoquer l'absence d'un trop grand nombre de médecins pour présenter une telle proposition. Toutefois, on accepta à l'unanimité tous les rapports soumis par les différents comités de la Corporation dont certains incriminaient directement le travail professionnel de quelques médecins. On accepta également une hausse de cotisation pour les cinq prochaines années. Celle-ci sera portée de \$150 à \$225.

"Au lieu de penser à nos confrères qui sont absents et qui ne s'intéressent pas aux questions de la Corporation professionnelle des médecins, pensons plutôt à nos patientes" proposa un médecin. On répéta également que certains hôpitaux n'avaient pas de comités thérapeutiques et que bien des médecins devaient soigner des patientes qui avaient eu recours à des avortements clandestins, dans des conditions lamentables.

Bref, les médecins refirent en une heure, le débat qui est omniprésent dans le public depuis plus de cinq ans. C'est enfin sur un vote divisé que la résolution en faveur du retrait de l'avortement du Code

Voir page 6: Médecins

L'affaire Morin se règle à l'amiable

QUEBEC (par Gérard LeBlanc) — Libéraux et péquistes ont enfin accepté de régler à l'amiable la désormais célèbre affaire Morin mais le communiqué conjoint sur les termes de l'entente ne sera déposé que la semaine prochaine devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

Les deux parties se sont en effet engagées à garder le secret le plus strict sur les termes de l'accord mais il était facile de voir hier qu'un développement majeur était intervenu dans cette affaire ouverte à la mi-décembre 1974.

Tout d'abord, les caucus des députations libérale et péquiste ont été saisis du terrain d'entente suggéré par les négociateurs, M. Robert Burns pour le PQ et MM. Gérard D. Lévesque et Jean Bienvenue pour le gouvernement libéral, pour régler à l'amiable, comme le souhaitait et l'avait indiqué publiquement le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

L'appui des troupes ayant été obtenu, non sans peine au caucus libéral, les négociateurs continuaient leur travail sur le parquet de la Chambre et dans les mini-réunions convoquées toutes les quinze minutes par le président Lavoie.

C'était tantôt l'équipe gouvernementale (MM. Bourassa, Lévesque et Bienvenue), Voir page 6: Affaire Morin

PETIT
LAROUSSE
édition 1975

Dénouement tragique à New Westminster

Un otage tombe sous les balles des gardes

NEW WESTMINSTER, C.-B. (CP) — Après 41 heures de captivité, les 15 otages qui étaient retenus par trois prisonniers du pénitencier de New Westminster ont réussi à prendre la situation en main et à créer une diversion qui a permis aux gardiens de l'institution d'entrer dans le local où ils étaient gardés prisonniers.

Cette libération ne s'est pas faite sans effusion de sang, et une otage, Mary Steinhauser, 32 ans, a été tuée par les coups de feu qu'ont tirés les gardes en faisant irruption dans le local. Un des ravisseurs, Andrew Bruce, a été blessé au cou et à la rate.

On avait d'abord cru que Mlle Steinhauser avait été poignardée par l'un des ravisseurs, mais une autopsie pratiquée hier après-midi a permis de déterminer qu'elle avait été touchée de deux balles, à l'épaule et au cœur. Son corps ne portait pas la moindre marque de coup de couteau.

Les détails de cette libération étaient encore incomplets hier en fin d'après-midi. Un des otages, semble-t-il d'après les déclarations recueillies après leur libération, a profité d'un moment d'inattention de Bruce Wilson, celui des ravisseurs qui avait demandé mardi qu'on lui ap-

porte du Demerol et des Vallium, pour le frapper à plusieurs reprises à la tête avec un objet qui se trouvait dans la pièce.

Au même instant, les otages refermaient sur eux la porte d'un coffre-fort qui se trouvait dans la pièce où ils étaient gardés.

Les autorités pénitentiaires, à l'affût derrière la porte du réduit, ont profité du tumulte qui s'ensuivit pour y faire irruption, en tirant huit coups de feu.

Malheureusement, Mlle Steinhauser, que les mutins gardaient à vue plus attentivement, et qu'ils menaçaient d'un couteau à la gorge chaque fois que des média-

teurs de l'extérieur obtenaient la permission d'entrer dans le réduit, n'a pas eu le temps ou la chance de se cacher dans le coffre-fort, et est tombée sous les balles des gardes. Andrew Bruce a aussi été touché.

Mlle Steinhauser a succombé dès son arrivée à l'hôpital. Bruce y a subi une intervention chirurgicale et n'est pas en danger immédiat.

Les autres ravisseurs ont été conduits dans les cellules du poste de police municipal tandis que les otages rentraient chez eux. Le tout s'est déroulé en quelques ins-

Voir page 6: Otage tué

sommaire

■ Paul-Emile Dalpé voit déjà éclater la CSN

■ La CEQ pourrait adoucir, renverser sa dénonciation du rapport Cliche — page 2

■ A Sainte-Justine, adieu, dents ternes

■ Les mines d'amiante pressent Québec de promulguer les normes sur les poussières — page 3

■ La pointe de l'iceberg-CIA: un éditorial de Georges Vigny

■ Le non du ministre ne règlera rien: un commentaire de J.-C. Leclerc

■ M. Chevrette et la CEQ: un commentaire de Michel Roy — page 4

■ La presse cherche vainement à répondre à une question de \$48,000

■ Foi et Lumière organise un voyage à Rome pour les handicapés mentaux — page 7

■ Le juge Charles Cliche examine la constitutionnalité de la loi spéciale sur les débardeurs — page 8

■ Dans le panier à provisions: le poisson à son meilleur — page 15



Après 41 heures de détention dans un réduit exigu, un des 15 otages qui étaient détenus par trois prisonniers du pénitencier de New Westminster s'élance à grandes enjambées vers la liberté et l'air frais. Une otage, Mlle Mary Steinhauser, a été tuée quand des gardes ont ouvert le feu sur les prisonniers. (Téléphoto CP)

L'OPEP omet le dialogue

Pétrole libellé en DTS en octobre et hausse cumulative

LIBREVILLE (par l'AFP) — Le remplacement du dollar par le DTS pour le calcul des prix pétroliers sera effectif au 1er octobre, et la hausse du pétrole résultant de ce changement dans le calcul des prix se cumulera avec la revalorisation des prix du brut à l'issue de la fin du "gel" décidé par l'OPEP.

Ainsi en a décidé l'OPEP, trouvant une formule de compromis entre les pays qui souhaitent l'abandon du dollar immédiatement et ceux qui préféreraient ne pas toucher à l'unité de compte-pétrole.

La hausse des prix interviendra sans conditions suspensives au 1er octobre prochain, indique le communiqué final de l'OPEP publié à Libreville hier à l'issue des travaux de la 44ème conférence de l'organisation.

Dans le communiqué, il n'est fait aucune référence à une éventuelle poursuite du dialogue qui permettrait de prolonger le gel, contrairement à ce que l'OPEP avait décidé auparavant.

En décembre dernier, lorsque l'OPEP avait décidé de geler les prix du pétrole, il avait été indiqué que ce gel de neuf mois pourrait être prolongé pendant toute l'année 1975 si un dialogue fructueux était engagé avec les pays consommateurs de pétrole. Le communiqué publié à Libreville ne fait plus mention de cette condition, soulignant la baisse accrue des revenus pétroliers.

Le communiqué laisse entendre en outre une augmentation des prix du gaz naturel, supérieure à ce que sa simple va-

leur calorifique imposerait, en "raison des qualités propres du gaz naturel".

Contrairement à ce que la plupart des délégués de l'OPEP souhaitent et avaient eux-mêmes annoncé, les pays producteurs de pétrole ne différencieront donc pas, lors de la prochaine hausse des prix du brut à l'automne ce qui revient à l'inflation ou ce qui est dû à la dépréciation du dollar.

La volonté politique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de soustraire ses revenus aux influences extérieures a dû céder le pas devant la situa-

tion économique actuelle défavorable aux pays producteurs de pétrole, estime-t-on généralement à Libreville à l'issue de la présente conférence ministérielle de l'OPEP.

Après avoir pris successivement le contrôle partiel ou total des compagnies opérant sur leurs territoires, donc de la production de brut puis le droit de fixer unilatéralement le prix de leur pétrole, les pays membres souhaitent préserver leur pouvoir d'achat selon leurs propres règles.

C'est la signification du remplacement du dollar par les droits de tirage spéciaux (DTS). Mais si l'OPEP en a décidé le principe, elle a dû se résoudre à en différer l'application en raison notamment de la surproduction actuelle du pétrole qui pèse sur les prix. Il aurait été, en effet, difficilement concevable de tenter d'imposer une hausse de 3 pour cent sur des prix qui tendent en permanence à baisser. L'abandon du dollar au profit des DTS, que certains délégués espéraient voir entrer en vigueur dès le 1er juillet, est reporté au 1er octobre. Cette date est également celle à laquelle expire le "gel" des prix appliqué depuis le 1er janvier dernier. En janvier 1976 les prix du brut seront fixés vraisemblablement en hausse et libellés pour la première fois en DTS.

En optant pour les DTS, l'OPEP, considère-t-on dans la capitale gabonaise, a voulu attirer l'attention sur le fait que le système monétaire international, créé

Voir page 6: L'OPEP

L'opposition réclame une enquête publique

OTTAWA (PC) — En négociant avec les trois prisonniers détenus 14 otages au pénitencier de New Westminster, le gouvernement a cherché avant tout à s'assurer que les otages soient en sécurité et ensuite que les criminels ne puissent impunément s'enfuir à l'étranger.

C'est ce qu'a déclaré hier, aux Communes, le premier ministre Trudeau en réponse aux questions de l'Opposition, qui a demandé des éclaircissements sur la tragédie survenue quelques heures auparavant au pénitencier de Colombie-Britannique, alors que l'un des otages, Mme Mary Steinhauser, perdait la vie dans des circonstances qui ne sont pas encore très précises.

Le solliciteur général a pour sa part demandé la tenue d'une enquête policière, en vertu de la Loi sur les pénitenciers, ce qui lui a valu de vives critiques de la part des porte-parole de l'Opposition, qui ont réclame une enquête publique présidée par une personne indépendante.

D'après les déclarations du premier ministre et du solliciteur général, un pays étranger aurait accepté à certaines conditions, d'accueillir les prisonniers vers 23h00 mardi soir, mais le message ne leur fut pas communiqué jusqu'au moment où, apparemment, les otages décidaient de prendre la situation en main, vers 4h00 mercredi matin.

Après plusieurs démarches auprès de nombreux gouvernements étrangers, un pays, qui n'a pas été nommé, avait accepté de recevoir les prisonniers, mais à la condition que ceux-ci soient immédiatement incarcérés pour être retournés au Canada dans les plus brefs délais.

Pourquoi ne pas avoir alors transmis la proposition aux prisonniers, a demandé le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

A cette question, le solliciteur général a répondu qu'on n'en était pas encore rendu à cette étape dans le processus des négociations. "Après avoir appris qu'un gouvernement étranger avait accepté de les recevoir, a-t-il dit, j'ai communiqué avec les autorités du pénitencier pour connaître leurs réactions face à la proposition et leur demander leur avis sur les modalités relatives à sa communication aux prisonniers, ainsi que les conditions qui pourraient y être reliées, si jamais ils acceptaient la proposition".

De son côté, le premier ministre a souligné que même si la proposition avait été transmise aux prisonniers, il n'est pas certain qu'ils l'eussent acceptée, compte tenu des conditions qu'elle contenait.

Mais alors pourquoi le délai de cinq heures entre l'acceptation par le pays étranger et le moment où les otages passaient à l'action?, a demandé M. Stanfield.

Sur ce point, M. Allmand ne peut établir clairement le déroulement des opérations, mais précise que le processus de consultation avec les autorités sur place a pris un certain temps, d'autant plus que l'un des responsables au pénitencier avait décidé de rentrer chez lui après de nombreuses heures passées sans sommeil.

Voir page 6: L'opposition

GRANDE VENTE

PLUS DE
50,000
VOLUMES
30% à 80%
DE REMISE
A LA LIBRAIRIE
FIDES

245 est. Boul. Dorchester
Montréal 861-9521

Paul-Emile Dalpé voit déjà éclater la CSN

par Louis-Gilles Francoeur

QUEBEC — Dans une sortie sans précédent lors de l'ouverture du congrès de la CSN, hier dans la vieille capitale, le président de cette centrale, M. Paul-Emile Dalpé, a prédit l'éclatement prochain de la CSN et son remplacement par la CSD, "la centrale de l'avenir".

Se référant aux difficultés financières de la CSN, discutées la semaine dernière à l'occasion d'un conseil confédéral, M. Dalpé y a vu "les premiers craquements" d'une catastrophe imminente. La CSN, a-t-il ajouté, n'a pas les 170.000 membres dont elle fait état et il a promis aux délégués qu'ils seront surpris d'apprendre prochainement ce qui reste de la grande rivale.

Même si la CSD est en est à son deuxième congrès biennal, elle semble toujours obsédée par ses origines, la CSN, que l'on fustige à la moindre occasion avec souvent plus de violence qu'envers le patronat et le gouvernement. Cette situation s'explique sans doute du fait que la CSD a vivement ressenti ce que son président a qualifié hier de "tentative d'écrasement sans précédent" en se référant aux luttes qui ont opposé les deux centrales dans de nombreuses industries au cours des deux derniers mois, notamment à la Québec Poultry.

"Jamais une centrale syndicale (la CSN) ne se sera autant acharnée à faire disparaître une centrale qui n'existe pas officiellement pour elle", a dit M. Dalpé.

Le président de la CSD n'a toutefois pas attribué directement la faible croissance des effectifs, qui sont passés en un an de 32.000 à 33.800, à la lutte farouche de la CSN, qu'il a accusée de consacrer plus d'énergie au maraudeage de syndicats existants qu'à la syndicalisation des non-syndiqués.

La CSD a toutefois d'autres "ennemis" que la CSN. Un document faisant le point sur l'orientation de la centrale après ses trois ans d'existence parle d'une sorte de tentative orchestrée en vue "d'étouffer" le syndicalisme prôné par les trois "D", qui n'en seront plus que deux, à la suite de la décision de M. Amédée Daigle, le coordonnateur de l'action syndicale, de quitter ses fonctions à l'exécutif.

Outre "le syndicalisme traditionnel", la CSD affirme en effet avoir été attaquée

systématiquement par les médias d'information, les patrons et l'Etat.

Les médias d'information, d'une part, parce que ces derniers ont reproduit les accusations de "jaunisme syndical" portées contre la CSD par la CSN notamment à l'occasion du maraudeage à la Québec Poultry. A ce sujet, M. Dalpé a catégoriquement nié hier que des membres de sa centrale aient agi comme "scabs" en déssant un chargement de poulets expédié à l'usine de Saint-Jean-Baptiste, où un commissaire-enquêteur du gouvernement a confirmé la représentativité de la CSN au détriment de la CSD. M. Dalpé a même affirmé que les fameux poulets avaient finalement été déssés par des syndiqués de la CSN payés en surtemps.

M. Dalpé n'a toutefois pas parlé des accusations de la CSN voulant que des permanents de sa centrale aient fourni des "scabs" à quelques-unes des usines en grève, de cette assemblée syndicale où un groupe de mécontents pro-CSD ont voté de façon très minoritaire la désaffiliation de leur syndicat actuellement lié à la CSN et des doutes émis par le commissaire-enquêteur sur une connivence entre l'employeur et la CSD pour déloger la CSN de la Québec Poultry.

Poursuivant par ailleurs la liste des injustices dont elle aurait été l'objet, la CSD a accusé le gouvernement québécois de l'avoir exclu de tous les organismes officiels "afin de ne pas déplaire au mouvement syndical traditionnel". Cette centrale a aussi accusé le même gouvernement d'avoir défendu du bout des lèvres le principe de la liberté syndicale et elle s'en est même pris aux universités qui se sont objectées à sa participation à l'IRAT, un organisme de recherche sur le travail financé par les deniers publics.

Quant au patronat, elle lui reproche d'avoir fait "des mains et des pieds pour étouffer le droit à la syndicalisation" et écarter systématiquement les travailleurs des centres de décision.

Par ailleurs, le thème choisi pour ce deuxième congrès biennal dénote une certaine radicalisation de la quatrième centrale québécoise, qui a même invité par voie de résolution l'ex-commissaire Guy Chevrete, vice-président de la CEQ, à venir parler de la commission Cliche.

Tous les ateliers du congrès, qui com-

mencent à siéger ce matin, se pencheront sur le thème "Pourquoi tant d'inégalités", en particulier dans le domaine des salaires. Un sous-thème portera aussi sur les maladies industrielles et la santé des travailleurs.

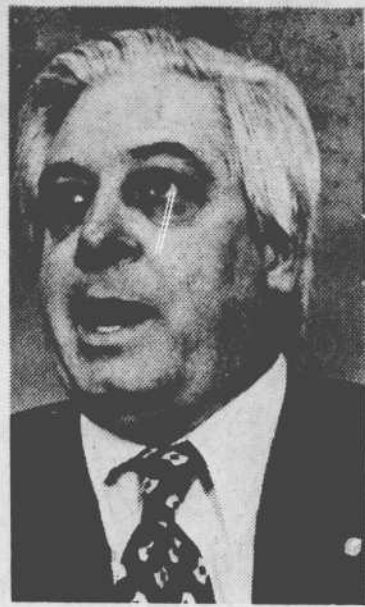
Accusant l'entreprise privée et le gouvernement d'être à l'origine, par leur incurie, de l'inflation et du chômage, la CSD propose sans le dire un socialisme d'Etat qui tranche avec son apolitisme traditionnel déclaré et même répété dans les documents remis aux délégués.

"La CSD, peut-on lire dans les textes, affirme que l'entreprise privée ne peut plus être le principal agent économique sur qui les travailleurs peuvent compter pour relancer l'économie à un taux de croissance normal leur procurant ainsi les conditions pour satisfaire leurs droits fondamentaux."

Quant à l'état, on l'accuse de perpétuer un "code du travail au service des employeurs", de n'avoir aucune politique cohérente de main-d'oeuvre (la CSD propose à ce sujet la création d'un Office de la main-d'oeuvre) et d'entretenir un système d'impôt qui accroît l'écart de revenus entre les pauvres et les riches. Pour palier à ces carences, la CSD propose une loi-cadre pour garantir la protection de la santé des travailleurs, et des amendements au code du travail pour garantir les droits au travail, à la rémunération, à la compétence professionnelle, et à l'égalité des travailleurs, quel que soit leur sexe ou leur région, dans l'entreprise.

S'en prenant au système politique et économique lui-même, le président de la CSD n'a pas hésité à dire dans son discours inaugural que "si le système capitaliste repose sur la liberté individuelle et l'esprit d'initiative, il semble avoir conduit à l'individualisme irresponsable que certains voudraient remplacer par l'irresponsabilité collective. Il est sûrement possible de trouver entre ces deux extrêmes une façon d'agir capable d'assurer plus de justice et d'équité".

Toutefois, à part cette allusion à une formule intermédiaire entre le système économique actuel et les solutions avancées par d'autres centrales, la CSD réaffirme qu'elle se contente de "décrire" les problèmes des travailleurs et qu'elle ne veut aucunement les orienter.



Paul-Emile Dalpé (Photo Alain Renaud)

A Bertrand, Bertrand...

QUEBEC (PC) — M. Jean-François Bertrand, membre de l'exécutif national du Parti québécois, a été qualifié de "renégat" par le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, dans un communiqué émis hier.

M. Bellemare n'a pas aimé les propos tenus par M. Bertrand en fin de semaine. M. Bertrand avait affirmé que les militants unionistes blâmaient la récente fusion entre l'UN et le Parti présidentiel fondé par M. Yvon Dupuis.

M. Bellemare définit même le mot "renégat" dans son communiqué: "personne qui abjure ses opinions et trahit son passé". Selon M. Bellemare, la fusion a été approuvée par les 39 membres du Conseil exécutif et par les 150 militants de l'Union nationale qui étaient présents à Montréal, le 31 mai, lors de la signature de l'accord.

Ironie de la vie politique, le communiqué dénonçant M. Bertrand est signé par l'attachée de presse de M. Bellemare, Mlle Louise Bertrand, sœur de Jean-François. Les deux sont les enfants de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

Le mandat du comité neutre à la P & W débattu à la Chambre

QUEBEC (par Louis-Gilles Francoeur) — Un important problème d'interprétation concernant le mandat du comité de personnalités chargé de faire le scensement des grévistes de la Pratt and Whitney Aircraft du Canada, mieux connue sous le nom de United Aircraft, est survenu hier et a eu des suites à l'Assemblée nationale.

En effet, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a révélé hier à la suite des questions répétées de l'Opposition, que le syndicat s'était plaint de voir le comité agir comme "médiateur" alors que son accord se limitait au principe d'un nouveau recensement des grévistes intéressés à retourner au travail, comme l'ont déclaré lundi les représentants syndicaux à l'issue de leur rencontre avec le premier ministre.

De plus, a souligné le leader de l'Opposition, M. Robert Burns, sur la foi d'informations qu'il venait d'obtenir du syndicat, la compagnie interprète le rapport Laporte de façon à n'avoir à rappeler à la suite d'une entente que les employés ayant un besoin urgent d'un emploi. La Pratt and Whitney voudrait ainsi, selon M. Burns, écarter momentanément, du moins, les syndiqués qui ont actuellement un emploi en dépit des règles de retour au travail, habituellement basées sur le principe de l'ancienneté.

Sans le dire comme tel, le député péquiste a laissé entendre, par la juxtaposition de ses questions, que c'est dans ce domaine que le comité de personnalités tentait d'intervenir comme médiateur.

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a dit qu'il avait pour sa part été mis au courant officieusement des problèmes d'interprétation du mandat de ce comité neutre mais qu'il n'était pas question d'intervention gouvernementale tant et aussi longtemps que le comité lui-

même n'aura pas conclu à l'inutilité de ses efforts. C'est alors que M. Cournoyer a révélé que le syndicat s'opposait aux efforts de médiation du comité, que le ministre a décrit de façon ironique comme étant "formé de personnes avec ceinturons rouges et avec la réputation, le kit au complet", a-t-il dit allant jusqu'à préciser que l'Opposition y retrouvait même ses éditorialistes favoris.

Pour sa part, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a affirmé que des rencontres privées se poursuivaient avec les parties. "Si on s'aperçoit qu'à cause de l'attitude de l'une des parties la convention collective ne se signe pas, a dit M. Bourassa, nous sommes prêts à intervenir. Mais les deux parties nous ont dit qu'elles étaient prêtes à signer le plus rapidement possible et on ne voit pas de justification immédiate à une intervention."

Selon M. Bourassa, "il n'y a plus d'obstacles de fond entre le syndicat et la compagnie en ce qui a trait au contenu de la convention collective. Le premier ministre a laissé entendre par ailleurs qu'un projet écrit de contrat de travail pourrait être présenté au syndicat dans les prochains jours.

Le premier ministre a enfin rappelé que le mandat du comité se limitait au décompte des grévistes, accreditant ainsi la thèse syndicale qui ne veut pas d'un nouveau compromis réduisant les termes du rapport Laporte.

"La compagnie, a dit M. Bourassa, a accepté les principes du rapport Laporte mais a voulu en discuter les modalités. Parmi les modalités, il y avait la formation d'un comité neutre, qui a également été accepté par le syndicat, lequel comité avait pour objet de faire une évaluation réaliste des travailleurs qui veulent retourner d'une façon continue à l'usine en question, à l'usine de la United Aircraft".

Tout film étranger devra-t-il être doublé au Québec?

par Gilles Lesage

QUEBEC — Tout film étranger devra-t-il être doublé en français au Québec?

Bien que réticent à adopter une telle disposition, le ministre des Affaires culturelles a accepté hier soir de laisser en suspens une modification en ce sens proposée par le Parti québécois, afin d'en discuter avec ses conseillers.

L'adoption des 38 premiers articles du projet de loi (bill 1), qui concernent la politique cinématographique, la responsabilité du ministre et du gouvernement, la classification des films et l'abolition du Bureau de surveillance du cinéma, a été menée tambour battant en commission parlementaire chargée d'étudier un à un les 104 articles du projet de M. Denis Hardy.

Tant et si bien qu'après moins de quatre heures de discussion généralement sereine entre le ministre et M. Claude Charron, le porte-parole de l'Opposition, la commission en est déjà rendue à l'article 39, un article crucial et qui fait l'objet de nombreux débats.

Le projet prévoit que le gouvernement puisse, par règlement, prescrire que les films soient, si la version originale n'est pas en français, obligatoirement accompagnés d'une version doublée ou sous-titrée en français, à défaut de quoi ils ne pourront être présentés pour classification.

Poussant un cran plus loin, l'amendement péquiste propose que: "tout film dont la version originale n'est pas en français doit obligatoirement être accompagnée d'une version doublée ou sous-titrée en français, selon les modalités prescrites dans les règlements, pour être admissible au processus de classification.

De fait, après le battage des mois derniers, il est surprenant de constater que

l'opposition au projet de loi semble à toutes fins utiles disparue, à un point tel que le porte-parole du Parti québécois en a perdu sa fougue habituelle et que dans la galerie du public, il n'y a qu'une demi-douzaine de visiteurs occasionnels au Parlement.

Pour en revenir à l'amendement, le ministre estime d'abord qu'il serait inapplicable et qu'il porterait atteinte aux intérêts de groupes restreints ou spécialisés, qu'il s'agisse des Hindous ou d'un document scientifique.

M. Charron admet de telles exceptions, et M. Hardy se dit disposé à en faire état si l'on peut contourner la difficulté législative. "Il n'est pas normal, dit le ministre, que, dans une province à majorité francophone, les francophones aient à aller voir un film dans une version autre que leur langue, ou bien d'attendre un nombre de X mois pour le voir dans sa version originale. Nous poursuivons le même but que vous, mais il s'agit d'une situation fort complexe qui ne peut pas être prévue dans un texte de loi."

L'on verra aujourd'hui si la difficulté peut être évitée, pour tenir compte de l'objectif commun de MM. Hardy et Charron.

Pour le reste, c'est sans coup férir et dans le temps de le dire que la commission a adopté la vingtaine d'articles qui concernent l'information, la classification des films et l'admission aux projections publiques. Entre autres effets, la nouvelle loi abolit le Bureau de surveillance du cinéma et le remplace par un service d'information et de classification des films au ministère des Affaires culturelles.

A toutes fins utiles, la loi abolit la censure qui, l'an dernier, a entraîné le refus de 24 films, et le gouvernement devra faire la preuve qu'un film contrevient au code criminel (pornographie, obscénité) pour ne pas être classifié et distribué.

Le Parti québécois a bien tenté que l'on accorde plus d'autonomie au futur Institut québécois du cinéma; mais le ministre a répondu que "les grandes orientations d'une politique culturelle doivent être données par l'expression politique de la collectivité", c'est-à-dire par le Parlement et le gouvernement. "Il n'est pas question pour nous de renoncer à cet instrument de contrôle, jusqu'à un certain point."

M. Hardy nie que les contrôles soient abusifs et souligne que le cinéma n'existe pas pour les gens du milieu, mais pour la collectivité dont le gouvernement émane. "Le seul centre de décision qui est vraiment représentatif de l'ensemble de la collectivité, c'est le gouvernement, parce que c'est lui qui doit rendre des comptes à la population."

A un certain moment, le ministre invite M. Charron à ne pas tomber "dans les travers du juge Jacques Vadboncoeur", avec lequel il s'est récemment querellé à propos de l'agissant Opéra du Québec.

La loi abolit par ailleurs l'Office du film du Québec et le remplace par un service à la direction générale du cinéma au ministère, dans le but d'éviter le double emploi.

Au sujet du contingentement — obligation de diffuser un semaine de cinéma québécois par année — le ministre admet qu'il est bien modeste et timide, mais il estime qu'il faut d'abord habituer le public au cinéma d'ici et lui laisser la liberté de choix. Le ministre se donne toutefois des pouvoirs d'intervention judiciaire contre des pratiques qui seraient de nature à contrecarrer les besoins culturels de la population.

M. Hardy a refusé carrément des amendements qui auraient eu pour effet, ainsi qu'on l'a fait pour la câblodistribution, de "québécoiser" l'industrie du cinéma.

La CEQ pourrait adoucir, renverser sa dénonciation du rapport Cliche

par Lise Bissonnette

Un mois après que le Conseil général de la CEQ ait dénoncé la majorité des recommandations du rapport Cliche, le Bureau national de la Centrale tentera aujourd'hui, à froid, de faire revenir les délégués de ses syndicats locaux à de meilleurs sentiments, au cours d'une réunion spéciale de ce Conseil, à Montréal.

Le président, Yvon Charbonneau, et les membres du Bureau national étaient manifestement opposés, le 9 mai dernier, au vent de dénonciation rapide du rapport Cliche qui avait soufflé sur les délégués à Sherbrooke. Dans le document de travail qu'ils déposent aujourd'hui, ils disent même deviner "le procès d'intention que certains leur feront" à sa lecture.

Ce document, intitulé "Contre les ordres du rapport Fantus", allie une analyse fort nuancée des recommandations de la commission d'enquête à une incitation à une nouvelle "unité d'action syndicale". De plus, il s'oppose fermement à la motion de destitution de M. Guy Chevrete de son poste de premier vice-

président de la Centrale, motion dont on doit également débattre aujourd'hui.

Le Bureau national invite les délégués à "démêler deux ordres de débats": la commission Cliche d'un côté, et la stratégie gouvernementale de l'autre, suite au rapport.

"Nous étions tous largement conscients du corridor où allait s'engager cette commission: il ne faut pas aujourd'hui exiger de cette commission davantage qu'elle pouvait donner", écrit-on après avoir rappelé que les commissaires n'ont jamais choisi de faire une analyse en terme de "classes" mais qu'ils ont choisi le "terrain plus modeste des réformes."

Ceci étant dit, le Bureau national croit, contrairement à son Conseil général du 9 mai, qu'il est possible de donner "un accord général" à une grande partie des orientations du rapport Cliche, même si ses 18 chapitres ont "une résonance inégale".

La résolution propose de reconnaître 17 sujets d'accord et de dénoncer d'abord et

avant tout le gouvernement, et nommé le premier ministre, le ministre de la Justice, et le ministre du Travail, pour leur rôle dans les situations qui ont mené à l'enquête Cliche, et pour "avoir orchestré une campagne anti-travailleurs à partir de fragments du rapport Cliche". Elle demande aussi de dénoncer et de combattre la loi 30 dont l'adoption a suivi immédiatement le rapport et qui "a ouvert la porte de l'arbitraire politique contre les responsables syndicaux".

Le Bureau national ne devrait pas avoir beaucoup de difficulté à convaincre le Conseil général de ne pas appuyer la motion de destitution concernant le vice-président Chevrete. Contrairement à certaines interprétations, les délégués au Conseil général du 9 mai n'ont jamais débattu le fonds de cette motion mais ont simplement pris acte de l'avis de motion que l'un d'eux a déposé ce soir-là, et demandé à la Centrale d'en avertir l'intéressé par lettre.

Même le Comité d'action sociale (CAS)

La FTQ lance le boycottage de Télémétropole et de ses clients

par Pierre O'Neill

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a décidé de s'occuper directement et pleinement du conflit qui oppose Télé-Métropole à quelque 315 de ses employés.

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, flanqué des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique

Les courriéristes parlementaires adhérent à la FPJQ

QUEBEC (d'après CP) — Les journalistes de la Tribune de la presse parlementaire ont décidé de s'affilier à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, organisme non-syndical qui s'emploie à défendre et à promouvoir les intérêts professionnels des journalistes et qui regroupe environ la moitié des quelque 1.200 journalistes en activité au Québec, principalement par l'entremise de leurs syndicats.

La Tribune de la presse regroupe 57 courriéristes parlementaires, représentants des entreprises de presse écrite, parlée et télévisée du Québec et, dans quelques cas, quelques media d'autres provinces et de l'étranger.

Les membres de la Tribune, réunis hier en assemblée générale extraordinaire pour débattre cette question, ont voté l'affiliation à la majorité des 26 personnes présentes après avoir entendu les explications données par M. René Mailhot, président de la FPJQ.

(SCFP) et des dirigeants du local 687, a annoncé hier le lancement d'une campagne de boycottage contre les commerçants et les compagnies qui continuent à utiliser les ondes de CFTM-TV (canal 10) en dépit de la grève qui dure depuis un mois.

Les diverses formes que prendra ce boycottage seront révélées au cours des jours qui viennent, a indiqué le secrétaire général de la FTQ.

Déjà, selon M. Daoust, le programme de CFTM-TV est perturbé à plus de 50%.

La baisse de qualité des émissions aurait provoqué une diminution de la cote d'écoute et décidé nombre d'annonceurs à interrompre leur appui publicitaire.

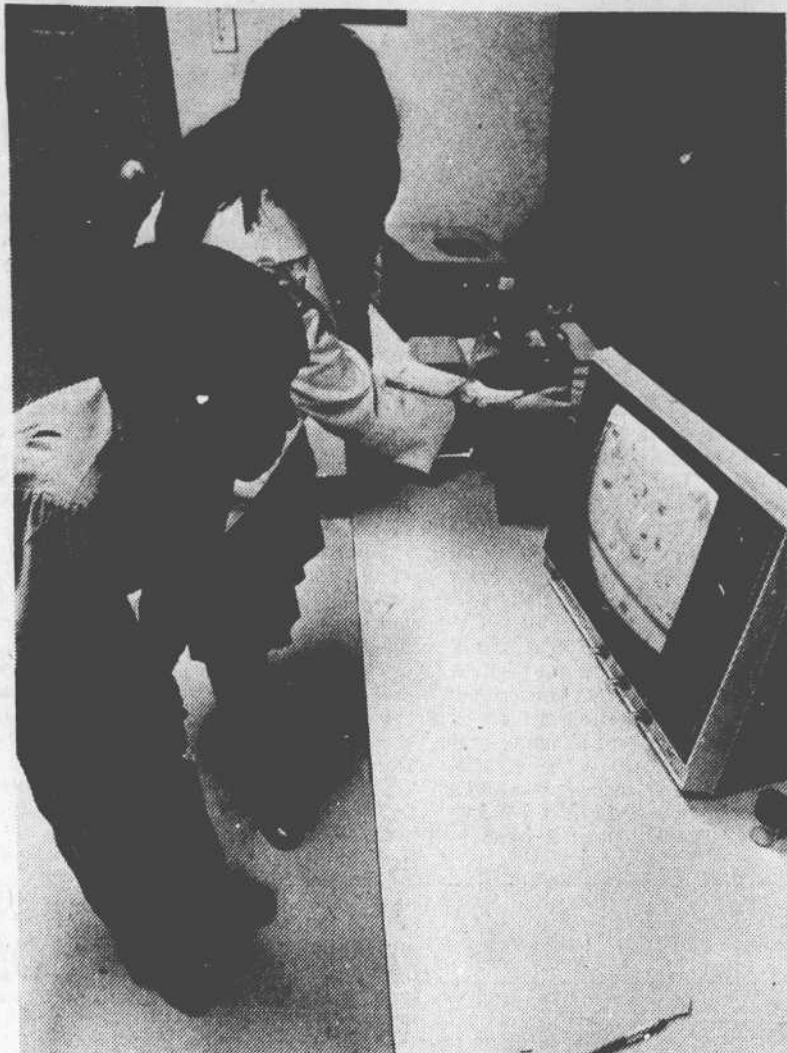
Au nombre des émissions sérieusement avariées ou simplement annulées, le syndicat mentionne Les Berger, Symphonies, Show Biz, Personnalité et d'autres. Le syndicat souligne par ailleurs que le "cannage" des émissions est devenu à peu près impossible et que la réserve de films a atteint son plus bas niveau. Le syndicat rappelle enfin que la programmation devant débiter en septembre se prépare normalement à cette période de l'année et qu'à cet égard l'arrêt de travail compromet au plus haut point les plans de la compagnie.

Quant aux appuis acquis aux grévistes à l'intérieur même de la boîte, le syndicat qualifie de correcte l'attitude des journalistes et des techniciens tandis qu'il dénonce celle des réalisateurs. Les artistes, pour leur part, sont profondément déçus. Certains d'entre eux, dont Roch Poirson et René Homier-Roy, auraient préféré abandonner leur émission tandis que plusieurs ont profité du conflit pour obtenir un renouvellement de contrat. Quoi qu'il en soit, l'Union des artistes tiendra

lundi soir prochain une réunion générale extraordinaire pour définir sa position. La FTQ souhaite que le conseil d'administration de l'Union recommande alors une solidarité sans faille à l'endroit des grévistes de Télé-Métropole.

C'est au chapitre des clauses salariales que les négociations ont abouti à l'impasse. L'argumentation des représentants syndicaux s'énonce ainsi: Télé-Métropole est la plus importante station de télévision à Montréal et ses bénéfices nets pour les premiers six mois de la période fiscale en cours ont dépassé les \$2 millions; malgré cela, les employés de Télé-Métropole ont en moyenne des salaires de 46% inférieurs à ceux payés à Radio-Canada; ainsi, une habilleuse à Télé-Métropole est payée entre \$92.56 et \$97.75 alors qu'à Radio-Canada, elle reçoit entre \$167.39 et \$195.90 par semaine. Des écarts semblables existent pour les machinistes, monteuses de films, commiss-dactylos, téléphonistes-réceptionnistes et assistantes à la réalisation. Après dix ans de services, certains employés reçoivent encore \$110.00 par semaine, salaire que le syndicat qualifie "de famine".

Les 315 employés de la production, du secrétariat et des services auxiliaires réclament la parité salariale avec Radio-Canada. Le 28 avril, les syndiqués votaient la grève une première fois comme moyen de pression. Le 12 mai, c'était à nouveau l'impasse et les syndiqués réitéraient leur vote de grève, cette fois dans une proportion de 92.2%. Le 15 mai, Télé-Métropole frappe la ligne de piquetage par une injonction accordée par le juge François Auclair. Cette injonction stipule que les piqueteurs doivent se tenir à distance sur le trottoir d'en face. Depuis, ce conflit n'a connu aucun développement.



En compagnie de Suzanne Boivin, hygiéniste dentaire qui supervise les stages des étudiants du Cégep de Saint-Jérôme, le jeune Emilien prend conscience des milliers de bactéries qui s'étaient logées entre ses dents mal nettoyées... En compagnie de Suzanne, il apprendra à mieux se servir de sa brosse à dents. (Photo Alain Renaud)

A Sainte-Justine Adieu, dents ternes

par Solange Chalvin

L'ouverture, cette semaine à Montréal, de la clinique de soins dentaires préventifs de l'hôpital Sainte-Justine est un pas important dans la distribution gratuite des soins dentaires aux moins de 21 ans, au Québec.

Tous les jeunes de Montréal peuvent fréquenter cette clinique expérimentale et y recevoir, sans aucun frais, un examen de la bouche, un nettoyage des dents, une application topique de fluor. Certains cas choisis recevront en outre les réparations nécessaires pour combattre les caries. Les autres seront dirigés vers les cabinets privés des dentistes ou les cliniques municipales. Les cas soignés sur place seront choisis selon la gravité de la détérioration des dents et l'incapacité de payer des traitements dans un cabinet privé de dentiste.

En dehors des soins proprement dits, la visite à la clinique comporte également un côté éducatif. Le jeune patient devra assister à une démonstration audio-visuelle sur la technique du brossage des dents, l'utilisation de la soie dentaire et des conseils sur le contrôle des sucreries. Il recevra à sa sortie de la clinique, une brosse à dents et des tablettes révélatrices qui lui permettront de contrôler son hygiène.

Expérimentale sur le plan des services nouveaux et gratuits offerts à toute

une population, la clinique l'est également au niveau des professionnels qui y travaillent. Le responsable, le Dr Gerald Albert, pédiodontiste, est entouré d'une équipe de quelques dentistes et d'hygiénistes sans compter les étudiants de dernière année des facultés d'art dentaire.

C'est la première année que des hygiénistes font leur entrée sur le marché des soins dentaires. Les 120 premiers diplômés qui sortent des cégeps ne chômeront pas, nous assure le Dr Albert. Ces nouveaux professionnels de la santé sont attendus par les dentistes aussi bien dans leur cabinet privé que dans les CLSC. Ils offrent au public des services et soins préventifs qui complètent les traitements proprement dits qui continuent d'être exécutés par les dentistes.

La nouvelle clinique d'hygiène dentaire loge dans un édifice tout neuf adjacent à l'hôpital Sainte-Justine. En plus de quelques locaux d'examen, d'une salle d'attente et de salles d'enseignement, la clinique dispose d'une grande salle comprenant une trentaine de chaînes utilisées exclusivement pour des services de prévention. Une trentaine de patients peuvent par conséquent y être traités simultanément, on compte recevoir 125 patients par jour, dès le mois de juillet.

Dès que l'organisation matérielle de la clinique sera complétée — c'est-à-dire d'ici un mois — on commencera également à recevoir les handicapés et les femmes enceintes. En plus des soins, la clinique dispensera de l'enseignement à la future mère quant aux soins dentaires à apporter à son enfant.

La clinique vise un seul but, nous dit le Dr Albert: la diminution des problèmes de carie et des maladies de gencives. Elle offre également un lieu privilégié d'enseignement pour les futurs dentistes et les hygiénistes.

Tout en poursuivant ce but fort louable, la clinique ouvre une porte au salariat des dentistes (tous les professionnels de cette clinique travaillent sur une base salariale, et non à l'acte) et à la gratuité des soins dentaires pour tous les jeunes de moins de 21 ans. Rappelons qu'à l'heure actuelle, seuls les enfants de moins de neuf ans peuvent obtenir des soins dentaires, sous le régime de l'assurance-maladie.

Pour fréquenter cette clinique qui a été mise sur pied en collaboration avec les ministères des Affaires sociales et de l'éducation, ainsi que l'hôpital Sainte-Justine, il faut prendre rendez-vous en téléphonant à: 731-4931, poste 771. Un conseil: armez-vous de patience. Le numéro est déjà fort connu et difficile à rejoindre.

Le budget des JO reporté à juillet

Le budget des Jeux olympiques de 1976, qui devait être rendu public ces jours-ci, ne sera pas dévoilé avant le début juillet.

Un porte-parole du Comité organisateur des Jeux (COJO) a indiqué que les projections sur les revenus et dépenses ne seraient connues qu'à la suite de la réunion des administrateurs prévue pour le 5 juillet. Après avoir promis une première fois de faire le point au début de cette semaine, les autorités du COJO avaient fixé la tenue d'une conférence de presse pour la semaine prochaine. Cette date est de nouveau reportée.

Grâce à certaines fuites de l'intérieur, il a cependant été permis d'apprendre que l'écart entre les dépenses prévues et les recettes anticipées s'établirait à \$250 millions.

Persone au COJO n'a voulu confirmer ou infirmer ces informations. Le directeur général des Communications, M. Raymond Beauchemin, avait sur le coup expliqué que la publication du budget fut retardée simplement parce que les dirigeants du COJO se trouvaient alors à l'extérieur du Québec.

Depuis, le président du COJO, M. Roger Rousseau est revenu d'Halifax et le vice-président exécutif, M. Simon Saint-Pierre, n'est plus à Ottawa mais à Montréal. Néanmoins, la publication du budget a été reportée en juillet. Cette fois-ci, le porte-parole du COJO allègue que les dirigeants entendent reprendre l'étude plus exhaustive des données du budget, considérant notamment la conjoncture économique très complexe.

Le COJO avait déjà passé les deux derniers week-ends à étudier le budget sur une base de programme par programme. Il y a une dizaine de jours, M. Saint-Pierre soutenait que le budget ne serait pas présenté par tranches mais seulement après l'adoption dans son ensemble.

Entre-temps, le COJO a établi à \$34 millions son budget d'organisation pour l'exercice financier en cours. Le poste le plus important du budget d'organisation est celui de la gestion, qui comprend en outre une réserve de provisions de \$1.842.000 et se chiffre à plus de sept millions de dollars.

Puis, vient le poste de l'administration. Voir page 6: Le budget

Les mines d'amiante pressent Québec de promulguer les normes sur les poussières

par Gilles Provost

L'Association des mines d'amiante du Québec a demandé hier au gouvernement du Québec de promulguer le plus tôt possible les normes sur les poussières d'amiante que les compagnies avaient elles-mêmes proposées dès 1973, de façon à régler définitivement le problème de la santé des travailleurs et à faciliter ainsi la discussion des autres éléments des négociations collectives avec les 3.500 travailleurs en grève depuis trois mois.

Le directeur général de cette association, M. Paul Filteau, a toutefois précisé aux journalistes que ni le gouvernement ni les compagnies n'ont jamais proposé un maximum absolu de cinq fibres d'amiante par centimètre cube, malgré ce que certains journaux ont publié.

La norme absolue à ne jamais dépasser serait de dix fibres, a-t-il dit mais aucun employé ne devrait être soumis une "con-

centration moyenne" supérieure à cinq fibres au cours d'une journée complète. En d'autres termes, si un employé travaillait pendant quatre heures dans une atmosphère contenant 10 fibres d'amiante par centimètre cube, il devrait travailler dans une atmosphère absolument pure pendant les quatre autres heures de sa journée, pour que la moyenne soit de cinq fibres au bout de huit heures.

Ces normes, selon les déclarations publiques du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, devraient s'appliquer à partir du début de 1978 (et non pas la fin comme le demandaient les compagnies) et les mesures devraient être faites avec une méthode qui fournit des résultats deux fois plus élevés que la méthode plus "acceptable" aux yeux des compagnies. Jusqu'à maintenant, aucun texte officiel n'est venu concrétiser ces

promesses.

M. Filteau a aussi déclaré qu'il revient normalement au gouvernement de surveiller l'application de telles normes dans les industries et il a dit que le droit du syndicat de faire sa propre surveillance est encore "à discuter".

Le porte-parole des compagnies a aussi indiqué que les travailleurs eux-mêmes avaient une "responsabilité personnelle" pour la protection de leur santé. Il a même exprimé l'espoir que les compagnies ne seront plus considérées comme responsables si des travailleurs individuels refusent de se conformer aux mesures de sécurité (comme le port du masque) dans les endroits où la poussière est trop dense. "Les compagnies ne peuvent prendre de sanctions dans de tels cas parce que les syndicats logent immédiatement des griefs et que cela nuit aux rela-

tions de travail", a-t-il déclaré.

M. Filteau a aussi exprimé l'avis que la promulgation des nouvelles normes gouvernementales d'hygiène pourrait débarrasser le dossier des négociations des questions de santé mais il a quand même émis l'opinion que les négociations semblent devoir traîner en longueur: "les gars ne semblent aucunement pressés de rentrer", a-t-il fait remarquer.

Mardi, les 1.800 employés de la société Asbestos Ltée ont rejeté les dernières offres patronales qui comportaient une augmentation du salaire horaire variant entre \$1.60 et \$2.10. Les mineurs réclament une hausse de 15% en 1975 et une nouvelle hausse de \$1.00 l'heure en 1976, en plus de l'indexation à tous les trois mois et d'un rajustement rétroactif de \$1.20.

Pour sa part, le conseiller médical de

l'Association des mines d'amiante, le Dr Michel Lesage, a sévèrement critiqué l'usage et l'interprétation abusive que la CSN et les médias ont fait jusqu'à maintenant des résultats préliminaires disponibles à la suite de l'examen radiologique du Dr Selikoff sur un millier de mineurs de plus de 20 ans d'expérience dans les mines.

Tout en remettant aux journalistes une copie du document déjà publié par la CSN au début de mars, M. Lesage a soutenu que seulement une petite fraction des anomalies pulmonaires relevées représentent des cas d'amiante indubitable, ce sur quoi les experts consultés par LE DEVOIR sont d'accord.

Les statistiques les plus largement publiées mettaient aussi dans le même sac les "anomalies" qui affectaient l'en-

Voir page 6: Les mines

aujourd'hui

La Croix-Rouge tient deux cliniques de sang à Montréal aujourd'hui: de 9h00 à 16h00 à Bell Canada, 1050 Beaver Hall, Salle des Monniers, 9e étage; et à l'Édifice du Revenu National, 305 boulevard Dorchester ouest, 7e étage, chambre No. 717, de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

IMPORTATIONS FRANÇAISES

Vêtements de qualité et de bon goût:
Jupes: \$20.00-\$28.00
Pantalons: \$12.00-\$20.00 et \$25.00
Chemisiers: ... \$12.00 et \$14.00

Appelez
VIVIANE
523-4689
844-2738

ou venez à 4401 St-Hubert
(l'après-midi seulement)

Importations françaises
Prêt-à-porter féminin
(directement du manufacturier)

Les conseillers du RCM refusent de plier et d'amender l'ordre du jour du conseil

par Guy Deshaies

Les conseillers municipaux du Rassemblement des citoyens de Montréal ont refusé, hier, de modifier l'ordre du jour du conseil aux fins d'entamer l'étude du projet de la ville de Montréal d'amender sa charte.

Ce n'est donc qu'aujourd'hui que ce projet, qui devait être déposé au plus tard, hier, à Québec, fera l'objet de révision par le conseil municipal.

Me Michel Côté, directeur du contentieux de la ville, est venu expliquer aux conseillers, hier, en début de séance, qu'il avait appris vendredi dernier à Québec que la date limite pour l'inscription des projets d'amendements de chartes municipales devant la commission parlementaire des affaires municipales était le 11 juin.

Cependant, les conseillers du RCM, qui ont déjà fait inscrire leur projet d'amendement à Québec et qui aimeraient en voir approuver au moins certains articles par le conseil municipal au cours de l'assemblée régulière qui a débuté hier et qui se prolongera jusqu'à demain, ont reproché à la Ville de n'avoir pas annoncé plus tôt l'urgence d'inscrire le projet.

Me Côté a plaidé que les articles du projet qui feraient l'accord du conseil gagna-

raient à être connus au plus tôt pour que leur rédaction définitive par le service du contentieux soit acheminée à Québec.

L'opposition a préféré toutefois attendre à aujourd'hui pour se lancer dans l'étude de ce projet qui sera étudié par la Commission parlementaire au cours des prochains jours et certainement d'ici la fin de juin.

Habituellement Québec approuve presque automatiquement les propositions adoptées par le conseil et le Parti civique du maire Drapeau veut faire diligence pour que l'on en adopte le plus possible avant que la commission parlementaire se saisisse du projet pour étude.

Pour le reste les conseillers ont approuvé durant l'après-midi des crédits supplémentaires de quelque \$20 millions pour divers travaux publics déjà commencés mais à ce chapitre l'opposition a reproché encore une fois au comité exécutif de ne pas présenter au conseil les avant-projets et le détail budgétaire qui permettraient aux conseillers d'en savoir plus sur les crédits demandés.

Le conseiller Keaton (RCM-Côte-des-Neiges) a soulevé une question relativement aux crédits de \$87.900 demandés pour la construction de trottoirs autour

du quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Maisonneuve, Peel et Mansfield. M. Keaton a fait valoir que les trottoirs avaient été démolis par les constructeurs qui érigent des édifices à cet endroit actuellement et il s'est demandé pourquoi les contribuables devaient débours pour refaire des trottoirs ainsi ruinés.

Le président du comité exécutif, M. Gérard Nidding, lui a rappelé que les propriétaires riverains étaient appelés à défrayer une partie de ces montants mais cette part se chiffre à moins de \$20.000 ce qui, aux yeux de l'opposition, n'est pas suffisant.

Quant à la période de question préalable elle a permis de savoir:

— Que Valorinvest n'avait jamais soumis son projet à la Ville pour l'aménagement du terrain des Soeurs Grises, angle Dorchester et Guy, et que c'était au ministère des Affaires culturelles à protéger la chapelle et le couvent tel qu'annoncé par M. Hardy;

— Que le comité exécutif étudiant la possibilité de classer le carré Saint-Louis dans la catégorie des immeubles à protéger et qu'une liste définitive des monuments et immeubles à protéger serait bientôt présentée par le service d'urba-

nisme;

— Que d'ici 10 jours ce service présenterait un rapport sur l'opportunité de détruire les logements de la rue Saint-Norbert (au nord d'Ontario entre Sanguinet et de Bullion) plutôt que de les rénover comme le demande un comité de locataires;

— Que le maire Drapeau laissait au COJO le soin d'annoncer ces jours-ci les plus récentes prévisions budgétaires des Jeux Olympiques de 76 et qu'il était impossible de dire si le conseil ne serait pas appelé à voter des crédits supplémentaires à ce chapitre;

— Que le Parti civique fera connaître sa position sur le transport gratuit des personnes âgées lors de la prochaine assemblée du conseil de la CUM;

— Que le service d'urbanisme avait recommandé au comité exécutif d'interdire le camionnage sur la rue Notre-Dame entre McGill et Bonsecours dans le Vieux Montréal;

— Que n'eut été les arrêts de travail sur le chantier des Jeux, les travaux seraient en avance à 15% selon le maire Drapeau qui nie avoir jamais prétendu que les travaux étaient en avance de trois mois.



PLUS DE 1¼ MILLION EN PRIX

SUPER VACANCES

TIRAGE: 20 JUIN

PLUSIEURS PRIX DOUBLÉS

QUANTITÉ LIMITÉE

éditorial

La pointe de l'iceberg-CIA

Les membres de la commission Rockefeller ont dû, tout au long de leurs cinq mois et quelque d'enquêtes et de recherches, évoluer comme sur des oeufs, ne pouvant aller trop loin dans leur investigation de peur d'avoir à salir un organisme en lequel ils croient, et ne pouvant non plus bâcler une mission sur laquelle toutes les caméras étaient braquées des l'annonce de la commission Ruban Bleu. Entre ces deux extrêmes, M. Rockefeller et son équipe de citoyens présumés au-dessus de tout soupçon, ont fait mieux qu'on ne s'y attendait. Même, si, assez maladroitement, le vice-président des États-Unis a parlé d'infractions "mineures" là où d'autres voient des violations flagrantes, sa tentative d'arrondir les angles n'empêche pas que le rapport de trois cents pages souligne quelques-uns des gros travers de l'agence centrale de renseignement (CIA) et, par ses refus mêmes, éclaire d'un jour cru le grand problème de l'heure: comment et pourquoi la CIA? La tentative de M. Rockefeller de minimiser le contenu de son propre rapport découle peut-être du fait qu'il aurait pu ignorer que la partie essentielle du document serait rendue publique. Et c'est là qu'on touche l'autre aspect de la légende de la CIA qui se déroule scène après scène devant nous: sujet explosif s'il en fut, le dossier du Renseignement est de nature à faire grimper de plusieurs crans la cote de confiance et, partant, de popularité de l'administration Ford pour peu que s'établisse la conviction que Gerald Ford ne veut rien cacher. D'ores et déjà, des sources proches de la Maison-Blanche laissent entendre que le président Ford donnera suite à la recommandation des Rubans Bleus pour mettre fin à toute activité illégale de la CIA sur le territoire américain.

Au nombre des travers flagrants de la CIA, on notera que la Maison-Blanche, du temps de Nixon, s'était fait communiquer des dossiers confidentiels dans le but "totalement réprensible" de les utiliser à des fins politiques personnelles. En d'autres termes, voyant poindre la perspective d'une candidature Edward Kennedy, Richard Nixon a tenté de lui couper l'herbe sous les pieds et s'est procuré tout ce que la CIA avait sur les frères Kennedy, les morts au souvenir sublimé pouvant avoir à faire reprocher à leur mémoire des gaffes comme l'assassinat de Ngo Dinh Diem ou le débarquement de la Baie des Cochons. La Maison-Blanche a également pu collaborer avec la CIA dans les péripéties connues des horreurs du Watergate. Et dans ce contexte, il ne s'agit pas de dénoncer un abus mais bien de remarquer que de tels abus pouvaient se produire... Par parenthèse, on peut se demander si Nixon pense encore sérieusement à devenir une sorte d'ambassadeur itinérant ou si la Maison-Blanche pense sérieusement à une telle éventualité.

L'autre abus grave consiste dans une opération baptisée "Chaos" et qui fonctionna de 1964 à mars 1974: il s'agissait de "coordonner" une action contre tous les groupes contestataires américains tant sur le territoire national qu'à l'étranger, à travers leurs éventuelles ramifications. 13.000 dossiers ont été constitués, dont plus de la moitié d'Américains, des fiches perforées ont été établies sur 7.2 millions de personnes, dont 115.000 Américains, en vue de neutraliser leur action "dissidente".

Dans cette même veine, on retiendra les besoins d'"autodéfense" de l'administration qui lança l'Agence dans l'écoute électronique et la surveillance physique des présumés auteurs de fuites de documents, allant jusqu'au cambriolage de leurs domiciles et au passage au crible de leurs déclarations d'impôts.

Au nombre des "infractions mineures", on relèvera l'interception du courrier de 1952 à 1973; l'écoute des liaisons téléphoniques internationales; et cette folle expérience sur les effets des drogues sur l'organisme humain, et en particulier le cas d'un fonctionnaire du Pentagone, en 1953, à qui fut administrée à son insu une dose de LSD, l'homme se jeta par la fenêtre d'un dixième étage...

Mais il ne suffit pas d'accabler la CIA: encore une fois, si de tels abus étaient commis, c'était grâce à la complicité sinon l'encouragement, de structures prévues pour la défense de la démocratie. Ainsi, dans un passage du rapport Rockefeller, on apprend que pendant près de deux décennies, le département de la Justice a consenti à la CIA le droit de déterminer quand un de ses agents pouvait ou non être poursuivi. Ce qui, par le fait même, autorisait l'absurde situation où la CIA pouvait juger de l'illégalité de ses propres abus et violations. Cet accord secret n'aurait cessé d'être appliqué qu'en janvier de cette année seulement.

En dépit de la circonspection affichée par le vice-président, et même si, comme il dit, il n'y a aucun élément de preuve quant à l'implication éventuelle de la CIA dans l'assassinat du président Kennedy, la preuve est faite que non seulement la CIA a outrepassé le cadre normal de ses activités établi par ses statuts mais n'a pu le faire qu'avec l'accord de la Maison-Blanche. C'est probablement ce que voulait dire le sénateur Church, président de la commission d'enquête sur le Renseignement, en affirmant que le rapport des Rubans Bleus "n'est que le sommet de l'iceberg".

Car si, garantissant l'impunité, l'administration obtenait ce genre de collaboration, on peut supposer que des tentatives d'assassinat de personnalités politiques à l'étranger, cadre normal des activités de la CIA, n'ont pu

se dérouler sans que quelqu'un au sommet de la pyramide de l'Exécutif n'ait été au courant. Bien sûr, il est des cas où, pour forcer l'accord du président, des chefs de la CIA édulcoraient la présentation d'un rapport ou font mousser une opération qui leur agréait. Mais là, précisément, on évolue dans un sentier dangereux balisé par la responsabilité directe de la Maison-Blanche et celle d'un directeur sans scrupule de la CIA. L'évidence est que ces héros d'hier étaient supposés défendre la cause de la démocratie contre la subversion et même sous le seul angle de l'efficacité, on peut se poser de sérieuses questions, une bonne douzaine d'opérations farfelues, depuis le poison jusqu'au bazooka, ayant échoué contre Fidel Castro seulement. Est-ce à dire que ces messieurs créent des mythes et finissent par y croire à force de les exploiter? C'est au sénateur Church et à son équipe d'y répondre. Une chose est certaine: les parlementaires sont décidés à ne pas y aller du dos de la cuillère.

La commission Rockefeller recommande, par exemple, que le Congrès et la Maison-Blanche renforcent le contrôle sur la communauté du Renseignement, qu'une commission spéciale du Congrès assure ce contrôle, que le budget même de la CIA soit rendu public et que les conseillers présidentiels pour l'espionnage aient un droit de regard sur les activités de l'Agence. Mais on peut s'interroger sur l'efficacité d'un contrôle conjoint Maison-Blanche-Congrès, le plus souvent l'Exécutif cachant aux parlementaires ce genre d'opérations; de même, sur la nature du droit de regard du Conseil présidentiel où siègeraient en quelque sorte des juges et parties.

Le Sénat, lui, a senti la nécessité de mettre sur pied une commission permanente de contrôle sur la CIA. Déjà on souligne de source parlementaire le besoin d'une nouvelle législation destinée à poursuivre les responsables d'activités illégales anciennes et futures.

Et c'est là que l'on attend le président Ford: cette volonté de collaborer qu'il manifeste résistera-t-elle à l'épreuve du nettoyage parlementaire? L'exemple de son prédécesseur indique clairement ce qu'il ne faut pas faire. Mais aura-t-il le courage, lui qui caresse des rêves d'élections présidentielles, d'aller jusqu'au bout dans une voie qui, non seulement remet en question des structures en lesquelles il croit mais qui peuvent aussi déboucher sur des éléments électoralement payants et très embarrassants sur le plan des relations internationales. La ligne qu'il semble adopter et qui consiste à laisser entendre que tout ceci s'est passé sous d'autres mandats que le sien n'est pas de nature à lui rallier des sympathies, même et surtout dans son propre parti.

Georges VIGNY

Propos d'un optimiste

Cela va-t-il si mal au Québec?

par BERNARD LACHAPPELLE

M. Bernard Lachapelle est ministre d'État responsable de l'Office de Planification et de Développement du Québec dans le cabinet Bourassa. Ces propos sont tirés d'une allocution prononcée ces jours derniers par M. Lachapelle devant un club social de la Vieille capitale.

Vous me direz que ça va mal au Québec? Mais qu'est-ce que c'est qu'"aller mal"? Parce qu'"aller mal" ou "aller bien", c'est par rapport à quelque chose, quand même! Donc, si ça va mal, c'est par rapport à quoi?

Par rapport à ce que nous étions, il y a quinze ans, vingt ans, ou même encore plus loin dans le passé? C'était mieux à l'époque de l'absolutisme? Du "toé, tais-toé"? de "manger de la viande le vendredi, c'est péché"? Si tu es de la bonne couleur, ça marche, sinon, dehors? C'était mieux à l'époque où c'était un luxe que d'être malade? C'était mieux à l'époque où on crevait littéralement lorsqu'on n'avait pas de "job"? C'était mieux à l'époque où être étudiant, c'était manger de la viande en boîte et ne pas sortir avec les filles parce qu'on n'avait pas d'argent et que les bourses n'existaient pas? C'était mieux à l'époque où être vieux, c'était être condamné à manger dans une "écuelle de bois", à croupir dans le coin, parce que les miens, ma société, me refusaient? Je ne parle même pas de la lampe à l'huile, de la "berline" et des chemins de terre. Mais avons-nous si vite oublié tout ça? Pourtant à moins qu'on me déclare déjà vieux à 43 ans, moi, je me souviens de tout ça très bien.

C'est donc par rapport à quoi, si l'on dit que ça va mal au Québec? Par rapport aux autres? les autres pays? les autres continents?

L'inflation? Bien sûr que nous en avons chez nous. Au risque de déplaire aux insulaires, à ceux qui arborent des oeillères avec suffisance, sinon avec crânerie, regardons ce qui se passe autour de nous. Un organisme international aussi respecté et respectable que l'OCDE, l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique, rapporte qu'en date de mars 1975, le Canada connaissait un taux annuel d'inflation de 11.3%. Et les autres? L'Islande: 63.8%; la Turquie: 25.9%; l'Irlande: 23.8%; la Grande-Bretagne: 21.2%; l'Italie: 20.3%; la Finlande: 18.5%; l'Espagne: 18.0%; l'Australie: 17.2%; la Belgique: 14.4%; le Japon: 14.2%; la Grèce: 14.2%; la France: 13.5%; le Danemark: 13.4%; la Nouvelle-Zélande: 12.6%. Et nous? Je le répète: 11.3%.

Les grèves? Bien sûr que nous en avons chez nous. C'est le système que nous avons au Québec et avant qu'on en trouve un meilleur, en supposant qu'il y en ait un, c'est celui avec lequel il nous faut vivre. Or, les chiffres les plus récents, soit pour l'année 1973, montrent que le pourcentage de la main d'oeuvre affectée cette année-là par les grèves était 3.80 au Canada et 5.18 en Ontario. Au Québec? 1.83%.

De la violence? Oui, nous en avons au Québec et je le déplore autant que tous. Mais que se passe-t-il ailleurs?

lettres au DEVOIR

Madame Sauvé s'émancipe

Je n'ai pas encore digéré l'article paru dans le "Devoir" en date du 29 mai 1975 et intitulé "Ottawa ne contribue plus à la lutte contre la tordeuse".

Le ministre fédéral de l'Environnement, Madame Jeanne Sauvé annonçait que son gouvernement interrompait son aide de \$2 millions par année aux Québécois pour l'achat d'insecticides pour lutter contre la tordeuse, prétextant que l'usage massif d'insecticides a été impuissant à enrayer l'épidémie et qu'il s'agissait d'un fleau cyclique qui disparaît de lui-même quand les conditions nécessaires à son existence disparaissent. Elle poursuivait en disant que son gouvernement a l'intention de laisser les événements suivre leur cours naturellement.

Si l'on abandonne la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épi-

nette, on assistera à la destruction de notre principale richesse (la forêt) avec toutes les conséquences que cela impliquera. Il existe un insecticide biologique capable d'enrayer la tordeuse et sans dommage pour l'environnement, c'est le *Bacillus thuringiensis*. Son efficacité a été prouvée mais on hésite à l'utiliser prétextant son coût trop élevé. On en est rendu à un point tel, que l'on assiste à la destruction systématique de notre patrimoine forestier pour une question de gros sous.

Quand on sait qu'en l'an 2000 la demande mondiale en pâtes et papiers sera de trois fois supérieure à celle de 1975, l'industrie forestière québécoise sera donc sérieusement compromise pour l'avenir. On pourra alors assister à la fermeture de nombreux moulins à papier au Québec pour la simple raison qu'ils

ne pourront plus s'approvisionner en bois.

Je félicite le ministère des terres et forêts du Québec qui même cette année encore une lutte acharnée contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, en espérant qu'il n'abandonnera pas la partie tout comme vient de le faire le gouvernement fédéral.

Madame Sauvé devrait reviser ses positions au plus tôt. Il y a moyen de s'émanciper pour une femme en cette année internationale de la femme, sans pour cela compromettre la vocation forestière du Québec.

La tordeuse, le feu et Jeanne Sauvé sont parmi les pires ennemis de la forêt québécoise.

Daniel BOLDUC
étudiant en technique forestière
Alma, le 1er juin 1975.

Une soirée française émouvante

M. François Cloutier, ministre de l'Éducation.

Récemment, j'ai assisté à un événement impressionnant qui m'a tellement ému que je dois vous le raconter. À l'Académie Hébraïque à Outremont, (une école primaire juive), les élèves depuis la première classe jusqu'à la sixième ont présenté des revues, des dialogues, des chansons et des danses carées, toute une soirée française pour les parents et leurs amis. C'était

incroyable d'écouter des petits anglophones jaser et bavarder comme de vrais Québécois! Et tout le monde était à l'aise. Épatant!

Je regrette beaucoup que vous n'ayez pas été là pour voir de vos propres yeux ce qu'on peut faire avec de la bonne volonté et de bons professeurs. Si l'usage rend maître, je dirais que les élèves de cette école deviendront bientôt les maîtres loyaux de la province de Québec et de la belle langue

française parce que le thème respirait partout l'esprit québécois; les joueurs de hockey "Canadiens", les vieilles chansons d'aïeux, les danses carées, etc.

Vous devez être fier, M. le ministre, de la promotion de la langue française et du renforcement des liens parmi ces jeunes citoyens juifs.

Rosetta ELKIN
Farnham, le 6 juin 1975.

Par-delà les réjouissances de la St-Jean

Bientôt, entourant le 24 juin, un peuple en liesse fera éclater en mille feux une "prétendue fierté nationale", sur un volcan éteint, le Mont-Royal, devenu pour la circonstance, le symbole d'un sentiment patriotique qui chez plusieurs

de nos héros, ressemble à la lave des volcans lorsqu'elle est refroidie. Certes, le 24 juin, on chantera, on dansera, on osera sur la montagne, à Montréal, et partout ailleurs au Québec et tout cela sera normal parce que ce sera la fête. On oubliera, un moment, le chômage, l'inflation, la pollution et la viande

avariée; on distancera entre nous, les mépris, les déceptions et les rancunes pour tenter en un carrefour de verdure d'exulter à la face du monde, notre foi en la patrie francophone du Québec.

Peut-être dans l'euphorie collective qui s'empare des foules aux jours des grandes fêtes, aurons-nous un court instant, l'illusion d'être un peuple extraordinaire parce que nous avons survécu à l'assimilation totale jusqu'à aujourd'hui.

Mais la contemplation du passé ne suffit point à faire grand...

un peuple. Il faut aussi une vision du

présent et de l'avenir même si celui-ci risque de contenir le spectre d'un hérisse brisé par ceux qui ne nous pardonneraient point de vouloir enfin prendre toute la place qui nous revient chez nous.

Voilà ce qui se cache derrière les réjouissances du 24 juin. De toutes façons, on fêtera la St-Jean-Baptiste, c'est la tradition et c'est notre fête nationale. Peu importe que ce soit sur une montagne, dans un centre d'achats ou au coin de la rue du faubourg à mélasse; l'important c'est de fêter même si dans certaines régions, le financement de quelques feux d'artifices aura plus de retombées publicitaires et commerciales pour certains marchands que d'effets purement nationalistes pour les québécois.

Vive nous autres!
Vive la St-Jean!

Guy MILOT
Laval, juin 1975

Merci pour un geste courageux

Henri Bellemare

Nous désirons vous remercier, vous et vos collègues, d'avoir pris position en faveur du droit des femmes à décider de leur avortement.

Nous espérons que ce geste lucide

et courageux sera suivi prochainement de résultats concrets.

Françoise TREMBLAY
pour l'association des femmes de Radio-Canada, Montréal.

Laval, juin 1975

propos d'actualité

Le Japon est déjà le pays qui dispose de la main-d'œuvre la plus qualifiée au monde et dont 65% des machines et équipements de production ont moins de cinq ans, contre 62% qui ont plus de 10 ans aux États-Unis. Longtemps isolé du reste du monde par l'étendue de l'océan Pacifique, le faible coût du transport maritime a transformé cet isolement en un avantage. Il est d'ores et déjà meilleur marché d'exporter des voitures de Tokyo à San Francisco que de le faire à partir de Détroit. D'une façon générale il en coûte moins de transporter du charbon et toutes ressources minérales à partir de n'importe quel port mondial à destination du Japon, qu'à travers tout autre continent. À cet égard, le principal attrait de Vancouver dans le contexte des échanges entre les deux premières puissances économiques mondiales, c'est qu'en y localisant des industries de transformation, à mi-chemin entre les deux, dans la zone portuaire plutôt qu'à l'intérieur du continent américain, on évite une rupture de charge et l'on y réduit à deux — maritime et terrestre — au lieu de trois — un maritime et deux terrestres — les modes de transport nécessaires à l'acheminement des produits ou des inputs. Les pays qui semblent être les mieux placés pour participer activement à ce dynamisme sont évidemment ceux de la périphérie. Du Pacifique, le Japon importe soixante pour cent de ses besoins en matières brutes, y compris les deux tiers des sommes qu'il consacre à aider les pays étrangers, et y investit depuis 1971 plus de 1 milliard de dollars chaque année. En direction inverse, 40% du

commerce indonésien s'effectue avec le Japon, le tiers de celui de la Thaïlande, des Philippines, de l'Australie, le cinquième de celui de la Chine. Bien que la part du Japon dans le total de nos échanges avec le reste du monde est encore modeste en regard de telles proportions, le Japon n'en est pas moins devenu depuis l'an dernier notre second partenaire commercial, et la valeur totale des marchandises que nous y exportons augmente depuis plusieurs années à un rythme plus rapide que celles destinées aux marchés américains et européens.

André Raynaud, président du Conseil économique du Canada, allocution prononcée devant le Vancouver Board of Trade, le 21 avril 1975.

"Au problème culturel particulier qui est le nôtre, il faut ajouter cette crise de civilisation que connaît actuellement l'Occident dans la recherche d'une nouvelle échelle des valeurs. Au Québec, il faut ajouter en plus de cela une mutation accélérée de notre société, l'une des plus rapides dans l'histoire du monde. Dans un tel contexte, il est normal que les gouvernements fassent preuve de lucidité, de vigilance et de détermination. Cette vigilance est d'autant plus justifiée que parmi d'autres facteurs plus immédiats s'ajoute une inflation de 12%, une menace de récession au Québec puisqu'il est normal que nous soyons affectés temporairement, étant donné que les États-Unis connaissent la pire récession depuis la guerre et que nous y exportons presque la moitié de ce que

nous produisons sur le plan manufacturier.

À tous ces facteurs il faut ajouter les événements du Watergate qui ont engendré dans nos consciences un climat de suspicion, de dénominations et d'accusations gratuites. Cependant, c'est parce que les obstacles à surmonter sont de loin moindres que les forces vives du Québec, que nous avons pu faire autant avancer la société québécoise en ce qui a trait à sa prospérité, à sa justice sociale et à sa culture.

Robert Bourassa, au diner-bénéfice du Parti libéral, le 19 avril 1975

"Dans le domaine de l'accueil, nous allons continuer de travailler à l'amélioration des services d'hôtellerie et de restauration, et voir à ce que le visiteur soit encore mieux servi dans nos bureaux d'accueil. Par ailleurs, les règlements que nous allons imposer aux agents de voyage vont nous permettre de protéger le public et d'empêcher que se produisent des fraudes et des mésaventures. Enfin, l'expansion que prend chez nous le camping, et l'énorme potentiel récréatif et économique qu'il représente, demandent que nous délaissions sur pied, dans plus brefs délais, une unité administrative chargée à plein temps d'assurer le développement et l'inspection des terrains de camping".

Claude Simard, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, Assemblée nationale, le 24 avril 1975.

bloc-notes

Le non du ministre ne réglera rien

Le ministre des Affaires culturelles a dit non à la démolition de la maison-mère des Soeurs Grises, mettant ainsi fin à un suspense qui ne devrait jamais se produire dans une société et sous un gouvernement qui prétendent avoir un héritage culturel propre à préserver. Qu'un tel projet de démolition ait pu être conçu par une poignée d'anonymes ou d'étrangers et que le rejet d'une semblable monstruosité ait dû dépendre d'un seul homme confirment bien la vulnérabilité dans laquelle restent encore à cet égard le Québec et la ville de Montréal en particulier. Il y a donc lieu de garder l'oeil ouvert.

Car si le ministre ne s'est pas départi, pour cette bonne cause, de l'assurance qu'il affiche dans les mauvaises, ses motifs confinent encore trop à l'arbitraire: ce n'est pas simplement parce que le projet de Valorinvest contrevient aux principes d'une "étude" commandée par le ministre que M. Denis Hardy empêchera le propriétaire du site ou les spéculateurs qui y ont acquis des droits de porter l'affaire devant les tribunaux ou de revenir à la charge avec une solution "respectueuse des normes" du gouvernement.

Au lieu de s'en prendre aux citoyens et journalistes qui ont attaché le grelot et de feindre qu'il n'avait besoin de l'aiguillon de personne pour prendre ses responsabilités, M. Hardy devrait se réjouir que de plus en plus de gens s'inquiètent de la liquidation tranquille du patrimoine québécois, militantisme d'autant plus nécessaire qu'en son absence les administrateurs publics sont davantage enclins à pactiser avec les démolisseurs qu'à les rappeler à la décence.

A vrai dire, rien n'est encore fondamentalement gagné, ni boulevard Dorchester, ni dans les autres endroits de la métropole et de la province où des valeurs analogues sont en jeu. On ne devrait pas pouvoir disposer ainsi des biens d'une communauté sans l'accord de la communauté: il est impensable que l'humble labeur et le sacrifice de générations de religieuses soient du jour au lendemain mis aux enchères de la spéculation par la dernière économie venue.

Il est également indéfendable que tout un quartier soit remanié, amputé

ou redéfini sans le concours et l'accord de ses habitants et de leurs représentants autorisés. On n'achète pas un morceau de milieu urbain comme on loue un logement. Les villes n'en finissent plus de réparer les séquelles urbanistiques et financières des développements anarchiques lancés par les "développeurs". Va-on laisser les mêmes intérêts bouleverser à leur gré et profit non plus les terrains vagues de l'ancienne banlieue rurale mais maintenant le coeur même du milieu urbain?

Enfin, ceux qui, parmi les "développeurs", estiment pouvoir faire une "contribution valable" au recyclage des espaces urbains devraient d'abord montrer leurs lettres de créances, identifier leurs fonds et bailleurs de fonds, faire la preuve de leurs aptitudes non pas sur le papier fleuri d'une agence de publicité, mais par des visites dans leurs "réalisations". Si la direction des Soeurs grises et le ministre Hardy avaient visité le genre de merveille sociale que Valorinvest administre sur le parc Lafontaine, le dossier aurait peut-être pris moins de temps à être tiré au clair.

En dernière analyse, c'est parce que la communauté urbaine d'une grande métropole est aussi démunie et impuissante qu'un village isolé en matière de planification du territoire ou de redéveloppement que les grands promoteurs, comme les petits profiteurs, ont la partie belle. Pendant que ces grandes firmes achètent les services immobiliers et architecturaux qui vont se prêter à leurs buts lucratifs, les serviteurs du publics restent cloîtrés dans les services d'urbanisme, et les citoyens ne peuvent encore compter que sur bien peu de professionnels des disciplines urbaines.

Lentement la mentalité défaitiste ou passive d'hier fait place à une saine attitude combative. Les petits démolisseurs agissent vite, ils ont grignoté bien des morceaux du tissu résidentiel de Montréal avant qu'on se rende compte de leur oeuvre de termites. Les grands démolisseurs, au contraire, ont contribué à mobiliser des quartiers complets. Si les quartiers avaient eu des instances politiques et des plans d'aménagement déjà en marche, bien des gâchis n'auraient pas eu lieu.

Voilà donc l'étape où l'on en est rendu à Montréal. Les grands promoteurs sont prêts à agir. Les groupes de quartiers n'ont pas encore de contre-projets à leur opposer qui incarneraient les solutions qu'attendent les citoyens d'aujourd'hui. Les administrations publiques elles-mêmes sont gravement en retard dans la définition des politiques urbaines de l'avenir. À cet égard, ce ne sont pas les fonds qui manquent, mais les idées et la nécessaire cohérence à la base même.

Quand les communautés religieuses, les institutions publiques, et les autres grands propriétaires qui prétendent servir la collectivité respectent positivement non seulement "l'environnement" mais la population même des quartiers où ils sont implantés, un cas comme celui de la maison-mère des Soeurs grises ne sera plus un "problème", mais au contraire une occasion de mieux servir les citoyens et leur milieu.

En ce sens, c'est à une double démocratisation qu'invitent des affaires comme celle du boulevard Dorchester: intégrer les propriétaires institutionnels au milieu où ils se trouvent, et unifier les ressources du milieu dans le contrôle et l'aménagement de leur territoire. Le défi à cet égard ne se pose pas aux seules Soeurs grises. Et pour l'avenir il importe davantage que le oui ou non, grimaçant ou pas, d'un ministre à Québec.

Jean-Claude LECLERC

M. Chevrette et la CEQ

Le Conseil général de la Centrale d'enseignement du Québec, réuni à Montréal aujourd'hui, est saisi d'une motion tendant à la destitution de son vice-président, M. Guy Chevrette, à qui il est reproché d'avoir causé "un préjudice grave à la Centrale" en participant à la Commission Cliche et en souscrivant à ses recommandations.

Le Bureau national de la CEQ s'étant déjà prononcé contre cette motion, il ne semble faire aucun doute à présent que la majorité des membres du Conseil général s'apprête à la rejeter. Deux raisons sont invoquées à l'encontre de toute initiative de destitution: 1) il serait inéquitable de la part de la CEQ de voter la destitution d'un dirigeant qui avait obtenu au préalable du Conseil l'autorisation de participer à la Commission à titre personnel; 2) la thèse du "préjudice grave" ne réside pas à l'analyse du Bureau: du côté gouvernemental, écrit-il, on ne doit pas confondre les déclarations et les actions des hommes politiques avec le rapport lui-même; du côté des centrales, "il entre une bonne dose de stratégie" dans les réactions négatives de la CSN et de la FTQ à l'é-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean-François

Treasury: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25. À l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28. Trois mois: \$16. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$120 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste adrienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Un avertissement des médecins internes et résidents

De graves lacunes dans la formation des futurs médecins

Si, au delà de tous les doutes qui doivent émerger à un moment ou à l'autre dans toute entreprise humaine, la médecine constitue encore une entreprise positive à l'égard de la population, c'est d'abord par la formation procurée aux futurs médecins que l'on doit préparer la qualité des soins qui seront donnés aux patients.

Au niveau de l'admission aux études médicales, les politiques d'admission se sont resserrées depuis l'enquête de la Commission Castonguay. Pratiquement, ne sont admis aux études médicales que les candidats qui ont terminé leur CEGEP dans le profil de sciences de la santé et qui n'ont pas d'autre diplôme. Tout autre diplômé demeure un second choix.

En fait, le profil normatif ne laisse pas de place aux sciences du comportement. De plus, comme les pressions professionnelles sont souvent fortes, plusieurs comités d'admission ont confié à l'ordinateur le travail de sélection en lui demandant de pondérer selon différents paramètres les résultats de chacun, tant et si bien, que seront d'abord choisis les étudiants compulsifs de CEGEP (qui n'auront pas appris à vivre leurs 17 ans) ou ceux qui ont su séduire leur professeur.

Au niveau du programme d'études, deux efforts méritent d'être soulignés. D'abord, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, en dépit de son mauvais emplacement (au point de vue du nombre de patients et donc aussi au point de vue financier), tenta de créer un milieu de vie universitaire où s'entrechoieraient la pratique clinique, la recherche fondamentale et clinique, la perspective sociale, la perspective pédagogique incluant l'auto-enseignement, le travail d'équipe, l'enseignement continu et la perspective multi-

disciplinaire (qui se traduisait par l'enseignement "intégré" de systèmes, plutôt qu'un enseignement séparé de "disciplines") et l'initiation précoce à la clinique.

Mais, sous les pressions du gouvernement qui voulait accélérer le rendement des investissements faits à Sherbrooke, le C.H.U. dut recruter des professeurs plus vite qu'il ne pouvait les acculturer à ses valeurs. Les politiques d'admission et d'examen (ex: L.M.C.C.) qu'il dut adopter contredisaient ses objectifs. Contrairement à la faculté de Médecine de McMaster, dont les idéaux analogues purent se réaliser grâce au temps (ainsi, les étudiants évoluent avec des tuteurs et siègent sur les comités d'admission des professeurs), les étudiants virent de la santé, de la médecine, de la sociologie était ainsi récupérée au profit du pouvoir médical: le C.H.U. n'a jamais pris position dans l'affaire de l'amiantose.

A Laval, on tenta par l'idée d'un tronc commun des sciences de la santé, de favoriser des maintenant le travail multidisciplinaire qui caractérise la médecine d'avant-garde et facilite le genre de travail attendu dans les futurs C.L.S.C. Mais on confondit au niveau des objectifs pédagogiques, "travail en commun" et "travail identique", ainsi que "intégration pédagogique" et "intégration administrative" des étudiants en sciences de la santé. La compétition remplaça donc la collaboration; un nivellement d'objectifs produisit des carences diverses mais réelles dans tous les secteurs. Il y eut ces dernières années un pourcentage élevé d'échecs de diplômés de Laval à l'examen national objectif L.M.C.C. A l'occasion de la première participation numérique significative des candidats de Laval à cet examen, on attribua

cet échec (cf. interview du docteur Augustin Roy, Le Médicin du Québec, Avril 1975.) au tronc commun plutôt qu'à la faiblesse de l'enseignement clinique à Québec (où, pour ne déplaire à personne on nomma professeurs presque tous les médecins de la ville — il y en a 800 — en plus de répartir les stagiaires et les médecins internes équitablement dans les hôpitaux pour "acheter" leur collaboration).

L'internat et la résidence

Mais, ne restait-il pas l'internat comme planche de salut à ce médecin? Voyons ce qui se produisit.

Lorsqu'en avril 1967, les médecins internes et résidents recommandèrent à la Commission Castonguay la prise en main de la formation post-doctorale par les universités, ils avaient en tête des idées très précises; en fait, ils visaient le concept "d'unité d'enseignement clinique". Un tel concept supposait les éléments suivants:

- 1) reconnaître que le médecin résident ou interne est un médecin licencié qui rend des services professionnels, mais qui a choisi, durant une période de temps déterminée, d'orienter le cadre de sa pratique de façon à s'engager dans un processus intensif de formation médicale continue conduisant à un certificat de spécialité, (ou de compléter la séquence de stages requise au parachèvement de l'internat);
- 2) des budgets prévus à l'avance: la rétroplanification n'a jamais été un succès bien que le ministère de l'Éducation l'ait souvent utilisée (à titre d'exemple, prenons la méthode de financement dite "historique" des universités);
- 3) des budgets substantiels;
- 4) une définition précise des tâches du professeur et un mode

■ Afin de faire la lumière sur le différend qui l'oppose au ministère des Affaires sociales, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec avait demandé récemment la convocation d'une commission parlementaire où elle pourrait se faire entendre. M. Claude Forget a refusé d'accéder à cette requête. En prévision des travaux de la commission parlementaire, un autre organisme, la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, avait préparé de son côté des notes sur la formation des futurs médecins qui seront chargés de veiller à la santé de la population. On trouvera ci-dessous des extraits de ces notes, qui signalent de graves lacunes dans l'organisation actuelle de la formation médicale.

de rémunération appropriée;

- 5) un certain regroupement des ressources professorales et des médecins internes et résidents permettait de concevoir une rémunération substantielle, acceptable et bien utilisée pour les ressources professorales;

- 6) des établissements d'enseignement à différents niveaux (soins primaires, soins secondaires et soins tertiaires). Ce qui suppose:

- a) des installations appropriées: bibliothèques, laboratoires...

- b) une efficacité administrative permettant d'accélérer, dans l'intérêt du patient et des médecins internes et résidents, les investigations poussées;

- c) des budgets précis pour la recherche, afin de combler les dépenses encourues par les chercheurs et généralement non défrayées complètement par les fonds de recherche traditionnels.

- 7) des programmes réels, avec des objectifs précis, et non pas un agenda de stages composé par un service de coordination;
- 8) un élargissement maximal de l'interchangeabilité.

Or, de toutes les conditions

mentionnées, seule la condition numéro 3 et une fraction de la condition numéro 7 furent remplies. Le taux significativement croissant d'échecs aux examens de spécialité demeure un indice valable de la détérioration de l'enseignement clinique, même de celui des internes qui doivent, nous le pensons encore, passer une fraction de leur stage dans un milieu universitaire organisé.

De rares professeurs "plein temps géographiques" payés à triple salaire (rémunération du bureau privé, salaire de l'université, castonguettes sur les gages posés par "leurs" internes ou résidents) enseignent peu ou enseignent surtout au pré-gabari, sans objectifs précis ou "feed back" quant à leur enseignement. Les résidents séniors et quelques omnipraticiens ou spécialistes bénévoles assurent la majeure partie de l'enseignement clinique ainsi fait sur un mode "parallèle". Pour plaire aux "établissements" médicaux et se mouler aux politiques (?) d'implantation multilocationnelles des équipements spécialisés pour soins tertiaires, les internes et résidents

sont éparpillés dans des hôpitaux qui n'ont d'universitaire souvent qu'un ou deux départements. La dispersion des ressources professorales et des résidents a été aggravée par la Loi 65 où le mot "universitaire" était vidé de sens.

La politique du budget global vint pénaliser les hôpitaux qui auraient voulu favoriser l'implantation d'unités d'enseignement clinique, ou compléter de services accessoires indispensables les jeunes chercheurs qui arrivaient à décrocher des subventions de recherches. Dans le budget global, la recherche et l'enseignement finissent par être sacrifiés à la fonction "service" ce qui, à long terme, est néfaste pour la santé de la population. Il faudrait songer à une concentration très forte des équipements de recherches dans un très petit nombre d'institutions, quitte à ce que ces institutions soient intégrées dans un réseau un peu plus vaste d'établissements d'enseignement (hôpitaux généraux "universitaires" et "C.L.S.C. d'enseignement"), lesquels cependant, devraient être en nombre beaucoup plus réduits. Les établissements actuels se targuent, plus souvent à tort qu'à raison, d'être des établissements d'enseignement. Cela permet à certains cliniciens, sinon d'avoir un salaire de plus, du moins d'avoir des dossiers tenus par d'autres et une rémunération pour des actes posés par d'autres. La formule d'un centre hospitalier universitaire unique risque par contre de créer une ambiance de tour d'ivoire. Ce que nous suggérons est plutôt une alternance à l'éparpillement actuel.

Par ailleurs, les cliniciens enseignants pourraient être rémunérés à vacation pédagogique (période d'enseignement clinique où ils sont payés selon un taux horaire correspondant à la

moyenne horaire de leur profession et pendant laquelle la rémunération des actes cliniques posés va, non au professeur, mais à un fonds de recherche et d'enseignement). Dès lors, pour une utilisation optimale et moins coûteuse de ces vacations, une certaine concentration géographique des cliniciens enseignants et des médecins internes et résidents s'impose.

Il y a actuellement un ralentissement fonctionnel de plusieurs hôpitaux. Les fermetures d'ailes d'hôpital universitaire sont plus faciles que la fermeture d'un petit hôpital comme Rosemont. Les retards des services techniques d'examen peuvent passer sur le dos du médecin. Des prétextes administratifs masquent une volonté de boucler des budgets insuffisants — sont aggravés par le pourcentage croissant de lits occupés par des "cas de placement" (en raison de l'avantage des subventions fédérales) ou par des cas aigus: ces deux catégories de cas ne requièrent pas tout l'équipement élaboré d'examen des hôpitaux universitaires. Ensuite, on se scandalisera de voir les spécialistes songer à fonder des polycliniques parallèles au système hospitalier de l'état!

Enfin, le projet de Loi 41, lors de son adoption, fut, à l'instar du projet de Loi 65, décapité de ses éléments les plus progressistes sous la pression du lobby des fédérations médicales professionnelles. Les universités perdirent leur droit de veto dans les nominations des "patrons" des hôpitaux dits "universitaires" et, pour l'enseignement, on s'en remet à un projet de contrat d'affiliation non encore étudié par la majorité des hôpitaux et qui ne saurait, ni contrecarrer la loi, ni créer les politiques budgétaires appropriées.

Ainsi, en dépit d'une réduction des effectifs de résidents et

d'une formation soi-disant universitaire, le taux d'échecs aux examens de spécialité s'est significativement accru ces dernières années (passant de 20% à 27,5%). Ce taux en dit long sur l'apprentissage des internes qui quittent le système en faveur de la pratique générale.

Les CLSC

Quant au fossé que déplorait le ministre Forget entre les médecins et les C.L.S.C., il tient en grande partie au fait que le ministère des Affaires sociales, refusant de se sentir concerné par l'éducation, n'a pas, entre autres, créé de C.L.S.C. d'enseignement visant à initier l'étudiant ou l'interne à la fois aux soins primaires et à la réalité "pas si effrayante" des C.L.S.C.

Ainsi donc, la formation médicale semble orientée vers la productivité des médecins sous la pression du ministère et vers du "cheap labor" professionneliste sous la pression des médecins d'hôpitaux.

Rarement au cours de sa formation, le médecin est-il exposé au travail multidisciplinaire d'équipe. Encore moins, apprend-il le coût des soins qu'il dispense. Jamais, sur les résultats d'examen ou les résumés de dossiers qui lui parviennent, ne trouve-t-il la description du coût de chaque activité: ce serait pourtant une excellente façon de lui montrer, par exemple, ce que coûtent les différents examens ou les différents médicaments, les uns par rapport aux autres. De plus, inutile de mentionner le peu de prestige et d'importance apporté dans cette formation à la prévention et à la promotion de la santé.

Quelles seront les repercussions d'une formation médicale ainsi tronquée, sur la pratique médicale dans les nouveaux contextes créés par les diverses législations? On se le demande, non sans inquiétude.

Au congrès des arpenteurs-géomètres

Une nouvelle politique de cartographie pour le Québec

De septembre 1967 à mai 1968, en collaboration avec un groupe d'experts, le ministère des Terres et Forêts a étudié de façon détaillée, la situation qui prévalait au Québec dans le domaine des activités reliées aux sciences géodésiques.

Concernant plus spécifiquement la cartographie, cette étude a révélé jusqu'à quel point les besoins étaient mal connus et mal définis et illustré les conséquences du peu de coordination interministérielle, de l'inexistence d'un système

officiel de projection et de découpage, de l'absence de mise à jour des cartes existantes ainsi que les coûts élevés de production dans certains secteurs.

Face à cette situation, le ministère s'est donné, dans un premier temps, la tâche d'identifier les besoins et de doter le Québec d'une politique cartographique.

C'est ainsi que de juin 1968 à avril 1969, le ministère des Terres et Forêts a réalisé une enquête très poussée auprès des différents utilisateurs et produc-

teurs de cartes. Cette enquête nous a permis de connaître et de quantifier les besoins des usagers, les grandes priorités du Québec et finalement de mieux comprendre le système de production et les responsabilités de chaque producteur. Partant de là, le ministère des Terres et Forêts a pu élaborer un projet de politique cartographique.

Soucieux d'assumer pleinement ses responsabilités et convaincu que les mesures qu'il envisageait de prendre devaient au préalable faire l'objet d'une confrontation entre les organismes et les personnes impliqués, le ministère des Terres et Forêts a tenu en mars 1970 un colloque qui a réuni dans quatre (4) ateliers quelque 175 participants. Les propositions du ministère des Terres et Forêts y ont reçu un accueil chaleureux et de nombreuses suggestions lui ont été faites.

La nouvelle politique du ministère

Suite à ce colloque, le ministère des Terres et Forêts a arrêté sa politique dont voici un bref rappel des principaux principes qui la sous-tendent:

- 1) La carte de base est un outil indispensable dans toutes les sphères et à tous les paliers de l'activité d'une nation. C'est donc dire que la production cartographique correspond à un service essentiel pour la collectivité. De ce fait, il est normal qu'on y exerce une activité prépondérante;
- 2) Étant donné la complexité des opérations (qui entraînent souvent la spécialisation et la centralisation de certaines phases de l'exécution) de même que le coût élevé des équipements et l'urgence des besoins, il faut s'assurer d'une coordination de tous les efforts et d'une utilisation optimale des ressources productives.

— par —
KEVIN DRUMMOND

■ Suite à des travaux qui remontent à 1967, le Québec vient de se doter d'une nouvelle politique cartographique, dont l'un des principaux instruments sera la Société de cartographie du Québec, présidée par M. Jean-Noël Poulin, sous-ministre adjoint des Terres et Forêts. Conférencier invité au congrès de l'Ordre des Arpenteurs géomètres, le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a profité de la circonstance pour expliquer et préciser les grandes lignes de la politique dont il aura la responsabilité. Voici des extraits de l'allocution de M. Drummond.

- 3) Il faut en outre veiller à ce que les fonds destinés aux fins cartographiques ne soient pas considérés comme des dépenses courantes mais comme un investissement, d'où la nécessité d'assurer la mise à jour des documents produits.

- 4) On doit se préoccuper de garantir un rendement maximum à ces investissements; pour ce faire, il convient de centraliser toutes les données utiles et de les rendre accessibles pour tous les autres travaux.

Un programme décennal

Concrètement, cette politique s'est traduite par la préparation d'un programme décennal de cartographie de base par le ministère des Terres et Forêts qui l'a situé dans une perspective plus globale de levés et de cartographie intégrés. Ce programme, qui a débuté il y a deux ans, a reçu un accord de principe du Conseil du trésor et sous l'impulsion d'une demande très forte et de l'urgence des besoins, il s'est vu accorder cette année des crédits importants. A

ce rythme, il devrait se terminer dans huit ans.

Les grands objectifs de ce programme consistent tout d'abord à mettre à la disposition des aménagistes, des planificateurs, des arpenteurs-géomètres et de tous ceux qui s'occupent de la connaissance et de la gestion de nos ressources, une carte topographique à l'échelle de 1 dans 20 000, et à doter toutes les municipalités du Québec d'une cartographie de leur territoire qui servira de support aux grandes réformes qui sont amorcées en matière de cadastre, d'évaluation foncière, d'urbanisme et d'environnement. Bien entendu, il faut remarquer que cet objectif accepté en principe par les autorités gouvernementales, sera réalisé selon notre programme décennal de levés et de cartographie intégrés et qu'il devra en conséquence être complété dans les huit ou dix prochaines années.

Notons dès à présent que le programme prévoit la mise à jour de ces cartes à des périodes qui reflètent le taux de changement du territoire. Le service

de la cartographie travaille présentement à mettre au point une méthode de tenue à jour quotidienne. Il va de soi cependant que le ministère des Affaires municipales et les municipalités elles-mêmes devront être mis à contribution.

Comme on peut le constater, les efforts du ministère ont été jusqu'ici surtout centrés sur la satisfaction qualitative et quantitative des besoins. Sans rien sacrifier à cette tâche, qui est d'ailleurs permanente, le ministère vise maintenant à accroître l'efficacité du système de production.

En tant qu'administrateur des fonds publics, l'État se doit de trouver les formules et les mécanismes qui permettront d'appliquer les principes mentionnés précédemment, à savoir: s'assurer de l'utilisation optimale des ressources productives et garantir un rendement maximum aux investissements. La planification du déroulement du programme, de la recherche et du développement, de la centralisation et de l'accessibilité aux données et équipements utiles à la production.

Voilà pourquoi le ministère des Terres et Forêts a décidé de mettre en place dans un dernier temps un système de production mixte qui repose sur trois piliers: le service de la cartographie, la Société de cartographie du Québec et l'entreprise privée. Voici le rôle de chacun:

La Société de cartographie du Québec

Le service de la cartographie sera évidemment toujours responsable de la réalisation du programme décennal, ce qui implique la planification à long terme, la préparation des devis, le contrôle et la diffusion des extraits du programme. Il sera

en outre responsable de l'élaboration et de la gestion d'un programme de recherche et de développement ainsi que de la mise en place et du fonctionnement des mécanismes d'échanges et de centralisation des données utiles à la production. Ceci implique évidemment plusieurs

autres ministères et organismes paragouvernementaux, tant au niveau provincial, fédéral que municipal.

La Société de cartographie pour sa part sera responsable de l'exécution d'un échantillon représentatif de toute la gamme

Suite à la page 9



Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service

"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"

Le plaisir en plein air

- Brochettes de boeuf préparées
- Fondue bourguignonne • Rosbif Parisien à la broche
- Agneau truffé de l'Ouest Canadien
- Veau extra • Volailles • Lapins • Oies

POUR VOS PIQUE-NIQUES

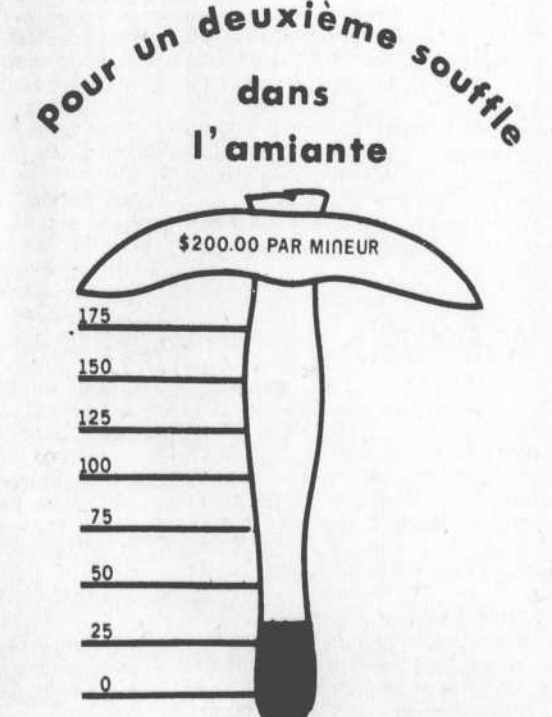
Nombreuses spécialités de Charcuterie Fine exclusive

Produits d'importation - fromages - pain français - bière

Livraison à domicile: 272-4085 - 272-4086

667 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT **ACCUEIL COURTOIS**



Pour un deuxième souffle dans l'amiante

\$200.00 PAR MINEUR

175
150
125
100
75
50
25
0

La libération des travailleurs passe aussi par l'aide à nos mineurs de l'Amiante

Envoyez vos contributions au nom du

COMITÉ CENTRAL D'APPUI AUX GREVISTES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE,

22 de la Fabrique, Theford Mines

Tél.: 418-335-5435

Viennent de paraître dans la Collection du Goéland

DEUX NOUVEAUX ROMANS POUR LA JEUNESSE!

LES SAISONS DE LA MER

par MONIQUE CORRIVEAU

C'est, dans le decor d'une petite ile, au large de Terre-Neuve, l'histoire des enfants McGuire pendant quatre saisons vécues au rythme de la mer. Ce livre est un document précis et poétique sur une région trop peu connue et la tranche de vie d'une famille d'origine irlandaise vers 1910.

Illustrations en couleurs (hors-texte) par Louise Methe \$4.95

LE DERNIER-NÉ DES CAILLOUX

par SUZANNE ROCHER

Anne Cailloux gagne, à l'occasion d'un concours, un épave qui a pitié de sa vie. Ce livre bouleverse les habitudes de sa famille. La joie des jeunes Cailloux fait plaisir à voir. Grâce à leur aide, l'épave occupe bientôt une place de choix dans l'univers familial auquel il apporte aventures et cocasseries.

Illustrations en couleurs (hors-texte) par Guy Gaucher \$3.95

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ **FIDES** 235 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTREAL • TEL.: 861-9621

suites
de la première
page

MÉDECINS

pénal, fut rejetée: 34 favorables, 36 contre, 6 abstentions.

Le président de la Corporation déclara toutefois que ce rejet n'empêcherait pas le bureau de la Corporation de continuer à étudier cette épineuse question de l'avortement qui divise autant les médecins que le public en général.

Le comité des plaintes de la Corporation a reçu, au cours de la dernière année, plus de 369 plaintes qui nécessiteront l'étude d'un dossier. Ces plaintes proviennent du public, des centres hospitaliers ou de d'autres professionnels. Des plaintes, 29 ont été retenues et 19 médecins ont dû faire face à 120 chefs d'accusation. La nature des actes dérogatoires portait sur le refus de se soumettre à un comité d'inspection; sur la pratique de la médecine en état d'ivresse; sur le refus de transférer un dossier médical; sur la pratique d'un avortement illégal, etc. Ces fautes des médecins ont entraîné la radiation permanente dans certains cas, ou la radiation temporaire ou encore des réprimandes assorties d'amendes.

Dans son rapport, le président de la Corporation, le Dr Roy, a noté que malgré les demandes répétées des médecins, le ministère des Affaires sociales n'avait pas encore rendu public un véritable système d'urgences médicales à Montréal.

Au sujet de l'avortement, le Dr Roy a dit:

"Les médecins ont l'obligation d'étudier ce qui se passe actuellement au Québec et de suggérer des remèdes au chaos actuel. Je sais fort bien que la profession médicale est divisée sur ce sujet, mais ce n'est pas une excuse pour ne rien faire".

Le débat qui devait suivre confirma les propos du Dr Roy au sujet de la division des médecins sur la question de l'avortement.

L'OPEP

sans le concours, des pays du tiers monde, est défectueux et qu'il importe de le réformer, avec, cette fois, l'agrément des pays en voie de développement.

Le choix des DTS, qui peut être favorable aux producteurs dans la mesure où la baisse des devises est décriée, peut être également pour les consommateurs par un effet contraire. Une hausse de dix pour cent du dollar, par exemple, qui aurait renchéri les importations des pays consommateurs du même montant dans le système précédent, n'a ni un impact que du tiers de cette hausse si le DTS est pris comme référence. Ceci est dû au fait que la devise américaine n'entre que pour 30 pour cent dans la définition des droits du tirage.

Quant à l'absence de référence à une éventuelle reprise du dialogue avec les consommateurs, la raison officielle est que les 4 pays membres qui ont participé à la conférence de Paris (Algérie, Arabie saoudite, Iran et Venezuela) ont fait à titre personnel. En fait, des divergences persistaient entre l'Algérie et le Venezuela d'une part et d'autre part l'Arabie saoudite et l'Iran, sur les suites qu'il convient de donner aux dernières propositions Kissinger.

L'OPEP s'est enrichie d'un nouveau membre à part entière, le Gabon qui était membre associé depuis 1973. Cette reconnaissance de l'importance pétrolière du pays peut avoir des répercussions sur la politique qu'il mène vis-à-vis des compagnies pétrolières et notamment d'ELF-Gabon qui assure plus de trois-quarts de la production du brut gabonais.

L'OPEP se réunira le 24 septembre prochain à Vienne, au siège de l'organisation.

OTAGE TUÉ

tants, à 4h, heure de Montréal.

Dans l'après-midi, le chef de police de New Westminster, M. Rod Keary, a divulgué quelques détails de cette libération. A ce moment, on croyait que Mlle Steinhauser avait été poignardée par l'un des détenus, mais on a constaté à l'autopsie qu'elle avait succombé à des blessures de balles.

A Ottawa, le solliciteur-général, M. Warren Allmand, et le premier ministre, M. Trudeau, ont été pressés de questions. M. Allmand, après avoir donné quelques détails des événements qui s'étaient déroulés dans la matinée, a déclaré que le service des pénitenciers ouvrirait une enquête.

Ni M. Allmand ni le premier ministre ni le ministre des Affaires extérieures n'ont voulu divulguer quel pays avait accepté de recevoir les trois prisonniers sur son sol pour les incarcérer immédiatement et les retourner au Canada une fois les otages en lieu sûr.

Les prisonniers avaient en effet demandé un sauf-conduit vers un pays étranger, mais n'avaient pas indiqué de préférence.

Le critique de l'opposition en matières carcérales, M. Eldon Wooliams, a réclamé une commission royale d'enquête sur cet enlèvement d'otages. Cette commission, a-t-il précisé, permettra de déterminer comment trois criminels endurcis ont pu arriver à se trouver au même moment dans un secteur du pénitencier où il n'y avait qu'un seul gardien.

Un autre député a réclamé qu'un juge de la Cour suprême ouvre une enquête sur cette affaire.

De son côté, l'Alliance de la fonction publique du Canada a réclamé que les prisonniers qui tombent dans la catégorie des "irréductibles" soient isolés des autres puisque les normes de sécurité régissant la surveillance de ces criminels endurcis ne sont pas suffisantes.

"Plusieurs détenus dans les pénitenciers ne peuvent bénéficier de programmes de réhabilitation; ce sont des irréductibles. La vie de nos membres ne doit plus être mise en danger pour tenter de

Le coût de la vie a
monté de 0.8% en mai

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie a marqué une progression de 0.8 pour cent en mai, en raison particulièrement d'une hausse de 1.1 pour cent de l'indice de l'alimentation et d'une augmentation de 0.6 pour cent de l'indice du logement, indique Statistique Canada.

Sur une base annuelle, de mai 1974 à mai 1975, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 10.1 pour cent.

Quelque peu supérieure à la hausse de 0.5 pour cent en avril, cette progression mensuelle demeure toutefois très inférieure à la hausse de 1.7 pour cent enregistrée en mai 1974, mois où l'inflation avait augmenté d'une façon très marquée l'an dernier.

Ainsi, au chapitre des aliments, la hausse de 1.1 pour cent de mai 1975 se situe bien en-deçà des trois pour cent qui marquaient la même période l'an dernier.

Une hausse saisonnière du prix des produits frais, ainsi qu'une augmentation générale du prix de la viande sont à la base de cette dernière augmentation mensuelle.

Les prix des fruits et légumes frais ont monté de 7.5 et 5.7 pour cent respectivement, tandis que le prix du bœuf, qui avait baissé de 17.6 pour cent au cours de quatre mois précédents, a monté de 1.4 pour cent au début de mai.

Les prix de détail du porc et de la volaille ont aussi progressé, soit de 2.0 et 1.2 pour cent respectivement.

On remarque toutefois des baisses de 4.6 pour cent du prix des oeufs, de 1.3 pour cent des huiles et corps gras, notamment la margarine, ainsi que de 0.3 pour cent du poisson.

Les repas pris à l'extérieur ont par ailleurs progressé de 0.8 pour cent.

L'augmentation mensuelle de 0.6 pour cent de l'indice du logement est attribuable par ailleurs aussi bien aux frais de propriété qu'au coût des loyers.

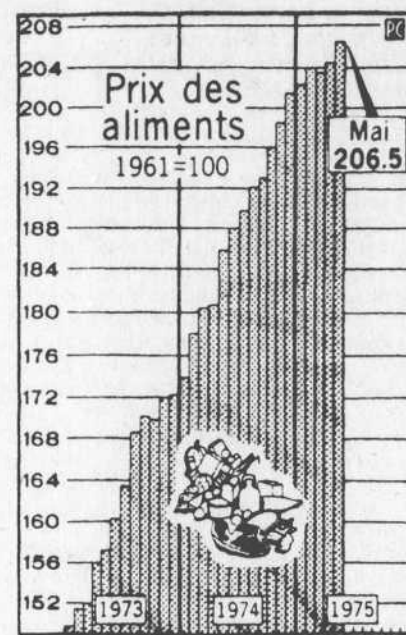
L'indice de l'habillement est d'autre part demeuré stable en mai, avec notam-

ment une baisse de un pour cent du prix des tissus à la verge et une hausse de 0.3 pour cent du prix des chaussures.

En ce qui concerne les transports, on note une hausse mensuelle de 0.3 pour cent, attribuable particulièrement à l'augmentation des tarifs des transports publics, ainsi que, dans une moindre mesure, à une hausse des frais de propriété et d'entretien des véhicules privés.

D'autre part, l'indice des soins personnels et hygiène a progressé de 1.4 pour cent en mai, celui des loisirs, de 1.5 pour cent, et celui des tabacs et alcools, de 2.3 pour cent.

En terme de variation selon les catégories des biens et services, l'augmentation du coût de la vie enregistrée en mai s'établit à 0.9 pour cent pour les biens et à 0.6 pour cent en ce qui concerne les services.



recupérer ces personnes", a déclaré hier le président du syndicat représentant les employés du service des pénitenciers, M. Claude Edwards.

La mort de Mlle Steinhauser, a-t-il rappelé, porte à trois le nombre des employés du service des pénitenciers qui ont perdu la vie cette année dans l'exercice de leurs fonctions. MM. Stan Green, du pénitencier de Stony Mountain, et Georges Nadeau, du pénitencier de Cowansville, ont été tués par des détenus.

AFFAIRE MORIN

tantôt l'équipe de l'Opposition officielle (MM. Burns et Morin), qui quittaient la Chambre pour aller s'entretenir avec le président.

Malgré le large sourire manifesté par M. Morin au sortir d'une de ses rencontres de dernière heure, il n'était pas facile de lire sur les physionomies les termes de l'entente.

Rencontré dans les corridors, M. Lavoie, lui-même impliqué dans cette affaire et désireux de la régler au plus vite, affichait un certain air de soulagement mais refusait tout commentaire.

Tout au plus, M. Lavoie demandait-il aux journalistes de dormir en paix, et de lui laisser la paix, puisque rien ne serait annoncé avant leur heure de tombée.

Même attitude chez les libéraux et les péquistes devant les tentatives répétées des reporters. Un tel silence confirme tout au moins que l'affaire est bien réglée et qu'on veut éviter les fuites laissant paraître un avantage pour l'une ou l'autre des parties.

Faute de renseignements, on peut rappeler une hypothèse émise par LE DEVOIR le 30 avril et jamais démentie qui permettrait au communiqué d'indiquer que M. Bienvenue avait raison et que M. Morin n'avait pas tort.

Rapportés maintenant la nature de l'accusation portée par M. Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration, contre le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan, Morin.

Dans le cadre d'une mission officielle de l'Assemblée nationale, M. Morin participait, avec sept autres députés, à une réunion de l'Association des parlementaires de langue française à Bruxelles, en septembre 1974. Comme ses collègues, Morin recevait ensuite un chèque de \$1,796 en frais de voyage pour cette mission.

Or d'après la Loi de la législature le chef de l'Opposition officielle est assimilé aux ministres et n'a pas droit à ce genre de frais de voyage. (Plusieurs juristes, y compris M. Jean-Charles Bonenfant, ont

la météo

Les quelques jours de beau temps dont a joui la province tirent à leur fin. Une dépression située au-dessus du lac Michigan pousse de l'air de plus en plus humide sur la province. Un temps nuageux et pluvieux est lié à cette progression d'air humide. Ainsi, les nuages qui envahissent présentement le sud-ouest de la province se propageront graduellement sur tout le Québec au cours des prochains jours. La précipitation ne devrait toutefois commencer que ce soir sur l'ouest de la province.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski, de la Gaspésie: clair; maximum: 20 à 23. Aperçu pour demain: nébulosité croissante.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau: généralement nuageux et possibilité d'averse en fin de journée; maximum: près de 25. Aperçu pour demain: pluie passagère.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est: plutôt nuageux et venteux par moments; pluie passagère débutant en fin de journée. Maximum: 25 à 28. Aperçu pour demain: nuageux et averses.

Régions de Québec, Trois-Rivières, du Lac St-Jean, de la Haute-Mauricie: généralement nuageux; maximum: 25 à 27. Aperçu pour demain: nuageux et averses.

signalé l'anomalie de cette loi qui permet les voyages à l'étranger à tous les parlementaires, les ministres au nom de leur ministère et les députés au nom de l'Assemblée nationale, à l'exception du Chef de l'Opposition qui doit défrayer ces voyages de ses propres deniers).

S'appuyant sur l'avis impartial du vérificateur général, M. Gérard Larose, les parties s'entendent pour admettre que M. Morin n'avait pas droit au chèque qui lui a été versé. M. Bienvenue avait donc raison de l'accuser d'avoir touché un chèque illégal.

Profitant de la porte de sortie ouverte par le même M. Larose, les parties s'entendent également pour imputer à un autre programme les dépenses encourues par M. Morin, dans le cadre de sa mission officielle à Bruxelles. M. Morin avait donc droit à ce chèque de dépenses.

Se basant sur cette faille législative, M. Bienvenue accusait M. Morin d'avoir enfreint la Loi de la législature et de s'être ainsi rendu "indigne et inhabile à siéger à l'Assemblée nationale".

Les libéraux admettaient eux-mêmes que l'accusation de M. Bienvenue était une contre-attaque contre les nombreuses accusations découlant de la commission Cliche. Pour M. Bienvenue, il s'agissait également d'un match-revanche contre M. Burns contre qui il n'avait pu sauver le député libéral de Johnson, M. Jean-Claude Boutin, remplacé par l'unioniste Bellemare à la faveur d'une élection complémentaire.

Une fois l'accusation portée, l'affaire Morin devait traîner en longueur malgré l'insistance de M. Burns pour régler dans les meilleurs délais. La commission de l'Assemblée nationale s'était enfin au début de 1975 à deux reprises, pour faire place immédiatement après aux négociations informelles suivies d'un règlement à l'amiable.

A l'insistance du président de l'Assemblée nationale, M. Lavoie, et malgré la réticence du caucus libéral et du premier ministre lui-même, l'affaire est enfin réglée, du moins en principe. Un soubresaut de dernière heure est toujours possible jusqu'à la rédaction finale du communiqué conjoint.

BLAKENEY

Qu'Appelle aux mains du libéral Gary Lane.

La Presse Canadienne a annoncé la victoire des néo-démocrates à 20h56 (22h56 HAE), 56 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin.

Mais l'échecier a été profondément bouslé surtout à cause de la puissance inattendue des conservateurs qui ne comptaient aucun député au Parlement depuis 1964. L'élection d'hier semble annoncer la fin du bipartisme en Saskatchewan.

Les libéraux conservent toutefois leur statut d'opposition officielle grâce particulièrement à leurs gains dans les circonscriptions de Saskatoon qui avaient toutes été acquises au NDP en 1971.

Les libéraux et les conservateurs ont obtenu leurs gains tous les deux aussi bien dans des circonscriptions urbaines que rurales, si bien qu'il est difficile d'y déceler une indication. Mais les conservateurs n'ont réalisé aucun gain dans les plus grandes villes de Regina et Saskatoon.

A 11h45, hier soir, 703 bureaux de scrutin avaient été dénombrés sur 2,883. Le NDP avait recueilli la faveur de 38,469 électeurs (40%), les libéraux 32,755 (34%) et les conservateurs 25,704 (26%).

A 11h49, la situation était la suivante: NDP, 25 élus, 11 en avant, total 36; Libéraux: 10 élus, 9 en avant, total 19; Conservateurs: élus 5, en avant 1, total 6.

De nombreux comtés ont été modifiés par suite de la refonte de la carte électorale. Sept circonscriptions sont ainsi disparues et huit nouvelles ont été créées, portant le nombre des comtés de 60 à 61.

La présente élection a suscité d'autant plus d'intérêt que les conservateurs et les libéraux ont présenté des

12 juin

par la Presse Canadienne

La Conférence économique mondiale commençait à Londres il y a 42 ans aujourd'hui — en 1933 — pour tenter de trouver un remède à la crise industrielle et financière qu'affrontait l'univers. La conférence échoua, surtout parce que le président Franklin Roosevelt s'opposait au plan européen d'établir un système international d'échange sans restriction et basé sur un prix fixe de l'or. Les Etats-Unis craignaient que cette mesure nuisît à leurs propres efforts en vue d'élever les prix et de parvenir à la stabilité industrielle.

1802 — Naissance de Harriett Martineau, réformatrice féministe.

1897 — Naissance de l'homme d'Etat anglais Anthony Eden.

1927 — Le Conseil privé impérial rejette l'appel des catholiques qui réclament des écoles séparées en Ontario.

1961 — Le Canada et les Etats-Unis concluent de nouveaux accords de défense.

La marée noire

TORBAY, Angleterre (AP) — Les plages de la côte sud-ouest de l'Angleterre étaient menacées, hier, par une marée noire: 10 tonnes de pétrole répandues en mer par le pétrolier "Hemitrochus" de la Shell.

La Royal Navy est intervenue pour empêcher la nappe d'atteindre la côte.

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté, hier, en deuxième lecture, la troisième loi qui découle des recommandations du rapport Cliche, la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

candidats dans chaque circonscription, tout comme le NDP. En 1971, les conservateurs ne comptaient que 16 candidats.

Durant la dernière session, l'opposition libérale avait vivement critiqué le gouvernement NDP, l'accusant d'avoir évincé l'entreprise privée de la Saskatchewan, d'avoir accaparé une trop grande part des revenus provenant des richesses naturelles, d'avoir refusé de collaborer avec le gouvernement fédéral et d'avoir accaparé trop de pouvoirs au niveau provincial.

Le gouvernement avait défendu ses politiques en affirmant que les taxes et redevances perçues sur l'exploitation des richesses naturelles se devaient d'être élevées pour permettre la poursuite et l'amélioration des programmes sociaux.

L'OPPOSITION

Quant au déroulement ultime des événements, M. Allmand a indiqué qu'il semble que l'un des détenus, usager de la drogue, en ait obtenu d'une quelconque façon.

A ce moment, a ajouté M. Allmand, les otages auraient décidé de renverser leurs ravisseurs puisque l'un d'entre eux ne paraissait plus en mesure d'offrir quelque résistance.

C'est alors, toujours selon M. Allmand, que les gardes seraient intervenus, mais les circonstances exactes restent à être éclaircies, particulièrement en ce qui concerne la mort de Mme Steinhauser.

Les prisonniers, pour leur part, étaient armés de couteaux. L'un d'eux repose toujours dans un état critique.

Du côté de l'Opposition, conservateurs et néo-démocrates se sont particulièrement attachés à déplorer que l'enquête ordonnée par le solliciteur général n'englobe pas un examen serré du système pénitentiaire en général.

MM. Stuart Leggatt (NPD-New Westminster) et John Reynolds (PC-Burnaby-Richmond-Delta) ont tour à tour demandé que l'enquête puisse déterminer au moins les raisons profondes de la présence de trois détenus aussi dangereux au cours d'activités de réhabilitation surveillées par un seul garde.

Du côté des créditistes, M. André Fortin s'en est vivement pris au solliciteur général, le tenant responsable de ce genre de tragédie aussi longtemps qu'il ne consentira pas à ouvrir à nouveau le débat sur le rétablissement de la peine de mort.

LES MINES Suite de la page 3

veloppe du poumon (la pleurésie) et la masse du poumon (le parenchyme). Les premières sont certes des conséquences de l'amiante mais elles n'ont aucune influence sur la santé.

Au niveau de la masse du poumon, 48% des radiographies étudiées étaient qualifiées de "normales" et la majorité des autres cas (46% des sujets) étaient dans la catégorie la plus bénigne, c'est-à-dire souvent à la limite de la détection. Il ne restait que 6% ou 7% des cas vraiment insupportables.

Le Dr Lesage a aussi affirmé que de telles anomalies sont probablement tout aussi répandues chez ceux qui ne sont pas soumis à l'amiante et il a émis l'opinion que la moitié de la population du Québec présenterait aussi de telles anomalies.

Par la suite, M. Lesage a déclaré au DEVOIR que des examens similaires n'ont jamais été faits pour la population montréalaise et que les résultats seraient probablement élevés en raison du taux élevé de la pollution de l'air dans la métropole. A Theford, pourtant, l'amiante est pratiquement la seule pollution de l'air.

LE DEVOIR a aussi demandé à M. Lesage si les négociations actuelles portaient sur la possibilité d'actions conjointes patronales-syndicales dans des domaines comme la mesure du taux de poussières, les mesures d'éducation auprès des employés, les sanctions contre les employés récalcitrants, la définition des zones les plus dangereuses où les mesures de protection seraient de rigueur, etc.

M. Lesage a dit qu'il l'ignorait puisqu'il n'était qu'un simple conseiller médical et qu'il ne participait pas aux négociations. A ce moment, les autres représentants patronaux avaient quitté les lieux.

Les quatre grévistes
détenus de P & W
s'estiment des "otages"

Dans une lettre qu'ils ont fait parvenir au Conseil du Travail de Montréal, les quatre grévistes de la Pratt and Whitney Aircraft du Canada (anciennement United Aircraft) actuellement emprisonnés à la suite de l'occupation récente de l'usine de Longueuil, ont dénoncé leurs conditions d'internement et accusé le gouvernement de les détenir "en otage".

Rendant publique hier la lettre des grévistes, le vice-président du Conseil du Travail (FTQ), M. Emile Boudreau, a déclaré que son organisme protestait contre le fait qu'André Choquette, un des quatre, soit maintenu à l'écart de ses trois camarades syndiqués. "Ceci illustre sans l'ombre d'un doute que la répression anti-ouvrière du gouvernement se manifeste jusqu'au bas de l'appareil judiciaire, jusqu'à l'indépendance même", a-t-il ajouté.

M. Boudreau a ensuite demandé un cautionnement "au nom de l'intérêt public" en faveur des quatre grévistes emprisonnés. Selon lui, l'incarcération de ces grévistes démontre à quel point "l'in-

térêt public" invoque pour leur refus tout cautionnement est celui d'une minorité de possédants dirigés par des compagnies multinationales.

"Au fond de nos cellules, écrivait trois des syndiqués, il est bon de sentir que quelqu'un pense à nous. Nous réalisons plus que jamais qu'il n'est pas facile de faire valoir les droits des travailleurs. En notre âme et conscience, on se sent retenus comme de véritables otages et non comme des prisonniers. Nous ne sommes pas des bandits mais d'honnêtes travailleurs qui revendiquent des conditions humaines de travail."

Et c'est signé: "André Normandin, 42 ans, 20 ans de service chez United Aircraft. Normand McCutcheon, 33 ans, 12 ans de service chez United Aircraft. Serge Phillips, 27 ans, 2 ans de service chez United Aircraft. André Choquette, 30 ans, 9 ans de service chez United Aircraft. P.S. Choquette n'a pu signer la feuille parce qu'il est séparé de nous".

La qualification des constructeurs:
le projet est adopté en 2e lecture

Cette loi, adoptée unanimement, vise à définir les conditions que devront remplir ceux qui exerceront la profession d'entrepreneurs dans l'industrie de la construction.

Le projet de loi no 33 vise à s'assurer que les entrepreneurs sont "à la fois des personnes solvables et compétentes". Pour ce faire, une Régie de huit membres émettra des permis d'entrepreneurs aux personnes dont elle aura vérifié la compétence et la solvabilité.

Les porte-parole de l'Opposition, MM. Robert Burns (PQ-Maisonnette) et Maurice Bellemare (UN-Johnson) ont appuyé le projet de loi tout en maintenant les réserves qu'ils ont maintes fois émises face au parrain de ce projet, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Me Robert Burns a reproché au gouvernement Bourassa d'avoir commencé par appliquer, dans les recommandations du rapport Cliche, "celles qui étaient les plus provocantes pour le monde syndical".

L'uranium enrichi:
réponse dans 6 mois

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — C'est dans six mois que la France saura si elle peut compter sur le Québec pour s'approvisionner en uranium enrichi.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le ministre du Commerce extérieur du gouvernement français, M. Norbert Segard.

"La réponse appartient maintenant, a dit M. Saint-Pierre, au gouvernement du Québec, et nous prendrons la décision en fonction des intérêts de la province."

M. Segard s'est montré optimiste quant à la décision en soulignant que si la réponse était positive, cela aurait pour effet de créer un lien fondamental au point de vue économique entre les deux pays.

Le ministre français estime "qu'il y a une chance sur deux pour que le gouvernement du Québec dise oui ou non".

Cette usine d'uranium enrichi pourrait être construite à la baie James et son implantation coûterait entre \$6 ou \$7 milliards, a pour sa part souligné M. Saint-Pierre.

M. Segard a d'autre part souligné que son gouvernement n'avait pas entrepris de négociations avec d'autres pays en vue de s'assurer un approvisionnement d'uranium enrichi.

Si le gouvernement du Québec disait non, le gouvernement français se tournerait alors vers d'autres pays producteurs. Le gouvernement fédéral, qui a juridiction en cette matière, exige, pour permettre l'exportation de cette richesse, que le pays importateur fournisse des garanties que l'uranium enrichi ne servira qu'à des fins pacifiques.

M. Segard souhaite aussi que la question de l'implantation de cette usine scientifique et technique "ne soulève pas les passions".

La France compte donc sur le Québec pour assurer sa sécurité d'approvisionnement et M. Saint-Pierre a dit qu'il y avait une possibilité de trouver de l'uranium sur le territoire de la baie James et que le gouvernement du Québec pourrait même s'approvisionner dans d'autres provinces canadiennes si nécessaire.

Au cours de sa visite de deux jours au Québec, M. Segard a par ailleurs participé en compagnie de M. Saint-Pierre, à la réunion préparatoire organisée en vue de la constitution du groupe franco-québécois de coopération industrielle, dont la création avait été décidée lors de la visite du premier ministre Robert Bourassa en France, en décembre dernier.

LE BUDGET Suite de la page 3

avec un peu plus de quatre millions au budget, et celui des compétitions sportives pour lesquelles le COJO a prévu \$3,745,800 et enfin le poste de la technologie qui atteint les \$3,728,700.

Les autres postes prévoient \$1,111,200 pour les cérémonies officielles, les arts et la culture, \$2,300,000 pour graphisme et design; \$3,388,300 pour les communications; \$931,600 pour le village olympique; \$2,110,000 pour location de lieux; \$2,731,500, pour services; \$2,000,000 pour avantages sociaux, contrôle et dépréciation et enfin, \$510,300 pour le protocole.

DÉCÈS

BERTRAND, Joséphine. A Montréal, le 11 juin 1975, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Arthur Bertrand, née Joséphine Vanier, mère de Léopold, André, Mme Pierre Leblanc (Jeanne) et Mme Paul Corbelle (Anita). Les funérailles auront lieu samedi, 14 juin, Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Magnus Poirier Ltée, 7100 Joseph Renard, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUILIERIER, Gilbert. A Lachine, le 11 juin 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé le Reverend père Gilbert Cuillierier de la Fraternité Sacerdotale, exposé à la Fraternité Sacerdotale, 523 Lac St-Louis, ville de Lery, jusqu'à vendredi midi. Alors que la translation de la dépouille mortelle aura lieu à la Fraternité Sacerdotale de Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures à la Chapelle de la Fraternité Sacerdotale, à Pointe-du-Lac. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Inhumation à Pointe-du-Lac. Direction et pour plus de renseignements, J.R. Reid & Fils, Inc.

Foi et Lumière

Un pèlerinage pour handicapés

par Jacques Perron

Foi et Lumière organise, à l'occasion de l'Année sainte, un pèlerinage de la réconciliation qui se tiendra à Rome, du 26 au 29 octobre 1975. Ce pèlerinage s'adresse tout particulièrement aux handicapés mentaux (enfants, jeunes et adultes), à leurs familles, à leurs amis et à leurs éducateurs. Les organisateurs ont noté, à cet effet, un Boeing 747 qui permettra à 378 Canadiens de participer.

Comment dit Jean Vanier, président international et instigateur de ce pèlerinage, "une expérience profonde de joie et de paix peut ouvrir la porte sur de nouvelles possibilités d'épanouissement pour la personne blessée dans son intelligence qu'elle n'aurait peut-être pas connues autrement. De plus, un moment de joie et d'amour, vécu par un handicapé mental est comme une petite lumière qui enfin s'allume à l'intérieur de son âme. Il découvre ainsi le vrai visage du partage, de l'amour qui nous vient du Seigneur".

Comment et pourquoi sont nés ces pèlerinages? Jean Vanier explique au DEVOIR qu'après avoir fondé la première communauté de l'Arche, en France, en 1964, il se mit bientôt à faire des pèlerinages avec les groupes de la communauté de l'Arche. Plus tard, on se posa la question: pourquoi ne pas étendre ces pèlerinages à toutes les personnes handicapées mentales?

C'est ainsi, qu'en 1971, au-delà de 4,000 déficients mentaux répondaient à l'appel international de Jean Vanier et participaient à un pèlerinage à Lourdes, en France. Foi et Lumière était né. Mais Foi et Lumière n'est pas une agence de voyage qui organise des pèlerinages. C'est aussi et surtout des groupes d'échange et de prière qui savent prendre en charge certaines œuvres comme les colonies de vacances.

Le but premier de cette rencontre est de permettre à tous, quels que soient leurs handicaps, de vivre un temps fort de prière et de joie où chacun pourra découvrir l'amour et l'espérance que Jésus offre à tous dans son Eglise.

Ensuite, par ce pèlerinage, les organisateurs veulent apporter aux parents un vrai soutien

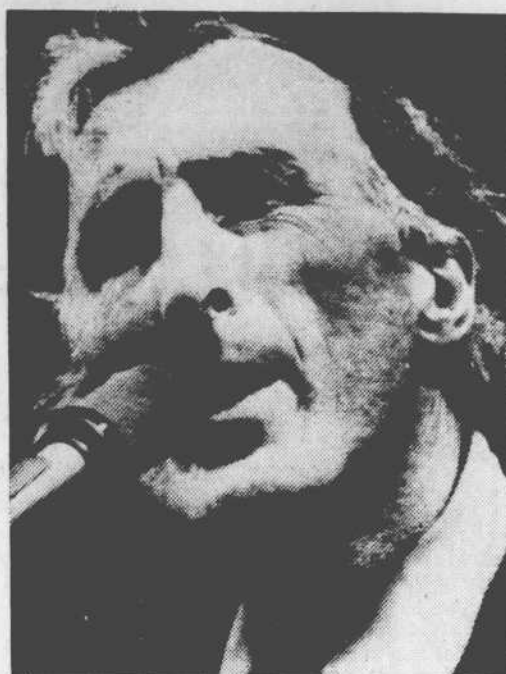
pour affronter leurs difficultés et porter leurs épreuves. Ce pèlerinage doit les aider à découvrir la personne totale de leur enfant, à le reconnaître capable de progrès à tous les niveaux, malgré son handicap. Car lui aussi est appelé, à sa manière, à vivre en enfant de Dieu.

Enfin, ce pèlerinage doit signifier que les handicapés sont chez eux dans l'Eglise, quel que soient leurs handicaps. Car rien ne saurait empêcher Dieu de leur communiquer son Esprit-Saint. Frères en Jésus, ils doivent être reconnus, chacun dans sa vocation particulière, et accueillis au cœur de toutes nos communautés chrétiennes: paroisses, groupements, mouvements etc.

On désire que ce pèlerinage ne soit pas ouvert et offert uniquement aux gens aisés. On souhaite pouvoir rejoindre les gens dans les hôpitaux et les familles, tous ceux dont les ressources financières ne sont pas grandes. Pour atteindre cet idéal, on espère que les communautés chrétiennes (paroisses ou autres), d'une façon solidaire, déléguent à Rome un de leurs frères parmi les plus pauvres.

Jean Vanier insiste pour que ce pèlerinage soit l'occasion d'un engagement communautaire. C'est la responsabilité collective de tous les chrétiens, dit-il, d'annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il est donc important que le financement vienne de la communauté chrétienne. C'est un moyen parmi d'autres pour prendre conscience d'une injustice fondamentale. Mais il ne faudrait pas, ajoute-t-il, que ce soit un feu de paille sans conséquence. Ce pèlerinage doit plutôt aider la conscience humaine à progresser.

Depuis deux ans, le diocèse de Montréal a pour thème et pour idéal de "bâtir des communautés vivantes". Nous ne doutons pas que ce soit aussi l'idéal des autres diocèses. Depuis Vatican II, bien des textes nous ont rappelés que l'Eglise devait aller vers les plus pauvres. Alors comme on juge l'arbre à ses fruits nous verrons bien si les communautés chrétiennes du Canada sauront nolisier, non seulement un, mais deux ou trois Boeing 747, dans l'esprit de solidarité pro-



posé par Jean Vanier. Car "c'est dans cet esprit que le pèlerinage sera un témoignage authentique de l'Eglise au milieu d'un monde sans joie et durci par le matérialisme".

"Si ton cœur te le dit, et si tu en as les moyens, ton don, grand ou petit, sera reçu avec beaucoup de gratitude; tu pourras ainsi à un enfant handicapé dont les parents n'ont pas les moyens, ou à un adulte handicapé mentalement, qui n'est peut-être pas sorti de son institution depuis des années, de participer à cette fête de la réconciliation. Des reçus pour fin d'impôt seront envoyés à ceux qui en feront la demande."

Foi et Lumière est né et il grandit maintenant au Canada. Son Eminence le Cardinal Maurice Roy de Québec a accepté d'être président d'honneur. Et vingt-cinq coordinateurs régionaux ont été nommés à travers le Canada. Déjà les pré-inscriptions se chiffrent dans les 200.

Pour vous renseigner, vous inscrire au pèlerinage ou pour y contribuer financièrement, veuillez communiquer avec Mme Betty Renaud, coordinatrice pour le Canada, à 72, boul. de Varrennes, Boucherville, Qué.; le téléphone est 655-8240. Et à Montréal, avec M. Serge Côté, trésorier, au 5347, Côte-des-Neiges, au téléphone: 735-1949.

Témoignage d'un député

Comment échapper à la grosse machine fédérale?

par Michel Guénard

OTTAWA — Après le bois mort, le bois vert. C'est un peu ce que l'élection du 8 juillet dernier a permis au Parti libéral du Canada de faire en envoyant siéger à Ottawa une nouvelle classe de backbencher. Parmi ceux-ci on retrouve le député fédéral de Chambly, M. Bernard Loiselle, 27 ans, qui a bien voulu dresser pour le DEVOIR le bilan de sa première année de vie parlementaire.

L'ancien secrétaire particulier du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre constate au départ, comme tous ceux qui ont voulu tâter de la politique fédérale, que la machine est bien grosse et qu'elle a tendance à avaler son homme. "Certains se découragent au premier abord et perdent toute énergie. Ce sont les fantômes du Parlement et aucun whip de parti n'arrive à leur insuffler le courage et le feu sacré du député", constate M. Loiselle.

Par contre d'autres, à l'image du député créditiste de Belchasse, M. Adrien Lambert, se sont parfaitement fondus à la vie parlementaire au point de faire corps avec elle. Aussi, juge le jeune député de Chambly, le nouvel arrivant doit percer les rouages compliqués et délicats de la machine politique fédérale, s'y glisser subrepticement, vivre son rythme et épouser ses soubresauts.

Toute attitude entraînera l'apparition d'un phénomène de rejet et les corps morts encombreront l'arène politique.

La première difficulté que rencontre un député consiste à identifier la "bonne filière" pour faire passer ses idées. Est-ce à l'intérieur des conciliabules avec les hauts fonctionnaires qui ont à rédiger les pièces de législation ou à l'extérieur du caucus du parti? L'intelligence du nouvel arrivant se manifestera dans le choix qu'il fera de différentes voies qui s'ouvrent à lui pour agir.

M. Bernard Loiselle résume son expérience en deux points: il constate tout d'abord que la fonction publique est très sensible aux idées-forces qui émanent des partis politiques et que l'adage qui dit que ce sont les fonctionnaires compétents qui font les bons gouvernements tient toujours. Par contre, et



Bernard Loiselle

c'est peut-être là où réside tout l'art de la politique, tout projet de loi répond à une logique interne qu'il faut découvrir, démentir et exploiter en sa faveur.

"Tant qu'un député n'a pas bien compris la dynamique d'un projet de loi, c'est la croix et la bannière pour infléchir l'attitude d'un ministre qui s'est déjà trop compromis intellectuellement avec son état-major de fonctionnaires pour accéder à un autre cheminement de pensée que le sien", croit M. Loiselle.

"La conclusion, dit-il, c'est que le député se doit d'intervenir avant que le parrain de la loi se soit enfoncé dans une logique personnelle aussi inaccessible qu'immuable." Aussi privilégie-t-il les interventions au niveau du caucus hebdomadaire du parti (les libéraux se réunissent chaque mercredi matin) où derrière le huis clos de l'Edifice de l'Ouest, un député peut "vider son sac et river son clou à un ministre qui s'égare".

C'est ce qui est survenu lorsque le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a tenté de justifier son projet de loi modifiant le régime fiscal des sociétés: édifices Time et Reader's Digest; la zizanie s'est installée à demeure dans le Parti libéral et le bill C-58 subit un "ensevelissement oratoire" chaque fois qu'il apparaît au feuillet de la Chambre.

Malgré la fermeté exprimée

par le ministre à vouloir sauver son bill, la discorde gronde à plein air au sein du gouvernement parce que les deux factions n'ont pas encore trouvé un terrain logique de discussion. On en est toujours aux soubresauts présages de part et d'autre.

L'ancien secrétaire, M. Saint-Pierre (M. Loiselle a passé ses examens du Barreau tout en dirigeant la circulation au cabinet durant quatre ans) est arrivé à Ottawa fort d'une solide expérience des milieux politiques et économiques. Aussi a-t-il choisi un champ d'activité qui s'harmonise bien avec ses anciennes fonctions au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

On retrouve donc M. Loiselle dans les comités et les offices ministériels qui traitent du port en eau profonde de Gros-Cacouna, de l'importation de filés acryliques, du projet Cansteel, etc. Sorte d'antenne privilégiée de M. Saint-Pierre plantée sur la colline fédérale.

Le député de Chambly apporte certes de l'eau au moulin de son ancien patron en identifiant certaines lacunes québécoises; ainsi, les services d'experts-conseils du Québec pourraient s'armer les gros contrats de l'ACDI si celle-ci mettait fin à son système de distribution nationale qui ne répond nullement à la réalité objective des compétences scientifiques de chacune des provinces.

On sait que M. Saint-Pierre a dans ses cartons un plan en vue de constituer une compagnie mixte afin d'exporter le know-how de nos maisons d'ingénieurs-conseils vers l'étranger. Les commissaires de l'ACDI seraient essentiels à la bonne marche du projet.

Dans un même ordre d'idées, M. Loiselle ne cache pas que le futur port en eau profonde de Gros-Cacouna devrait abriter le projet Cansteel: une sidérurgie intégrée d'un milliard de dollars tournée vers les marchés extérieurs. Un ancien président de la Stelco travaille déjà à soumettre un rapport en ce sens au ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Donald Jamieson.

Bref, M. Loiselle veille aux grains...

Le domaine du lac Harrington

Les journalistes cherchent vainement la réponse à une question de \$48,000

par André Bellemare

GATINEAU (PC) — Il faut rouler environ cinq milles sur une route de gravier étroite et tortueuse avant d'arriver à la barrière du domaine d'été du premier ministre du Canada, au lac Harrington, dans le splendide parc de la Gatineau, environ 15 milles du parlement d'Ottawa.

Quelque peu intrigués par la querelle Diefenbaker-Trudeau à propos des dépenses effectuées à la maison estivale du chef du gouvernement canadien, un petit groupe de journalistes ont décidé d'en avoir le cœur net et de se rendre constater de visu ce qui justifiait la dépense annuelle de quelque \$50,000 pour entretenir ces bâtiments sis sur une superficie de 14 acres. Rien de spécial ne frappe l'imagination du visiteur qui a eu le privilège d'obtenir l'autorisation de pénétrer en ces lieux jalousement gardés jour et nuit par deux agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Une maison de bois bleue et blanche d'apparence extérieure modeste surplombe le magnifique lac Harrington (autrefois le lac Mousseau), entouré de montagnes, autour de laquelle gravitent un petit cottage pour invités, de gros arbres, dont un de lilas, de la pelouse, une plage miniature, un minuscule jardin de fleurs, un potager un peu plus grand et, en avant-poste, le lieu d'observation des agents de la GRC, situé à un demi-mille de la solide barrière cadennaise que nous avons accès au domaine.

Au cours de la dernière année du mandat de l'ex-premier ministre Diefenbaker, il en coûtait

près de \$8,000, en 1962-63, pour entretenir les lieux et, pour 1974-75, le coût était grimé à \$48,000, ce que n'a pas manqué de souligner M. Diefenbaker lors de son altercation verbale avec le premier ministre Trudeau, il y a deux semaines.

"Pourquoi faire tant d'histoires avec tout ça. C'est un endroit si beau et nous avons si bons voisins. Le couple Trudeau a passé une partie de sa lune de miel ici et les deux sont très gentils." Ces propos flatteurs, c'est le couple Charlebois qui nous les tient quand nous lui apprenons que nous nous rendons à côté visiter le domaine du lac Harrington en qualité de journalistes.

"C'est sûrement à cause de tout ce qui s'est dit sur la résidence d'été du premier ministre", fait la dame pendant que nous tentons de rejoindre un des gardiens du domaine, au téléphone.

En arrivant à la barrière, en effet, il n'y avait personne et, après un coup de fil, un agent de la GRC et un collaborateur de M. Trudeau sont venus nous accueillir pour nous conduire à la résidence du premier ministre.

Celle-ci était déserte, fermée à clé et le collaborateur du premier ministre nous a fait visiter l'endroit, précisant que depuis le début du printemps, M. Trudeau n'a pas eu l'occasion d'y séjourner souvent, à cause de ses engagements de fins de semaine. La résidence du chef du gouvernement abrite cinq chambres à coucher pour invités, une pour le couple employé au maintien du domaine, une salle à dîner, une cuisine, un studio de travail et une salle de

repos.

De ce qui nous a été loisible de voir de l'extérieur, la salle de repos de la maison est décorée d'un mélange de meubles anciens et modernes, d'une peinture représentant un paysage d'hiver canadien, d'un foyer de pierres, d'une photographie de Mme Trudeau, d'un petit tapis sur le plancher de bois franc.

Derrière la maison mouillaient une chaudière à moteur et un petit yacht muni d'un moteur de 40 forces attachés à un débarcadère recouvert d'un beau tapis vert.

Non loin de là, baigne un quai flottant d'environ 20 pieds carrés qui permet aux gens de plonger dans le lac.

La controverse suscitée autour des dépenses d'entretien de la résidence du lac Harrington a été provoquée par le premier ministre Trudeau lui-même, le 22 mai, quand, voulant répondre aux attaques des conservateurs au sujet de la construction d'une piscine de \$200,000 à 24 Sussex, a accusé, à son tour, son prédécesseur, M. Diefenbaker, de s'être adonné à des frais excessifs d'amélioration quand il occupait le poste de premier ministre entre 1958 et 1963.

M. Trudeau avait reproché à M. Diefenbaker d'avoir commencé, aux frais des contribuables, le lac Harrington de poissons, affirmation qu'il a dû retirer par la suite puisqu'il a été établi que cette initiative émanait plutôt de la Commission de la capitale nationale et du service canadien de la faune.

En somme, le domaine du premier ministre au lac Harrington ne donne pas l'impression

de propriété luxueuse que pourrait détenir un millionnaire, par exemple.

Mais ce qui ne laisse pas d'intriguer certains, c'est le montant annuel consacré à son maintien, abstraction faite de l'inflation.

D'autant plus que le premier ministre Trudeau ne paraît pas en faire un abus, principalement cette année, jusqu'à date. Peut-être faudrait-il pénétrer

dans le lieu saint et y découvrir des trésors? La question demeure en suspens et donne prise aux critiques les plus acerbes des députés de l'Opposition officielle.

De son côté, M. Trudeau maintient son principe que les améliorations qui y sont apportées ne le serviraient pas seulement lui mais aussi ses successeurs, comme il a profité des initiatives de M. Diefenbaker.

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNEE



55-203 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-204 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-205 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-206 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-207 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-208 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-209 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-210 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-211 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-212 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-213 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-214 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-215 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-216 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-217 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-218 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-219 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-220 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-221 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-222 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-223 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

55-224 - LOUISE FORESTER - Aimez mon cœur - Monologue - Jusqu'au bout - Odeur de limonade - Prix sugg. mfg. 7.29

VENTE DE DISQUES

VALABLE JUSQU'AU 28 JUIN



57 - BACH - Mass in B Minor (See listing under SVK 5204)

516 - BEETHOVEN - String Quartets, Vol. I - Endres & Co.

519 - BARTOK - String Quartets - Ramon Gr.

520 - BUXTEHUDE - Organ Music, Vol. III - Kraft

531 - VIVALDI - La Stravaganza - Reinhardt

535 - HANDEL/BACH - Flute Sonatas - Duchesne & Jones

538 - CORRELL - Concerti Grossi, Op. 3 - Eckhardt

542 - BRAHMS & SCHUMANN - String Quartets - Kohon Gt.

546 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. I - Pauk & Frankl

547 - MOZART - Works for Violin & Piano, Vol. II - Pauk & Frankl

548 - MOZART - Chamber Music for Winds

549 - DVORAK - Chamber Music, Vol. I - Kohon Gt.

550 - DVORAK - Chamber Music, Vol. II - Kohon Gt.

553 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello & Piano, Vol. I - Mannheim Trio

554 - BEETHOVEN - Trios for Violin, Cello & Piano, Vol. II - Mannheim Trio

566 - MOZART - Four-Hand Piano Music (Sone 1)

567 - BACH - Brandenburg Concerti, Violin Concerti - Kehr

568 - MOZART - Piano Trios - Mannheim Trio

571 - DVORAK - Chamber Music, Vol. IV - Dumka Trio

573 - HAYDN - Sonatas for Cello, Vol. I - Neumeier

574 - HAYDN - Sonatas for Cello, Vol. II - Kyrleku

575 - HAYDN - Sonatas for Cello, Vol. III - Kyrleku

576 - HAYDN - Sonatas for Cello, Vol. IV - Golling

580 - BEETHOVEN - Chamber Music for Winds - Stuttgart Wind Ensemble

581 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. I - European Gt.

583 - TCHAIKOVSKY - Quartets & Sextet - Copenhagen Quartet

582 - BRAMS - String Quintets & Sextets - Australian Quartet

585 - MENDELSSOHN - Chamber Music, Vol. II - Trio Bel Arte et

587 - REGER - Chamber Music, Vol. II: The 5 Quartets - Reger Quartet

591 - SCHUMANN & BRAHMS - Piano Trios - Trio Bel Arte & Mannheim Trio

592 - BRAHMS - 3 Piano Quartets - Eastman Quartet

596 - HAYDN - String Quartets, Vol. VII - The Fine Arts Quartet

597 - HAYDN - String Quartets, Vol. VIII - The Fine Arts Quartet

598 - HAYDN - String Quartets, Vol. IX - The Fine Arts Quartet

599 - HAYDN - String Quartets, Vol. X - The Fine Arts Quartet

600 - SCHUBERT - Works for Piano, Violin & Cello: 2 Trios

6100 - FAURE - Piano Quartets & Quintets, String Trio & Quartet

1002 - SCHUETZ - The 3 Passions, Vol. II

1003 - SCHUETZ - Sacred & Secular Works, Vol. III - Gregg Smith Singers

1118 - MOZART - Early Symphonies, Vol. I - Kehr

1119 - MOZART - Early Symphonies, Vol. II - Kehr

1120 - MOZART - Early Symphonies, Vol. III - Kehr

1121 - MOZART - Symphonies, Vol. IV - Kehr

1123 - PROKOFIEV - Symphonies & Overtures, Vol. I - Mortimer

1127 - DEBUSSY - The Complete Orchestral Works, Vol. I - de Froment, Cond.

1128 - DEBUSSY - The Complete Orchestral Works, Vol. II - de Froment, Cond.

1200 - BACH - St. Matthew Passion - Grossmann*

1201 - BACH - Christmas Oratorio - Grossmann*

1202 - BACH - St. John Passion - Grossmann*

1203 - HANDEL - The Messiah - St. Adrian Bout & London Phil.

1204 - BACH - Mass in B Minor - Grischuk (SVK 57)

5206 - GREGORIAN CHANTS - Vienna Hofburgkapelle; Schubert, Cond.

5207 - AMBROSIAN CHANTS - Polifonia Ambrosiana; Biella

5208 - MENDELSSOHN - Elijah - Boller

5209 - HANDEL - Belshazzar - Riding

5210 - VIVALDI - La Fida Nuda - Monteverdi

5211 - MONTEVERDI - Return of Ulysses - Ewerhart

5300 - THE EARLY STRING QUARTET IN EUROPE - Schaffer Quartet

5301 - THE EARLY AMERICAN STRING QUARTET - Kohon Quartet

5310 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - France, Vol. I: Renaissance School

5313 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - France, Vol. IV: Classical School

5315 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - France, Vol. VI: Contemporary School

5316 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - Germany, Vol. I: 16th-17th C. North Germany

5322 - A SURVEY OF THE WORLD'S GREATEST ORGAN MUSIC - Italy, Vol. I

5328 - LISZT - Complete Organ Music, Vol. I - Sebastyen

5329 - LISZT - Complete Organ Music, Vol. II - Sebastyen

5400 - CHABRIER - Piano Music - Kyrleku & Klien

La cause des débardeurs

Le juge Charles Cliche veut aller plus loin dans l'étude de la constitutionnalité de la loi

par Clément Trudel

Le juge Charles Cliche, de la Cour des sessions de la paix à Montréal, désire "aller plus loin" dans l'examen de la constitutionnalité de la loi 39, ou loi spéciale forçant les débardeurs de trois ports du Saint-Laurent à reprendre le travail. Il s'en est ouvert hier au procureur de la Couronne fédérale, Me Louis-Philippe Landry et à l'avocat des débardeurs, Me Phil. Cutler.

On se rappelle que le 10 mai, un samedi, le juge en chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschênes, avait rendu une décision touchant la constitutionnalité de cette loi dont les débardeurs n'avaient le bien-fondé. M. Deschênes s'est prononcé quant aux deux points précis que soulevaient les parties mais le juge Charles Cliche, sans nier les paramètres signalés dans le jugement Deschênes, se dit fort intéressé à "pousser plus avant" l'examen de la question, à la lumière de l'aspect "discriminatoire" soulevé par Me

Cutler et de la Déclaration canadienne des droits.

Est-ce parce qu'une loi adoptée pour un groupe particulier de citoyens n'a jamais été contestée qu'elle est conforme à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique? Question que se posait à voix haute le juge peu après avoir été interrompu par Me Landry dans la lecture de notes qui avaient l'allure d'un jugement sur la constitutionnalité de ladite loi.

Me Landry, dès qu'il s'aperçut que le tribunal avait l'intention de se prononcer sur une question touchant de près la constitutionnalité de la loi, demanda un ajournement afin de mieux consulter la jurisprudence et le dossier mis sur pied par deux de ses collègues. Même si le juge Cliche insistait pour reprendre le débat dès 14h30 hier, l'on convint de se revoir demain matin.

Me Cutler s'est dit surpris que son "savant ami" Landry interrompe ainsi un

exposé du juge Cliche. Ce dernier se montre néanmoins moins sévère que Me Cutler en matière d'outrage; il accepte de remettre à plus tard l'exposé de Me Landry et de juger ensuite si la compétence juridique lui est donnée d'entendre la cause. M. Cliche préférait toutefois que s'il y avait enquête préliminaire et procès en vertu de l'article 115 du Code pénal, pour cinq leaders des débardeurs un autre juge que lui en soit saisi.

Il semble bien que les débardeurs impliqués dans cette affaire de non-respect d'une loi spéciale n'ont pas encore été au bout de leurs surprises, à voir la mine, tantôt ébahie tantôt impatiente, qu'ils font chaque fois qu'un vocabulaire latin est proféré par leur avocat, sur des points hautement théoriques qui, ils le savent bien, peuvent quand même aboutir à l'acceptation ou au refus d'une requête de Me Cutler pour faire casser l'acte d'accusation "in limine litis", soit au tout début des procédures.

Certains criminels pourront réparer

OTTAWA (PC) — Les gouvernements d'Ottawa et de l'Alberta mettront à l'essai, pendant trois ans, un programme-pilote sur le dédommagement des victimes d'actes criminels, a fait savoir hier le solliciteur général, M. Warren Allmand. Il s'agira de l'étude la plus approfondie jamais entreprise en Amérique du Nord en matière de dédommagement pénal.

Les deux gouvernements défraieront à part égale les frais du programme, qui sera amorcé plus tard cette année, à Calgary. Au cours des trois années, on offrira à certains délinquants reconnus coupables de crimes n'impliquant aucune violence contre la personne (vol qualifié, effraction, vandalisme, recel et fraude), et dont la valeur ne dépasse pas \$500, l'occasion de dédommager leur victime.

Les auteurs du projet espèrent ainsi détourner le délinquant du chemin de la prison tout en lui laissant jouer un rôle plus positif pour réparer le mal qu'il a fait.

On s'assurera que le délinquant respecte ses engagements, l'indemnisation pouvant d'ailleurs s'ajouter au paiement d'une amende et pouvant aussi faire l'objet des conditions de la probation ou de sursis de sentence.

Le professeur Arnold J. Katz, de l'Ecole de service social de l'Université de Calgary, dirigera cette étude qui évaluera divers groupes de délinquants en fonction de la valeur de réadaptation du dédommagement.

Le solliciteur général de l'Alberta, M. Ferron, a précisé que les détenus violents seront exclus de cette expérience-pilote étant donné, a-t-il ajouté, que la protection de la société demeure toujours d'importance primordiale en tout temps.

Le coût du programme est évalué à environ \$70,745.

Les cliniques reprennent à la Croix-Rouge

Les quelques 50 employés de la Croix-Rouge affectés à la collecte de sang et au transport sont rentrés au travail hier après un débrayage d'une journée. Un porte-parole de la Croix-Rouge explique ce débrayage comme un geste d'impatience devant des négociations qui n'avancent pas. En effet, la convention collective de ces employés est échue depuis le mois de février. Les négociations n'ont cependant pas été rompues et reprendront demain. La partie syndicale n'a fait aucun commentaire.

Les centres permanents de collecte de sang de la Croix-Rouge sont donc ouverts de 8h30 à 17h30 au 2180 boulevard Dorchester ouest et de 13h00 à 21h00 au 3131 rue Sherbrooke est. Les donneurs de sang sont invités à faire un effort particulier afin de compenser la perte des 800 chopines de sang qui devaient être recueillies mardi.

Carrefour St-Arsène Inc.

7321, Christophe Colomb, Montréal

Institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation (cours général).

Externat pour garçons et filles
6ème année à secondaire 4 (inclusivement)Bureau d'admission: 274-5523
274-9945

AVIS

LOI DES HEURES D'AFFAIRES
DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUXSaint-Jean Baptiste,
24 juin etConfédération
1er juillet

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce, chargé de l'exécution de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux, tient à aviser les propriétaires et gérants des établissements commerciaux que le mardi 24 juin (Saint-Jean Baptiste), et mardi, le 1er juillet (Confédération), sont des jours fériés visés par la Loi des heures d'affaires et que par conséquent, ces jours-là, aucun client ne doit être admis dans leur établissement. On se souviendra que toute infraction à cette loi est passible d'amendes pouvant s'élever jusqu'à \$1,000.00.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Trudeau à Knowles

L'appel du verdict de Morgentaler ne menace pas le procès par jury

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau ne croit pas que l'intention du ministre québécois de la Justice d'en appeler d'un deuxième verdict d'acquiescement rendu par un jury en faveur du Dr Henry Morgentaler ainsi que d'intenter contre ce dernier une série d'autres accusations pour avoir pratiqué des avortements illégaux constituent une menace au système de jury au pays.

"Je ne vois pas le rapport entre cette question et le système de jury; présumément, les autres procès se dérouleront devant un jury, tout comme il en fut le cas lors du dernier procès", a-t-il dit hier aux Communautés.

En réponse au leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, qui demandait à M. Trudeau de s'entretenir avec le premier ministre Bourassa sur cette question, "compte tenu que les intentions du ministre québécois de la Justice dérogent à la pratique établie au pays", le premier ministre canadien s'est contenté de répondre qu'il s'assurait que les représentations du député soient portées à l'attention de M. Bourassa.

De son côté, interrogé à savoir s'il avait l'intention de recommander une libéra-

tion conditionnelle pour le Dr Morgentaler, qui purge actuellement une peine de 18 mois imposée par la Cour d'appel du Québec et maintenue sur division par la Cour suprême, le solliciteur général, M. Warren Allmand, s'est contenté de répondre qu'aucune demande n'avait été logée à cette fin.

Quant au ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang, il a réitéré son intention aux Communautés de ne pas intervenir auprès de son homologue québécois, M. Jérôme Choquette, afin de le dissuader à continuer les procédures à l'encontre du Dr Morgentaler.

En réponse au député conservateur de Fundy-Royal, M. Gordon Fairweather, M. Lang a déclaré qu'il n'interviendrait auprès d'un ministre provincial de la Justice qu'au cas où il croirait que celui-ci contrevient à l'application de la loi ou qu'il déroge à la tradition en vertu de laquelle les procureurs généraux usent de leurs pouvoirs discrétionnaires pour l'application de la loi dans le contexte du recours aux tribunaux.

"Je ne crois pas que ce soit le cas dans les présentes circonstances", a conclu M. Lang.

840 personnes offrent de purger à tour de rôle la sentence du médecin

Les 840 signataires d'une pétition remise hier au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, sont prêts à se constituer prisonniers d'un jour ou d'un mois, pour remplacer le Dr Henry Morgentaler, actuellement en prison, malgré un second acquiescement par jury.

Des représentants de l'Association canadienne pour l'abrogation de la loi sur l'avortement (ACALA) se sont présentées hier après-midi au Palais de justice pour remettre au ministre une pétition ayant pour objet de dénoncer le traitement fait au Dr Morgentaler.

En l'absence du ministre de la Justice, les représentants d'ACALA ont remis leur pétition à la secrétaire du ministre, Mme Mireille Michaud. En guise de soli-

darité, les signataires s'engagent à purger à la place du Dr Morgentaler, une partie de sa sentence d'emprisonnement. Les signataires se disent très inquiets du précédent judiciaire dont est victime le Dr Morgentaler et craignent que cela porte atteinte aux droits des citoyens en matière de démocratie judiciaire.

Un citoyen a-t-il encore le droit au Québec d'être jugé par ses pairs? Si oui, à quoi sert le verdict d'un jury s'il n'est pas respecté par les plus hautes instances? La pétition a pour but de protester non seulement contre le sort fait au Dr Morgentaler, disent les signataires, mais également contre la façon dont la démocratie en matière juridique est actuellement bafouée au Québec.

Le ravisseur d'un directeur de caisse populaire est arrêté

Les policiers de Laval ont arrêté hier un homme qui avait séquestré le gérant d'une caisse populaire, sa femme et ses deux enfants dans l'espoir d'obtenir un rançon de \$200,000. Son complice, qui gardait les otages dans une chambre de motel, a réussi à s'enfuir.

M. Jean-Guy Bérubé, sa femme et ses deux enfants avaient été enlevés mardi en soirée, et conduits dans un motel de Montréal. Hier matin, un des deux ravisseurs a accompagné M. Bérubé à la caisse populaire pour prendre possession des \$200,000 réclamés en rançon.

Un employé de la caisse a réussi à s'enfuir pour prévenir la police de Laval, qui a immédiatement cerné l'édifice de la caisse.

Un officier de police, le sergent-détective Pierre Lafleur, est entré dans l'édifice pour tenter de négocier avec le ravisseur et pour empêcher que ce dernier ne s'en prenne aux 20 employés de la caisse.

Par la suite, le ravisseur a demandé la présence de Claude Poirier, reporter à la station de radio CJMS. Ce dernier est demeuré dans la caisse avec l'extorqueur jusqu'à son arrestation.

capsules

● La Couronne a obtenu gain de cause en Cour d'appel et fait casser une sentence suspendue imposée à un jeune qui avait plaidé coupable à la possession de 12 livres de marijuana "pour fins de trafic". L'accusé, Georges Frederick Stein, avait reçu sa sentence le 9 décembre 1974, en Cour des sessions de la paix à Montréal. Cette accusation peut entraîner contre le coupable un emprisonnement à perpétuité, suivant la Loi des stupéfiants.

Le juge avait choisi de donner la chance au coureur ("give a break") mais en appel, les juges Owen, Lajoie et Mayrand imposent à Stein, qui aura bientôt 22 ans, une sentence de 45 weeks-ends en prison... ou 1395 heures à purger depuis 9h les samedis jusqu'à 16h les dimanches.

● Un ingénieur-urbaniste de Westmount, propriétaire de cinq maisons de rapports, rue Sherbrooke est (60 logis en tout), vient d'obtenir du juge Albert Langevin, de la Cour provinciale, le renversement d'une décision du Bureau de révision des estimations de la Ville de Montréal. La décision, datée du 27 septembre 1973, visait l'évaluation des immeubles appartenant à Beauchemin pour quatre années d'imposition: 1967-68: 68-69; 70-71 et 71-72. Le Bureau de révision établissait à \$297,500 la valeur globale de ces immeubles du quartier Mercier, sans chauffage central mais pourvus de chauffage au gaz, dans chaque logis individuellement. Le juge Langevin, se servant notamment de documents ou l'ingénieur Beauchemin admettait une valeur globale de \$250,000, fixe à \$253,910 la valeur de ces immeubles pour les années énumérées plus haut.

Les procureurs de la Couronne analysent leur image publique

Une deuxième étape sera franchie à Edmonton, à compter de demain, en vue de former une association nationale des procureurs de la Couronne, dont les objectifs essentiels seraient de créer des mécanismes efficaces d'information, au besoin par mise sur pied d'une revue, et de canaliser les représentations des procureurs face au Parlement fédéral, dans les amendements à apporter au Code pénal.

C'est ce que vient de faire le président pour le Québec de l'Association des substituts du procureur général, Me Henry R. Keyserlingk. Les délégués du Québec à cette rencontre d'Edmonton sont Me Fernand Côté et Me Joseph Tarasofsky; on y reprendra l'essentiel d'un schéma de travail établi fin février à Montréal à l'occasion d'une réunion portant sur le même thème.

Me Keyserlingk, que le ministère québécois de la Justice prête pour l'instant à la CECCO, a aussi précisé que l'Association dont il est le président est chargée d'organiser le congrès qui réunira à compter du 29 juillet, à Montréal, au Reine-Elizabeth, les "district attorneys" venus de partout aux États-Unis ainsi que de nombreux

procureurs de la Couronne (fédérale ou provinciale), pour faire le point sur l'image que se fait le public du procureur de la Couronne.

Les juristes, des commentateurs américains et canadiens s'attacheront à préciser cette image que Me Keyserlingk suppose peu flatteuse, en partie à cause des prototypes de "prosecutors" diffusés par les media. On verra également à désigner quelques moyens de contrer cette mauvaise image qu'en général le public perçoit des procureurs de la poursuite.

Sans vouloir entrer dans le détail de l'échange de vues que le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, eut récemment avec les substituts du procureur général — M. Choquette s'en est ouvert récemment à des partisans libéraux, à Boucherville — Me Keyserlingk se dit dans l'ensemble d'accord avec le diagnostic posé par le ministre sur la situation sociale alarmante au Québec en 1975. "Les sentences ne sont pas toujours compatibles avec les faits," dit Me Keyserlingk et vous n'avez qu'à consulter les plus récentes statistiques sur l'augmentation des

vols à main armée pour constater que le respect de la loi est battu en brèche.

Pour l'ensemble du Québec, Me Keyserlingk souhaite que les mêmes critères servent dans tous les districts judiciaires, pour les représentations sur sentence par exemple, sans diminuer en rien la discrétion des juges — que M. Choquette a invités pour sa part à plus de fermeté dans le prononcé de leurs sentences. Il en irait de même des critères poussant à en appeler de certaines sentences.

Autres préoccupations qui pourront refaire surface lors de ce congrès de Montréal, fin juillet, alors que se rencontreront des procureurs de la poursuite de toutes les parties du continent: comment traiter le témoin-victime, dans les cas de viol par exemple? de quelle façon améliorer le travail d'équipe avec les policiers-enquêteurs, au niveau pratique? et surtout, comment être au courant, rapidement, de toute décision judiciaire significative pour le procureur de la Couronne, où qu'il soit?

Des discussions en cours parmi les 105 substituts du procureur général au Québec — une cinquantaine oeuvrent à Montréal — Me Keyserlingk espère qu'il filtrera désormais dans le public une image plus conforme à la réalité au sujet des "prosecutors" qui, eux aussi, veulent répondre aux critères de sérénité compétente et ne pas donner dans l'acharnement contre le prévenu.

Bien en vue dans ce bureau de la CECCO où Me Keyserlingk fut interrogé, figure une devise (traduction de l'anglais): La plus grande erreur que tu puisses commettre dans ta vie est de toujours croire que tu vas commettre une erreur.

le début de l'année.

La veille, Jeannette Vachon, 43 ans, a été trouvée morte dans sa maison de Westmount. La police pense qu'elle a été battue à mort.

Il n'y a pas eu d'arrestation dans l'un ou l'autre cas.

Motocycliste tué par balle

Un motocycliste de 28 ans a été tué par balle hier alors qu'il circulait dans l'est de la ville. La police a précisé qu'Eugène Grandmont est mort après avoir reçu plusieurs balles tirées d'une automobile. C'est le 58e meurtre perpétré dans la Communauté urbaine de Montréal depuis

W.H. Perron

NOS ARBRES SONT EMPOTÉS!

Oui, chez W.H. Perron tous les arbres et arbustes d'ornement sont maintenant offerts dans des pots qui vous permettent de les planter en tout temps, du printemps à l'automne, même durant les mois chauds. Ces arbres et arbustes embellissent votre demeure, en augmentant la valeur marchande et servent à purifier et à rafraîchir l'air. Venez dès aujourd'hui faire votre choix parmi notre vaste assortiment.

ARBRES D'ORNEMENT
Erable argenté, Bouleau, Gleditzia, Pommier.

ARBUSTES D'ORNEMENT
Rosier, Cornouiller, Hydrangée, Potentilla, Spirée, Lilas, Weigelia.

CONIFÈRES
Cèdre pyramide, Épinette de Koster et Colorado, Genévrier étendu et pyramide, Taxus, Pin Mugho.

ARBRES FRUITIERS etc.
Pommier, Poirier, Prunier, Ciboulette, Menthe, Gadelier, Bleuet, Vigne à raisin.

W.H. Perron
515, boul. Labelle, Chomedey, Laval.
(1/2 mile au nord du pont de Cartierville)
Vente terrain de stationnement 332-3610

Nouvelle politique de cartographie

- suite de la page 5

des travaux impliqués dans le programme. Elle devra de plus apporter une attention toute particulière à l'établissement de statistiques sur les coûts et les temps standards de production et à la demande du service de la cartographie, expérimenter au niveau de la production des techniques et équipements nouveaux.

Quant à l'entreprise privée, il lui sera demandé d'effectuer une part importante du volume de travail prévu au programme.

Dans la mesure où la Société sera tenue de mettre à la disposition du service de la cartographie toutes les données relatives à sa production, elle constituera le secteur témoin dont ce dernier a absolument besoin pour contrôler l'évolution des coûts et la qualité de la production. Le service de la cartographie participera donc indirectement à la production. Il va sans dire que la Société devra oeuvrer dans les mêmes conditions que l'entreprise privée.

De plus, cette formule tire parti à la fois de la formule de l'Institut géographique national de France et de l'Ordonnance Survey "d'Angleterre (production totalement en régie), de celle du ministère de l'Énergie, des mines et des ressources du fédéral (production majoritairement en régie) et de la formule dite entièrement à contrat.

Étant assuré de disposer exclusivement de l'équipement de la Société, le service de la cartographie pourra mieux planifier le déroulement du programme. En effet, même si le ministère des Terres et Forêts a largement contribué par ses contrats à constituer le parc actuel d'équipement des compagnies, il n'a pas eu pour autant droit à un usage exclusif. Et cela est normal. Il y avait donc danger constant de voir ses offres de travail délaissées au profit de contrats plus intéressants.

La Société introduira dans le système de production un élément de développement et d'émulation qui est souhaitable. Cela est d'autant plus nécessaire que le nombre de producteurs est très limité et que le marché de la cartographie est présentement caractérisé par une demande bien supérieure à l'offre.

Le rôle des firmes privées

En effet, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi des arpenteurs-géomètres, la grande majorité des travaux de cartographie photogramétrique est accordée à des firmes appartenant à des arpenteurs-géomètres. Les études menées par notre ministère démontrent que la capacité totale de production de ces firmes est inférieure à la demande. Selon nos prévisions, cette situation se répètera encore pendant plusieurs années.

Ceci est évidemment dû à la hausse du volume de travail occasionnée par notre programme de cartographie mais aussi par le recours massif à la cartographie amené par les grands travaux de l'Hydro-Québec, du ministère des Transports, du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche, du ministère des Richesses naturelles, du gouvernement fédéral, de la S.D.B.J., des municipalités, des pays étrangers, etc.

J'ai voulu m'assurer que la mise en opération de la Société ne nuirait en rien aux activités des sociétés privées en profitant des circonstances qui permettent à cette dernière de s'introduire dans la production cartographique en prenant la place d'une organisation qui oeuvre dans ce domaine depuis de nombreuses années. Du même coup, la Société acquiert certains actifs de la compagnie Photo Air Laurentides et de la compagnie de photographie aérienne limitée, sans pour autant augmenter le parc des équipements disponibles.

En faisant revivre la Société de cartographie, le ministère des Terres et Forêts ramène la situation à celle qui prévalait il y a deux ans. L'attribution de contrats à la Société ne viendra éponger qu'une partie seulement du déficit en capacité de production. Voilà pourquoi le ministère est fermement convaincu que cette réforme ne nuira pas à l'entreprise privée.

Bien au contraire, nous croyons que cela sera l'amorce d'une collaboration encore plus étroite. Pour sa part, le ministère des Terres et Forêts est tout à fait disposé à faire profiter l'entreprise privée des résultats des recherches effectuées par la Société et à étudier avec elle les moyens qui permettront une meilleure utilisation de ses équipements. A ce sujet, j'ai déjà invité les arpenteurs à me faire part de toutes leurs suggestions. Je leur réitère cette invitation.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de l'IMPRIMERIE R.B.R. INC., ayant sa principale place d'affaires en la ville de St-Leonard, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 29 octobre 1974, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 8 novembre 1974, sous le numéro 2562121.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 26 mai 1975 à Société de Factoring BNE Limitée - J. Scott Factors Limited de toutes les créances présentes et futures, payables à Jay Industries Inc. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 29 mai 1975, sous le numéro 2604857.

Le 6 juin 1975

Société de Factoring BNE Limitée.

Avis d'enregistrement

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 1571D du Code civil, il a été enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 27 mai 1975, un contrat de transfert général et de cession générale des dettes comptables, sous le numéro 2603705, en vertu duquel Montréal Book Room Limited a vendu, transféré et cédé toutes ses créances, tous ses comptes de livres, demandes et choses en action, présents et futurs, à Melvin Swaig, syndic en qualité. Montréal, le 5 juin 1975. Melvin Swaig, syndic.

MILL-GOLT GARMENT INC.

Avis est par les présentes donné que MILL-GOLT GARMENT INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera à la division des institutions financières, Compagnies et Cooperatives de la Province de Québec, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

DATE à Montréal, ce 24ème jour d'avril 1974

Rita Pearson

Secrétaire

Prenez avis que le BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. a obtenu de la Commission des Transports du Québec une modification de ses tarifs comme suit: Ajouter les taxes, tels que demandés par Supplément d'Urgence No 1269 à l'item 1155 Tarif 30, le tout tel que détaillé sur la formule No 7 au dossier, en vertu d'une décision MS-1525-TF rendue par la Commission en date du 30 mai 1975 et en vigueur jusqu'au 28 novembre 1975. Tout intéressé peut s'opposer à ladite demande dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

1ère publication: 12 juin 1975

2ème publication: 13 juin 1975

3ème publication: 14 juin 1975

AVIS

PRENEZ AVIS que PUROLATOR COURIER LTD., 9545 Côte de Liesse, Dorval, Qué., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis spécial de transport décrit ci-dessous.

"Louer à court terme, deux (2) véhicules pour donner les services autorisés par son permis."

Toute personne désirant faire opposition à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours de la première parution du présent avis.

MONTREAL, ce 9 juin 1975

BYERS, CASGRAIN & STEWART

1ère publication: 11 juin 1975

2ème publication: 12 juin 1975

3ème publication: 13 juin 1975

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 02-017307-757

Michel Jodoin, résident et domicilié au 1585 rue

Victoria, appartement 4, St-Lambert, Québec, de-

mandeur, vers: Normand Dubois d'adresse in-

connue, défendeur. Par ordre de la Cour: Le défen-

deur, Normand Dubois, est par les présentes re-

quis de comparaître dans un délai de 30 jours su-

ivant la dernière publication. Une copie du Bref

d'assignation et de la déclaration a été laissée à

sa intention au Bureau de la Cour Provinciale à

Montréal, Montréal ce 28ème jour de mai 1975.

Claude Dufour, P.C.P. Maître Meyerovitch, Gold-

stein, suite 900, 1255, rue Université, Montréal.

Procureurs du demandeur.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500 02-011615-759

FEDERAL INSURANCE COMPANY

Demanderesse

LOUIS BEGIN

Défendeur

AVIS

Le défendeur, Louis Begin, pour qui une copie du

bref d'assignation et de la déclaration a été lais-

sée au bureau de cette cour, est par les présentes

requis de comparaître dans un délai de trente (30)

jours suivant la dernière publication de cet avis.

PROTONOTAIRE

Montréal, le 9 juin 1975

Procureurs de la Demanderesse

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500 02-011615-759

FEDERAL INSURANCE COMPANY

Demanderesse

LOUIS BEGIN

Défendeur

AVIS

Le défendeur, Louis Begin, pour qui une copie du

bref d'assignation et de la déclaration a été lais-

sée au bureau de cette cour, est par les présentes

requis de comparaître dans un délai de trente (30)

jours suivant la dernière publication de cet avis.

PROTONOTAIRE

Montréal, le 9 juin 1975

Procureurs de la Demanderesse

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 12-51991-754

Dame Suzanne Marx résidente de VQ de

Montréal et demeurant à 5580 Légaré,

requérante

-VS-

Roger Schuyler Lake d'endroit inconnu,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Roger Schuyler Lake est par les présen-

tes requis de comparaître dans un délai de 60

jours à compter de la dernière publication. Une

copie de la requête en divorce a été laissée à la

division des divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de

signifier et de déposer votre comparution ou con-

testation dans les délais susdits, la requérante

procèdera à l'obtention de tout ordonnance ac-

cueillant les mesures accessoires qu'il sollicite

contre vous.

MONTREAL, ce 11e jour de juin 1975

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 12-052038-750

DAME BRENDA GARDINER, ménagère, épouse sé-

parée de biens de Truman Merrell, résident et do-

milié dans le district de Montréal,

Requérant

-VS-

TRUMAN MERRELL, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Truman Merrell est par les présentes

requis de comparaître dans un délai de 60 jours

à compter de la dernière publication. Une copie de

la requête en divorce a été laissée à la Division des

Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à

défaut par vous de signifier et de déposer votre

comparution ou contestation dans les délais sus-

dits, la requérante procèdera à l'obtention de tout

ordonnance accueillant les mesures accessoires

qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 juin 1975.

A. BEAULIEU

REGISTRAR-ADJOINT

Barrière, Neveu & Lamarche,

1424, rue St-Eustache,

Lachine, P.Q.

Avocats de la requérante

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées et transportées par Arty Fashions Imports Ltd. à la Banque de Montréal dans l'acte enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2555945, ont été revendues, rétrocédées et retransportées par ladite Banque de Montréal audit Arty Fashions Imports Ltd. par contrat de rétrocession daté le 5 juin 1975 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 6 juin 1975 sous le numéro 2567336.

Le 9 juin 1975

Canadian Financial Company

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

JACQUES L'INTIME, Technicien,

10 Terrace Court,

Auteuil, Laval, Québec

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DES CREANCIERS

Avis est par les présentes donné que JACQUES

BRUNET a fait cession de ses biens le 6ème jour

de juin 1975 et que la première assemblée des

créanciers sera tenue le 25ème jour de juin 1975,

à midi (12-00), au bureau du séquestre officiel, 10

est, rue Notre Dame, Montréal, Québec.

C.A. MICHAUD

SYNDIC

Le 10 juin 1975

BUREAU DE:

C.A. MICHAUD - SYNDIC

110 ouest, Place Crémazie, suite 320

Montréal, Québec, Tél.: 382-6141.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 500-02-014896-752

Joseph Civitresse

demandeur

-VS-

Dante Delucace,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le Défendeur est appelé par les présentes

à comparaître devant cette Cour dans un délai

de 30 jours à compter de la dernière publication

du présent avis. Copie du Bref d'assignation et

de la Déclaration a été produite au greffe de

cette Cour à l'intention du Défendeur.

Montréal, ce 2 juin 1975. A. Beaulieu

Protonotaire de cette Cour. Mes Duquet, MacKay,

Weldon & Bronstetter, Procureurs du Demandeur,

1 Place Ville-Marie, Suite 3411, Montréal.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500 02-014467-759

ARISTOTIS GIANAKIS-SOLIAS, résident et domi-

cilié en les Cité et District de Montréal

DEMANDEUR

-VS-

ROGER CUSSON, autrefois résident et domicilié en

les Cité et District de Montréal, présentement de

lieux inconnus

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur ROGER CUSSON est par les présen-

tes requis de comparaître dans un délai de trente

(30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclara-

tion a été laissée au greffe de la Cour provinciale

de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 10 juin 1975.

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Me J. Emilien Simard, C.R.

Mes KRONISH, ZILBERT & COLEMAN

1255 carré Philippe,

suite 911,

Montréal, QUE.

PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS

DU QUÉBEC

AVIS POUR

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que JEAN-GUY MARIER St-Jovite

Comté Terrebonne Prov. Québec permis no: 1719-

A s'adressera à la Commission des Transports du

Québec pour demander l'autorisation en confor-

mité du Règlement 19, par autobus scolaires,

classe élémentaire, à faire le transport d'enfants

fréquentant les centres de loisirs, terrains de jeux

et piscines de St-Jovite, du 24 juin 1975 au 15

septembre 1975; les loisirs étant subventionnés

par le Centre des Loisirs de St-Jovite.

Tout intéressé peut contester cette demande de

permis spécial, déposée à ladite Commission,

dans les quatre (4) jours de la première parution

de cet avis en s'adressant à la Commission des

Transports - 505 est, rue Sherbrooke -

Place du Cercle, Montréal.

ADRIEN R. PAQUETTE,

PAQUETTE, PAQUETTE, PERRELL & RIVET

1ère publication: le 11 juin 1975

2ème publication: le 12 juin 1975

3ème publication: le 13 juin 1975

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-12-05200-753

ANDRE THIBAUT, résident et domicilié dans les

Cité et District de Montréal,

Requérant

-VS-

DAME ALBERTINE CECILE LALANDE, présente-

ment de lieux inconnus

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME ALBERTINE CECILE LALANDE est

par les présentes requise de comparaître dans un

délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été lais-

sée à la Division de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de si-

gnifier et de déposer votre comparution ou con-

testation dans les délais susdits, la requérante

proc

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que REACH PLASTICS & CHEMICALS LTD, 101 rue William, Cornwall, Ontario - 50 Place Crémazie, Suite 508, Montréal, Prov. Qué. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander le permis suivant:

1- De Montréal, Varennes et Québec à tout point de la Province de Québec, et retour, avec marchandises refusées ou avariées, pour le transport de matériaux isolants et de produits entrant dans la pose desdits matériaux, pour le compte des compagnies DOW CHEMICAL (QUÉBEC) LIMITED et REACH PLASTICS & CHEMICALS LTD.

2- Entre les entrepôts de Reach Plastics & Chemicals Ltd, sis à Montréal et de Dow Chemical (Québec) Ltd, sis à Québec, pour le transport de matériaux isolants et de produits entrant dans la pose desdits matériaux, pour le compte des compagnies Dow Chemical (Québec) Ltd et les Reach Plastics & Chemicals Ltd. Le tout valide pour une période de 364 jours.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à la dite Commission dans les quatre (4) jours de la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Carle, Montréal.

ADRIEN R. PAQUETTE,
PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT & RIVET

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
DIVISION DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)**

NO: 500-12-052105-750
WILFRID CORNELLIER, résident et domicilié au 100 rue Ontario app. 1126 dans la cité et district de Montréal,

—VS—
SIMONE CHAPUT, présentement de lieux inconnus,

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée SIMONE CHAPUT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, CE 6 juin 1975.
(S) CLAUDE DUFOUR
Régistrare Adjoint
LABELLE, CHARBONNEAU & LAPORTE
4933 est, rue Beaubien, suite 103,
Montréal, Qué. H1T 1V1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-009031-756
CLAUDE DRAINVILLE, résident et domicilié à Val David, district de Terrebonne,

—VS—
CHARLES ALFRED KENNEDY, autrefois résident et domicilié à Rosemère, district de Terrebonne, présentement de lieux inconnus.

DEFENDEUR

—ET—
LE REGISTREUR DE LA DIVISION
D'ENREGISTREMENT D'ARGENTUEIL,

MIS EN CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur CHARLES ALFRED KENNEDY est par les présentes requi de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, CE 6 juin 1975
CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.
Mes LAVOIE, CORMIER & DORAIS
3100 boul. Cartier,
suite 220
Chomedey-Laval
PROCEUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)**

NO: 500-12-052064-759
DAME ALINE MAKOVEY,

Requérante

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé EUCLIDE EMOND est par les présentes requi de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hubert, le 9 juin 1975.
(s) A. Beaulieu
REGISTREUR-ADJOINT

LAMARRE, LAVIOLETTE,
TREMBLAY & CÔTE
3258 Grande Allée
St-Hubert
678-9936



PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
COMTÉS SAUVÉ ET BOURASSA

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 10 juin 1975, un règlement portant le no 1226 a été adopté à l'effet de décréter la reconstruction de pavages sur certaines rues de la Cité et d'emprunter une somme de \$425,000. à ces fins.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires d'immeubles intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu mercredi le 18 juin 1975, de 19.00 à 21.00 heures, à la salle du Conseil, 11211 rue Hébert, alors que ledit règlement sera lu et soumis à leur approbation tel que requis par la loi.

DONNE EN LA CITE DE MONTRÉAL-NORD, ce onzième (11e) jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze (1975).

LE GREFFIER ADJOINT
René Bergeron



PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
COMTÉS SAUVÉ ET BOURASSA

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 10 juin 1975, un règlement portant le no 1227 a été adopté à l'effet de décréter la construction d'un trottoir sur le côté nord du boulevard Gouin, du lot 89-1 au lot 100-6 inclusivement et d'emprunter une somme de \$52,000. à ces fins.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires d'immeubles intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu mercredi le 18 juin 1975, de 19.00 à 21.00 heures à la salle du Conseil, 11211 rue Hébert, alors que ledit règlement sera lu et soumis à leur approbation tel que requis par la loi.

DONNE EN LA CITE DE MONTRÉAL-NORD, ce onzième (11e) jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze (1975).

LE GREFFIER ADJOINT
René Bergeron

VILLE DE MONTRÉAL
RÔLES D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisations pour la construction d'égouts, de pavages sur les rues et ruelles et la construction des trottoirs aux endroits suivants ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des Finances, suite 6 de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'à jeudi le 3 juillet 1975, à 15:00 heures.

ÉGOUTS

18e Avenue
(où requis)
41e Avenue

Entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse.

68e Avenue
3e Rue
(construction et reconstruction)
Avenue Albani
Avenue Albani
Avenue André-Grasset
Avenue Auguste-Piccard

Entre l'avenue René-Descartes et le boulevard Maurice-Duplessis.
De la 3e Rue au boulevard Gouin.
De la 61e Avenue à un point situé à l'ouest de la 54e Avenue (où requis).

Entre le boulevard Rosemont et l'avenue de Charette.
De la rue Rodolphe-Mathieu vers le nord.
D'un point sud de la rue Legendre à la rue Émile-Yelle.
De l'avenue Copernic vers l'ouest jusqu'à un point est de la 19e Avenue.

Rue Bisailon
Rue Chabanel
Rue Chapleau
(reconstruction)
Avenue de Charette
Avenue Christophe-Colomb
(côté ouest)
Rue Duquesne
Rue Émile-Yelle
Rue François-Blanchard
Boul. Henri-Bourassa
(côté nord - où requis)
Rue Henri IV

Entre la rue Joffre et le boulevard Pierre-Bernard.
D'un point à l'ouest de l'avenue Millen à la rue Foucher.
Entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal.

Rue Jean-Tavernier
Rue Jean-Tavernier

Entre la rue Duquesne et l'avenue Albani.
De la rue Jarry vers le sud.

Rue Jean-Tavernier
Rue Jean-Tavernier

Entre les avenues de Charette et Rodolphe-Mathieu.
Entre les avenues Papineau et André-Grasset.
Entre les avenues André-Dumas et Nicholas-Appert.
Du boulevard Rivière-des-Prairies vers l'est jusqu'à vis-à-vis une partie du lot 41-5 situé à l'ouest de la 83e Avenue.
D'un point situé à l'ouest du boulevard St-Laurent à la rue Clark et son raccordement dans la rue Clark.

Rue Jean-Tavernier

Entre les rues Pierre-Magnan et Michel-Bouvier.
De la rue Pierre-Gaulin (sud) vers le nord jusqu'à un point au sud de la rue Pierre-Gaulin (nord).
D'un point au nord de la rue Pierre-Gaulin (sud) au boulevard Langelier.

Boul. Langelier

Entre les rues Beaubien et Michel-Bouvier.
Entre les rues Pierre-Gadois et Étienne-Bouchard.
Entre les rues Étienne-Bouchard et François-Boivin.
De la rue Bossuet vers l'ouest à l'égout existant.
D'un point nord de la rue St-Antoine à un point sud de la rue de La Gauchetière.

Avenue Millen

De la rue de Port-Royal vers le nord jusqu'à l'égout existant au sud de la rue Sauvé.

Avenue Millen

De la rue Sauvé vers le sud jusqu'aux parties des lots 269-199 et 271-146 situés au nord de la rue de Port-Royal.
Entre les rues René-Descartes et François-Blanchard.
Entre les avenues François-Blanchard et Nicholas-Leblanc.
Entre la rue Bonsecours et le boulevard St-Laurent (là où requis).

Rue Louis-Dupire
Rue Louis-Dupire
Rue Louis-Veuillot
Rue de la Montagne

De la rue Beaubien à un point au sud de la rue St-Zotique.
D'un point au nord de la rue Louis-Dupire à la rue St-Zotique.
Entre les rues Albani et Duquesne.
De la rue de Normanville à un point situé à l'ouest de la rue de St-Valier.

Rue St-Jacques
(côté nord)
Rue St-Zotique
Rue University
(reconstruction)
Rue de la Valinière

D'un point à l'ouest de la rue Desmarteau à un point à l'est du boulevard Pierre-Bernard.
Entre les rues Guy et de la Montagne.

PAVAGES

12e Avenue
15e Avenue
18e Avenue
41e Avenue

Entre les rues de Bellechasse et du Parc Campbell.
De la rue Projetée 141-134 vers le nord jusqu'au lot 141-266.
Entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse.
Entre l'avenue René-Descartes et le boulevard Maurice-Duplessis.

56e Avenue
58e Avenue
3e Rue
Avenue André-Grasset
Rue Beaubien
Rue Berri
(reconstruction et élargissement)
Rue Bossuet
Rue Boyer
(reconstruction)
(côté est)

De la 3e Rue au boulevard Gouin.
De la 3e Rue au boulevard Gouin.
De la 61e Avenue à un point situé à l'ouest de la 54e Avenue.
Entre l'avenue Émile-Journault et la rue Émile-Yelle.
Entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue d'Iberville.
De la rue Jean-Talon vers le nord jusqu'à un point sud de la rue de Castelnau.

Avenue de Carignan
Avenue de Charette
Rue Clark
(reconstruction)
Avenue Decelles
(reconstruction)
Rue Dublin
(élargissement)
Rue des Écores
Avenue Elmhurst
(reconstruction et élargissement)
Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue Projetée 25-103 à l'avenue de Charette.
Dans l'emprise de la rue du Rosaire en vue de la fermeture de cette dernière.

Rue Bossuet
(reconstruction)
(côté est)
Avenue de Carignan
Avenue de Charette
Rue Clark
(reconstruction)
Avenue Decelles
(reconstruction)
Rue Dublin
(élargissement)
Rue des Écores
Avenue Elmhurst
(reconstruction et élargissement)
Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues Louis-Dupire et Jean-Tavernier.
Entre les rues Duquesne et Albani.
Entre la rue Marie-Anne et l'avenue du Mont-Royal.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre le chemin Queen Mary et le boulevard Édouard-Montpetit.
Entre les rues Wellington et Hall.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue des Carrières au boulevard Rosemont.
Entre les rues St-Jacques et Sherbrooke.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De l'avenue André-Grasset à un point situé à l'est.
Entre les rues Fullum et Chapleau.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue de Carignan à un point au nord de la rue Pierre-Gaulin (sud).
Entre les avenues Biermans et Fielding.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue des Carrières au boulevard Rosemont.
De l'avenue Henri-Julien à un point situé à l'ouest de l'avenue de Gaspé.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue St-Denis à l'avenue Henri-Julien.
Entre 88e et 83e Avenues.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De l'avenue Clément-Ader au boulevard Armand-Bombardier.
Entre les rues Fullum et Chapleau.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue Jean-Tavernier au boulevard Langelier.
Entre les rues Ste-Catherine et Ontario.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

De la rue Wellington à la rue du Parc Marguerite-Bourgeois.
Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

Rue Émile-Yelle
Terrasse Guindon
(reconstruction et élargissement)
Rue Jean-Tavernier

Entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 36 la ligne agate (14 lignes agates ou puce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et de retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

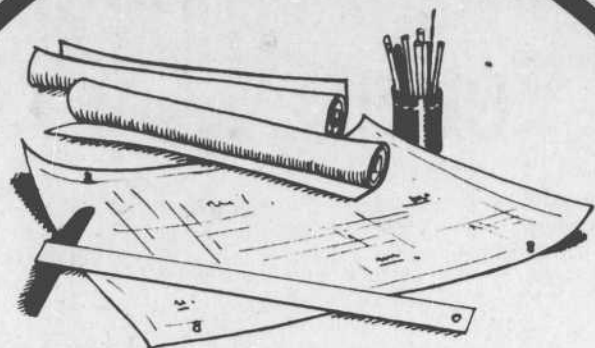
Téléphonez ou écrivez à :

LE DEVOIR

 211 St-Sacrement
 Montréal - Tél. 844-3301

Compétence :

Bernard Lutz



De l'espace pour la planification et la création avec le Groupe SNC

Le Groupe SNC est une entreprise entièrement canadienne, dynamique et en pleine croissance, qui offre au Canada et à l'étranger des services dans les domaines de la gestion de projet et de l'ingénierie-approvisionnement-construction. Nous cherchons un **coordonnateur des études pour établissements industriels**, afin de gérer un programme de garantie de la qualité sous la direction de l'ingénieur en chef, Génie civil et Charpentes.

Le travail comprend le contrôle de la qualité relativement aux études et à la planification des édifices dans toute la compagnie, l'établissement et le contrôle de normes dans ces disciplines, et l'approbation d'experts-conseils de l'extérieur en architecture et en planification.

La personne que nous cherchons est un architecte diplômé, qui a au moins dix années d'expérience, possède vraiment le sens de l'esthétique et est au courant des exigences de l'avenir. Parmi ses principales qualités se trouvent l'aptitude à travailler avec la direction, les clients et les architectes de l'extérieur, et une facilité pour la rédaction de devis, rapports et offres de service en français et en anglais. L'expérience des études de bâtiments industriels et la connaissance approfondie de la technologie architecturale sont essentielles.

Pourquoi ne pas planifier et créer votre avenir avec le Groupe SNC?

Écrivez ou téléphonez à M. Tom E. Ross
 1550 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal
 Téléphone: 514-931-2261

LE GROUPE SNC

Conseil scolaire de Nipissing École secondaire Franco-Cité

Sturgeon Falls, Ontario

Nous recherchons pour septembre 1975 un professeur de:

• Commerce (sténographie Pitman)

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. David Lafleur, Directeur
 École secondaire Franco-Cité
 90, rue Main,
 Sturgeon Falls, Ont.
 Tél. (705) 753-1510 (bureau)
 (705) 753-0587 (rés.)

Commission scolaire régionale Harricana

POSTE OUVERT CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTÉE

NATURE DU TRAVAIL:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans une ou plusieurs disciplines; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

- Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.
- Conformément à la politique établie par la commission, il voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets, il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa (ses) discipline(s).
- Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes.
- Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.
- Il peut, en outre, conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

— Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes.

— Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.

— Il peut, en outre, conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

— Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthopédagogie.
- Expérience pertinente auprès de l'enfance inadaptée à l'élémentaire.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
 — Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION: IMMÉDIATE.

Les candidatures devront parvenir, **SOUS PLI CONFIDENTIEL**, avant le 27 juin 1975, à 16:00 h. à:

Monsieur Denys Campeau, directeur du personnel,
 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA
 800, 1ère rue est
 AMOS, Qué.



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

PROFESSEURS

Techniques Infirmières (Soins Infirmiers Psychiatriques)

QUALIFICATION:

Baccalauréat en Nursing
 et/ou expérience pertinente

Techniques Administratives:

QUALIFICATION:

Baccalauréat en Administration option Sciences Comptables.
 Une expérience dans l'enseignement ou dans le milieu de travail sera un atout.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) À UN DE CES POSTES, VEUILLEZ FAIRE PARVENIR DIPLÔMES PERTINENTS ET CURRICULUM VITAE À:

COLLÈGE DE THETFORD MINES
 A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL
 671 SUD, BOUL. SMITH
 THETFORD MINES, QUÉ.



CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

AGENT DE LIAISON DES CLSC

POSTE:

Sous l'autorité du directeur de la planification, professionnel en charge de tâches relatives au développement des CLSC dans la région de l'Outaouais.

FONCTIONS:

- Assiste les CLSC dans leurs problèmes de fonctionnement et de développement
- S'occupe des relations des CLSC avec le Département de Santé Communautaire, le Centre de Services Sociaux et les cabinets privés
- Anime la table sectorielle des CLSC et lui assure le support technique
- Suscite la participation des CLSC à des activités et programmes communs
- Contribue à l'information du public concernant les CLSC

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en administration ou sciences humaines
- Expérience pertinente de gestion dans le domaine social ou sanitaire
- Connaissance du réseau d'affaires sociales
- Familiarité avec les CLSC: atout appréciable

QUALITÉS:

- Souplesse et dynamisme
- Ouverture aux problèmes communautaires
- Capacité de déplacement dans l'Outaouais

LIEU DE TRAVAIL:

Hull

SALAIRE:

Selon les échelles en vigueur dans le réseau des affaires sociales.

FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE ACCOMPAGNÉE DE VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE VENDREDI 20 JUIN 1975 À:

M. Jean-Bernard Guindon
 Directeur Général
 CS890
 4, rue Georges-Bilodeau
 Hull, (P.Q.)
 J8Z 1V2

679C, boul. St-Joseph, Hull (Québec) 770-7747

RÉDACTEUR

Une publication de la presse spécialisée s'adressant à l'industrie de l'exploitation forestière recherche un rédacteur qualifié et expérimenté pour prendre charge de tout l'aspect rédactionnel.

Le poste intéressera toute personne capable de travailler avec un minimum de surveillance. Voyages périodiques dans l'est du Canada.

Toute correspondance gardée confidentielle.

Écrire à:

Gilles E. Tanguay,
 Directeur, opérations forestières,
 310, avenue Victoria,
 Westmount, Qué.

RÉVISEUR/TRADUCTEUR MONTREAL

Un bureau de traduction de Montréal recherche un(e) traducteur(trice) possédant une bonne expérience dans le domaine de la traduction technique.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Dossier 2519
 Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

Labrecque, Vézina & Associés, Ingénieurs-Conseils Les Ingénieurs Associés Limitée

recherchent un

DESSINATEUR EN GÉNIE MUNICIPAL ET SANITAIRE

Expérience:

3 à 5 ans.

Salaire:

\$10,000 à \$12,000 selon l'expérience et qualifications.

Avantages:

Fonds de pension après un an de service, 5% - 5%.
 Bénéfices marginaux.

Exigence:

Le candidat doit être de langue française.

À Communiquer avec:

M. Labrecque
 482-3610

Nous recherchons, pour le compte d'une entreprise industrielle à multiples divisions, avantageusement connue et en pleine expansion (ventes au-delà de \$150 millions), un:

CONTRÔLEUR EN GESTION

Sous l'autorité du Vice-président, section finance, il sera responsable de la comptabilité financière, du budget, des analyses diverses et de la vérification interne. La fonction primordiale de ce poste est de continuer le développement et l'implantation d'une gestion efficace dans tous les secteurs de l'entreprise, se rapportant à des systèmes conçus au moyen de relations directes avec les contrôleurs et les Gérants généraux des divisions et des filiales.

Les candidatures doivent être envoyées par des Comptables Agréés, parfaitement bilingues, possédant plusieurs années d'expérience dans le contrôle administratif, de préférence au sein d'une compagnie industrielle décentralisée. Le critère de sélection sera basé sur la compétence personnelle du candidat.

Echelle de salaire: \$25 - 30,000.
 Voiture fournie
 Endroit: Montréal

GORDON BRYSON & COMPAGNIE LTÉE

Conseils en personnel de gestion

1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 1G8
 845-1256

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN RESPONSABLE DU SERVICE D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ

FONCTIONS:

- Être responsable de la bonne marche du Service d'information et de publicité.
- Assurer, selon les besoins de la Société, la conception et la programmation de l'information, de la publicité et des publications de la Société.
- Préparer les devis techniques de tout travail graphique ou publicitaire à exécuter et assumer la responsabilité de la production.
- Assurer la conservation de l'équipement et le matériel audio-visuel de la Société et en coordonner l'utilisation.
- Jouer le rôle d'agent d'information auprès des personnes de l'extérieur désireuses d'obtenir des renseignements au sujet du fonctionnement de la Société, de ses activités et de ses projets.

QUALITÉS REQUISES:

- Détenir un diplôme universitaire dans une discipline appropriée et posséder une expérience pertinente dans le domaine de la publicité et de l'information ou posséder une compétence reconnue et plusieurs années d'expérience dans le domaine de la publicité et de l'information.
- Avoir des aptitudes manifestes à diriger une équipe de travail.
- Être bilingue.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et de leur preuve de scolarité, avant le 20 juin 1975 à:



Directeur de l'administration
 Société d'aménagement de l'Outaouais
 768, boul. St-Joseph
 C.P. 668
 Hull, P.Q.
 J4X 3Y8

PROFESSEUR DEMANDÉ

Une école indépendante, maison de haute éducation pour jeunes filles seulement, est à la recherche d'un **avocat pour enseigner le droit au secrétariat juridique**.

Prière de faire parvenir toute demande incluant curriculum vitae à:

Dossier 2518
 Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

Centre hospitalier en voie d'expansion recherche

UNE NUTRITIONNISTE

pour le département de santé communautaire

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du chef du département:

- élaborer le programme d'action en nutrition;
- participer pour le secteur nutrition à la formation en cours d'emploi du personnel;
- orienter son travail de façon à s'adresser non pas à des individus, mais à des groupes;
- participer au programme d'information en nutrition destiné au grand public et aux autres organismes du ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:

- Baccalauréat en science de la nutrition et d'internat de 12 mois de préférence.
- Formation en hygiène publique souhaitable.
- Bilingue.
- Minimum de 2 ans d'expérience.

TRAITEMENT:

Selon les normes du M.A.S.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae complet au plus tard le 20 juin 1975 à:

M. Yvon Lefebvre,
 Directeur du personnel,
 Centre hospitalier de Valleyfield,
 245, rue Salaberry,
 Valleyfield, Qué. J6S 4V9
 Tél. 514-373-3360 poste 260

INFIRMIÈRE INDUSTRIELLE POUR NOUVELLE UNITÉ MÉDICALE

Voici une occasion inusitée pour une infirmière industrielle expérimentée de mettre sur pied la nouvelle unité "Santé Industrielle" chez Simpsons-Sears.

Nous sommes l'entreprise de vente au détail la plus progressive au Canada et, au mois d'août, nous déménageons dans de nouveaux locaux sur Côte Vertu/Cavendish.

L'infirmière assistera le médecin de la compagnie dans la création de l'unité médicale et après une période d'entraînement, sera responsable quotidiennement du bon fonctionnement de cette unité.

Les candidates, âgées de 28 à 35 ans, doivent posséder au moins 8 ans d'expérience en médecine générale, incluant l'expérience clinique, psychiatrique et des salles d'urgence. Elles doivent être bilingues et du registre de la Province de Québec.

Nous offrons un excellent salaire et des conditions de travail exceptionnelles incluant la semaine de 37½ heures et sans relâche.

Écrivez-nous, donnant tous les détails de votre carrière, à:

Directeur du Personnel,
 Simpsons-Sears Ltée,
 9250 avenue du Parc,
 (angle Chabanel),
 Montréal, Québec


Collège de Rosemont

Le Collège de Rosemont requiert les services de *

AU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

3 professeurs à plein temps pour dispenser les disciplines suivantes: conditionnement physique — natation — tennis — volley ball.

Qualifications requises:

baccalauréat ou maîtrise en éducation physique.

Expérience:

de préférence au moins un an d'enseignement ou l'équivalent.

AU DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

1 professeur à plein temps pour dispenser les disciplines suivantes: mathématiques financières, comptabilité analytique de gestion et contrôle interne et vérification. Ces cours sont répartis sur 2 sessions.

Qualifications requises:

De préférence être membre d'une association comptable reconnue: C.A., C.G.A., R.I.A.

AU DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT

2 professeurs à plein temps pour dispenser les disciplines suivantes: 412-101 et 201: dactylographie - 412-102 et 202: sténographie (la méthode Graig de préférence) - 410-144: procédés de secrétariat.

Qualifications requises:

la préférence sera accordée aux candidates qui ont un an d'expérience dans l'enseignement.

AU DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE ET D'ANESTHÉSIE

1 professeur à plein temps (enseignement clinique)

Qualifications requises:

un diplôme d'études collégiales en techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie ou l'équivalent.

Expérience:

un an d'expérience en milieu clinique.

UN CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ DOIT PARVENIR AVANT 17 HEURES LE MERCREDI 18 JUIN 1975 à:

Bureau du directeur des services du personnel
 Collège de Rosemont
 8400, 16ème avenue Rosemont
 Montréal

Washington précise: levée des sanctions contre Cuba mais pas de relations bilatérales

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis souhaitent la levée des sanctions multilatérales imposées contre Cuba par l'Organisation des Etats américains (OEA) mais ne sont pas prêts pour le moment à rétablir leurs relations avec le gouvernement de la Havane, a indiqué hier un haut fonctionnaire américain.

M. William Rogers, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires interaméricaines, a en effet demandé instamment au Congrès de ne pas approuver un projet de loi rétablissant les relations commerciales entre les deux pays.

«La reprise des relations commerciales bilatérales (avec Cuba) serait une violation de la résolution de 1964 qui demeure en vigueur et que nous prenons au sérieux», a affirmé M. Rogers.

M. Rogers a estimé «probable» que l'OEA trouve un moyen pour mettre fin à l'isolement de Cuba en juillet prochain à Costa Rica où se tiendra une conférence destinée à reformer le traité interaméricain de défense mutuelle.

Ces réformes prévoient que les sanctions imposées avec deux-tiers des voix pourront être levées par une majorité simple.

«Si les pays membres de l'OEA arrivent à traduire cette thèse en une résolution, nous pouvons nous attendre à ce que la réunion de San José de Costa Rica élimine Cuba de l'agenda multilatéral pour laisser chaque nation libre de rétablir ou non ses relations avec Cuba», a-t-il dit. En ce qui concerne les Etats-Unis, le rétablissement de leurs propres rapports avec Cuba exigera un processus diplomatique «long et compliqué», exigeant des négociations sur de nombreuses considérations telles que le sort de prisonniers politiques cubains et des questions bilatérales qui comprennent la compensation des biens américains saisis par le régime de Fidel Castro.

L'ambassadeur américain a empêché un complot pour renverser Thieu, révèle Ky, un des conjurés

WASHINGTON (par AFP et AP) — Le général Nguyen Cao Ky et d'autres généraux sud-vietnamiens avaient mis au point, en avril dernier, les plans d'un coup d'Etat militaire pour déposer le président Nguyen Van Thieu, a-t-il déclaré à Washington l'ancien premier ministre.

M. Ky, dans une interview à l'agence Associated Press, a révélé que les membres du complot, dont le chef d'Etat-major, le général Cao Van Vien, et le commandant de l'armée de l'air, le général Tran Van Minh, avaient décidé d'agir après la chute des provinces des Hauts-plateaux. Mais, selon lui, l'ambassadeur américain à Saigon, M. Graham Martin, les avait arrêtés en leur disant qu'il «n'était pas nécessaire d'employer les forces militaires. Nous allons arranger cela (le départ de Thieu)».

Mais, souligne l'ancien chef de gouvernement, Thieu n'a donné sa démission que le 21 avril et il était alors trop tard pour empêcher les communistes d'arriver jusqu'à Saigon.

Selon le général Nguyen Cao Ky, le général Nguyen Van Thieu a essayé de le faire assassiner, apparemment après avoir appris que la putsch était en préparation contre lui.

Le général Ky, réfugié aux Etats-Unis où il a loué une maison aux environs de Washington, a déclaré que le projet d'assassinat avait échoué avec l'interception de trois hommes de main qui avaient pénétré dans l'enceinte de la base de Tan Son Nhut où il vivait.

L'idée du putsch, a-t-il dit, naquit après que le général Thieu eut décidé d'évacuer les Hauts-plateaux, évacuation qui devait finalement entraîner la chute de Saigon et de son gouvernement. «Nous étions prêts à agir après les défaites dans la deuxième région militaire, a-t-il déclaré. Martin vint alors me trouver et me dit: «C'est inutile, pas besoin d'employer la force militaire. Nous allons arranger ça.»

Le général Ky donna son accord à un plan de rechange, en vertu duquel il devait prendre la tête du gouvernement après le départ du général Thieu. Mais celui-ci resta jusqu'à ce que la situation devienne critique.

Il a déclaré qu'il avait pensé que le général Thieu s'en irait dans un délai de deux ou trois jours, dans un laps de temps raisonnable. Mais «il nous a fallu dix jours pour nous débarrasser de M. Thieu et au cours de ces dix jours, chaque jour, nous

avons perdu du nouveau terrain, de nouvelles provinces, de nouvelles villes». Finalement, a-t-il dit, le plan «fut mis en oeuvre, mais trop tard».

C'est au cours de cette période, a-t-il déclaré, que des amis l'informèrent que le général Thieu voulait le faire tuer.

Sans se montrer très précis sur certains points, le général Ky a déclaré que le général Dang Van Quang, qui était un conseiller et un confident du général Thieu, réussit à se procurer 15 laissez-passer en blanc

que les hommes de main utilisèrent pour pénétrer à Tan Son Nhut.

«Mes amis me conseillèrent de rester chez moi. Ce que je fis. Lorsqu'ils se présentèrent, les gardes les attendaient et en abattirent trois».

Aucun des agresseurs ne s'approcha suffisamment pour lui tirer dessus, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le porte-parole du département d'Etat a estimé hier qu'il «était difficile de prendre au sérieux» le communiqué du gouvernement nord-vietnamien demandant aux

Etats-Unis d'apporter une aide au Vietnam conformément au traité de Paris de 1973.

La semaine dernière, le département d'Etat avait déjà qualifié «d'ironique» la requête du gouvernement de Hanoi demandant aux Etats-Unis de reconnaître le nouveau régime de Saigon.

HANOI (AFP) — Un accord portant sur une aide urgente et non remboursable de la Chine au Vietnam a été signé le 31 mai, annonce l'agence vietna-

mienne d'information.

L'agence ne précise toutefois pas sur quel genre de denrées ou de produits porte cet accord. L'Agence officielle nord-vietnamienne avait fait état d'un accord semblable conclu le 12 mai avec l'URSS et portant sur la fourniture au Vietnam de carburant, d'engrais, de vivres, de véhicules de transport et d'autres «articles de consommation».

Ces accords passés avec Moscou et Pékin ont été rendus publics pratiquement simultanément par Hanoi.

Le Pentagone réclame des crédits supplémentaires pour Diego-Garcia

(par AFP) — Arguant de la présence, dans le port somalien de Berbera, d'une «importante» base militaire soviétique, le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger, a réclamé un crédit supplémentaire de 13,8 millions de dollars pour la base américaine de Diego-Garcia, dans l'Océan Indien.

Le secrétaire à la Défense, qui a formulé cette demande devant la commission du service des forces armées du Sénat, a souligné l'importance que présente, pour les nations occidentales importatrices de pétrole, la liberté de navigation dans l'Océan Indien et le danger qu'offraient les installations soviétiques de la base de Berbera, où des missiles terre-terre auraient, selon lui, été mis en place.

«Toute menace contre le libre usage de ces voies de navigation, a précisé M. Schlesinger, aurait un impact catastrophique

pour les Etats-Unis et leurs alliés».

Plusieurs sénateurs ayant indiqué que la quasi-totalité des pays de l'Océan Indien étaient opposés à l'expansion de la base militaire de Diego-Garcia, comme étant une source de confrontations américano-soviétiques, le secrétaire à la Défense a proposé de ne pas prendre au sérieux ces manifestations. Ces pays, a-t-il affirmé, ont demandé en privé aux Etats-Unis de poursuivre leur projet et regretteraient toute décision américaine allant dans le sens adverse.

Ce qui n'est pas l'avis de M. Omer Arteh, ministre somalien des Affaires étrangères, qui a, au cours d'une conférence de presse donnée hier à Mogadiscio invité toutes les parties intéressées à venir vérifier elles-mêmes en Somalie qu'il n'y a pas de base militaire soviétique à Berbera dans le nord du

pays. M. Arteh a ajouté que ces allégations, qui proviennent du département à la Défense américain, «sont une propagande instantanée due aux milieux sionistes qui veulent affaiblir et miner l'unité arabe».

Le ministre a affirmé, selon l'agence somalienne de presse, que la seule raison d'une telle propagande du Pentagone était la justification de l'établissement d'une base navale anglo-américaine sur l'île de Diego Garcia, dans l'Océan Indien.

Le non-alignement, a-t-il ajouté, est un principe essentiel de la politique de la Somalie. «Même si l'Union soviétique nous avait demandé l'établissement d'une telle base, ce qu'elle n'a jamais fait, nous ne l'aurions jamais accordé, car cela est contraire à notre politique».

Les observateurs ayant visité Berbera «ont à plusieurs reprises démenti l'existence d'une

telle base», a-t-il dit, ajoutant: «Nous invitons nos alliés et nos ennemis tous ensemble à venir en Somalie et notamment à Berbera se rendre compte de la réalité».

La Somalie et l'Union soviétique ont maintes fois nié l'existence de base soviétique à Berbera.

GENEVE (AFP) — Le Vatican est intervenu à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour demander que les membres du clergé puissent se rencontrer librement, apprend-on à Genève.

Le délégué du Saint Siège a demandé que «les institutions, organisations et cultes religieux, agissant dans le cadre constitutionnel des Etats, et leurs représentants, puissent avoir entre eux des contacts et rencontres qui entrent dans le domaine de leurs activités».

Berlin-est et le Vatican renforceront leurs relations «normales et confiantes»

BERLIN-EST (Reuter) — Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les Affaires publiques de l'Eglise, a procédé hier à Berlin-est avec M. Hans Siegwasser, secrétaire est-allemand aux Affaires culturelles, à un «franc» échange de vues sur le partage futur du pouvoir entre l'Eglise et l'Etat sur la base de la constitution de la République démocratique allemande (R.D.A.), annonce l'agence de presse officielle A.D.N.

Ils sont convenus, dit l'agence, de renforcer davantage leurs relations «normales et confiantes» et ont souligné l'utilité réciproque de leur rencontre, qui a contribué au renforcement de la paix.

Le chef de la diplomatie du

Vatican, arrivé lundi en R.D.A., où il effectue sa première visite officielle, s'était auparavant entretenu avec le premier ministre, M. Horst Sindermann, et le ministre des Affaires étrangères, M. Oskar Fischer.

On croit savoir que l'Allemagne orientale souhaite que l'Eglise fasse coïncider ses frontières avec celles de l'Etat, de façon à faire aussi dépendre administrativement les quelques 1,300,000 fidèles est-allemands de l'Eglise d'Allemagne fédérale.

En raison du partage de l'Allemagne, le Vatican avait procédé à des nominations administratives, à des fins pastorales et pratiques, dans des zones est-allemandes faisant officielle-

ment partie de diocèses ouest-allemands.

On estime que Mgr Casaroli a souligné avec ses interlocuteurs le problème plus vaste touchant à la vie des fidèles en R.D.A., notamment la situation dans les écoles, les perspectives d'éducation supérieure et l'évangélisation dans les zones urbaines nouvelles dépourvues d'Eglises.

Les milieux ecclésiastiques, qui considèrent la visite du chef de la diplomatie vaticane comme marquant une simple amorce du dialogue entre l'Eglise et la R.D.A., ne s'attendent pas que des décisions spectaculaires soient prises cette semaine.

Le contact sera renoué dès cette année mais pas nécessaire-

ment au même niveau, laissent-ils entendre.

Mgr Casaroli doit consacrer le reste de son séjour à rencontrer des représentants de l'Eglise catholique de R.D.A.

Il se rend aujourd'hui à Dresde et le lendemain à Erfurt.

Nicosie proteste contre la création de l'Etat turc fédéré

NATIONS UNIES (Reuter) — Le chef de la délégation chypriote à l'ONU, M. Zenon Rossides, a déclaré hier que le Conseil de sécurité devrait prendre toutes mesures adéquates pour mettre fin à l'occupation de Chypre et veiller au retour des réfugiés.

Dans une lettre à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, M. Rossides déclare que des communications apparues à l'ONU à l'appui de la proclamation d'un Etat fédéral turco-chypriote portaient atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de Chypre.

«Ce qui se passe à Chypre actuellement, c'est l'occupation de quarante pour cent de son territoire par un pays étranger: la Turquie», ajoute M. Rossides.

Le conseil de sécurité doit se pencher à nouveau sur le problème chypriote, vendredi.

Cette lettre donne à penser que le conseil examinera des questions politiques et non seulement la reconduction du mandat de la force d'urgence de l'ONU, estime-t-on.

Des armes nucléaires US accumulées en Corée du sud?

PANMUNJOM (AFP) — La Corée du nord a accusé hier les Etats-Unis d'accumuler des armes nucléaires en Corée du sud pour renforcer les préparatifs de guerre après la perte de l'Indochine, accusant ainsi les dangers d'une guerre nucléaire.

Au cours de la 363-ème réunion de la commission d'armistice à Panmunjom, le délégué nord-coréen, le général Kim Poong Sup, a affirmé que les troupes américaines et sud-coréennes avaient placé des lance-missiles nucléaires auprès de la zone démilitarisée. Il les a accusés également d'avoir tiré, le 2 juin, des milliers de balles sur un village nord-coréen, proche de la frontière.

Le représentant du commandant des Nations-Unies, le général William Webber, a répliqué que c'était la Corée du nord qui mettait en danger la paix dans la péninsule coréenne en recourant à des provocations, la dernière étant le survol d'une île, lundi, par des «Migs». Cette réunion, la deuxième en deux

semaines, s'est tenue à la demande de la Corée du nord.

On rappelle que le président nord-coréen, Kim Il Sung, vient de rentrer à Pyongyang à l'issue de sa visite dans plusieurs pays européens et en Algérie, tournée que l'agence de presse nord-vietnamienne «KCN» qualifie d'«historique» et «réussie».

Le retour du chef de l'Etat et du PC nord-coréen fait la «une» de tous les journaux du pays.

APPUYEZ LA CROIX-ROUGE

DONNEZ UNE FOIS POUR TOUS

ENEZ VOIR * ACHETEZ * PAYEZ LE PRIX DU GROS

LES PLUS RÉCENTES MODÈS D'ÉTÉ

Exclusives - Originales - aussi GINO PAOLI

Voici quelques exemples convaincants:

Foulards - double - soie italienne... Détail \$24. Gros \$ **9.95**
Gino Paoli - magnifique 3 pièces... Détail \$150. Gros \$ **59.95**
Deux pièces - grande vogue... Détail \$120. Gros \$ **59.95**
Longs et très longs gants de cuir, travail à la main, grand chic... Détail \$36. Gros \$ **12.50**

FÊTE DES PÈRES - DOUBLE SPÉCIAL
Cravates pure soie, grand choix, signée Paul d'Orly, Paris, et St-Germain-de-Près - Valeur \$16. à \$24. Spécial \$ **4.95**

Aussi autres modes internationales de Via Veneto, de FLORENCE de ROME, PARIS et LONDRES à prix d'occasion

521 rue Bélanger (Sortie sud Métro Jean-Talon)

Haute Couture Carla inc. **270-1182**

CONFIONS NOS ÉPARGNES
AU QUÉBEC
**OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
DU QUÉBEC**
ÇA RAPPORTE À COUP SÛR



FORCES
en pleine
forme
grâce à la
«Société d'édition
de la revue FORCES»

FORCES
la revue d'un Québec
de pointe dans un
environnement-photo

FORCES
75, boul. Dorchester ouest
Montréal, Québec, H2Z 1A4
Téléphone: 875-4311, poste 784

Abonnement (4 numéros)
Québec, Canada, Etats-Unis \$6
Autres pays \$8
L'exemplaire \$2

Nom Prénom
Adresse Ville Code
Ci-joint le paiement, soit \$ (Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)
Numéro spécimen envoyé sur demande (antérieur au numéro 17)

Le numéro 29 est maintenant en vente dans les kiosques
Abonnez-vous: FORCES est encore à l'ancien prix

Un **APPEL** Confirmation instantanée

877-4032
Tél: 05-25505
Moncton-Hôtel Beauséjour
Halifax-Hôtel Nova Scotian
St-Jean, T.-N.-Hôtel Newfoundland

En dehors de Montréal, composez (sans frais) 1-800-261-6222 **hôtels CN**

Desjardins
FRUITS DE MER SEA FOOD TRADITIONS ET QUALITÉ
PASSEROT GASTRONOMIQUE

1175 MACKAY

MENUS À PRIX FIXES
MENUS À LA CARTE
RÉCEPTIONS
SALONS PARTICULIERS
DANSE VENDREDI ET SAMEDI
DANS LA CAVE LORRAINE
STATIONNEMENT GRATUIT
RÉSERVATIONS 866-9741

DEJEUNER D'AFFAIRES
(Potage, dessert et café compris)
L'Ormelette au lard \$2.35
La Salade de Thon \$2.60
La Salade de Crabe d'Alaska \$2.75
Le Cabillaud Sauce Hollandaise \$3.35
Les Crabes gratinés en Avocado \$4.20
Le Tournedos Rossini \$4.35
Les Queues de Homard à l'Américaine \$4.50
(ce menu change tous les jours)

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00
ÉTATS-UNIS \$4.00
À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Si vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: Adresse actuelle:
Adresse de vacances:
Période du au inclusivement



L'attaque contre les locaux de l'UNITA, en banlieue de Luanda. Un des chefs du groupe semble appeler à l'aide, devant le corps d'un de ses camarades abattus. (Téléphoto AP)

L'amitié israélo-américaine retrouvée

Rabin accepterait une concession politique en échange d'aide militaire à long terme

WASHINGTON (par Reuter et AFP) — Le président Ford a préconisé hier de nouvelles initiatives pour sortir les négociations de paix au Proche-Orient de l'impasse à la suite de l'échec de la mission Kissinger.

«Le président a réitéré aujourd'hui la détermination américaine d'éviter toute impasse dans le processus conduisant à la paix», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche à l'issue d'un premier entretien de près de deux heures entre M. Ford et le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin. Ces entretiens, dans le salon oval de la Maison-Blanche, se sont déroulés «dans un esprit de franchise et de cordialité qui a depuis longtemps caractérisé l'amitié entre les Etats-Unis et Israël».

Le président «a discuté avec le premier ministre Rabin différentes approches qui pourraient être retenues pour une relance d'un règlement négocié», a indiqué le porte-parole.

De source informée, on précise que les deux hommes ont procédé à un échange de vues détaillé. M. Rabin faisant part à son interlocuteur des conditions dans lesquelles Israël serait prêt à reprendre les négociations avec l'Egypte.

De source américaine, on indique que le premier ministre israélien annoncerait vraisemblablement au président Ford que son pays est prêt à faire des concessions au monde arabe en échange d'un engagement des Etats-Unis à fournir une aide militaire à long terme à son pays.

De même source, on indique qu'en échange d'un engagement sur les livraisons d'armes — engagement qui pourrait être d'une durée de trois ans — Israël pourrait renoncer à ses exigences — pierre d'achoppement de la dernière mission Kissinger sur une déclaration de non-belligérance de la part de l'Egypte.

M. Rabin pourrait se contenter, dit-on de source américaine, d'un accord du gouvernement du Caire sur la prolongation du mandat des observateurs dans le Sinaï pour une période allant de trois à cinq ans. Le mandat actuel des «Casques bleus», prolongé de trois mois par le président Sadate, arrive à expiration en juillet.

Les conversations devaient se poursuivre hier soir au dîner de travail que M. Ford a offert en l'honneur de M. Rabin et aujourd'hui au cours d'un second entretien à la Maison-Blanche, qui donnera l'occasion au président et au premier ministre d'examiner plus profondément les différents problèmes.

M. Ford était entouré pour ce premier entretien, du secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, et du sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, M. Joseph Sisco, tandis que M. Rabin avait à ses côtés l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Simcha Dinitz, et son conseiller politique, M. Mordechai Gazit.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessen, a démenti les informations selon lesquelles le président Ford et M. Kissinger envisageaient de présenter prochainement un plan de règlement d'ensemble du problème du Proche-Orient.

Il a rappelé, comme M. Ford l'avait dit lundi à sa conférence de presse, que les Etats-Unis choisiraient prochainement

entre trois méthodes de reprendre les négociations de paix:

— reprise des négociations «pas à pas»; convocation de la conférence de Genève en vue d'un règlement général; convocation de la conférence de Genève et reprise simultanée des négociations pas à pas.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a également démenti qu'il y ait une signification politique dans la différence de protocole entre la rencontre de M. Ford avec M. Sadate à Salzbourg et la visite de M. Rabin à Washington. Il a souligné que la différence provenait sans doute du fait que le protocole de la rencontre de Salzbourg avait été organisé par le gouvernement autrichien.

Un coup à gauche et un coup à droite: un dosage à la Wilson

LONDRES (par Reuter) — En vieux alchimiste de la politique britannique, M. Harold Wilson a usé de subtils dosages pour remanier mardi son cabinet à la suite du référendum européen du 5 juin.

Accordant aux industriels et à une partie de l'opinion la tête du très controversé anti-européen et socialisant ministre de l'Industrie, M. Anthony Benn, il a en même temps limogé M. Reg Prentice, ministre de l'Education à tendance de droite qui avait encouru l'ire de l'aile gauche travailliste en proposant implicitement la formation d'un gouvernement de coalition centriste.

M. Tony Benn, 50 ans, devient ministre de l'Energie, portefeuille qui englobe notamment la mise en valeur des gisements pétroliers de la Mer du Nord, échangeant son ministère avec M. Eric Varley, qui, à 42 ans, est le plus jeune membre du cabinet.

Ce remaniement, le premier depuis la victoire travailliste aux dernières élections, a pour principal objectif de maintenir l'unité du parti — un coup à gauche, un coup à droite — au moment où le gouvernement doit affronter de face de graves problèmes économiques et surtout une inflation galopante.

Avant tout «deboulonnait» Tony Benn du ministère de l'Industrie, M. Wilson a réaffirmé son autorité face à un mi-

nistre impétueux qui commençait à faire figure de rival et a donné satisfaction aux modérés et pro-européens du gouvernement qui sont sortis renforcés du «oui» massif du référendum.

Pour endormir les soupçons de la gauche que M. Tony Benn a été sacrifié pour faire plaisir au monde des affaires, M. Wilson a «dégradé» M. Reg Prentice. Rappelé sur le champ de Suède, M. Prentice s'est vu offrir le poste de secrétaire d'Etat au développement outre-mer, ce qui normalement l'excluait du cabinet. On pense savoir que M. Prentice aurait refusé et aurait préféré quitter le gouvernement si son transfert pouvait être considéré comme un recul. M. Wilson a alors consenti à ce qu'il demeure au sein du cabinet qui comprend maintenant 24 membres.

La titulaire du secrétariat d'Etat au développement outre-mer, Mme Judith Hart, une anti-européenne, a quitté le gouvernement, ayant refusé le poste de secrétaire d'Etat aux transports qui demeure vacant pour l'instant.

M. Fred Mulley, qui était ministre des Transports, prend le portefeuille de l'Education et de la science.

Les autres ministres en vue qui avaient fait campagne pour le «non» gardent leur poste: M. Peter Shore au Commerce, M. Michael Foot à l'emploi et Mme Barbara

Castle aux services sociaux.

Fils de mineur, M. Eric Varley est un membre de la gauche du Labour. Il a fait campagne pour le non au référendum mais sans prendre de positions extrêmes. Il est entré à Westminster en 1962 par la filière syndicale.

La première tâche de M. Varley sera de s'efforcer de régénérer l'industrie britannique qui traverse une période de dépression, de manque d'investissements et de perte de confiance.

Il faudra un peu de temps pour juger la réaction du monde des affaires à la nomination de M. Varley mais, au début du moins, il devrait bénéficier d'un préjugé favorable étant donné la terreur presque panique qu'inspirait à certains industriels M. Tony Benn.

Toutefois, exclue du cabinet britannique, Mme Judith Hart a déclaré à la Chambre des communes que «l'on assiste peut-être au dangereux prélude à une catastrophe pour le mouvement et le Parti travaillistes».

«Si le gouvernement cherche à résoudre les problèmes économiques par des méthodes capitalistes aux dépens des orientations socialistes, il ne surmontera pas la crise économique, mais trahira le mouvement travailliste», a ajouté Mme Hart.

Exode en Angola à la faveur de l'accalmie d'avant-sommet

LUANDA (Reuter) — L'exode s'accroît en Angola où nombre d'Africains fuient Luanda pour les provinces tandis que les colons européens s'efforcent en nombre croissant de gagner le Portugal.

Plusieurs centaines d'Angolais ont manifesté devant le palais du gouvernement

à Luanda hier, demandant aux autorités de mettre à leur disposition des moyens de transport pour gagner les provinces.

Cet exode n'est pas le premier. A chaque vague de violence dans la capitale, des Africains par dizaines de milliers tentent de fuir vers leurs villages d'origine.

Cela a été notamment le cas en avril et en août l'année dernière et l'on signalait alors que quelque soixante mille personnes avaient évacué la capitale.

Toutefois, les affrontements de la semaine dernière, qui ont fait au moins deux cents morts, se sont étendus à la périphérie de Luanda, s'accompagnant de banditisme sur les routes et rendant les transports routiers hasardeux. L'union des transporteurs routiers a demandé de nouveau hier aux autorités de prendre des mesures de nature à assurer la sécurité sur les routes.

Si les «routiers» parviennent toujours à passer pour assurer le ravitaillement de Luanda en produits de première nécessité, la circulation des automobiles et autobus est considérablement réduite et les convois sous escorte militaire deux fois par jour sont la règle.

En ce qui concerne les colons, le gouvernement de Luanda précise avoir délivré depuis janvier vingt mille quatre cents passeports. De son côté, le quotidien «Provincia» indique que les demandes de passeports ont atteint deux cents à trois cents par jour. Le gouvernement angolais a demandé aux autorités portugaises de lui faire parvenir de quarante à cinquante mille nouveaux passeports pour satisfaire la demande.

On signalait récemment que les vols à destination du Portugal étaient réservés pour plusieurs semaines.

Sur le plan militaire, aucun incident n'a été signalé à Luanda et dans les provinces au cours de la nuit, l'attention se portant sur la rencontre qui doit avoir lieu samedi au Kenya entre les présidents des trois mouvements, MM. Agostinho Neto (MPLA), Holden Roberto (FNLA) et Jonas Savimbi (UNITA). Ce dernier a regagné Luanda mardi soir venant de Kinsasa où il a rencontré M. Roberto et eu un entretien d'une heure avec le président Mobutu Sese Seko du Zaïre.

Au port de Luanda, les dockers ont repris le travail hier après une grève de près de deux semaines. Ils ont obtenu d'importantes augmentations de salaire, rétroactives au mois de février.

Londres délègue Ennals à Salisbury pour la réunion de la «dernière chance»

LONDRES (Reuter) — M. David Ennals, ministre au Foreign Office, se rendra à Salisbury ce mois-ci pour s'entretenir avec le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, de la tenue d'une conférence constitutionnelle sur l'avenir politique du pays, a confirmé M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, hier à la Chambre des communes.

Le gouvernement britannique est prêt à convoquer cette conférence dès que les parties en présence jugeront le moment opportun, a-t-il dit.

«Je pense qu'il est reconnu qu'une conférence officielle devra avoir lieu pour parvenir à un accord final sur une solution fondée sur la règle de la majorité», a déclaré M. Callaghan, sans toutefois préciser la date et le lieu envisagés pour cette réunion devant mettre en présence, la Grande-Bretagne, des dirigeants nationalistes et M. Smith.

A Salisbury, M. Smith s'est déclaré prêt à recevoir un émissaire du gouvernement de Londres pour lui soumettre ce qu'il a appelé des «propositions constructives».

M. Callaghan n'a fixé aucun délai à la tenue de la conférence, mais a souligné que si aucun progrès n'était réalisé dans les pourparlers entre M. Smith et les dirigeants de l'A.N.C. (Conseil national africain), qui regroupe tous les mouvements

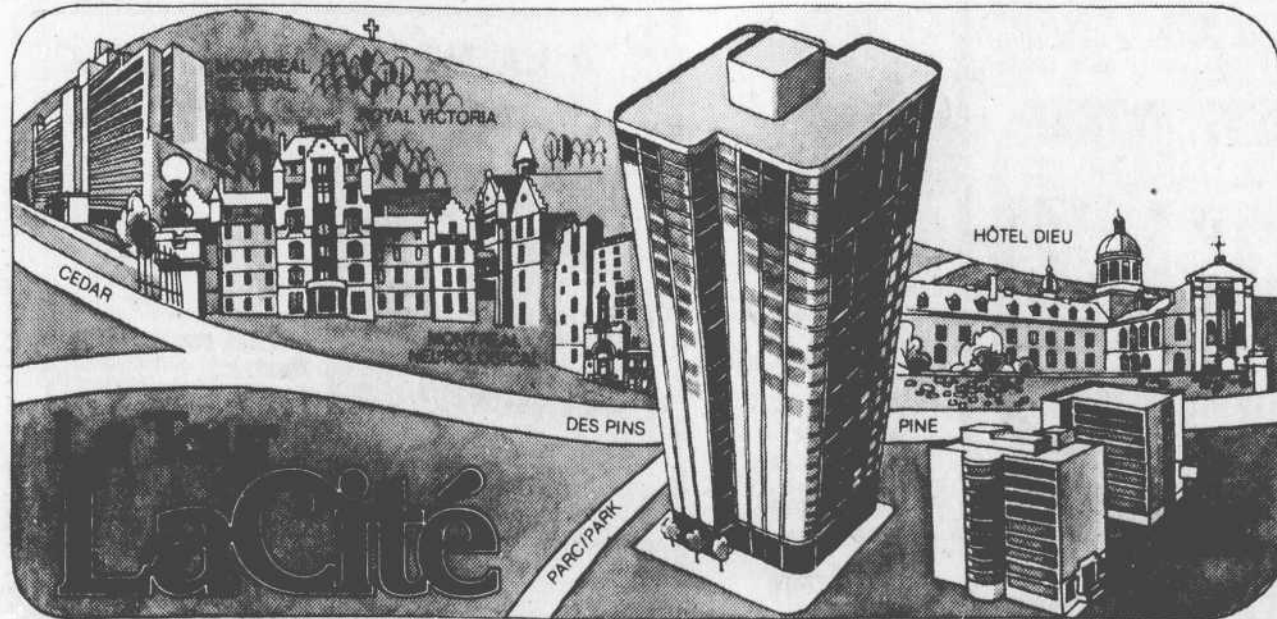
nationalistes, il appartiendrait à la Grande-Bretagne de réunir les parties pour de nouvelles négociations.

«Il appartient aux populations de Rhodésie de saisir maintenant ce qui pourrait être leur dernière chance de régler leurs divergences et de déterminer l'avenir de leur pays sans le recours à de nouvelles effusions de sang».

A Salisbury, on estime que les pressions économiques devenant de plus en plus sérieuses des l'indépendance du Mozambique inciteront le gouvernement à parvenir à un accord avec les nationalistes.

Les pourparlers entre les deux parties doivent reprendre aujourd'hui, selon Mgr Abel Muzorewa, président de l'A.N.C. Jusqu'ici, la date et le lieu de la conférence constitutionnelle ont été les principaux points de désaccord. M. Smith souhaitant la voir se tenir en Rhodésie, l'A.N.C. lui préférant un pays neutre.

Après des mois de discussions, les deux parties sont finalement convenues de renoncer à tout préalable à la tenue de la conférence, mais les profondes divergences qui existent au sein du comité exécutif de l'A.N.C. et qui ont éclaté au grand jour à la suite d'émeutes à Salisbury le 1er juin, risquent d'entraver les négociations.



...pour les professionnels de la santé

Cette nouvelle tour de 26 étages, avec ses bureaux conçus pour les professionnels, est située à l'angle de l'avenue du Parc et de l'avenue des Pins, tout près du Mont-Royal et de plusieurs hôpitaux. Ce sera le centre médico-professionnel le plus important à Montréal. Les occupants de la Tour ont un accès direct à l'hôtel, aux magasins, aux appartements, au club de loisirs et de sport et au stationnement de LaCité. Installations et services spéciaux pour médecins et dentistes. Service de planification disponible sur demande.

Occupation à l'automne 1975.

LaCité est une mise en valeur des Propriétés Cité Concordia Limitée et de Yul Associates, 279 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H2X 1Y2



845-6231

LaCité dans la ville



La Fête des Pères

Rendez-la particulièrement chaleureuse avec l'aide de Mappins.

A l'occasion de la Fête des Pères, Mappins saura vous être fort utile dans le choix d'un cadeau sortant de l'ordinaire.

Vous pourrez par exemple lui faire chaud au cœur avec ce réchaud à cognac plaqué argent. Pièce d'importation offerte à \$12.50 seulement, c'est un cadeau qui joindra l'utile à l'agréable. Et pour rendre papa encore plus heureux, il vous suffira d'y ajouter des verres à cognac. Ils ne coûtent que \$5.95 la paire, ou \$3.00 si achetés individuellement. Le magnifique bracelet d'identité en

argent sterling ferait aussi un cadeau très apprécié.

Mappins vous l'offre pour aussi peu que \$38.50.

Chez Mappins, vous trouverez de nombreuses autres idées excellentes pour la Fête des Pères. Et quel que soit votre choix, l'emballage Mappins confèrera à votre présent un attrait particulier.

A cause de l'exclusivité de ces bijoux, chaque pièce ne se trouve pas nécessairement dans chacun de nos magasins.

Mappins

Quel que soit votre choix

Vous trouverez un magasin Mappins dans les principales villes du Canada.

1000 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

télévision

Un regard généreux sur la télé du mépris

par Jean Basile

On écrit peu sur la télévision. La raison en est, peut-être, que le commentateur se sent à peu près impuissant pour contrer l'énorme machine qu'elle est. D'autre part, la télévision étant au Québec l'un des plus sûrs gagne-pain de bien des "créateurs", il va sans dire que l'on a tendance à peser ses mots dans l'espoir qu'un jour...

C'est donc la première qualité du livre de Gilles Proulx (1), "La télévision du mépris", que d'aborder carrément son sujet, sans trop se soucier des répercussions qu'il pourra avoir sur son avenir personnel. Ne rions pas. Après tout, un certain courage est assez rare pour qu'on le signale au passage.

Pamphlet, d'ailleurs, plutôt qu'essai, tel est ce petit ouvrage au ton lesté qui vogue allègrement dans les statistiques et les opinions personnelles. D'où une espèce de plaisir à le lire, et d'autant plus que l'auteur n'y va pas avec le dos de la cuiller. En effet, pour lui, la "télévision du mépris" est la télévision qui méprise le monde, joue le jeu de l'argent au lieu de jouer le rôle de culture, ce mot pris dans le sens le plus large. Cette attitude, on le devine aisément, est d'autant plus néfaste au Québec que les problèmes qui se posent ici prennent une importance considérable car la télévision est, peu ou prou, l'accès le plus aisé et le plus large à cette fameuse culture.

C'est naturellement un fait bien connu que la télévision joue toujours le rôle de l'establishment, qu'il soit financier et politique. Qui ne sait, implicitement que les programmes dépendent largement de l'annonceur, lequel, sans imposer forcément ses normes, a une sorte de droit de regard. Qui ne sait aussi que le pouvoir en place a et aura sans doute toujours une tendance à se servir de la télévision à ses propres fins. Ainsi, quand Gilles Proulx, parlant de l'information à Radio-Canada, dit que ce que craignent les "boss" c'est "qu'un journaliste devienne soudainement crédible aux yeux de l'opinion publique; pis encore, qu'il dépasse en crédibilité celle des hommes politiques de l'heure", il manie dangereusement l'amalgame en accolant une vérité, la relative pauvreté de l'information "intelligente" de notre poste d'Etat, avec un commentaire qui ne s'appuie sur rien d'autre que son sentiment personnel. Mais tel est l'art du pamphlet et il n'est pas dit qu'il soit, en fin de compte, inutile.

Gilles Proulx, d'ailleurs, ne lésine pas et parle de la télévision sous un certain nombre de ses principaux aspects. Il aborde longuement l'information et il a raison car la télévision a un rôle unique à jouer dans ce domaine et ne le joue, ici du moins que très limitativement. Il aborde aussi la publicité et lui réserve, on s'en doute, quelques-unes de ses lignes les plus dures. Laissons de côté l'aspect polémique qui ne vise à rien d'autre que de mettre en sensibilité de lecteur, pour revenir à ce propos la suggestion que fait Gilles Proulx. Selon lui le CRTC "devrait prendre des mesures pour protéger les téléspectateurs contre les manipulateurs du subconscient"; ces manipulateurs sont les annonceurs. Il le fait avec calme et accepte même que l'on conserve une certaine forme de publicité télévisée. Qui ne sera d'accord avec lui. Mais il n'est pas tendre non plus pour le canal 10, qu'il baptise du nom de "poste à Baptiste" et qui est, selon lui, l'un des instruments majeurs de l'abaissement des Québécois. Quant à Radio-Canada, c'est le "poste de la propagande". Cette propagande est essentiellement définissable pour l'optique de Radio-Canada qui est de considérer le fait français comme un phénomène "coast

to coast". Ce qui conduit à la dépersonnalisation, à la non-identification, à la non-appartenance: en bref, une politique de nivellement dont le Québec sort perdant.

Au fond, l'idée de Gilles Proulx est que la télévision a un rôle important à jouer dans l'évolution du Québec et, plus spécifiquement encore, un Québec dans son processus d'accession à l'indépendance. En ce sens, le canal 2 est fautif puisqu'il empêche le Québec d'affirmer et d'exploiter pour le profit de tous ses points de vues et ses aspirations nationales. Mais le canal 10 ne l'est pas moins, en ce qu'il abêtit les Québécois en ressant des clichés, opérant financièrement, mais inapte à susciter, et même à suivre une quelconque évolution. On voit que le problème a de la hauteur. Toutefois, il faut bien dire que Gilles Proulx n'amène guère de moyen pour remédier aux manques évidents et au danger réel qu'est la télévision quand elle est entre les mains de vendeurs de

savoir, tout justes capables d'évaluer leur bénéfice annuel. Tout le livre de Gilles Proulx se termine sur une liste de choses "à faire". La norme 4 pourrait les résumer toutes: "La télévision devrait être qualitative, plutôt que quantitative". Une fois encore, la bonne volonté y est tout le monde est d'accord sur ce point. Comme l'on est d'accord quand l'auteur souhaite que la télévision se dégage des influences politiques ou que la télévision éduque en profondeur plutôt qu'en surface. L'enui de ces choses à faire, c'est que Gilles Proulx y mélange un peu tout, l'essentiel et le superflu. Dans toute organisation aussi complexe qu'un réseau de télévision, les seules bonnes intentions ne comptent pas. Il y a de nombreuses concessions à faire et le "jusqu'où l'on peut aller trop loin" a son importance, face aux événements et face aux personnalités capables de traiter un problème dans un cadre donné. Pourquoi, par exemple, faut-il, comme l'affirme

Gilles Proulx, que les "quiz" soient des tribunes de sensibilisation de la petite histoire et de la géographie, et non pas une tribune de sensibilisation linguistique ou autre chose encore. Et comment "interdire" à la télévision de plagier la radio par ses hot-lines et ses palmarès?

Enfin, et c'est peut-être ce qui me paraît le plus ennuyeux dans ce livre, c'est le manque de comparaisons entre nos télévisions et les télévisions étrangères. Une télévision tout à fait libre est actuellement impensable, mais il existe des rapports et des critiques. Que vaut le canal 2 par rapport à la chaîne ABC, par exemple, et par rapport au travail qui se fait en France ou en Belgique? Après tout, la télévision, comme la politique, c'est l'art du possible.

D'ailleurs, paradoxalement, Gilles Proulx aborde un trop grand nombre de problèmes et pas assez en même temps. Par exemple, il ne dit pas un trait de la télévision sur le plan

esthétique. Pas un mot de l'image, ni de sa confection, ni de sa fonction. Il n'aborde pas davantage le problème du personnel créateur, le syndicalisme dans l'information, etc... Il n'aborde qu'un passage la notion de télévision éducative et la participation du citoyen au médium. Il ne fait pas de distinction véritable entre une télévision d'Etat et un poste privé.

La télévision est, sans aucun doute, l'un des éléments d'analyses majeurs dans ce qu'est et ce que sera notre Société, beaucoup plus que le cinéma. En effet, dans un ordre logique, la télévision suit le livre auquel elle ressemble beaucoup, ne serait-ce que par le fait que la télévision est un moyen de communication de masse qui s'adresse individuellement à son public. Gilles Proulx n'amène rien de bien nouveau sur les grandes analyses existantes. Cependant, il faut dire que tel n'est pas son but. Il regarde la télévision, ça l'enrage car il trouve que l'on pourrait faire mieux. Alors, il se demande pourquoi et trouve ses réponses en tâchant de les appuyer sur des données statistiques qu'il nous faudrait vérifier pour dire ce qu'elles valent.

Au fond, il parle un peu comme n'importe qui le ferait et son "gros bon sens" aura du moins l'effet d'une douche salutaire. Après quoi les gens douchés iront se sécher et tout continuera de tourner.

(1) "La télévision du mépris" par Gilles Proulx, Montréal 1975.

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM



Raoul Duguay, poète et barde québécois qui signait tout récemment un microsillon important et qu'on aura l'occasion d'entendre en spectacle, samedi soir prochain à minuit, au théâtre Saint-Denis.

disque

Le beau voyage de Duguay

par Yves Taschereau

Un conseil urgent avant de parler du contenu du disque. Si vous achetez, comme vous devriez le faire, le disque de Raoul Duguay, demandez à votre vendeur d'en vérifier l'état sur place en le faisant jouer sur sa table tournante. Comme mon exemplaire était défectueux, je me suis rendu à la compagnie Capitol pour le faire remplacer. Là, il a fallu éliminer douze copies avant que la treizième, imparfaite mais écoutable, fasse l'affaire. Les disques Capitol sont pressés chez Columbia, paraît-il...

Bon, ceci dit, le premier microsillon de Raoul Duguay est une petite merveille. Les paroles, dont une copie manuscrite et orthographiée à la Duguay est insérée dans la pochette, sont belles et simples. Plus dépouillée que dans ses premiers poèmes et que pendant sa période infoniale, Raoul parle simplement, avec des mots de tous les jours, d'un amour universel, d'un quotidien habitable et serein où la paix intérieure dominerait les relations des hommes entre eux et avec le monde qui l'entoure.

Il s'agit là d'un monde qu'on appelle, c'est pourquoi l'ensemble du microsillon est une incantation, une prière où les mêmes mots reviennent sans cesse à l'intérieur de chaque chanson. Et la musique (signée Duguay et Lefrançois sauf deux pièces signées Yvan Ouellette et Michel Garneau) rejoint finalement un ton incantatoire. "Allô toulmond" est une pièce lancinante, par ses effets d'écho, par sa ponctuation obtenue par un accompagnement non mélodique où prient les cloches et un vibraphone. Mais la belle voix chevrotante et parfois un peu forcée de Raoul Duguay, ne se limite pas seulement à ce

genre: le jazz et de très beaux passages mélodiques viennent compléter l'incantation dans "Toult éto bôtt", tandis que "Le désert" se présente comme une magnifique chanson classique, un cri du coeur chanté avec une émotion proche de celle qu'Edith Piaf faisait partager à ses auditeurs.

Mais si "Le voyage", chanté en duo avec Michel Garneau, peut sembler beau et un peu long, et si on peut préférer l'accompagnement du "Chemin" dans la version d'Yvan Ouellette sur le dernier disque du "Ville Emard Blues Band", il devient évident que ce ne sont là que des remarques de peu d'importance devant l'ensemble des qualités du disque. Surtout devant l'extraordinaire réussite qu'est "la bitt à tibi"... Cette chanson, où Duguay délaisse un peu sa volonté éducatrice pour évoquer son enfance abritée, réunit magistralement, sous le violon de monsieur Pointu et sur le piano de Pierre Le Duc, une synthèse magistrale de la chanson, du jazz et du réel où les genres se succèdent sans vraiment se quitter.

D'ailleurs, vous pourrez constater tout ceci vous mêmes en allant à son récital, samedi soir à minuit au théâtre Saint-Denis. Il sera accompagné de ses six musiciens qui, à part une batterie souvent monotone, font un très bon travail sur son microsillon.

La fiche signalétique de ce disque se lit comme suit: Raoul Duguay, Allô toulmond, Capitol St-70036: "Si tu ne m'aimes pas", "Allô toulmond", "Le chemin", "Toult éto bôtt", "Le désert", "La bitt à tibi" et "Le voyage".

9 violonistes sur les rangs

Oskar Morawetz est l'auteur de l'oeuvre inédite au CIM

La pièce canadienne inédite que devront interpréter les finalistes du Concours international de violon de Montréal a pour titre "Fantasy no. 1", et est une oeuvre du compositeur canadien Oskar Morawetz. Pour la première fois cette année, le Conseil des arts du Canada a accordé une subvention spéciale au Concours de Montréal pour la commande de cette oeuvre.

Les épreuves finales du concours auront lieu les vendredis, samedi et dimanche, le 13, 14 et 15 juin au théâtre Maisonneuve de la Place des arts. L'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Franz-Paul Decker, accompagnera les concurrents.

En plus de la pièce imposée, les finalistes interpréteront chacun un concerto choisi parmi le répertoire du concours. Les détails de l'oeuvre inédite ne peuvent être divulgués actuellement puisque les finalistes sont en loge jusqu'à leur apparition sur la scène du théâtre Maisonneuve.

Oskar Morawetz est probablement le compositeur canadien dont les oeuvres sont le plus interprétées, et pourtant, il n'a jamais suivi de cours de composition. Il a reçu une excellente formation de divers artistes renommés en vue d'une carrière de pianiste de concert, mais chose assez paradoxale, il est un autodidacte absolu en matière de composition. Morawetz, qui est professeur de musique à l'université de Toronto, manifesta très tôt un talent particulier pour la musique. Né le 17 janvier 1917 dans le petit village tchèque de Svetla Nad Sazayou

à quelque 80 milles de Prague, il commença à étudier le piano chez un professeur de son village à l'âge de six ans. Quelques années plus tard, sa famille s'établit à Prague. A l'âge de 18 ans, George Szell lui offrit le poste d'apprenti chef d'orchestre à l'Opéra de Prague.

Devant la poussée nazie, Morawetz quitta son pays natal pour venir s'établir au Canada en passant par Paris. Il décrocha ses diplômes de bachelier et de docteur en musique de l'Université de Toronto. Le "Quatuor à cordes" qui lui mérita son baccalauréat en musique fut primé par l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada parmi les meilleures oeuvres composées cette année-là par un Canadien. L'année suivante, sa "Sonata Tragica" lui valait une autre récompense du même genre. Au cours des ans, Morawetz allait se voir décerner bien d'autres récompenses. Pour son "Concerto pour piano et orchestre", il a reçu de Zubin Mehta le premier prix à l'occasion d'un concours organisé par l'Orchestre Symphonique de Montréal.

En 1964, Morawetz dédiait sa "Passacaille sur un choral de Bach" au président Kennedy. Interprétée pour la première fois par l'Orchestre symphonique de Toronto sous la direction de Walter Susskind, l'oeuvre a été exécutée depuis, ou doit l'être par les orchestres symphoniques d'Indianapolis, de Floride, de Belgique, de Kyoto (Japon), et d'Athènes. En 1966, Morawetz décrochait le Prix des critiques pour sa "Sinfonietta for Winds and Percussion" lors du Concours international de musique contemporaine tenu à Cava dei Tirreni, en Italie. Achevée en 1965, cette oeuvre fut jouée pour la première fois par l'Orchestre symphonique de Montréal.

Toute liste des réalisations de Morawetz est bientôt incomplète. Il a été le premier compositeur à recevoir une commande de l'Orchestre symphonique de Toronto, commande qui nous a valu sa "Deuxième symphonie" (1960). Bon nombre de ses oeuvres ont été interprétées à des festivals de musique: "Dirge" (1953) au

Festival du printemps à Prague. "Sinfonietta for Winds and Percussion" au Festival de musique de Aspen, Colorado. "Divergento pour cordes" (1948) à l'Exposition mondiale de Bruxelles en 1958 et "Overture To A Fairy Tale" (1956), "Deuxième quatuor à cordes" (1955) et "Fantaisie en ré" (1952) au Festival de musique de Stratford, sans compter diverses musiques de film.

Rappelons que le Concours international de Montréal se termina par un concert gala des Laureats qui aura lieu mardi le 17 juin à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts, avec la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Decker.

Enfin le Jury du 10ème Concours international de Montréal a révélé les noms des neuf concurrents qui participeront à l'épreuve finale qui aura lieu au Théâtre Maisonneuve les 13, 14 et 15 juin, à 20h.

● VENDREDI: Rasma Lielmane (Mexique), Anatoli Melnikov (U.R.S.S.), Dmitri Sitkevski (U.R.S.S.).

● SAMEDI: Marganta Karafilova-Piguet (Suisse), Ding-Suk Kang (Corée), Yuval Yaron (Israël).

● DIMANCHE: Sugen Drucker, (Etats-Unis), Piotr Janowski (Pologne), Gerardo Ribeiro (Portugal).

Les neuf finalistes, qui sont en loge depuis lundi, étudieront l'oeuvre inédite canadienne qu'ils devront interpréter en finale, en l'occurrence celle de Morawetz.

Les FILMS MUTUELS présentent le chef d'oeuvre de

INGMAR BERGMAN 14 ANS

Scènes de la Vie Conjugale

LE DAUPHIN

SAISON PRES D'IVERVILLE, 721-6806

SEMI: 8.00
SAM.: 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.50
DIM.: 12.00 - 2.50 - 6.00 - 9.00

Le film qui a valu à

MICHEL BRAULT le grand prix de la mise en scène au festival de Cannes 1975

LES ORDRES

Chevalier

Horale

1.00-3.00-5.05-7.25-9.40

6e MOIS

Une comédie trépidante et satirique qui effleure le cynisme

Le MOUTON ENRAGÉ

JEAN LOUIS TRINTIGNANT

Pierrot

DERNIER SOIR 7h30, 9h30

JAZZ ON A SUMMER'S DAY

dès DEMAIN! TOUS

le chef-d'oeuvre de WAJDA

LES NOCES

v.o. polonaise (avec s.-t. français)

tous les soirs à 7h00 et 9h30

DEUX SEMAINES SEUL.

à voir absolument!

2001 855 DECAINE 277-2001

quelques rués au nord métropolitain

VEN. SAM. Minuit: HOMERODIES

DIM. à 3h et 5h. LA FÊTE À JULES

OLYSEE

35 MILTON / 842-6053

SALLE RESNAIS

DEMAIN 18ans Adultes

DE L'EROTISME INTELLECTUEL

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

PHILIPPE NOIRET

ANICE ALVINA

dans un film réalisé par ALAIN ROBBE GRILLET

Distribution Prima Film

le jeu avec le feu

EISENSTEIN POUR TOUS

Réalisation de Alain Resnais

STAVISKY

avec JEAN PAUL BELMONDO CHARLES BOYER

Scénario original et dialogues de JORGE SEMPRIN

eddy toussaint

PREMIERE FOIS À MONTRÉAL

T.N.M. 84 ouest, rue Ste Catherine Tel 861-0563

BILLETTS 5-4-3

17-18 JUIN À 20-30H

WALTER CHIARI

JEAN-PIERRE KALFON

HUBERT DESCHAMPS

un film de LASLO SZABO

1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 9.30

FLEUR DE LYS CINEMA DE PARIS

858 St. Catherine 288-3301 836 St. Catherine 861-2996

2e sem.

À LA MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE

160 est, rue Notre-Dame Montréal Tél.: 861-2658

DU 7 JUIN AU 31 AOÛT 1975

"les samedis et dimanches à 16h4"

Prix d'entrée: \$1.50

ROBERT LEMIEUX guitariste

au programme: J.S. Bach F. Sor S.L. Weiss M. Ponce

la maison est ouverte tous les jours de 12h à 18h

le panier à provisions

Le poisson à son meilleur

par Renée Rowan

Il fallait un événement comme l'affaire de la viande avariée pour remettre le poisson en vedette sur nos menus. Pourtant, si on se rendait compte des nombreuses qualités de cet aliment de choix, on n'hésiterait pas à en manger plus d'une fois par semaine.

Si on oublie les arêtes qui peuvent être source d'agacement, le poisson, au plan nutritif, est un aliment presque parfait, constate Louise Lambert-Lagacé, diététiste. Le poisson est riche en protéines, pauvre en gras (en conséquence contient moins de calories) et constitue une bonne source de minéraux.

Une portion de trois onces de poisson contient autant de protéines que trois onces de bœuf ou trois onces de poulet. Cette quantité fournit à l'organisme le tiers des protéines nécessaires par jour.

Comparé au bœuf qui a le désavantage de contenir de grandes quantités de graisses saturées que l'on a rendues en partie responsables de nos troubles cardio-vasculaires (tout comme le beurre, l'huile, les œufs), le poisson est pauvre en gras. Du bœuf maigre contient 28% de gras, de la volaille 16%, du poisson maigre en bas de 5% seulement. Dans le cas de poisson gras, cela peut aller jusqu'à 15%.

Parce que beaucoup moins gras que la viande, le poisson contient donc moins de calories: 3 onces de bifteck dans la côte (rib steak) fournit 350 calories tandis que 3 onces de poisson en renferme 175.

Egalement à noter sur le plan nutritif: les poissons sont très riches en minéraux, en particulier l'iode, le magnésium et le phosphore. Les poissons en conserve, comme les sardines et le saumon, où les arêtes écrasées avec la chair peuvent être consommées, deviennent alors une bonne source de calcium. Dans les mollusques comme les huîtres, les palourdes, on trouve une quantité appréciable de fer.

Si le poisson est, de façon générale, profitable à tous, il y a deux types de personnes qui auraient avantage à en manger plus régulièrement, en remplacement des deux repas traditionnels de viande chaque jour, souligne Louise Lambert-Lagacé: celles qui, parce qu'elles surveillent leur poids, doivent réduire le nombre de calories, et celles qui doivent abaisser, pour des raisons de santé, leur taux de cholestérol.

Par contre, les mêmes poissons ne conviennent pas aux uns et aux autres. Le premier groupe choisira de préférence les poissons maigres parce qu'ils contiennent moins de calories; le deuxième, les poissons gras, riches en acides gras poly-insaturés, les mêmes que l'on

trouve dans certaines huiles et margarines et qui ont la propriété d'aider à faire descendre le taux de cholestérol.

La liste des poissons maigres est longue: aiglan, carpe, barbotte, morue, plie, aiglefin, sebasto ou perche de mer, goberge (pollock), vivaneau (red snapper), sole, doré, brochet, flétan, thon (aussi bien frais qu'en conserve dans un court bouillon ou au naturel). Ajoutons à cela les pétoncles, les crevettes, le crabe et le calmar.

Parmi les poissons gras, mentionnons les sardines, l'aloise, la truite arc-en-ciel, le maquereau de l'Atlantique et toute la famille des saumons.

Il est intéressant de noter que dans un poisson, la partie de la queue (un tiers du poisson environ) est la partie la plus maigre. Dans les poissons où il y a de la chair plus pâle et plus foncée, la partie la plus foncée est celle qui contient le plus de gras.

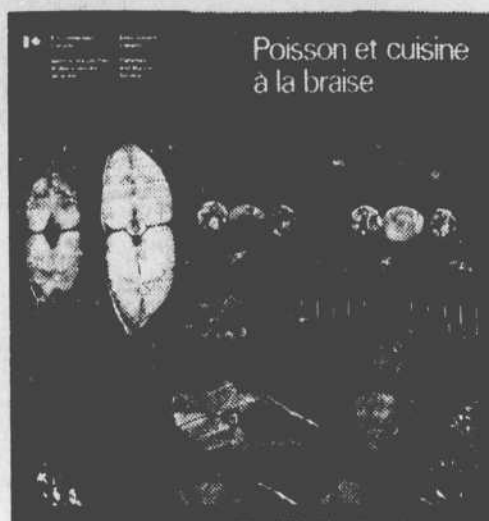
Pour conserver au poisson ses valeurs nutritives exceptionnelles, il est évident qu'on n'ira pas le plonger dans un bain d'huile ni le passer dans l'œuf et la panure pour le faire frire. Tant sur le plan nutritif que du point de vue saveur, le poisson est à son meilleur cuit au four (enveloppe dans 7 ou 8 feuilles de papier journal, à 300°F, pendant 2 heures pour un poisson entier de 3 à 4 livres); dans une cocotte, poché ou dans un court-bouillon.

Autres détails à retenir: les poissons se conservent trois mois au congélateur. La meilleure façon de faire dégeler du poisson — tout comme de la viande — est de le placer au réfrigérateur. On doit compter 24 heures par livre de poisson.

Quand on achète du poisson congelé dans un marché d'alimentation, vérifiez — quand cela est possible — la température du comptoir qui doit être aux environs de zéro ou assurez-vous que le poisson n'a pas dégelé pour être de nouveau congelé. Si vous remarquez une formation de glace légèrement teintée, il y a de grandes chances que ce soit le cas. Ce poisson est à éviter car il aura perdu de sa saveur et des bactéries auront pu se développer.

Un poisson s'achète pour être consommé le jour même ou dans les 24 heures. Voici quelques trucs pour reconnaître si un poisson est frais: les écailles doivent être luisantes et glissantes, l'œil rond et brillant. Quand on soulève les nageoires, la couleur doit être d'un rouge vif et non bruni.

Au niveau des prix, la différence est souvent assez grande entre les grandes chaînes de supermarchés comme Steinberg, Métro ou le poissonnier. C'est chez Waldman où nous avons trouvé les meilleurs prix et le plus grand choix. Aussi à



Poisson et cuisine à la braise

noter, une différence appréciable de prix entre le poisson frais et le poisson congelé.

A titre d'exemple: une livre de filets de sole frais coûte chez Steinberg \$1.99 cette semaine; congelé, \$1.43. Acheté en paquet de 5 livres, cela revient à \$5.19 ou \$1.04 la livre. Chez Waldman, une livre de sole frais revient à \$1.55; congelé, à \$1.15.

Le saumon de printemps rouge (Red spring salmon), frais, de la Colombie britannique ou de l'Atlantique, coûte, cette semaine, \$2.69 la livre chez Steinberg, vendu en morceaux ou en darnes; chez Waldman, le même saumon se vend \$2.49 la livre. Autre achat intéressant chez ce poissonnier de la rue Roy: le "bébé" saumon entier, frais, qui pèse entre 3 et 5 livres, à \$1.45 la livre (nous l'avons payé \$1.59 la livre, mercredi, chez un petit poissonnier de la rue Somerset, près de Cavendish, à Notre-Dame de Grâce).

Nous avons relevé, chez Waldman, hier, de la truite de mer à 69 cents la livre; du brochet au même prix; du doré à \$1.49; du thazard (King Fish) à \$1.15 la livre; du stromatée (Butterfish), à 89 cents la livre; de l'aiglan blanc, à 69 cents; du vivaneau ou dorade rouge (Red snapper) à \$1.55 et enfin du calmar congelé à 45 cents la livre; du frais à 69 cents. N'avez pas peur d'expérimenter; vous ferez des découvertes savoureuses.

A l'approche de l'été, on change légèrement la préparation des repas pour des plats légers, faciles à digérer et différents dans leur présentation. Pour vous aider à renouveler votre répertoire, nous vous signalons trois brochures fort bien faites, préparées par la section de la consommation du Service des pêches et des sciences de la mer, Environnement Canada (Ottawa, Ont. K1A 0H3).

Il s'agit de: Camping et cuisson à la braise, Salades de poisson et de fruits de mer et Poisson et cuisine à la braise. Pour vous les procurer, il suffit d'écrire à l'adresse ci-haut mentionnée.

les échecs par Léo Williams

La mort du prince

A peine quelques jours après son retour en Estonie après une tournée au Canada, le grand-maître soviétique Paul Keres est décédé à 59 ans d'une crise cardiaque. Keres, l'un des meilleurs joueurs du monde depuis les années 30, a été poursuivi depuis toujours par la malchance. Après le grand tournoi d'Avro de 1938, il fut reconnu comme l'aspirant officiel pour un match contre Alekhine, champion du monde à cette époque. La guerre intervint, et avec elle, l'accession d'un nouveau géant soviétique, Botvinnik, qui devint champion (sauf quelques brefs interludes) de 1948 à 1963.

Durant cette période, Keres fut toujours deuxième dans la série des candidats, ce qui le gagnait éventuellement le titre de "prince" des échecs. Reconnu comme l'un des rares gentilhommes dans un milieu qui comptait tant de "prima donna" et d'effrontés, Keres prit sa retraite de la série mondiale en même temps que son rival Botvinnik. Néanmoins, il continua à participer dans les tournois internationaux avec un succès surprenant pour un grand-maître de son âge.

En effet, avant sa visite au Canada, Keres venait de remporter une très forte compétition à Tallinn, où il se classa un point devant plusieurs adversaires coriaces, dont même l'ex-champion Spassky, et ceci sans perdre aucune partie.

Dans notre pays, Keres a été invité afin d'entraîner nos jeunes maîtres. Pendant un mois, il partageait son savoir sans cesse dans les classes organisées à Montréal, Toronto, et Vancouver. Dans cette dernière ville, la CFC obtint de la Fédération soviétique la permission pour le vieux guerrier de participer au grand tournoi dont les résultats apparaissent la semaine passée. Dans la dernière ronde, Keres, déjà assuré de la première place, repoussa presque avec mépris l'attaque erronée du nouveau champion américain Walter Browne. Ce fut sa dernière victoire contre un grand-maître.

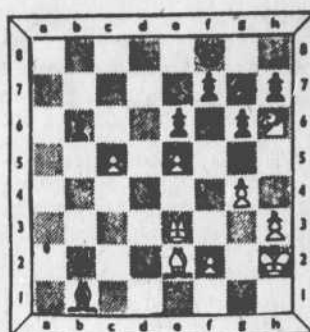
Dans une défense ouest-indienne disputée à Tallinn, Keres choisit une variante française (4.e3), un choix psychologique contre Taimanov, qui préfère le même système avec les

blancs. Le début se développe normalement jusqu'au 10e coup quand les blancs doivent choisir une case pour le Cb1. Si alors 10.Cc3 Cc6, les noirs peuvent répondre à 11.De2 par 11.Cb4 12.Fb1 dxc4 13.bxc4 Fx13 14.Dx13 Dxd4 ou 14.gx13 Cc6. Les blancs décident de réserver ce cavalier pour l'aller roi en utilisant le cas 11.

Par 14.De3, les blancs introduisent une nouveauté intéressante, qui semble pourtant moins économique que la suite 14.Cf1 g6 15.Ce3! Ch5 16.g3. Contre le texte, le grand-maître Hort avance la suggestion 15...a6!?, avec la menace 16.Cb4 17.Fb1 dxc4 18.bxc4 b5! contrôlant la case d5. Quelques coups plus tard, les noirs peuvent essayer 17.D14 18.De2 Dd6, mais après 19.Cg4 (visant f6) il est difficile de dire qui a perdu le plus de temps.

Après l'échange 19.Cxe5, le Ch5 reste longtemps hors de la partie, et les noirs, dans leur hâte de bloquer la colonne-d, trébuchent par 20.Dc5, ce qui accorde un coup aux blancs dans le transfert du fou à l'aller roi. Par 26.Dc3, les blancs évitent l'échange des dames, tout en favorisant la disparition des tours. Le Ch5 est menacé indirectement par 34.Fe2 et les noirs doivent permettre l'affaiblissement des cases noires par 35.Fxe7. Et comme la finale après 36.Dxd6 n'est point alléchante pour les noirs, les blancs réussissent à gagner le pion a7.

39.Dxa2 semble le chemin conservateur, mais Keres ne cherche que le mat par 39.De7. Si alors 39.Dxa2, les blancs ont 40.Ch6ch Rg7 41.Cx7 Dxe2 42.Cg5ech Rh6 43.h4! Cg7 44.Cf7ech Rh5 45.Dg5 mat. Mais 39.Fxg2 40.Ch6ch qui semble mauvais pour les noirs n'est pas si clair. Dans la partie, les noirs reprennent leur pion, mais ont de nouveaux des problèmes avec le Ch5. Après 45.Cg7, les blancs peuvent gagner un pion par 46.Df4, mais 46.F15 47.gxf5 exf5 48.De3 Cc6 donne du contre-jeu aux noirs. Les blancs préfèrent diverger le Cg7 avant de gagner le Fb1. Après 48.c5! ce pion empoisonné devint passé, et les noirs tentent vainement d'avancer leur pion-b. Dans la dernière position, si 54...Fg7, alors 55.Dh8ch! Rxf8 56.Cx17ech suivi de Cxe5 arrêtant le pion-b.



Position après le 46e coup des blancs: 46.c5!

1.	d4	Cf6
2.	Cf3	e6
3.	c4	b6
4.	b3	Fb7
5.	Fd3	Fc7
6.	0-0	0-0
7.	b3	c5
8.	Fb2	cxd4
9.	exd4	d5
10.	Cbd2	Cc6
11.	Tc1	Tc8
12.	De2	Te8
13.	Td1	Ff8
14.	De3!?	g6
15.	h3	Ch5
16.	Cf1	Dd6
17.	Ch2!?	Fg7
18.	Ce5!	dx4
19.	bx4	Cxe5
20.	dxe5	Dc5?
21.	Fd4	Dc6
22.	Ff1	Te8
23.	Cg4	Td7
24.	Td2	Tcd8
25.	Tcd1	De4
26.	Ff1	Dc6
27.	Fe3	Ff8
28.	Fe5	Txd2
29.	Txd2	Td7
30.	Ch6ch	Rg7
31.	Cg4	Rg8
32.	Td3	Txd3
33.	Dxd3	Dc7
34.	Fe2!	Fe7
35.	Fxe7	Dxe7
36.	Dd6!	Df8
37.	Dc7	Fe4
38.	Dx7	Da8
39.	Dd7!?	Rg7
40.	Dg5!	Dx2
41.	Rh2	Dd2
42.	Dh6ch	Rg8
43.	De3	Fb1
44.	Ch6ch	Rf8
45.	g4	Cp7
46.	c5!	b5
47.	c6	Ce8
48.	Df4	Ff5
49.	gx15	ex15
50.	Df3	Cc7
51.	Ff3	b4
52.	Rg2	Dc3
53.	Da7	Dxe5
54.	Db8ch	Les noirs abandonnent.

télévision

■ Émissions en noir et blanc

CBFT 2

10.40 Ouverture et horaire
10.45 En mouvement
11.00 Le court vert
11.15 Tribule
11.30 Les Pierres
12.00 Les lois de la brousse
12.30 La bonne coupe
1.00 Croquons le verbe
1.30 Téléjournal
1.55 Réseau-Soleil
2.30 Cinéma
"Comment dénicher un mari" (comédie-Américain 1959)
4.00 Allo Grenouille
4.30 La Riboudingue
5.00 Salto Mortale
6.00 Le jeune Fabre
6.30 Actualités 24
7.00 Sur la Côte du Pacifique
7.30 Les grands films
"Un frisson dans la nuit" (drame-Américain 1971)
9.30 Ainsi va la vie
10.30 Téléjournal
10.50 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma
"Quand la ville dort" (drame policier-Américain 1950)
12.30 Téléjournal

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 Ed Allen
7.00 Canada A.M.
8.30 Romper Room
9.00 Yoga
9.30 The Community
10.00 The lively woman
10.30 Magistrate's court
11.00 Doctor's Diary
11.30 The art of cooking
12.00 Magic Tom Summer Show
12.30 Summer theatre: "Thief" (Drame 1971)
2.00 What's the good word

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou
353-5960 "Larry le dingue, Mary la garce"
"6.20, 9.55 et "Retrouvailles"
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon
935-4246 "Carry on Dick" 1.15, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon
331-3313 "Towering Inferno" 6.20, 9.10
AVENUE: 1225 ave. Green, Westmount
357-2747 "Happy booker" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.25
BEAVER: 4117 ave. du Parc 844-1932
"Young secretaries" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30
et "Adios Sabata" 12.10, 3.55, 7.50
BERRY: 1290 St-Denis 878-2424 "L'évadé"
1.15, 3.20, 5.25, 7.35, 9.40
BIJOU: 4000 Papineau 527-9131 "Le bordel"
1.45, 7.25, 10.15 et "Je prends la chose du bon côté" 12.30, 3.20, 6.10, 9.00
CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E 523-5180
"Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45
CHAMPLAIN: 1915 Ste-Catherine E 524-1685
"Les pirates du métro" 2.05, 5.55, 9.45
et "Adios Sabata" 12.10, 3.55, 7.50
CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Les ordres"
1.00, 3.00, 5.05, 7.25, 9.40
CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001 "Jazz on a summer's day" 7.30, 9.30
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O 861-2996 "Zig Zag" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA 7e ART: 3818 Bélanger E 723-0302 "Les noces rouges" 7.30 et "Délices"
9.15
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil
"O.K. patron" 7.40 et "Gadsby le magicien"
9.15
CLAREMONT: 3038 Sherbrooke O 486-7385
"The Day of the Locust" 1.00, 3.35, 6.10, 8.45
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210
"Chimtown" 7.15, 9.30
DAUPHIN: 2265 Beaudin 721-6060 "Salle Henri"
Scènes de la vie conjugale" 8.00 (McLaren); "Vincent, François, Paul et les autres" 7.20, 9.30
FESTIVAL: 1236 Ste-Catherine E 525-8600
"Les violons du bal" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E 288-3303 "Zig Zag" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon 725-7000
"Du sang pour Dracula" 7.30, 9.30
KENT: 6100 Sherbrooke O 486-9077 "Lit-te indien" 12.30, 2.15, 4.30, 6.45, 8.55
LOEWS: 954 Ste-Catherine E 866-5851
"Capone" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E 525-2174 "Du sang pour Dracula" 7.30, 9.30
MERCER: 4250 Ste-Catherine E 255-6224
"Opération dragon" 8.00 et "Inspecteur Harry" 6.15, 9.50
MONKLAND: 5504 Monkland 484-3579
"Chimtown" 12.25, 4.50, 9.30 et "Longest yard" 2.30, 7.15
OUTREMONT: 1249 Bernard O 277-4145
"Une journée d'Ivan Denisovitch" 7.30 et

2.30 He Knows she knows
3.00 Another world
4.00 Definition
4.30 Pay cards
5.00 Truth or consequences
5.30 It's your move
6.00 Pulse
7.00 Karen
7.30 Funny Farm
8.00 Streets of San Francisco
8.30 Police surgeon
9.30 Macfar
10.00 Kung Fu
11.00 The CTV National News
11.30 Pulse
11.50 Loto-Perfecta
12.00 The 12 Midnight movie:
"Desperate mission" (Drame — 1971)
2.00 Sign-off

"One day in the life of Ivan Denisovitch"
9.30
PALACE: 698 Ste-Catherine O 866-6991
"Elger sanction" 12.55, 3.50, 6.35, 9.20
PAPINEAU: 5190 Papineau 521-6653 (Salle no. 1) "Ils, la boue des SS" 2.40, 6.05, 9.35 et "La Baie sanglante" 1.10, 4.35, 8.05
(Salle no. 2) "Justice sauvage" 1.00, 5.05, 9.15 et "État de siège" 3.00, 7.10
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Le mouton enragé" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain
861-4095 "Funny lady" 7.00, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: (Plein cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Hearts and Minds" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester, 866-2644 "The Passenger" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20
PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155 "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45
PUSSYCAT: 4015 St-Hubert 845-4213
"Weekend girls" 1.10, 4.10, 7.00, 10.00 et "Very friendly neighbours" 1.15, 2.40, 5.40, 8.30
RIVOLI I: 6906 St-Denis 277-4129 "Tombeau du vampire" 2.55, 6.20, 9.45 et "La nuit des maléfices" 1.10, 4.35, 8.00
RIVOLI II: 6906 St-Denis 277-4129 "Un amour comme le nôtre" 2.50, 6.05, 9.25 et "Decameron 2" 1.10, 4.25, 7.45
ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Tu seras un homme mon fils" 1.40, 5.40, 9.45 et "Les feux de la chandeleur" 12.00, 4.00, 8.05
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O 932-1139 "Earth Quake" 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
SNOWDON: 3225 Décarie 482-1322 "Jamaica" 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.45, 9.40
VAN HORNE: 5150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Rancho Deluxe" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
VERMOREL: Place Victoria 878-1451 "Quiet days in Clichy" 1.15, 2.55, 4.35, 6.15, 7.55, 9.35
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092
"L'évadé" 7.30, 9.30
VERSAILLES: (Salle rouge) 7625 Sherbrooke E 352-4020 "Feu au dortoir" 6.00, 9.30 et "Et si on jouait au papa et à la maman" 7.30
VERSAILLES: (Salle bleue) 7625 Sherbrooke E 352-4020 "La papesse" 2.50, 6.20, 9.40 et "7 morts dans la ville d'un chat" 1.15, 4.35, 8.05
VIDÉOGRAPHE: 1694 St-Denis 842-0796
"Tatous compis" (production sur les tatouages de C. Robert — 8h et "La Magra" (documentaire sur la répression policière) 9h
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Opération dragon" 8.00 et "Inspecteur Harry" 6.15, 9.50
WESTMONT SQUARE: 1 Westmont 931-2477 "Alice doesn't live here anymore" 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00
YORK: 1487 Ste-Catherine O 937-8978 "Return of the pink panther" 1.00, 2.55, 4.55, 7.00, 9.00
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA-
PHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve 879-4349 Relâche jusqu'au 18 juin.

CFTM 10

10.00 Bonjour Montréal
11.30 Pour vous mesdames
12.00 Les bouts d'chou
12.30 Cinéma: A communiquer
4.00 Patouville
4.30 Aventure
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 ou 10 informe
7.30 Le jour où on dévalisa la banque d'Angleterre (policier — Britannique 1960)
9.15 Mannix
10.15 Loto-Perfecta
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sans Patouilles: A communiquer

RADIO-QUÉBEC 17

19.00 Ambroise raconte:
L'histoire de la danse au Québec
20.00 D'un Québécois à l'autre:
"Les Italiens"
20.30 Des arts et des hommes:
"Marrakech"
21.00 Portraits:
Marie-André Bertrand

CBMT 8

9.30 Mr. Piper
10.00 Mon ami
10.15 Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Elwood Glover's Luncheon Date
1.00 T.B.A.
1.30 Sunspots
2.00 Coronation Street
2.30 The Edge of Night
3.00 Juliette and friends
3.30 Take 30
4.00 Family Court
4.30 Forest Rangers
5.00 Zoo world
5.30 The Partridge family
6.00 City at Six
7.00 Beckett and MacDonald
7.30 Salty
8.00 The Carol Burnett Show
8.30 Chico and the man
8.50 The Potters
9.00 Documentaire
10.00 The national news
11.22 Viewpoint
11.30 Montreal Tonight
11.55 Don Kirshner's rock concert
1.25 Cine-Six:
"Lives of a Bengal Lancer" (Aventures — 1935)
3.00 Station closing

sur scène

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O 844-6081. Relâche l'été.
CENTAURI: 453 St-François-Xavier, 288-1229 (Salle I); Relâche (Salle II) "People are living there" de A. Fugard. Du mardi au samedi: 20h. dim: 19h. matinée: mercredi 13h. Sam: 14h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 856-1964. Relâche pour l'été.
PATRIOTE: 474 Ste-Catherine E 523-1131 relâche pour l'été.
PATRIOTE EN HAUT: relâche pour l'été.
LA POUDRIÈRE: (lie Ste-Hélène) "Docteur Miracle" de Georges Bisset — du mardi au vendredi: 20h30. Samedi: 18h30 et 21h30, relâche: dim. et lundi.
RIDEAU VERT: 4664 St-Denis 844-1793 Relâche pour l'été.
SALLE WILFRID PELLETIER: Relâche.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche pour l'été.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O 861-0563 "Citrouille" de Jean Barbeau. Sem.: 20h. Sam.: 17h00 et 21h00 dim.: 19h. Relâche lundi.
THEATRE DE QUATROUS: 100 E. Ave des Pins, 845-7777. Relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: "Il était une fois l'opéra" 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "Hosanna" de M. Tremblay — 20h30.

SI...

OU

OXFAM



Au Bouillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

À Magog, une bonne adresse
L'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford,
face au lac Memphremagog
Réservations: (819) 843-6521
Tous les sports de saison

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
"LA BONNE CUISINE DE 'CHEZ-NOUS'"
Tous les jours de 11 à 11 hrs
Som. dim. de 5 à 11 hrs
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave. du Parc et Notchison 272-4211

"Le Sabayon"
LA MAISON DE ZORBA
Suivez les pas de danse
de SIRTAKI et
BILANDIA
SOUPER-CLUB
DIVERTISSEMENTS
TOUS LES SOIRS
DINERS D'AFFAIRES
SERVIS TOUS LES JOURS
DE 11 A.M. - 6 P.M.
666 ouest. Sherbrooke
(coin University)
Promenade des Magnols
RÉS.: 288-0373
288-3872

Chez Son Père
5316, avenue du Parc, 272-8224
Déjeuners d'affaires
du lundi au vendredi de midi à 2:3

Rue Prince Arthur, le Montréal insolite

Elle n'a l'air de rien, cette petite rue vieillotte, et pourtant, c'est l'une des plus sympathiques et des plus pittoresques de Montréal.

Parallèle à la rue Sherbrooke, c'est surtout dans la partie comprise entre la rue Saint-Laurent et le Carré Saint-Louis qu'elle a le plus de caractère.

Petites boutiques de vieilleries (robes, bijoux) aux fenêtres ornées de rideaux de dentelle et protégées par des grilles branlantes et rouillées, ateliers d'artisanat, tel celui du "leather-smith" qui confectionne des souliers et des sacs de cuir, restaurants bon marché où se regroupent les étudiants plus

ou moins assidus, quelques voyageurs, de vrais de faux artistes, des "profs" de l'université McGill et des originaux du coin, vieux Hongrois ou Polonais, ou encore, de temps en temps, une famille pas très riche dont la maman rappelle les bonnes manières à une petite fille espiègle.

Le "Mazurka", restaurant polonais, offre un menu à \$1.69, qui comprend une soupe, un plat principal et un thé ou un café; le "Bateleur", restaurant vietnamien, et son voisin, un petit restaurant grec, attirent les amateurs de cuisine exotique.

Les jours de grands soleils, les propriétaires de boutiques, assis

au pas de la porte, bavardent avec les passants; le plus souvent, ce sont des jeunes filles vêtues de manière quelque peu excentrique, longues robes de style 1900, grands chapeaux à fleurs, une allure "rétro" en général...

La Prince Arthur, c'est un peu le coin des "hippies", pour reprendre l'expression des bons gens du coin. On y refuse le "Centre-Ville" et tout ce qu'il représente, c'est-à-dire un style de vie auquel on ne souscrit pas, et on s'efforce de recréer, parmi l'asphalte et le béton, son petit coin de campagne, avec les moyens dont on dispose.

"Le travail tel qu'il existe

maintenant n'a plus de sens; on ne sait plus pour qui et pour quoi on travaille, on fait des gestes mécaniques. Moi je préfère travailler pour mon propre compte. Quand je fais un bel objet, je sais que je pourrai pas le vendre très cher et que je ferai quasiment pas de bénéfice, mais au moins je suis fier de moi!" commente un artisan du quartier. Et c'est ainsi que raisonnent la plupart d'entre eux. Ils ne sont pas riches, mais ils sont sincères dans leur façon de vivre, et ce qu'ils font a un sens — pour eux aussi bien que pour leurs clients, contents de trouver un objet "qui a une âme", d'acheter une robe qu'ils ne ris-

quent pas de voir sur le dos d'une autre au premier coin de rue!

Si l'on n'est pas pressé, rien n'interdit d'entrer dans une boutique et de bavarder avec l'artisan. S'il n'est pas trop occupé, il sera enchanté de trouver un interlocuteur pour le distraire. Et si l'on n'a pas envie d'acheter quoi que ce soit, il n'arborera pas un sourire désagréable comme on le fait parfois dans certains magasins du Centre-Ville!

Il faut aussi se balader dans les ruelles transversales, "Coloniale", "Bullion" dont les vieil-

les bicoques à l'allure passablement penchée sont peintes de couleurs vives, rouge, vert, jaune... Par les fenêtres ouvertes s'échappent des bribes de conversation, tintamarre de caseroles, quelques notes de piano nostalgiques, un lambeau des Brande-bourgeois de Bach, ou encore quelque morceau de musique résolument contemporaine...

Des vieux, installés dans un fauteuil à bascule, fument leur pipe; des femmes s'arrêtent au milieu de la chaussée pour échanger des nouvelles domestiques.

Quelqu'un déménage, à grand

Le monde
à votre portée
**British
airways**

par **ARIELE MARINIE**
collaboration spéciale

renfort de camionnettes, aidé par les voisins.

Sommes-nous bien en Amérique du Nord? Brusquement, on a oublié les gratte-ciels sévères du Centre-Ville et le passage incessant des automobiles. On pourrait se croire dans quelque ville d'Europe, ayant fait un bond d'une trentaine d'années en arrière!

A l'extrémité Est de la Prince Arthur, le Carré Saint-Louis est peuplé d'une faune étrange: clochards, "bums", "junkies" inoffensifs, et quelques "bourgeois" (comme on les surnomme dans le jargon du quartier) en mal d'évasion...

Des gars jouent du banjo, des filles affublées de longues robes déshabillées prennent des poses allongées sur les bancs; une vieille promène son toutou en "marmonnant dans sa barbe", des gamines sautent à la corde...

De vieilles maisons de pierre, bien entretenues, abritent une jeunesse rêveuse et fauchée. C'est le "coin des poètes": Emile Nelligan, entre autres, y a habité, à la fin du dix-neuvième siècle; deux éditeurs y ont encore pignon sur rue.

■ LA SAINT-DENIS.

Après le Carré Saint-Louis, toujours en allant vers l'Est, le "quartier Latin" se prolonge avec la rue Saint-Denis. Encore des boutiques d'artisanat, nombreuses, où l'on fabrique et vend des tapisseries, bijoux, vêtements tissés ou cousus à la main, objets de cuir, poteries, etc....

Il ne faut pas manquer de visiter la Centrale d'Artisanat du Québec, qui comprend trois étages, au 1450 de la rue Saint-Denis: un véritable musée d'artisanat contemporain! Et les prix ne sont pas très élevés...

Au sous-sol de la Bibliothèque

Nationale du Québec, au No 1700, se trouve la "Cinéma-thèque Québécoise", que l'on appelle aussi le "Musée du Cinéma"; on y passe, chaque soir, deux films différents, sélectionnés avec le plus grand soin; l'entrée coûte seulement \$0.75 par personne.

Mais, plus que tout autre chose, ses nombreux cafés-terrasses font le charme de la rue Saint-Denis!

Le Café-Picasso, où l'on sert de l'Expresso, le Saint-Malo (restaurant à l'intérieur), la "Galoche", où l'on offre une remarquable variété de cafés importés (on a souvent le plaisir d'y entendre des chansons de Moustaki ou de Barbara, ou encore la musique de "Il était une fois dans l'Ouest" de Morricone... Pour les amateurs de musique tranquille!).

Enfin, il existe de nombreux restaurants français, espagnols, sud-américains, dont les prix restent très abordables! Le Jardin Saint-Denis se distingue par l'élégance de son décor: murs recouverts de panneaux de bois, affiches publicitaires anciennes (aux alentours de 1920-1930), nappes à carreaux...

Le Tournedos, petit restaurant français, a un menu très intéressant à \$1.90; qui comprend une soupe, un plat principal, le dessert et un thé ou un café.

En descendant vers le Vieux Montréal, entre la Sainte-Catherine et la Dorchester, on passe devant l'une des plus grandes tavernes de Montréal, l'"Old Munich"; la façade baroque vaut le coup d'oeil... et la photo!

Après la rue Craig, la Saint-Denis devient la rue Bonsecours, et alors, on est dans le Vieux Montréal... Mais le Vieux Montréal, "c't'une aut' histoire", ça!

Le kiosque de renseignements c'est aussi pour vous . . .

Ouverts sept jours par semaine, ces bureaux du ministère québécois du Tourisme, Chasse et Pêche sont situés aux endroits stratégiques: postes-frontières, centre-villes, carrefours importants. Six salles permanentes fonctionnent à l'année longue et seize kiosques saisonniers de la mi-juin à la mi-septembre. Au cours de cette période d'affluence, l'horaire quotidien est de 8h30 à 21h30. Partout, des préposés à l'accueil conseillent le visiteur et lui re-

mettent la documentation pertinente. Le ministère édite chaque année une quarantaine de publications, dont neuf décrivent en détail les régions touristiques du Québec. Elles sont, comme les cartes routières, indispensables au voyageur, et proposent des itinéraires où les municipalités sont successivement décrites. Outre l'histoire, la géographie, la toponymie et autres renseignements d'ordre général, on y trouve une liste exhaustive des services, attraits,

manifestations sportives, récréatives, culturelles, ainsi que diverses particularités. D'autres publications inventorient les services touristiques (hôtels, terrains de camping, pourvoyeurs en chasse et pêche), les activités plein air (navigation de plaisance, golf, chasse, pêche, ski, ski de fond et raquette), les manifestations (Ephémérides) et certains attraits particuliers (Eglises et sanctuaires, ponts couverts, parcs du Québec, etc.).

A bien y penser, il est vraiment malheureux de se mettre en route sans préparation. Même si certains aiment partir à l'aventure, les plus avisés planifient, organisent leurs vacances. Un membre de la famille ou du groupe passe d'abord au bureau du ministère, pour y discuter avec un conseiller touristique de ses projets de voyage. Il en repart avec une foule de suggestions non seulement sur les attraits à visiter, mais aussi sur la façon d'aborder les circuits, de fixer les étapes, de profiter des manifestations et services. Il consulte ensuite les publica-



tions, trace son itinéraire et en discute avec les autres intéressés. Ainsi, tous profiteront, chacun selon ses goûts, des particularités et services de la région visitée.

Brochures en mains, le voyage n'est plus qu'un jeu! Un jeu auquel on risque de se laisser prendre si bien qu'on se retrouve... en chômage, ayant oublié que les vacances étaient depuis longtemps finies...

■ Bureaux permanents du Ministère:

12, rue Saint-Anne, Québec.
2, Place Ville-Marie, Montréal.

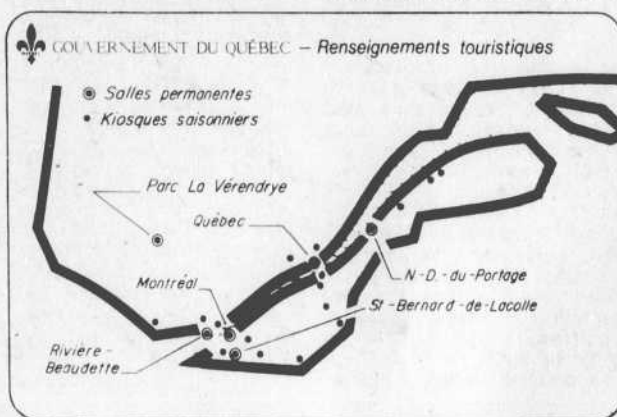
Notre-Dame-du-Portage, r. 20.

Parc de la Vérendrye, r. 117.
Rivière-Beaudette, r. 20.
Saint-Bernard-de-Lacolle, r. 15.
Les quatre derniers bureaux sont d'architecture identique: une maison de style canadien au

toit à pignon et trois lucarnes, affublées de chaque côté d'une rallonge.

■ Kiosques saisonniers:

Armstrong, Black Lake, Coteau-du-Lac, Hull, Huntingdon, Montmorency, Rigaud, Rock Island, Sainte-Flavie, Sainte-Foy, Sainte-Luce-sur-Mer, Saint-Nicolas (pont de Québec, Saint-Nicolas (r. 20), Saint-Pierre-de-Véronne, Sabrevois, Trois-Pistoles.



HORIZONS LOINTAINS

C'est la marque des vacances-découvertes du TOURISME FRANÇAIS.

Son objectif :

vous faire découvrir le monde

"à la française"

dans un milieu exclusivement francophone.

Des vols par des compagnies régulières,

des guides compétents,

des groupes qui ne dépassent jamais 30 personnes,

des prix forfaitaires.

Voilà quelques raisons du succès d'HORIZONS LOINTAINS.

VACANCES 75

Notre brochure

est parue

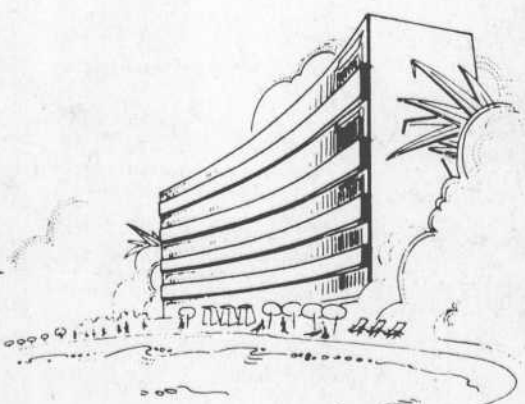
Elle est

gratuite



le tourisme français

AIR FRANCE



Demandez notre brochure à votre agent de voyages ou découpez ce bon et postez-le au Tourisme Français
C.P. 505, Station Outremont, Montréal

M _____
adresse _____
ville _____
code postal _____

MON AGENT DE VOYAGE EST

L.D. 70

LES VOYAGES

hone
1400 avenue Union,
Montréal 111, Qué.
845-8221



Vous dit
vaut mieux trop tôt
que trop tard
527-8881

1821 est.
rue Sherbrooke
Montréal

VOYAGES

TRAVELAIDE
1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel, 881-7272

Place St-Hubert
273-7755
Place Longueuil
679-3777
Centre Laval
688-5310
Rue Saint-Denis
845-8225

3428
ST-DENIS
842-1751

GALERIES
D'ANJOU
363-7650

AGENCE DE VOYAGES
VIAU

CARRÉ
PHILLIPS
866-9381

CARREFOUR
LAVAL
888-6211

Bientôt MIRABEL

Pourquoi Mirabel? En quoi cet aéroport qui ouvrira le monde à des millions de visiteurs l'automne prochain sera-t-il différent des autres? Que fera-t-on pour retrouver ses amis, al-

ler accueillir ses parents qui rentrent des "vieux pays"? Combien de temps mettra-t-il pour me rendre de la rue Da-vaar à Ste-Scholastique? Qui me dira où récupérer mes bagages? Où, quand, comment, pourquoi...

Les questions fusent. Et nous sommes là, quelque cent "chroniqueurs et écrivains de tourisme" à manifester notre angoisse devant l'inconnu.

L'inconnu s'appelle Mirabel. C'est déjà beaucoup de savoir son nom. Une petite voix fuse qui explique cette appellation, comme chacun d'entre nous peut raconter pourquoi il s'appelle Marie, Odile, François ou Noëlla. Voilà: Mirabel, c'était le nom de fille d'un paysan de Ste-Scholastique et aussi celui d'un hameau de la région. Il est donc devenu le "lieudit" du nouvel aéroport international de Montréal, situé à 56 kilomètres du centre-ville, sur un immense plateau relativement plat, au coeur des Laurentides. Dès son ouverture, le 26 octobre 1975, il accueillera les vols internationaux et assurera certaines correspondances frontalières. Environ 4 millions de visiteurs, quelque 5,000 emplois seront disponibles à Mirabel et plus de 42,000 personnes (y compris les voyageurs et les personnes qui les accompagnent) s'y présenteront chaque jour d'ici la fin du premier plan quinquennal, de 1975 à 1980. Les installations sont déjà prêtes. Les deux pistes d'arrivée et de départ ont 12,000 pieds de longueur et 200 pieds de largeur.

Projet "mirobolant" s'il en est! Commencé en 1969, il a nécessité l'expropriation de milliers de familles, bouleversé des habitudes de vie, dérangé une population tranquille, donné lieu à de multiples remous sociologiques, techniques... et fantastiques! Et bientôt, ce sera Mirabel!

En visitant les lieux, jeudi dernier, invitée de l'ACJET (Association canadienne des journalistes et écrivains du tourisme) et de la Société Air Canada, je me remémorais ce temps déjà lointain et si près de nous de l'Expo où en 1965, tout nous semblait impossible. Je ressens la même inquiétude quand je hante les chantiers olympiques.

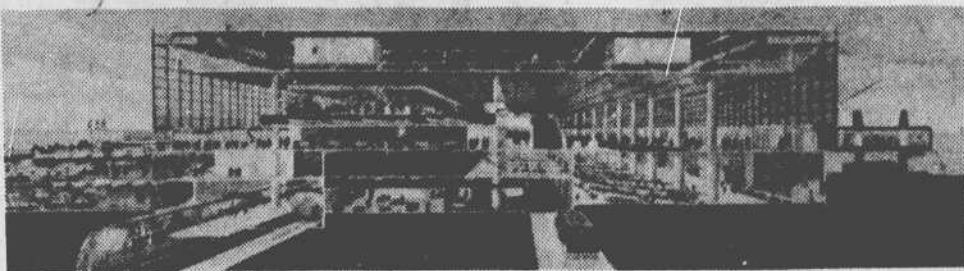
Les Montréalais seraient-ils à bout de souffle? Ils ont vécu l'Expo, vivront les JO et entre les deux, devront s'habituer à prendre l'avion à Mirabel. Ouf! Voilà ce qui arrive quand on veut se donner des allures d'internationalistes!

Sommes-nous prêts? A nous de nous préparer. Pour sa part, Mirabel répond: oui. Si je n'ai pas le temps ou le goût d'aller reconduire "mon" mari à Mirabel, il prendra l'autobus, comme tout le monde. Puisque une flotte de 40 autocars fabriqués au Québec et opérés par la CTCUM et la CTL (Commission de transport de Laval) assurera la liaison entre Mirabel et trois points nerveux de la métropole: centre-ville, le métro Henri Bourassa et Dorval.

Si Monsieur opte pour faire la route avec sa voiture, il pourra la garer dans le parc de stationnement étage de l'aérogare qui loge 2,500 véhicules ou dans l'aire centrale d'une capacité de 6,000 voitures.

A Mirabel même, tout est réglé comme sur du papier à musique. Les aires de départ et d'arrivée sont sur un seul étage, nettement séparées et identifiées. Une innovation: des hôtes multilingues portant l'uniforme de Mirabel dessiné par John Warden sauront dépanner les voyageurs en les guidant vers tous les points de ce vaste complexe.

Une mezzanine surplombe toute la longueur et la moitié de la largeur du niveau principal de l'aérogare, afin de permettre



L'aérogare des passagers

aux visiteurs d'apercevoir les voyageurs qui partent ou arrivent. Là, sont groupés les salles d'attente, les restaurants, les bars et les boutiques. Le système de manutention des bagages est installé sous l'étage principal d'où partent les chariots à bagages en direction des voies de service, de l'aire de stationnement, des îlots de service et de l'aérogare.

Mirabel deviendra en l'an 2025 le plus grand aéroport du monde! avec une superficie totale de 7,000 hectares (17,000 acres) et 44 kilomètres carrés, six aérogares, un réseau routier d'une demi-douzaine d'autoroutes, mais contentons-nous pour l'instant de parler de la Phase I qui permet d'offrir un service complet au trafic aérien qui s'y présentera entre 1975 et 1980.

— le territoire aéroportuaire, conçu dans la perspective du 21^e siècle (le projet sera terminé en l'an 2025) est entouré de verdure ce qui peut rassurer les résidents des zones périphériques quant aux méfaits du bruit;

— à compter du 26 octobre 1975, tous les vols transatlantiques et méridionaux partiront et atterriront à Mirabel; les prévisions pour les cinq premières années: 4 millions de voyageurs et 600,000 millions de tonnes de fret par année;

— un hôtel de 350 chambres — le Château Mirabel — sera géré par CP Air et accessible aux voyageurs par un tunnel; ce sera le premier hôtel à être érigé dans une zone aéroportuaire; l'édifice de la Société Air Canada, logera dans cette zone également;

— des transbordeurs à nacelle télescopique cueilleront les voyageurs de l'appareil pour les amener à l'aérogare, ce qui élimine l'ennui et les dangers des véhicules sur les pistes; ce nouveau concept est expérimenté avec bonheur à l'aéroport Dulles, à Washington;

— la tour de contrôle de 66 mètres, la plus haute après celle de l'aéroport Logan, à Boston — assure une vue complète sur toute la région; elle comprend un observatoire météorologique et une salle de télécommunications, alors que le contrôle du trafic aérien se fait à partir de la cabine située au sommet de la tour;

— les postes d'avitaillement en carburant peuvent fournir simultanément 12 avions de type B-747;

— un centre de contrôle électronique assurera la sécu-

rité des voyageurs 24 h par jour;

Mirabel, c'est tout cela et beaucoup d'autres choses encore. Et puis, si vous alliez voir vous-mêmes? Des visites pour le grand public sont organisées chaque dimanche, à compter de juillet. De même que des groupes ou organismes sociaux, touristiques ou autres peuvent se procurer une copie du film Mirabel-Montréal en en faisant la demande à l'adresse suivante: BANIM (Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal, Cité du

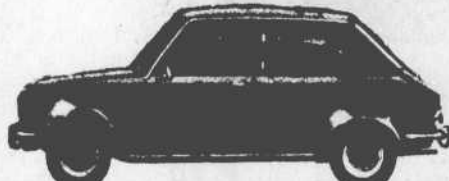
Havre, Montréal) Il explique en vingt minutes ce projet gigantesque.

Le premier vol Mirabel aura lieu le 26 octobre, mais au début de ce mois, il y aura un programme de familiarisation des lieux pour les journalistes de la presse nationale et internationale, des groupes spéciaux, le grand public et bien sûr, la cérémonie officielle d'inauguration à laquelle seront conviées toutes les personnalités du Canada. Mirabel, c'est pour bientôt!

L'EUROPE en AUTOMOBILE

avec
SIMCA-CHRYSLER-FRANCE

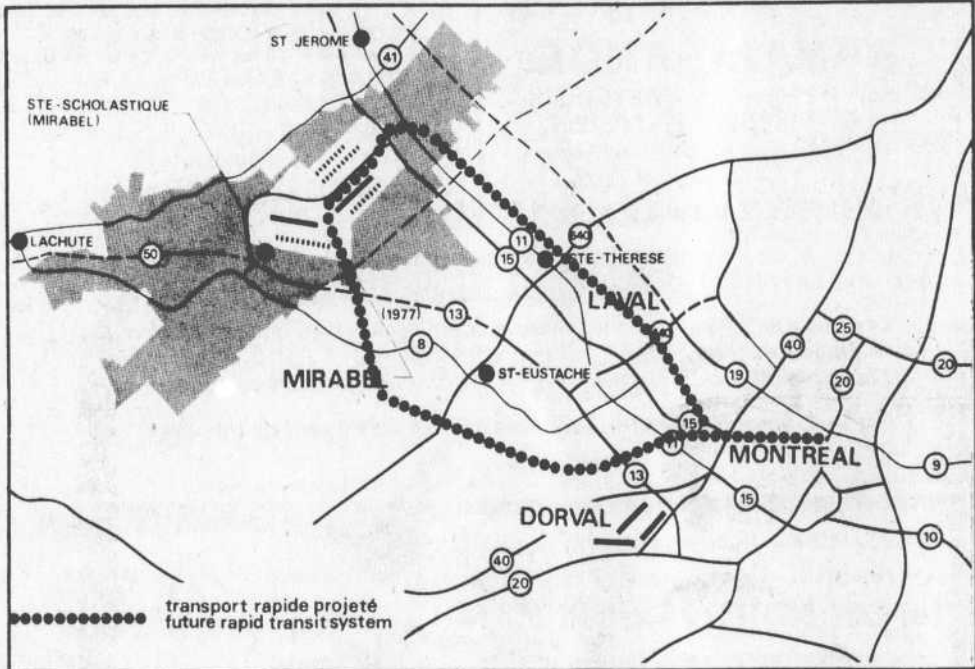
VÉHICULE NEUF - IMMATRICULATION - TOURISTE
KM-ILLIMITE - ASSURANCE SANS DÉDUCTIBLE
VÉHICULES GARANTIS USINE.



Bienvenue à bord.

VOTRE AGENCE DE VOYAGES

ou **SIMCAR** 5189 Côte des Neiges
Tél.: 739-9141



Une carte qui peut vous être utile.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Vous trouverez tout ce qu'il faut pour planifier votre visite au Nouveau-Brunswick dans notre nécessaire de renseignements gratuit qui comprend une carte routière, un guide d'hébergement et une brochure en couleur sur les nombreux attraits qu'offre le Nouveau-Brunswick aux vacanciers. Retournez-nous simplement le coupon. Notre personnel se fera une joie de vous aider. Ou bien demandez à votre agent de voyage ou au Bureau de Tourisme du Gouvernement canadien. Ecrivez-nous aujourd'hui.

LA PROVINCE PITTORESQUE

Tourisme Nouveau-Brunswick
C.P. 1030, Fredericton
N.-B. E3B 5C3

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

C.P. _____

MLD

L'AFRIQUE C'EST PAS AU BOUT DU MONDE.



C'est moins loin que Genève! Dakar, par exemple, c'est moins loin que Francfort. Ou que Rome. C'est tout juste à trois heures de plus que les Antilles françaises*. La porte à côté, quoi! Porte qui ouvre sur deux mondes. L'un, un dépaysement total: l'Afrique noire traditionnelle. Celle des villages de pailles, de la jungle indomptée,

des grands fauves et des rites mystérieux. L'autre, une Afrique à la pointe du progrès et du confort. Avec ses villes ultra-modernes et ses hôtels luxueux. Où l'on parle français. Et où rien n'est laissé au hasard... si ce n'est à celui de votre bon plaisir. Dans un cadre exotique, aux plages invitant et à la température idyllique. Pourquoi ne pas vous renseigner? Consultez donc votre agent de voyages.

*Distances et envolées directes à partir de New York.

AIR AFRIQUE
AGENT GÉNÉRAL
AIR FRANCE

L'étiquette TRAVELAIDE est la garantie d'un bon voyage

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

METRO - PEEL

VOYAGES
TRAVELAIDE

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

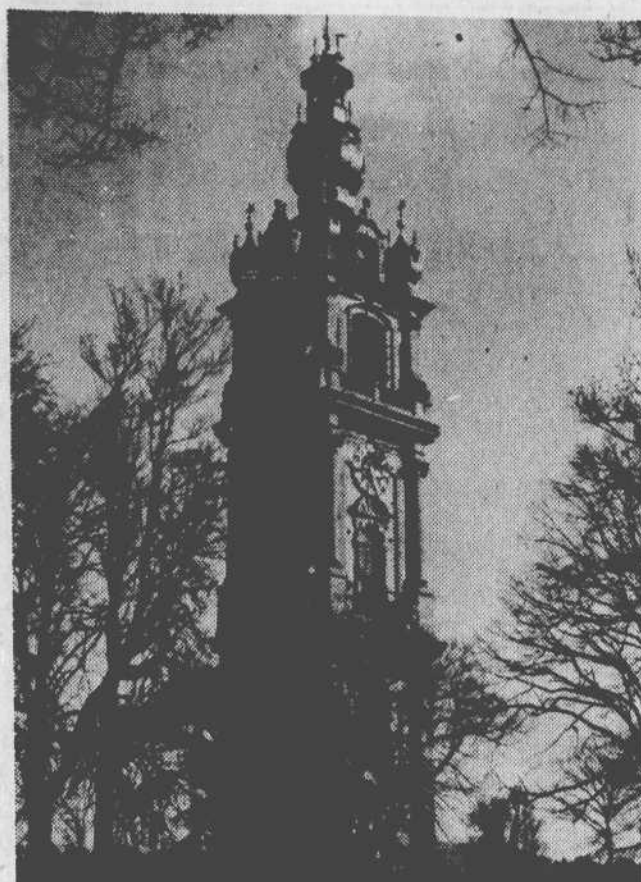
VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST DESSAIN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
EDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 h.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 h.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi: 6 p.m.

En Belgique



Tournai et Mons, perles du Hainaut

Alors que toutes les provinces belges sont groupées autour d'un chef-lieu central qui est en même temps la concentration citadine de la région, le Hainaut, qui réunit plusieurs "pays" différents, se reconnaît trois centres: Charleroi, Mons qui en est la capitale administrative et Tournai qui en est le plus beau fleuron artistique.

Le passe de Tournai est prestigieux. Résidence des rois francs, puissante cité médiévale qui rivalisait en commerce, en industrie, en puissance et en art avec Bruges et Gand, ville française enclavée dans les Etats bourguignons — Jeanne d'Arc adressa en 1429 un message aux "gentils loyaux Français de Tournai" — la ville fut rattachée à la France en 1513. Ses citoyens eurent, à partir de ce moment, le privilège unique de former la garde du

tombeau du roi de France et de n'aller à la guerre que lorsque leur souverain s'y rendait en personne.

Ville-frontière, Tournai connut pendant quatorze siècles la guerre, les sièges, les invasions et plus de troubles peut-être qu'aucune cité belge. Si elle n'est plus, depuis les terribles malheurs qui s'abattirent sur elle en 1940, ce qu'elle fut par le passé, elle abrite néanmoins encore d'incomparables trésors.

Autour de sa cathédrale vécurent de tous temps des artistes et des artisans mondialement réputés: sculpteurs romans, orfèvres qui inventèrent un style intermédiaire entre le style mosan et le monumental français, tapissiers de haute lice qui fournirent des chefs-d'œuvre aux puissants mécènes qu'étaient les ducs de Bourgogne, architectes religieux qui exercèrent leur influence dans la construction des grandes cathédrales du Nord français (Chartres et Reims entre autres), peintres parmi lesquels quelques-uns des plus grands de l'École des Pays-Bas (Roger de la Pasture, dit van der Weyden et Robert Campin, dit le Maître de Flémalle), porcelaniers du XVIIIe siècle qui surent rivaliser avec ceux de Saxe ou de Sévres, musiciens groupés autour de la cathédrale aux cinq clochers...

Mons qui, comme son nom l'indique, est bâtie sur une éminence, est elle aussi, une cité noble. Capitale du Hainaut, elle fut annexée à la France au XVIIIe siècle; comme Tournai, elle a gardé un style et un cachet particuliers. Elle est plantée en plein pays charbonnier, mais elle ne s'affiche, pour autant ni tellement industrielle ni tellement commerçante, et c'est à l'abri d'anciens hôtels très graves que sa puissance économique se développe dans une atmosphère de bonne compagnie et toute feutrée d'anciens souvenirs.

Ajoutez que les tramways ne circulent pas dans la ville haute où sont groupées nombre de demeures patriciennes, que ses rues sont à l'ordinaire calmes, qu'elle demeure très fière de son caractère de liberté et d'indépendance, qu'elle a gardé le caractère de ville de résidence qu'elle offrait officiellement pendant longtemps, et vous entrez lentement dans le particulièrement secret d'une des villes les plus attachantes de Belgique que dépeignent dans ses meilleurs livres le grand romancier Charles Plisnier qui en était originaire. Certes, tout ce visage assez grave change brusquement une fois l'an en ce dimanche de la Trinité, jour traditionnel du "Cortège du Doudou" et du "Combat du Lumeçon qui se déroulent dans une extraordinaire atmosphère de liesse populaire.

Tournai, berceau de Clovis, est avec Tongres la plus ancienne ville de Belgique. C'était la Torcanum des Romains, mais, selon certains, elle aurait été fondée par Tarquin l'Ancien, 600 ans avant Jésus-Christ. Ainsi, depuis quelque deux mille ans, la ville a accumulé

d'incalculables trésors d'art. Hélas! la guerre de 1940 a ravagé complètement ses quartiers centraux et nombre de maisons anciennes ont disparu, plusieurs églises ont brûlé. Malgré quoi, elle conserve encore tant de richesses et de curiosités qu'elle demeure une des cités les plus intéressantes du pays. La reconstruction dans le style régional, ne l'a certes pas déparée. "Parmi toutes les cités belges, pourtant si riches de passé, Tournai mérite une place à part, car elle ne ressemble à aucune autre, comme lui est personnel tout ce qui touche à son art, son histoire, et jusqu'à la couleur de ses pierres et au patois de ses habitants".

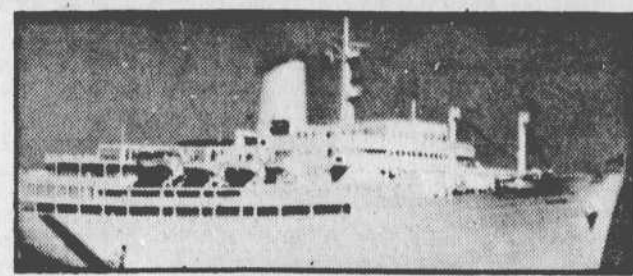
La perle de Tournai est sa cathédrale, dont la partie la plus ancienne est la nef, purement romane, qui date de 1110-1141. C'est incontestablement le plus bel édifice religieux de la Belgique et l'un des plus intéressants du monde, car on peut y suivre l'évolution de l'art du moyen-âge dans ses phases essentielles. En outre, ses constructeurs y ont superposé avec une audace, une science et un art admirables le plan de la croix potence à celui de la croix triflée. Cinq tours carrées se dressent au-dessus du transept; elles datent du 12e siècle et la hauteur des clochers est de 83 m.

Vieille cité aussi que Mons, le chef-lieu de la province, capitale du Borinage, étagée en amphithéâtre au pied d'un élégant beffroi, sur une colline entre deux cours d'eau insignifiants, mais aux noms évocateurs: la Trouille et la Haine.

Après le siège qu'en fit Louis XIV, la ville fut reconstruite dans les styles des 17e et 18e s.; c'est de cette époque que Mons garde sa physionomie actuelle.

Le cœur de Mons est son beffroi (1662). C'est le seul beffroi du pays construit en style baroque. Haut de 87 mètres, c'est une tour carrée, très élégante, où vit un carillon de 47 cloches dont un gros bourdon de six tonnes — un des meilleurs carillons de Belgique. Le couronnement de la tour, vous le verrez, est caractéristique: clocher bulbeux à huit pans, surmonté d'une lanterne et cantonné de quatre clochetons de même forme, aux épis dorés. Il ne suffit pas de voir, il faut monter. Du sommet, vous jouirez d'une vue admirable sur toute la ville et toute la région, avec ses couronnements de bois, ses terrils; un panorama vous explique aussi la disposition des champs de bataille de la première guerre mondiale.

L'hôtel de ville de Mons fut commencé en 1458. Il a une belle façade gothique rehaussée d'un balcon en fer forgé et d'une statuette extrêmement populaire: le "Singe du Grand-Garde" (15e s.) il provient sans doute d'un ancien pilori pour enfants. Remarquez sur le vantail gauche de la porte la serrure et le heurtroit (15e siècle), travail d'artisans tellement précieux que les originaux en sont conservés dans le cabinet du bourgmestre. Demandez à visiter l'hôtel de ville. Il s'y trouve de superbes salons, de belles cheminées anciennes, des plafonds ornés, des boiseries, des tapisseries, des orfèvreries, de nombreux tableaux, notamment la fameuse toile de Marcel Gillis (1934): "Les Anges de Mons", qui relate le combat du 23 août 1914, au cours duquel les soldats britanniques auraient vu apparaître des anges dans le ciel.



CROISIÈRES PAQUET

TOURS CHANTECLER AIR FRANCE

...ambassadeurs de la qualité française

6 voyages de trois semaines avec séjour en France

BALTIQUE ET LAPONIE

26 juin au 18 juillet
AVEC 15 JOURS SUR LE

MERMOZ

Le Havre - KIEL - GDYNIA -
LENINGRAD - HELSINKI - KEMI -
STOCKHOLM - COPENHAGUE -
Le Havre

De \$1,595 à \$2,855 selon la cabine

GRANDES CAPITALES NORDIQUES

26 août au 19 septembre
AVEC 14 JOURS SUR LE

MERMOZ

Le Havre - KIEL - SZCZECIN -
LENINGRAD - HELSINKI -
STOCKHOLM - OSLO -
COPENHAGUE - KIEL - Le Havre

De \$1,616 à \$2,731 selon la cabine

CILICIE ET CAPPADOCE

16 octobre au 7 novembre
AVEC 15 JOURS SUR LE

RENAISSANCE

Toulon - SANTORIN - BEYROUTH -
HAIFA - ISKENDERUN - MERSIN -
ALANYA - KUSADASI - CATANE -
Toulon

De \$1,229 à \$2,149 selon la cabine

CAP NORD et MER BLANCHE

12 août au 3 septembre
AVEC 16 JOURS SUR LE

MERMOZ

Le Havre - LERWICK - HAMMERFEST -
KIRKENES - MOURMANSK -
SKARSVAG - TROMSO - SVARTISEN
TRONDHEIM - FLAM - Le Havre

De \$1,654 à \$3,044 selon la cabine

FANTAISIE DE SEPTEMBRE

4 au 26 septembre
AVEC 7 JOURS SUR LE

RENAISSANCE

Toulon - NAPLES - KOTOR -
DUBROVNIK - CORFOU - SYRACUSE -
Toulon

De \$1,032 à \$1,522 selon la cabine

ORIENTALE

30 octobre au 21 novembre
AVEC 14 JOURS SUR LE

RENAISSANCE

Toulon - ALEXANDRIE - HAIFA -
KUSADASI - VOLOS - LE PIREE -
PALERME - CIVITAVECCHIA
Toulon

De \$1,173 à \$1,978 selon la cabine

IMPORTANT

Les prix s'entendent par personne, incluant la croisière, le billet d'avion pour la France et retour (tarif excursion 22/45 jours), les hôtels à Paris, Nice et Toulon selon la croisière (sans repas, ni transferts durant le séjour en France).

Demandez la brochure illustrée à votre agent de voyages

RÉSERVEZ À L'UN DE NOS QUATRE BUREAUX

CARRÉ PHILLIPS 3428, rue ST-DENIS | GALERIES D'ANJOU | CARREFOUR LAVAL
866-9381 842-1751 353-7650 688-6211

Regardez l'information Voyages au canal 10 le dimanche 5 h 00 p.m.

AGENCE DE VOYAGES
VIAU

Pour vos
croisières
consultez

LES VOYAGES
hone

1460, avenue Union,
Montréal 111, Qué.
845-8221

VOYAGES
TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel, 861-7272

Pièce St-Hubert
273-7755
Pièce Longueuil
879-3777
Centre Laval
688-5310
Rue Saint-Denis
845-8225

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9

"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

Treasure Tours
AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 49 ANS

GUADELOUPE

Logez dans le tout nouvel
"HÔTEL CARAÏBE COPATEL"

1 et 2 semaines à partir de \$459

Votre forfait-vacances comprend:

- Voyage aller-retour par Air Canada, à partir de Montréal
- Correspondance à l'aéroport et manutention des bagages.
- Hébergement de 7 ou 14 nuits au tout nouvel Hôtel Caraïbe Copatel, muni de l'air climatisé. Déjeuner continental et souper avec vin.
- Tennis, randonnées en bateau, chaises longues et sac de plage, etc.

Les prix sont valables pour une personne, 2 par chambre, pour la période du 20 juin au 5 décembre 1975. Ne sont pas inclus dans le prix: pourboires, taxes d'hôtel et d'aéroport, tel que mentionné dans la brochure Treasure Tours, été 1975.

DÉPARTS DE MONTRÉAL, TOUS LES VENDREDIS, VIA AIR CANADA.

Pour renseignements supplémentaires, brochure et réservations, appelez:

VOTRE AGENCE DE VOYAGES

ANTILLES FRANÇAISES

martinique

LATITUDE
"SPECIAL MAP"
petit déjeuner - dîner compris

1 SEM. \$170.
2 SEM. \$299.
3 SEM. \$447.

guadeloupe

PLM-ARAWAK
"SPECIAL CP"
comprendant petit déjeuner AM.

1 SEM. \$140.
2 SEM. \$235.
3 SEM. \$330.

MERIDIEN

"SPECIAL MAP"
petit déjeuner - dîner, vin compris

1 SEM. \$226.
2 SEM. \$439.
3 SEM. \$636.

Demandez notre brochure

DÉPARTS
TOUS LES
LUNDIS

2 SEM. \$226.
10 JOURS \$439.
2 SEM. \$636.

Tous ces prix s'entendent par personne en chambre double - Trajet aérien non-compris.

Pour toutes réservations consultez:
VOTRE AGENCE DE VOYAGES
OU **AIR FRANCE**

Qui a parcouru 5000 km en 15 jours à travers les provinces de France?

Mlle Françoise Morin "On m'avait déconseillé de m'aventurer du côté de l'Arc de Triomphe, à Paris, mais j'ai relevé le défi et je m'en suis sortie", commente-t-elle en souriant. Mademoiselle Morin avait décidé de visiter la France en auto. Pourquoi en auto? Pour jouir d'une plus grande liberté de mouvement, d'une autonomie plus complète. En d'autres mots: pour aller où bon lui semblait au moment qui lui plairait. Et elle ne le regrette pas. "À l'exception du nord de la France, j'ai visité une quantité incroyable de villes, de villages et de sites que je n'aurais même pas entrevus en autocar ou en train. De Paris au lac Léman, de Grenoble à Marseille, de Carcassonne à Toulouse, Périgueux, l'île d'Oléron, Sainte-Marie-sur-Mer, Pornic, Nantes, Chartres... j'ai même fait un petit détour pour me rendre au Mont-Saint-Michel et à Saint-Malo. J'ai mangé dans des restaurants que je n'oublierai jamais. J'ai rencontré des tas de gens merveilleux. Un voyage réussi! L'auto, c'est vraiment la façon idéale de voyager. On s'arrête où l'on veut, quand on veut. On prend le temps de respirer. On ne se sent pas bousculé par un horaire qui ne nous plaît pas toujours. On rencontre des gens affables, avec lesquels on se lie facilement d'amitié. Avant même d'arriver à l'aéroport Charles de Gaulle, j'avais le pressentiment que mon voyage serait une réussite. Déjà, dans l'avion d'Air France, on m'a servi comme une reine... Vraiment, un traitement peu ordinaire: le vin, la nourriture, le cinéma et le service en général... Personnellement, je rêve de revoir des endroits comme Marseille, Carcassonne et l'île d'Oléron. Si j'y retourne, je voyagerais de nouveau avec Air France et je louerais encore une voiture: car en voiture, on a l'impression de pénétrer le cœur des différentes régions. De plus, ça nous rapproche des gens." Faites comme Françoise Morin et visitez la France en auto. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre agent de voyages ou à Air France.

AIR FRANCE

En radeau sur le Rio Grande

BIG BEND, Texas — Loger à la belle étoile et casser la croûte comme des cowboys; payer pendant deux jours et risquer cent fois de tomber à l'eau; visiter des cavernes d'Indiens et y grimper comme des chèvres de montagne: cela ne vous effraie pas? Alors faites la descente du Rio Grande, entre le Texas et le Mexique. Car vous avez l'aventure dans l'âme!

Ce n'est pas un voyage de tout repos que nous vous proposons. Ni un voyage pour les petites natures qui ne peuvent souffrir un peu de sable dans leur sac de couchage. Ni pour ceux qui aiment le confort du Hilton, qu'ils soient à Athènes, à Bruxelles, à Istanbul ou sur... le Rio Grande.

Mais ce sera l'aventure la plus extraordinaire pour tous ceux qui apprécient la nature telle qu'elle fut créée et pour ceux qui veulent communiquer avec elle dans la plus tendre intimité. Se couchant et se levant avec elle, souffrant à cause d'elle quand sa température monte jusqu'à 38 degrés C. (100 F.) et ravi par elle quand elle nous dévoile ses déserts aux mille coloris et ses affolants canyons qui semblent défier toute conquête.

■ L'aventure débute à El Paso: C'est à El Paso que débute cette aventure. El Paso, c'est un peu le bout du monde. C'est le fin fond du sud-ouest texan, collé contre la frontière mexicaine.

C'est de là que l'on partira de grand matin, en voiture climatisée, pour le canyon de Santa Elena, dans le parc national du Big Bend. On roule à n'en plus finir, car le Texas, le deuxième plus grand état des États-Unis après l'Alaska, tient le record mondial des routes longues comme des jours sans pain.

Pourtant la distance de 323 milles (515 km) qui sépare le parc national du Big Bend de El Paso se parcourt fort bien. Les bonnes routes, la voiture climatisée (que l'on peut louer) et l'étonnant paysage qui se déroule en panavision sous nos yeux y contribuent.

Le désert du sud-ouest américain est totalement différent de celui des films western. Ce climat torride et revêche fait en réalité fleurir des milliers de fleurs de cactus: des jaunes, des mauves, des rouges, des blanches. Certaines ont deux mètres de haut. On s'étonne de voir gambader des antilopes et des chevreuils, courir un lièvre et même de surprendre un pécarari.

C'est en fin de journée qu'on atteint le seul hôtel de la région, le Chisos Mountain Lodge. C'est là où l'on passera la nuit en vue

de la descente, le lendemain, du canyon Santa Elena.

■ Les préparatifs: Vient le matin. L'embarquement se fait du côté américain, au petit village frontière de Lajitas qui compte un seul magasin, le "Trading Post". Il fait chaud et la désolation qui entoure ce qui fut autrefois un village minier nous fait nous demander si notre choix d'aventure n'était pas un peu téméraire.

Deux chevaux à l'oeil morne semblent ne pas avoir vu de monde depuis longtemps. Trois mulets attendent patiemment qu'on leur mette sur le dos une charge de sacs de couchage et de nourriture. Ces animaux feront un trajet de 10 km à travers la montagne pour rejoindre, le soir, notre groupe qui aura pagayé toute la journée, en plein soleil, dans les rapides du Rio Grande.

Le cœur s'attendrit sur le sort de ces malheureuses bêtes qui ont une charge plus haute que leur propre taille. Sauf qu'on ne se doute pas encore qu'on ne se doute pas encore qu'une fois le soir venu, nous serons encore plus fourbus que les mulets!

On attend les radeaux tout en prenant un "Dr. Pepper" (espèce de coca à la cerise) sur la terrasse du Trading Post. Une affiche dit en espagnol qu'on est "prié de ne pas cracher par terre"... On fera un effort!

La sauvagerie du paysage impressionne: des falaises dont les parois semblent avoir été coupées au couteau par une main divine, quelques arbres maigricheux servant d'ombre aux chevaux indolents. Aux branches les plus basses pendent des trophées de pêche: des têtes de barbotons — certaines que l'on pêche dans le Rio Grande atteignent les 20 livres — suspendues par des ficelles. L'effet est hideux, repoussant. Certaines de ces têtes sont tellement grandes que quelque malin s'est amusé à leur mettre des boîtes de bière dans la gueule. On commence sérieusement à se demander ce qu'on est venu faire dans cette galère.

■ L'embarquement: Enfin les guides sont prêts. Trois radeaux — des pneumatiques gonflables — pouvant contenir 4 à 5 personnes chacun se partageront les deux guides. Et le troisième? Eh bien, il se débrouillera! Nous sommes treize. Treize? Horreur. Enfin il est trop tard pour revenir sur ses pas. Si ce n'est pas le Rio Grande qui aura notre peau, ce sera le désert et ses vautours.

Le premier guide a environ 18 ans. Un bandage lui couvre le

front. On s'enquiert de ce qui lui est arrivé. C'est bien ce qu'on craignait. "Un accident sur le Rio Grande", dit-il. On n'en demande pas plus parce qu'on a déjà des visions d'un radeau se fracassant contre les murs du canyon.

Le deuxième guide est à peine plus vieux. Il n'a pas de bandage sur le front, pour la bonne raison qu'il n'a jamais encore fait la descente de la rivière.

Et le troisième? Lui, il manque à l'appel... On espère que c'est un gros mal de tête qui le retient au lit. Mais on n'ose s'informer.

par
MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale

Si, avant le départ, on s'était senti assez brave ou assez bon nageur pour ne pas enfler son gilet de sauvetage, on l'enfile maintenant à la hâte, en s'assurant qu'il y en ait bien treize à la douzaine. Juste au cas où le treizième aurait à se débrouiller.

Et dire que cette bagatelle d'excursion coûte cent dollars par personne! Il faut croire qu'au Texas, on paie pour prendre des risques, alors qu'ailleurs on paie pour s'assurer contre!

Enfin on s'embarque. Sauf qu'on ne s'installe pas dans un radeau pneumatique comme dans une chaloupe. Les bandes? Ça n'existe pas. On s'installe donc au fond tandis que l'embarcation plus qu'élegante, qui n'a encore que deux passagers, se met à balloter dangereusement.

Pendant ce temps les guides rigolent. "Mais non", disent-ils, "il ne faut pas s'asseoir dans le fond, mais sur les bords! Sinon, comment voulez-vous pagayer?"

Ah, parce qu'il faut pagayer en plus? Les \$100,00 commencent à résonner dangereusement creux dans la caisse enregistreuse de notre cerveau.

Avez-vous déjà essayé de rester toute une journée en équilibre sur le rebord rond, dodu et glissant d'un pneumatique? C'est une torture à laquelle Vic Tanny n'a pas encore songé!

■ La descente: On se met de l'huile contre le soleil, on se coiffe d'un sombrero (parce qu'en face c'est le Mexique). Les trois femmes du groupe ont des profils fort avantageux avec leurs gilets de sauvetage...

Ca y est. On est parti. Le courant est fort; mais le cours d'eau qu'on prenait pour un puissant fleuve est à peine plus large qu'une rue... étroite. Ici la profondeur ne dépasse pas les 2 mètres.

La berge est bordée d'agaves, de yuccas en fleurs, d'opuntias, d'ocotillos, toutes ces plantes grasses qui se délectent du climat tropical. Du côté mexicain des enfants bruns se baignent, tandis que des mulets broutent une herbe rare.

Dans le ciel des vautours observent leur territoire et, à plusieurs reprises, viennent voir de plus près si nous ne sommes pas encore mûrs...

On arrive aux premiers rapides. L'embarcation du guide qui a mal au front prend la tête, les autres suivent. Il faut virer exactement où il vire. Il faut pagayer exactement comme il dit de pagayer. Sinon...

Sinon ce sera le désastre, ou quelque chose d'approchant. Le canot aboutira sur les pierres, se renversera ou fera des tas de trucs qui ne sont pas inclus dans le prix!

Le cour d'eau est très capricieux, tour à tour profond, calme, exalté, recouvrant à peine les pierres qu'il caresse furieusement au passage. Il faut les éviter à tout prix, ces pierres, car elles pourraient déchirer l'embarcation de caoutchouc. Mais même en ce

cas les guides sont bien équipés et, comme s'il s'agissait de bicyclettes, ils ont des pompes et des collants pour parer à une telle éventualité.

Et justement elle ne se fait pas attendre. La dernière embarcation a beau pagayer furieusement, on la voit baisser lentement dans les remous du fleuve. On fait donc halte sur le rivage rocaillieux, du côté mexicain. On retourne le canot qui est fendu et on le répare.

Le fond du canot a déjà au moins une vingtaine de collants. Tous ces trous auraient-ils été percés lors d'un même voyage?

ques bouteilles de Lambrusco.

Ah, mais ils savent vivre, ces cowboys! Jamais steak n'a semblé aussi bon, ni vin si désaltérant. Du pain bis, du beurre, du pumpernickel accompagnent ce dîner de choix. Ils ont même apporté des serviettes de papier, des assiettes de carton et des ustensiles de plastique!

On s'assied sur une pierre et on déguste, tandis que la première étoile monte au ciel.

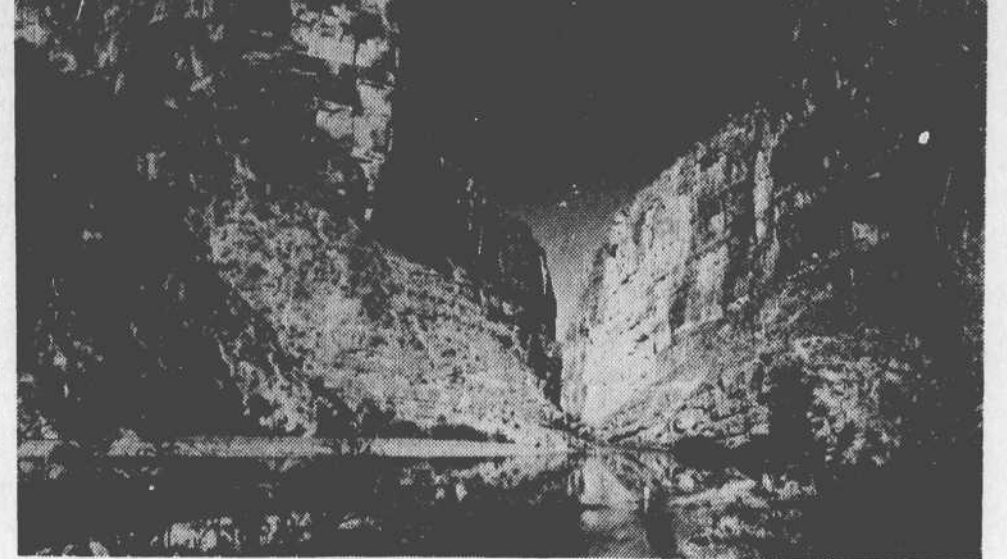
Le spectacle du coucher du soleil sur le fleuve et derrière les falaises vaut toutes les fatigues et les craintes endurées le jour. On est heureux d'avoir eu le courage de faire le voyage, même si les guides nous ont dit qu'aujourd'hui ça n'était rien. Demain, disent-ils, ce sera du vrai sport.

Parce que demain on entrera dans le canyon de Santa Elena. C'est là que le fleuve s'agit comme un cheval indompté, qu'il s'amuse à se fracasser sur les murs du canyon qu'il frappe à 90 degrés. Il faut aussi, nous assurent les guides, faire de fréquents portages, là où des rocs sont tombés de la falaise dans le lit du Rio Grande. Et on s'imagine déjà tous avec un grand bandage sur le front...

■ A la belle étoile: Des milliers d'étoiles scintillent. On s'apprête à intégrer nos sacs de couchage, car aucune lumière, même pas une lampe de poche, ne foudra nos pas incertains une fois la nuit venue.

Il est 10 heures et on se couche sur le sable du rivage, bercé par le clapotis du Rio Grande et le roucoulement des ramiers. Les vautours sont allés se coucher l'estomac vide, mais ils savent que demain on y sera encore...

C'est en rêvant aux cougars, aux pumas, aux serpents à sonnettes qu'on s'endort, la tête enfoncée dans le sac de couchage, la trottée remontée jusqu'au haut de la tête, question de limiter les dégâts au cas d'une rencontre.



Le Rio Grande, dans l'un de ses méandres majestueux du parc national du Big Bend.

On se lève avec le jour, à 7 heures, tout étonné de n'avoir que du sable en bouche, qu'aucun ravage nocturne, même pas un moustique, ni une fourmi, ne soit venu distraire nos visions de félins affamés.

Les cowboys et les guides ont déjà allumé un feu de camp et se préparent à nous servir le meilleur petit déjeuner que l'on ait jamais pris. Des oeufs, du bacon, du pain bis, du fromage, avec du café à la méthode cowboy: du café en grain sur lequel on verse de l'eau bouillante, laissant mijoter le tout quelques instants.

■ Le canyon: Après ce déjeuner de choix, qu'on espère ne pas être le dernier... on reprend radeau et pagaies. Déjà, depuis la veille, on croit avoir appris. En guise de réconfort, les guides nous disent que c'est juste à l'entrée de canyon que trois personnes ont failli se noyer à Páques! Et puis, il y a deux ans, des caméras très coûteuses sont tombées à l'eau en même temps que leur propriétaire... qui s'en est tiré intact, lui.

C'est donc avec une légitime appréhension qu'on aborde les premiers rapides. Mais l'expérience de la veille a quand même servi. On se sent forts comme des trappeurs de l'ouest. Notre hardiesse nous emmène, on y met du nerf. Mais le fleuve aussi est enthousiaste. Il se rétrécit dangereusement. Sa rapidité augmente. C'est le canyon!

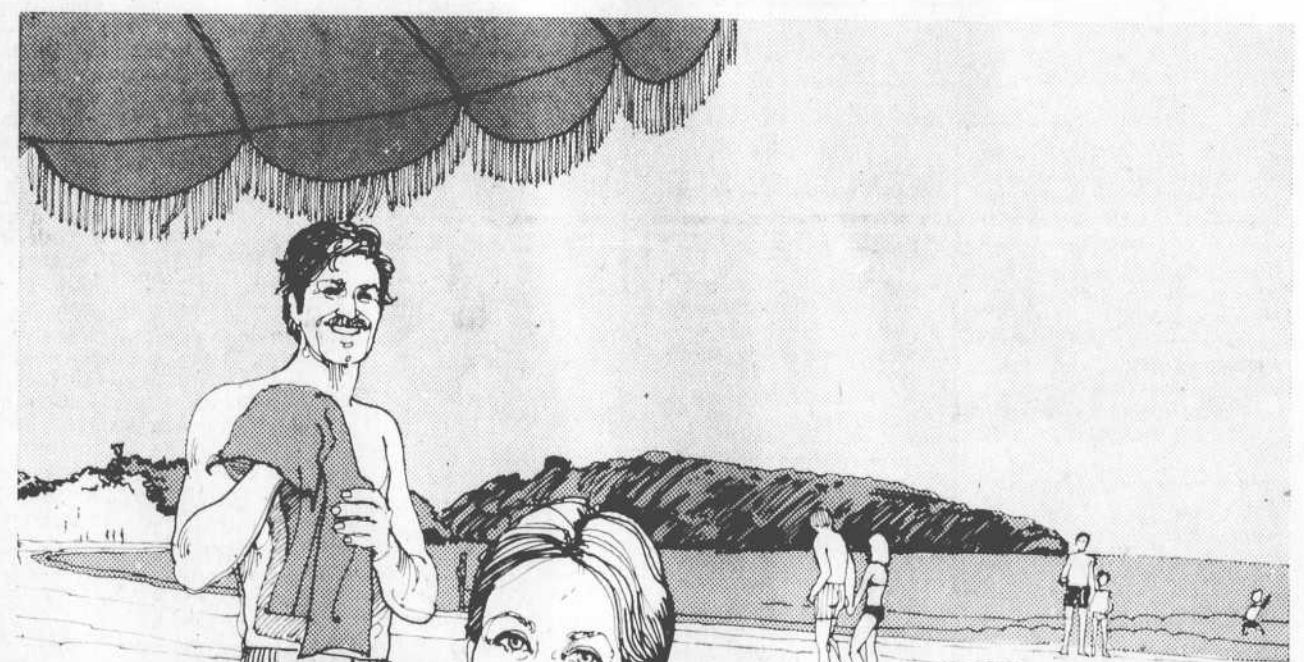
De chaque côté de nous la paroi à pic du canyon s'élève à 1,500 pieds. On se sent prisonniers. Le courant brutal nous emporte. Le radeau, devenu incontrôlable, donne contre le mur de pierre. Deux coéquipiers tombent à l'eau tête première. Les caméras qu'ils ont au cou ont dû en prendre pour leur rhume. Heureusement les copains savent nager, et leurs gilets de sauvetage font le reste. On les rembarque. Ils jurent comme des putois. Mais la beauté du spectacle qui les entoure leur fait vite oublier leur bain forcé et leurs genoux endoloris.

On s'arrête un peu plus loin

pour visiter des cavernes où vécut des Apaches. Pour y arriver, il faut grimper comme des chèvres de montagne, patauger dans des étangs moussus, escalader à l'aide de cordes, mais, peut-être avoir aussi la chance de trouver sur le sol une tête de flèche, un mocassin d'Indien, ou, sur le mur de quelque cave, des dessins rupestres fort bien conservés.

Et puis nous reprenons les radeaux. Mais ce n'est qu'en fin d'après-midi que le cours d'eau enfin se calme. Comme nous, il est sans doute fatigué d'avoir tant gambadé. Et c'est docile, même bon à nager, que le Rio Grande nous quitte à Terlingua Creek où nous attend le petit autobus qui nous reconduira aux Chisos Mountains et vers la civilisation.

Et comment s'y rendre? Deux trajets s'offrent. L'un, par Eastern jusqu'à New York, et de là jusqu'à El Paso par American Airlines. L'autre, par Air Canada qui inaugure en juillet un service direct Montréal-Dallas; et de là par Braniff jusqu'à El Paso.



"Les vacances idéales, pour nous, c'est le soleil, les belles plages, la mer, les gens accueillants. Et c'est aux Bermudes qu'on les trouve!"

"A la fin de nos longs hivers canadiens, Eric et moi recherchons tout simplement la détente sur la plage et les bords de mer. Nous ne connaissons pas de plages aussi belles et aussi tranquilles que celles que nous avons découvertes aux Bermudes. Chaque fois que nous y retournons, nous nous faisons des amis. Les Bermudes sont notre endroit préféré pour la détente. C'est différent de partout ailleurs."

Faites-nous parvenir ce coupon pour obtenir nos brochures-couleurs gratuites remplies de renseignements de dernière main sur les Bermudes, ses hôtels, ses activités, ses transports, son climat.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____
Postez à: Département du tourisme des Bermudes, 85 Richmond Street West, Toronto, Ontario M5H 2C9 MD-3-75

Les Bermudes
La douceur de vivre

L'étiquette TRAVELAIDE est la garantie d'un bon voyage

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, ST-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

METRO - PEEL

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BRADWELL, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
EDIFICE DOMINION SQUARE
9 a.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

Le Monde vous invite via Hone

ANNÉE SAINTE '75
FRANCE - ITALIE - SUISSE

Du 3 au 27 juillet \$1,760
Les anciens du Collège de Montréal
Du 4 août au 26 septembre \$1,495

GRÈCE — YOUGOSLAVIE — AUTRICHE — ÉGYPTE
9 AU 30 JUILLET
Croisière du "Stella Solaris" aux îles
Grecques et en Égypte
Retour par Paris - 21 jours - 5 pays \$1,955
Autre départ: 10 septembre au 1er octobre \$1,855

ANGLETERRE — PAYS DE GALLES
ÉCOSSE — IRLANDE
du 10 au 31 juillet \$1,387
21 jours - 4 pays -
Autre départ: 11 septembre \$1,292

SCANDINAVIE — RUSSIE — POLOGNE
Norvège - Suède - Danemark -
du 4 au 25 juillet \$1,845
21 jours - 5 pays -

TOUR DU MONDE
du 3 octobre au 2 novembre
Japon - Hong Kong - Thaïlande - Népal
Inde - Iran - Israël - Retour via Rome
avec Visite d'Expo '75 à Okiawa \$3,355

AMÉRIQUE DU SUD

Le voyage du genre le plus complet
8 au 29 novembre
Colombie - Équateur - Pérou - Bolivie
Paraguay - Argentine - Brésil \$1,500
21 jours - 7 pays

VOYAGE DE NOËL

du 20 décembre au 4 janvier
Colombie - Pérou - Bolivie - Argentine - Brésil
16 jours - 6 pays Prix à venir

Changez de Sud LA COLOMBIE

du 20 juillet au 3 août
Séjour sur les plages ensoleillées de
Santa Marta. Excursions facultatives à Carthagène et Bogotá. 2 semaines \$472

LES VOYAGES

HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 20 ans.

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221

Montréal H3A 2B6

Le média à votre portée — Station Radio/Québec
Séjour ouvert tous les jours de 9 h 30 à 10 h
Le samedi de 11 h à 12 h

TATA

LA GRÈCE

ACCUEILLANTE EN TOUTE SAISON

C'est le temps de visiter ce magnifique pays. C'est l'endroit idéal pour tous. Les plages sont chaudes et si vous le voulez vous pouvez aller par bateau d'une île à l'autre en ne déboursant que quelques dollars.

PAR EXEMPLE
HYDRA, aller-retour Classe A \$20.
MYCONOS, aller-retour Classe A \$22.
CRÈTE, aller-retour Classe A \$28.
RHODOS, aller-retour Classe A \$28.
CORFOU, aller-retour (traveller) \$30.
AUX ÎLES GRECQUES
3 JOURS: Delos - Myconos - Rhodes - Crète - Santorini \$115.
4 JOURS: Santorini - Crète - Rhodes - Ephesos - Myconos - Patmos \$180.
7 JOURS: Crète - Santorini - Rhodes - Myconos - Patmos - Alexandria \$240.
et plus

Départs: chaque jour mais il faut avoir une réservation pour les croisières. \$395.

Deux semaines: à partir de \$395.
Le tour comprend: Tour d'Athènes, excursion à Souion, 2 jours à Delphes, 3 jours à Myconos, 3 jours à Glyfada, 4 jours de croisière, 3 nuits à Athènes, demi-pension. Hôtels - Classe A (plus tarif aérien).
Tarif aérien suivant la saison: \$523. pour les jeunes, moins de 22 ans - \$525. et plus pour les groupes.

Agence de voyages DARMIS

Les spécialistes de la Grèce

8 est, Sherbrooke - Tél: 849-6777 - 8555, Montréal
Notre bureau d'Athènes VOYAGES DARMIS se fera un plaisir de vous servir gracieusement

ANTIQUITES A VENDRE

2 LITS EN CUIVRE 54", très propres. \$375. et \$550. Tél.: 272-3454 13-6-75

TABLE RUSTIQUE 30" x 35", \$140. Tél.: entre 8 et 8 p.m. 674-0540. 16-6-75

Ebenisterie des Chénés ENRG.: décapage et finition. Spécialistes en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 ou 674-9843 (frs virés acceptés) Reconnu et renommé - 2-7-75

ARMOIRE EN PIN couleur d'origine, \$350. Petite table à traverses, \$175. Lit en cuivre, \$225. Rouet \$100. Boîte à bois, berceuse, miroirs, huche à pain, glacière. Particulier. Tél.: 687-2861. 14-6-75

ANTIQUITES, maison privée, 5 chaises Louis XV, 2 tables rondes Victoria, 3 miroirs, coffret-chaîne, meubles, bibelots, porcelaine, vaisselle rare, sofa-lit Empire, 2 lits capitaines simple et double. Disques classiques, livres collections Tél.: 1-348-8433 14-6-75

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.P.)

A BESOIN d'anciens meubles, toutes sortes, aussi porcelaine, horloges, lustres, lampes à queue, etc. 374-1224 7-7-25

ACHATS

CHERCHE A ACHETER petite remorque d'occasion, 12 à 18 pieds cubes. Tél.: après 5 p.m. 733-6771 13-6-75

ARTISANATS

ARTISAN-EBENISTE: fabrique d'après vos idées, notre expérience, cuisine, meubles canadiens, rustiques, Louis XIII. Spécial: bahut, armoire point de diamant, table réflectoire. Bérard: 766-9937 ou 524-6583 13-6-75

AUTOS A VENDRE

RENAULT 12, TL, 1972, 31.000 milles. \$950. Tél.: 524-4183 entre 9 a.m. et 6 p.m. 14-6-75

CORVETTE 1974, 350 LTI, air climatisé, support "tilt" et télescopique, 3.000 milles seulement. Peinture spéciale. 733-5965 marchand 17-6-75

TRIUMPH 500 CC, carburateur double, pneus K81, condition impeccable. Tél.: soir Nick 366-5080 14-6-75

IMPERIAL LE BARON: 1961, 13.000 milles seulement. Encore sous garantie. Peinture originale. Auto exceptionnelle. 733-5965 marchand 17-6-75

AUDI 1974, 100 LS, 4 portes, très bon état, bas millage, tout ouvrant, AM-FM, nombreuses options. \$4.000. F. DuPage, jour: 325-7880, soir: 351-9964 16-6-75

TOYOTA Corona, 1972, radio AM-FM, pneus radiaux, transmission manuelle, 29.000 milles. Femme propriétaire. Tél.: 271-0892 13-6-75

MERCEDES 450 SE, 1973, toute équipée, air climatisé, stéro, tout ouvrant, pneus neufs, excellente condition. A voir. 733-5965 Marchand. 17-6-75

THUNDERBIRD, 1955, originale, blanche, toit vinyle noir et toit convertible, auto de collectionneur. 733-5965 marchand 17-6-75

MERCEDES 450 SL, 1972½, toute équipée, bas millage, bourgeoisie intérieur cuir sable, exceptionnellement propre. 733-5965 marchand 17-6-75

ROLLS ROYCE: "Silver Shadow", 1971, 4 portes, toit rigide, complètement équipée, air, portes et vitres électriques. Original, état neuf. Tél.: 844-5054, entre 4 et 7 p.m. 13-6-75

ASTON MARTIN 1975, automatique, air climatisé, toute équipée, 2.000 milles seulement. 2 ans de garantie d'usine. Brun chocolat intérieur beige en cuir. Un choc pour connaisseurs. \$32.000. ferme. 733-5965 Marchand. 17-6-75

APPARTEMENTS A LOUER

KENT 2835: 4½, grand, sous-location. \$215. Occupation juillet. Tél.: 738-5393 16-6-75

ST-LAMBERT: 2½, \$182, par mois 9e (étage supérieur) piscine extérieure, sauna, etc. Disponible immédiatement, près centre d'affaires. Facilité de transport. Tél.: jour: 876-3055 demander Denise 13-6-75

AMEUBLEMENT A VENDRE

MAISON A VIDER: Meubles, TV couleur 26", set, salle à manger. Du 11 juin: 10.30 a.m. à 9 p.m. 543, STUART OUTREMENT 16-6-75

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix, (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaîne 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067 J.N.O.

DANS LE VIEUX MONTRÉAL

Idéal pour professionnels, agences de presse, petites entreprises ou autres.

- Bureaux très éclairés
- Dans petit édifice paisible et central.

211 DU ST-SACREMENT
Tél.: 844-3361
poste 238

J.N.O.

CHALET A VENDRE

MONTPELLIER: Lac Vert, bungalow, 6½ pièces, hiver-été, foyer, chauffage électrique, bord de l'eau, abri pour bateaux, qual. plage privée, snowmobile 12 passagers, proximité terrain golf. \$21.000. Tél.: (514) 622-4489. 17-6-75

COMMERCES A VENDRE

LIBRAIRIE: excellente réputation, affaires \$250.000 par année, conditions faciles J.P. Hurler, 739-7261 ou 866-9641. Trust General, courtiers 13-6-75

EQUIPEMENTS DE BUREAU

SUITE D'EXECUTIF et/ou SALLE A MANGER DE LUXE

En merisier rouge brun avec motifs espagnols en fer forgé, modèle unique fait sur commande comprenant: table 8' x 3', bahut 5'4" x 25", table à café 3' diamètre, fauteuils d'exécutif noir à dossier haut, chaise en velours, chaises de style espagnol. Une valeur de \$3.500 pour seulement \$1.400. Particulier. Tél.: 279-5276 13-6-75

EDUCATION

LE CONSEIL D'EDUCATION DE TIMISKAMING

École Secondaire Ste-Marie invite les professeurs bilingues aux postes suivants pour septembre 1975:

- BIOLOGIE, Secondaire III et IV et V, Sciences, Secondaire I.
- MENUISERIE et MÉCANIQUE automobile
- MATHÉMATIQUES, Secondaire II, III et IV.
- DACTYLOGRAPHIE, Secondaire I et II et STENOGRAPHIE, Secondaire I et II
- ÉCONOMIE DOMESTIQUE (la famille canadienne) Secondaire V et HOMME EN SON MILIEU, Secondaire II et IV.

Les candidats non qualifiés peuvent s'inscrire cet été à la formation des enseignants, Université d'Ottawa.

Veuillez faire demande par écrit immédiatement et aussi par téléphone à frais virés, à:

M. G. Gauthier, Directeur, École Secondaire Ste-Marie, Boîte K, New Liskeard, Ontario POJ 1P0

Tél: École (705) 647-7376
Ré: (705) 663-2532

Un représentant du Conseil Scolaire se rendra à Ottawa et Montréal pour entrevue personnelle. G. Cassidy, Président

A.E. Tindall
Directeur général
14-6-75

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE et tapisserie, intérieur et extérieur. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél.: 731-1031 soir. 1-11-74

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brûlé, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieurs. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137 669-2547. J.N.O.

EQUIS

CAMP D'ÉTÉ ÉQUESTRE POUR ENFANTS
Séjour de 2 à 4 semaines
Enseignement équestre à tous niveaux par instructeur diplômé
Brochure sur demande

CLUB ÉQUESTRE MIRABEL
1560, Côte St-Louis,
Mirabel, P.Q.

Demandez JACK CHARTON A: Tél.: 1-514) 258-3726
Réservez dès maintenant inscriptions limitées 13-6-75

EQUIPEMENTS A VENDRE

PARTICULIER: 2 machines à crème glacée molle, machine à "slush", machine à "snow cone", réfrigérateur, congélateur, poêle à patates frites, machine à chocolat chaud. Tél.: 722-3902. 16-6-75

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Avec expérience pour travailler dans un bureau attrayant, climatisé, situé dans l'ouest de Ville St-Laurent.
• Bonnes conditions de travail.
Appeler: Mlle Hélène Gagné
334-5330 14-6-75

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE demandée

pour bureau situé rue Sherbrooke, près Papineau.
• Salaire selon expérience.
Appeler: 364-3753 14-6-75

DACTYLO EXPÉRIMENTÉ bilingue

• Temps partiel
• Bureau centre-ville, près métro
Écrire à:
DOSSIER 273,
Le Devoir,
Tél: 866-9237 14-6-75

RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO

Compagnie dans St-Léonard demande personne responsable, bilingue du lundi au vendredi, de midi à 9 p.m.

- 25 ans et plus seulement
 - Doit avoir initiative
 - Responsabilité première: téléphone.
 - Connaissance de l'italien un atout
- Ne pas vous présenter si vous n'avez pas ces exigences.
Mlle Cormier
325-2610 17-6-75

SECRÉTAIRE

Le siège social de Zellers, situé à Snowdon, recherche une secrétaire bilingue qualifiée avec dictaphone ou sténographie et parfaitement bilingue.
Candidates intéressées, composer:
487-7930, poste 295 13-6-75

SECRÉTAIRE BILINGUE, temps partiel, secteur Henri-Bourassa et St-Laurent. Appelez 331-5550 14-6-75

FERMES A VENDRE

BETHANIE (Roxton Falls) 190 arpents, 2/3 en culture, 1/3 boisé, maison canadienne et vastes bâtiments en excellent état. \$45.000. Tél.: 861-8133. 16-6-75

ST-ALEXANDRE: maison de ferme avec bâtiments, poulaillers, rapporte présentement \$200. par semaine. Terrain de 6 arpents, très bien situé. (photo MLS) Jocelyn Gagné, 658-6635 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

GARDERIES

CHERCHE GARDIENNE à domicile pour un enfant de 6 mois. À partir de septembre. Quartier Côte-des-Neiges — Linton. Références demandées. Tél.: 739-1023 après 5 p.m. 16-5-75

HOMMES DEMANDES

Une importante compagnie spécialisée dans l'industrie des articles de nouveautés, recherche un:

REPRÉSENTANT pour couvrir les clients au détail dans les secteurs des magasins d'articles de nouveautés, librairies et magasins à rayons.

Expérience dans ce domaine n'est pas obligatoire, mais un entraînement sera donné; mais un solide dossier dans le vente est nécessaire.

Cette ligne offre à une personne motivée et dynamique, un revenu très intéressant pour la première année.

Faire parvenir curriculum vitae, en toute confiance, à:

DOSSIER 276
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal 13-6-75

LOGEMENTS A LOUER

PARTHENAIS près Mont-Royal, 3 pièces, 3e étage avec 220, \$65. Occupation juillet. Tél: 381-5211 entre 5 et 7 p.m. 14-6-75

5627 WOODBURY: bas-duplex, 7½, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, redécou, occupation immédiate. \$350. Tél.: 342-1381 13-6-75

PRES UNIVERSITE 5611 rue Plantagenet, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, sundeck, 2 garages. \$550. par mois non chauffé. Tél.: 669-4700 ou 389-8438 14-6-75

OUTREMENT: à sous-louer 7 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, laveuse-sécheuse, entièrement meublé. Du 1er juillet au 15 septembre. \$300. par mois. Tél.: 274-7807 ou Piedmont 1-227-3057 13-6-75

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMENT — CÔTE-DES-NEIGES: luxueux haut duplex, 1½ salle de bain, 7 pièces. Tél.: 737-0909. 13-6-75

LOCAUX A LOUER

TERREBONNE: 719 boul. des Seigneurs. Idéal pour commerce ou bureau, 25' x 45' avec sous-sol de 8' chauffé, grand stationnement avant-arrière. Pour informations: 666-4085 ou 666-3390 16-6-75

LOGEMENTS DEMANDES

OUTREMENT: ou AHUNTSIC, bas, 6 ou 7 pièces, non meublé, garage, adultes paisibles. Pour 1er septembre. Tél.: 521-3349 ou 283-4631. 1416175

URGENT: jeune professionnel (sans enfant) recherche logement 4½ ou 5½, Outremont, N.D.G. Foyer, parking privé, cour. 1er juillet ou 1er août. Tél.: 876-3084 ou 279-3613. 16-6-75

MAISONS A LOUER

MAISON MEUBLÉE: 4 chambres à coucher, garage. Centre N.D.G., juillet et août. Tél.: 481-6644.

BORD RICHELIEU, Beloeil, cottage, 3 chambres 1½ salle bain, salon pin 25'x18', foyer, immense cuisine, garage double. Terrain paysagé. \$350. chauffé. Tél.: 467-1196 ou 722-1272 17-6-75

ST-BRUNO: magnifique bungalow, 3 chambres, sous-sol semi fini avec foyer, arbrs, ruisseau, etc. Tél.: entre 18 et 21 heures 747-0367 13-6-75

BROSSARD: bungalow, 3 chambres à coucher, salle à manger, salon avec foyer, sous-sol fini, 1½ salle de bain, garage, cuisine et salle de lavage équipées. Tél.: 678-1028 16-6-75

LONGUEUIL: Penthouse à louer dans condominium "Le Square", près du métro, 2 chambres, piscine, sauna, terrasse individuelle 20' x 30', \$400 par mois. J. Gagnon 670-7538 ou 418-657-2618 23-6-75

OUTREMENT: beau grand cottage en pierre, 5 chambres à coucher, 3½ salles de bains, 2 foyers, grand salon avec fenêtre en baie, sous-sol fini, salle de lavage, patio sur toit. Prix: \$1.000, par mois. Tél.: jour 331-7371, soir: 735-6810 17-6-75

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE A VENDRE

BORD DE L'EAU: Lac McDonald, maison neuve en bois rond entier, hivernisée, sous-sol, chauffage électrique. Eau potable. Route ouverte à l'année. Prix \$22.990. Termes faciles, financement bancaire. Tél.: 334-2588. 13-6-75

PERSONNEL

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livret gratuit, appelez COMPUDATE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

AMASO: Service de rencontres. Sériex, 822 est Sherbrooke suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. p.d., b.p.h. les lettres. Tél.: 524-3852 J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108, Montréal. Tél.: 282-0058, lundi vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O.

PERDUS

AVONS PERDU CHAT, mâle, grosseur moyenne, gris avec blanc sur sa poitrine, dans district Mayfair et Somerset. N.D.G. Récompense. Tél.: 488-8295 1616175

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BROSSARD: Joli bungalow en brique, secteur V, près écoles, piscine municipale et centre d'achats. 3 chambres à coucher, sous-sol isolé, clôture, garage chauffé. Hypothèque 8½%. \$37.400. Tél.: 672-3844 17-6-75

DOLLARD-DES-ORMEAUX: Maison de 4 chambres à coucher, près de tous les services (magasins, écoles, service d'autobus, etc.) parc, tennis, piscine. \$24.500. Balance d'hypothèque à 9½%. 1er juillet. Ventes privées. Tél.: 653-6096. 16-6-75

NOUVEAU-BORDEAUX: Split level, grandes pièces, salon avec foyer, salle à diner séparée, garage double, beau jardin, distance de marche des communications. Exclusif. M.L.S. Jacqueline Pineau, 334-5330 ou 332-3091. Immeubles Westgate, courtiers 13-6-75

ST-JEAN: Nouveau développement près polyvalente, grand bungalow 30'x40', "Novelac", cuisine moderne 2 foyers, tapis mur à mur, abri d'auto, prix raisonnable (photo M.L.S.) Roland Arseneault 348-6831 ou 658-6635. Immeubles Westgate courtiers. 13-6-75

ILE STE-THERESE: Bungalow brique et pierre, 6 pièces, salle à diner, terrain 80'x100 "rock garden", garage, \$25.000 (exclusif) Nicole Montgomery 658-6635 ou 346-3253. Immeubles Westgate courtiers. 13-6-75

BELLOIL, près golf, superbe propriété 1967, 8 belles grandes pièces, salle familiale avec foyer, piscine creusée 18'x36', garage, beau terrain. M.L.S. Fabienne Boulanger 467-0285 ou 861-7734. Immeubles Westgate courtiers. 13-6-75

REPENTIGNY

Cottage, pierre et aluminium, grande résidence avec terrain 132.000 p.c. sur bord de l'eau, 3 chambres à coucher, salle à manger, foyer-marbre, immense patio avec piscine. Doit être vu! J.C. Girard 684-4171 ou 684-9694 (M.L.S.)

IMMEUBLES WESTGATE

courtiers 16-6-75

CÔTE DES NEIGES

Duplex détaché en parfaite condition. Le bas libre à l'acheteur, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger séparée, cuisine moderne, salle de bain refaite, "powder-room" communicant avec la chambre des maîtres. Le haut identique. Au sous-sol, un 4½. Hypothèque à 9½%. Exclusivité de

LOUIS CODDERRE

735-1551 ou 274-0441

Town of Mount Royal Realities

Courtiers 16-6-75

REPENTIGNY: Bord de l'eau, luxueuse résidence genre cottage pierre des champs, 1967, 3 chambres, 10 pièces, foyer, piscine, terrain 133.000 pieds carrés, garage double, plus bâtisse 3 pièces meublées pour jardinier, prix demandé \$225.000. M.L.S. J.P. Lavigne 254-6083. Immeubles Westgate courtiers. 14-6-75

LACOMBE, près Université de Montréal, cottage détaché, 4 chambres à coucher, fenêtres rusco, garage, petit jardin, libre juillet, \$55.000. Pas d'agent. Tél.: 737-4620. 20-6-75

BROSSARD, 10 minutes du centre-ville, joli bungalow, brique, (1974), avec beaucoup d'extras, 5 pièces, 3 chambres à coucher, garage, patio. Cause départ, occupation immédiate. Faut voir. \$35.000 ou meilleure offre. Privé. Tél.: 671-5168. 23-6-75

ST-JEAN: Bungalow, 4 grandes pièces plus salle familiale avec bar et 2 chambres au sous-sol, chauffage radiant, abri d'auto, foyer, piscine, construction impeccable. Aussi autre 5 pièces en brique, neuf, chauffage électrique (photo MLS) Germain Fleury, 658-6635 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

MAISON ANTIQUE: 8 pièces, 2 étages, lucarnes, directement du propriétaire, 4914 rue Mercier, près de Sherbrooke est, près écoles, centre d'achats, métro. Tél.: 669-4021 16-6-75

IBERVILLE: Maison de pension pour vieillards, complètement équipée, rapportant \$26.000 par année, près de l'église et hôpital. Prix très intéressant. (Photo MLS) Jocelyn Gagné 658-6635 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

STE-JULIE (HAUT-BOIS) Immense cottage influence canadienne, brique et pierre, gros foyer double dans salon et salle à diner, chauffage électrique, 2 salles de bains, plusieurs extras. Garage, Terrasse Biennu 653-2496 ou 861-4431. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

LONGUEUIL: Bungalow brique, marbre, 4 grandes chambres, 2 salles de bains plus une toilette au sous-sol. Terrain paysagé. Près école, transport, 10 minutes Pont Jacques-Cartier. Guy Valois, 679-8220 ou 655-1425. (MLS) Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

MONT-ROYAL: Splendide split-level en pierre et brique de 7 pièces avec grand terrain paysagé, foyer, bar, salle de lavage, garage. Prix suggéré: \$85.000. Faut voir. M.L.S. Claire Marier, 334-5330. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

ST-LAURENT OUEST: Cottage semi-détaché, 7 pièces, situé dans un très beau secteur. Salon, salle à diner avec foyer, grande cuisine fonctionnelle, sous-sol fini, 3 chambres à coucher, propriété en excellente condition. Recommandé pour professionnels. Pour visiter appelez Lise Proulx-Chagnon, 334-5330 ou 748-8496. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

ST-BRUNO: Propriétaire transféré, bungalow surélevé, brique et aluminium, condition impeccable, grand salon, salle à diner, 3 chambres, sous-sol semi-fini, atelier, garage; balance d'hypothèque 9%. Prix: \$41.500. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

ST-BRUNO: Cottage situé sur rue jonchée d'arbres mûrs, 9 pièces, dont 4 chambres, foyer, chauffage électrique, garage. Une exclusivité à \$55.000. Occupation immédiate. Demandez Marthe Festa 653-2496 ou 467-5118. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

ST-BRUNO: Secteur formidable, cottage brique et aluminium, 8 pièces, salon, salle à diner séparée, foyer, 4 chambres, 2 salles de bains, garage double, 9.000' de beau terrain paysagé et clôture. \$69.900. Occupation immédiate. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 13-6-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LONGUEUIL

Faut vendre. Bungalow. Occupation 1er juillet. 4 chambres, grande résidence avec terrain 132.000 p.c. sur bord de l'eau, 3 chambres à coucher, salle à manger, foyer-marbre, immense patio avec piscine. Doit être vu! J.C. Girard 684-4171 ou 684-9694 (M.L.S.)

BOUCHERVILLE

Cottage semi-détaché. Occupation immédiate, 3 chambres. Avec comptant minimum de \$2.000. Venez visiter.

BROSSARD

Bungalow, situé dans secteur tranquille. Hypothèque 8½%. Construction 1971. Faut vendre. Prix demandé: \$28.000.

Francine Savaria: 651-1000 ou 655-1156.

baseball

Aux internationaux de France

Ramirez succombe devant Dibbs

PARIS (d'après Reuter) — L'Américain Eddie Dibbs a créé hier une des surprises majeures des internationaux de France de tennis en éliminant, grâce à son obstination, le Mexicain Raul Ramirez 4-6, 7-6, 6-1, 5-7 et 6-4, à l'issue d'un marathon de quatre heures.

Dibbs, classé tête de série no 9, a déclaré avoir disputé le "match le plus dur de sa carrière" pour évincer le Mexicain, 5e favori et élégant vainqueur des récents internationaux d'Italie à Rome.

Dibbs a eu surtout le mérite de ne jamais s'avouer vaincu même lorsque Ramirez était à un point du 5-0 au 5e set. Sa concentration s'étant émue au jeu précédent, le plus disputé, il se reprit d'un puissant revers avant de rétablir la situation.

L'avantage changea plusieurs fois de camp au cours des trois premiers sets. Mais Dibbs se montra à deux doigts de la victoire sur deux balles de match sauvées par Ramirez au 4e jeu. Finalement, l'Américain l'emportait grâce à son jeu de fond de court, usant le Mexicain et le forçant à commettre plusieurs fautes.

Un autre Américain, John Andrews (no 47 dans son pays), s'est également qualifié pour les quarts de finale masculine en battant son compatriote Erik Van Dillen 6-2, 7-5, 0-6, 2-6 et 6-3. La partie avait été interrompue la veille à cause de l'obscurité, alors que les deux joueurs étaient à égalité deux sets par-tout.

Andrews, qui au tour précédent avait éliminé son compatriote Roscoe Tanner (5e favori), affrontera maintenant l'italien Adriano Panatta, qui s'était qualifié la veille en compagnie du Suédois Bjorn Borg (facile vainqueur de Stan Smith) et de l'Américain Harold Solomon.

Enfin, l'Argentin Guillermo Vilas, 22 ans, vainqueur du Grand prix mondial de tennis l'an dernier, s'est qualifié pour les demi-finales en battant le Néo-zélandais Onny Parun en trois manches, 6-2, 6-2 et 7-6.

Chez les femmes, la grande favorite, l'Américaine Chris Evert, n'a pas eu à forcer son talent pour se qualifier pour les demi-finales, face à la Japonaise Kazuko Sawanatsu, no 1 de son pays, 6-2 et 6-2. Mais la championne du monde s'est fait prendre son service à deux reprises et a reconnu que là était le défaut de sa cuirasse.

Sa principale rivale, la Tchèque Martina Navratilova, a exécuté l'Américaine Donna Ganz 6-1 et 6-1.

Les deux autres demi-finalistes seront l'Américaine Janet Newberry, qui a battu avec intelligence la Hongroise Eva Szabo 6-1 et 6-2, et la Soviétique Olga Morozova, qui a

peiné face à l'Argentine Raquel Giscafre 7-5, 6-7 et 6-0.

A LONDRES, l'Australien John Newcombe, trois fois vainqueur du prestigieux tournoi de Wimbledon, a confirmé hier qu'il ne participerait pas à la compétition cette année, en raison d'une blessure à un genou subie samedi dernier à Hawaii, lors d'un match de la Ligue inter-villes. Un porte-parole de l'organisation de Wimbledon a déploré l'absence de Newcombe, qui "aurait été sans doute une des principales têtes de série".

RAY FLOYD, malgré sa victoire de \$50,000 dimanche à Atlanta devant Gary Player, n'apparaît toujours qu'au 12e rang parmi les boursiers du golf professionnel en 1975, avec un total de \$85,033 en gains. Mais John Mahaffey, qui a terminé 2e ex-aequo avec Player, a mérité \$23,125 pour ainsi grimper en 9e place à \$103,380. Jack Nicklaus et Johnny Miller, qui n'étaient pas du tournoi, mènent toujours le classement avec

respectivement \$173,299 et \$162,530 en gains, suivis de Tom Weiskopf (\$128,372), Hale Irwin (\$124,752) et Tom Watson (\$122,322).

AU GOLF FEMININ, Sandra Palmer domine toujours aux gains avec un total de \$48,883. Mais JoAnne Carner, gagnante du tournoi de Pine Plains (N.Y.) dimanche, est grimpée de la 6e à la 2e place avec \$31,919, suivie de Jane Blalock (\$29,598), Sandra Haynie (\$27,804) et Kathy McMullen (\$27,452).

VLADISLAV TRETIAK, le superbe gardien de l'équipe de hockey de l'URSS, fera un séjour en sol canadien durant l'été afin d'enseigner son art à de jeunes aspirants. Durant ce temps dans la métropole, des dirigeants du hockey soviétique étaient en pourparlers avec le président Clarence Campbell, afin d'arrêter les détails d'une série de matches hors-concours entre deux équipes russes et des formations de la LNH l'hiver prochain.

Les tourniquets occupés au stade des Dodgers

LOS ANGELES (AP) — Les gens continuent d'affluer aux tourniquets du stade des Dodgers, même si les représentants de la ville de Los Angeles ne frappent pas avec toute l'autorité qu'on leur connaît. Malgré tout, ils demeurent au plus fort de la lutte au championnat, dans la section Ouest de la Ligue nationale de baseball.

Le président Peter O'Malley avait mentionné au début de la saison que les Dodgers pourraient bien devenir la première équipe de l'histoire du baseball majeur à attirer plus de trois millions de spectateurs.

Déjà, les Dodgers ont attiré plus d'un million de spectateurs cette année, ce qui ne s'était jamais vu à pareille date dans l'histoire du baseball.

Cependant la moyenne offensive collective des Dodgers est de .244, comparativement à .285 à pareille date l'an dernier. Bill Russell, Bill Buckner, Jimmy Wynn et Mike Marshall ont tous été ennuyés par des blessures, ce qui a affecté le rendement de l'équipe. Malgré tout, les Dodgers ne sont qu'à une demipartie des Reds de Cincinnati, meneurs de la section Ouest.

Avant leur match d'hier soir contre les Mets de New York, les Dodgers avaient attiré 1,026,615 spectateurs. En 1962, quand ils avaient établi un record des ligues majeures avec des assistances de 2,755,184 spectateurs, ils avaient attiré seulement 868,397 spectateurs après 27 programmes à domicile.



Question de combattre la chaleur écrasante tout en s'amusant, ce jeune athlète n'a trouvé rien de mieux que d'arrosage copieusement un coéquipier, au cours d'une rencontre d'athlétisme scolaire à Kitchener. (Téléphoto PC)

la crosse

Mardi soir
Philadelphie 15, Montréal 14
Long Island 25, Maryland 12

Ce soir
Montréal à Long Island

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MARYLAND	21	12	9	0	326	337	24
MONTRÉAL	19	11	8	0	285	256	22
PHILADELPHIE	19	9	9	1	282	283	19
LONG ISLAND	16	9	7	0	259	229	18
BOSTON	19	7	11	1	284	295	15
QUÉBEC	16	5	9	2	232	246	12

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE

VENTES ET LOCATIONS TT
(Achat-Rachat)

Véhicules neufs - garantie usine - assurance sans déductible
UN FORFAIT TOUT COMPRIS/HORS TAXE
TOUTES MARQUES EUROPÉENNES
(Représentant officiel des Grandes Marques)
RENAULT, SINCA, PEUGEOT, CITROËN, FIAT, V.W. etc.

et EUROPCARS

Location de tous types de véhicules
Le plus important réseau de location d'automobiles en

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
notre catalogue

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

3193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791



Vladislav Tretiak, le jeune et brillant gardien de l'équipe d'URSS, effectuera une tournée en sol canadien cet été afin d'enseigner son art à de jeunes gardiens aspirants. (Téléphoto PC)

Au sujet de la retraite de McNally

McHale ne désespère pas

Le président John McHale, des Expos, est confiant que l'assesseur gaucher Dave McNally reviendra au bercail avant longtemps. McNally a fait faux bond à ses coéquipiers dimanche soir dernier, au moment où ils parlaient vers Los Angeles en vue d'un séjour d'une semaine en Californie pour y affronter successivement les Dodgers, les Padres de San Diego et les Giants de San Francisco.

McHale a dit que même si l'artilleur de 32 ans a annoncé qu'il prenait sa retraite du baseball, il était confiant de le faire revenir sur sa décision en lui offrant un contrat alléchant.

On sait que McNally, obtenu des Orioles de Baltimore où il avait connu beaucoup de succès, n'en est pas encore venu à une entente salariale avec le directeur-gérant Jim Fanning. Après avoir gagné trois parties d'affilée en début de saison, il a ensuite subi six échecs consécutifs.

Durant ce temps, les Expos, blanchis 4-0 la veille par Andy Messersmith, ont profité d'une erreur de Mike Marshall, leur ancien coéquipier, pour briser l'égalité à la 7e manche et remporter une victoire de 5-4 aux dépens des Dodgers mardi soir. Hier soir, ils entreprenaient une série de quatre matches à San Diego, dont un programme double demain.

LES NAGEURS est-allemands et tout spécialement les filles, ayant à leur tête Kornelia Ender qui détient trois records du monde, seront des concurrents redoutables lors des prochains championnats du monde, à Cali en Colombie. Preuve a été fournie cette semaine par leur butin impressionnant — quatre records du monde et sept meilleures performances mondiales, les ondines se taillant la part du lion — aux championnats de la RDA

qui viennent de prendre fin à Wittenberg.

LE MADISON Square Garden de New York est toujours à vendre. Le dernier projet à l'étude prévoit la vente du célèbre palais de sports et de spectacles, construit en 1968 pour la somme de \$50 millions, à l'Off Track Betting, organisme public de pari mutuel de l'état de New York. Récemment, un "groupe pétrolier arabe" avait présenté une offre d'achat, mais celle-ci avait été rejetée.

LE PROPRIÉTAIRE des Aeros de Houston, dans l'Association mondiale de hockey, et des Rockets, de la Ligue nationale de basket-ball, vient de se déclarer en faillite pour quelque \$14 millions. Son équipe de hockey a cependant été vendue, en principe, à George Bolin, un rancher du Texas.

"près de 400 voitures et camions neufs — Imperial — Chrysler — Dodge Dart — Colt — Coronet."

"les toutes nouvelles Cordoba — Charger SE — et camions Dodge."

"achat ou location — vous ferez toujours une bonne affaire chez Boulevard Dodge."

"nouveau plan Chrysler de garantie: 12 mois avec milage illimité."

"le plus grand concessionnaire Dodge Chrysler au Québec — avec aussi l'un des meilleurs services!"

ARGENT COMPTANT pour votre ancienne voiture!

ALLONS VOIR!

BOULEVARD DODGE * CHRYSLER

330 Crémazie, juste à l'ouest de St-Laurent Tél: 389 7871

Dodge
CHRYSLER
VENTE-SERVICE

POUR LA FÊTE DES PÈRES OFFREZ-LUI UNE HOMELITE XL2

LE MEILLEUR PAPA AU MONDE MÉRITE BIEN LA NOUVELLE HOMELITE XL2

LA XL2 EST INDISPENSABLE AU CHALET, EN CAMPING, POUR ÉMONDER LES ARBRES, ETC...

- Système de commande à double gâchette
- Très légère... ne pèse que 7.1 lb.
- Graissage automatique de la chaîne.
- Démarrage facile... et plus encore!
- Maintenant munie d'un pignon d'alignement au bout de la lame pour une coupe rapide

Sans chaîne ni lame

\$129.95

Prix de détail suggéré. Avec lame & chaîne de 12"

Consultez les Pages Jaunes pour les dépositaires sous la rubrique Scies

TERRY INDUSTRIES

UNE DIVISION DE TERRY CANADA LIMITED
180 Avenue Labrosse, Pointe Clée, Qué.

OBTENEZ L'ETUI GRATIS A L'ACHAT D'UNE XL2

** Chez les marchands participants.

Centre de Location Chomedey 3865, St-Martin. 688-5000 1044, des Laurentides. 667-5000 Chomedey, Laval	Riverdale Hardware 7004, rue Centrale Labellie, Qué. 390-8888 Pointe Pele Parts Corp. 120, Blvd. Labellie St-Jovier, Qué. 626-3004 Sole Chomedey Inc. 681, Rue Melior Boucherville, Qué. 871-8888	Centre de Location Deux-Montagnes 319, Boul. Labellie Ste-Thérèse, Qué. 625-5246 Agent de Tilden 435-1770
--	---	---

toronto

Cote à la baisse

La cote était légèrement à la baisse à la Bourse de Toronto à la fermeture de la séance de ce mardi hier. Elle avait considérablement régressé mardi et lundi.

L'activité n'a pas été grande mercredi à Toronto.

L'indice industriel baisse de 18 et tombe à 184,97, son plus bas niveau depuis plus d'un mois, l'indice de l'or, de 1,13 et tombe à 413,53, celui des métaux de l'ouest, de 75 et tombe à 183,46, mais celui des métaux de base monte de 58 et atteint 73,42.

L'indice des métaux de base monte pour la première fois depuis plus d'une semaine.

Le virement se situe à 1,62 million d'actions d'une valeur totale de \$16,08 millions, contre 1,73 million d'actions d'une valeur totale de \$16,92 millions mardi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abby Glen	1000	98	98	-5
Abilbil	1434	97	97	-1
Acadia	2175	115	115	-1
Acadia 2p	400	15	15	-1
Acme	1500	14	14	+1
Acres Ltd	1107	97	97	-1
A.G.M.	500	15	15	-1
Agnc E	2660	56	56	-1
Agnc Ind	200	5	5	-1
Albana	200	5	5	-1
Alf East G	1500	7	7	-1
Alfa Gas A	510	12	12	-1
Alfa Gas C	510	12	12	-1
Alfa Nat	310	22	22	-1
Alcan	860	23	23	+1/4
Alcan pr	100	25	25	+1/4
Algo Cent	100	13	13	-1/4
Algo S	417	26	26	+1/4
Algo S 2p	176	10	10	-1/4
Alf-Can	200	24	24	-1/4
Almex	400	5	5	-1/4
Alum pr	25	14	14	-1/4
Alum 4p	230	10	10	-1/4
Alum 5p	200	21	21	-1/4
Alum 6p	500	40	40	-1/4
Alum 7p	100	10	10	-1/4
Alum 8p	600	8	8	-1/4
Alum 9p	200	10	10	-1/4
Alum 10p	200	10	10	-1/4
Alum 11p	200	10	10	-1/4
Alum 12p	200	10	10	-1/4
Alum 13p	200	10	10	-1/4
Alum 14p	200	10	10	-1/4
Alum 15p	200	10	10	-1/4
Alum 16p	200	10	10	-1/4
Alum 17p	200	10	10	-1/4
Alum 18p	200	10	10	-1/4
Alum 19p	200	10	10	-1/4
Alum 20p	200	10	10	-1/4
Alum 21p	200	10	10	-1/4
Alum 22p	200	10	10	-1/4
Alum 23p	200	10	10	-1/4
Alum 24p	200	10	10	-1/4
Alum 25p	200	10	10	-1/4
Alum 26p	200	10	10	-1/4
Alum 27p	200	10	10	-1/4
Alum 28p	200	10	10	-1/4
Alum 29p	200	10	10	-1/4
Alum 30p	200	10	10	-1/4
Alum 31p	200	10	10	-1/4
Alum 32p	200	10	10	-1/4
Alum 33p	200	10	10	-1/4
Alum 34p	200	10	10	-1/4
Alum 35p	200	10	10	-1/4
Alum 36p	200	10	10	-1/4
Alum 37p	200	10	10	-1/4
Alum 38p	200	10	10	-1/4
Alum 39p	200	10	10	-1/4
Alum 40p	200	10	10	-1/4
Alum 41p	200	10	10	-1/4
Alum 42p	200	10	10	-1/4
Alum 43p	200	10	10	-1/4
Alum 44p	200	10	10	-1/4
Alum 45p	200	10	10	-1/4
Alum 46p	200	10	10	-1/4
Alum 47p	200	10	10	-1/4
Alum 48p	200	10	10	-1/4
Alum 49p	200	10	10	-1/4
Alum 50p	200	10	10	-1/4
Alum 51p	200	10	10	-1/4
Alum 52p	200	10	10	-1/4
Alum 53p	200	10	10	-1/4
Alum 54p	200	10	10	-1/4
Alum 55p	200	10	10	-1/4
Alum 56p	200	10	10	-1/4
Alum 57p	200	10	10	-1/4
Alum 58p	200	10	10	-1/4
Alum 59p	200	10	10	-1/4
Alum 60p	200	10	10	-1/4
Alum 61p	200	10	10	-1/4
Alum 62p	200	10	10	-1/4
Alum 63p	200	10	10	-1/4
Alum 64p	200	10	10	-1/4
Alum 65p	200	10	10	-1/4
Alum 66p	200	10	10	-1/4
Alum 67p	200	10	10	-1/4
Alum 68p	200	10	10	-1/4
Alum 69p	200	10	10	-1/4
Alum 70p	200	10	10	-1/4
Alum 71p	200	10	10	-1/4
Alum 72p	200	10	10	-1/4
Alum 73p	200	10	10	-1/4
Alum 74p	200	10	10	-1/4
Alum 75p	200	10	10	-1/4
Alum 76p	200	10	10	-1/4
Alum 77p	200	10	10	-1/4
Alum 78p	200	10	10	-1/4
Alum 79p	200	10	10	-1/4
Alum 80p	200	10	10	-1/4
Alum 81p	200	10	10	-1/4
Alum 82p	200	10	10	-1/4
Alum 83p	200	10	10	-1/4
Alum 84p	200	10	10	-1/4
Alum 85p	200	10	10	-1/4
Alum 86p	200	10	10	-1/4
Alum 87p	200	10	10	-1/4
Alum 88p	200	10	10	-1/4
Alum 89p	200	10	10	-1/4
Alum 90p	200	10	10	-1/4
Alum 91p	200	10	10	-1/4
Alum 92p	200	10	10	-1/4
Alum 93p	200	10	10	-1/4
Alum 94p	200	10	10	-1/4
Alum 95p	200	10	10	-1/4
Alum 96p	200	10	10	-1/4
Alum 97p	200	10	10	-1/4
Alum 98p	200	10	10	-1/4
Alum 99p	200	10	10	-1/4
Alum 100p	200	10	10	-1/4

Les devises

Le dollar canadien

Le dollar US a fermé en baisse de 2,25 mercredi à Montréal. Il y avait 1,0246. Le livre sterling a fermé en baisse de 1,89, soit à \$2,3412.

A New York, le dollar canadien a fermé en hausse de 2,25, soit à \$0,9076 et la livre sterling, en baisse de 1,13-100 soit à \$2,2850.

Conlages	1000	100	100	100	
Conn Chm	300	360	360	360	-15
Con Bath	100	125 1/4	25 1/2	25 1/2	+ 1/2
C Bath 48"	215	215	48	48	- 1/2
Con Bidg	3850	320	310	310	
C Fardy	16273	139	125	127	+ 2
C Mfran	18600	130	135	139	+ 2
Cons Prof	6500	45	44	45	+ 1
C Rexpser	5000	41	39	39	- 1
Con Distrib	6155	425	415	425	+10

Les pétrolières américaines investiront moins en 1975

NEW YORK (AFP) — (Par Marie-France Rouze) — La politique récente du Congrès des États-Unis à l'égard des compagnies pétrolières américaines en même temps que son absence de politique à long terme dans le domaine de l'énergie en général ont entraîné une très sensible diminution des investissements dans ce domaine.

Cette incision, ou cette inconstance diront certains, est en partie responsable de la faillite probable du "projet d'indépendance" lancé par l'administration Nixon pour rendre d'ici 1985 les États-Unis indépendants pour leurs approvisionnements en énergie.

Cette année, les compagnies pétrolières américaines prévoient dépenser dans le monde un total de 16 à 17 milliards de dollars, dont 11 aux États-Unis. Ces sommes restent importantes. Mais elles représentent pourtant une chute appréciable par rapport aux 18 à 19 milliards investis l'année précédente dont 12 milliards aux États-Unis. L'augmentation du prix du pétrole et la crainte d'une pénurie d'énergie avaient alors provoqué un fort accroissement des investissements pour la recherche pétrolière, par rapport au total de 14,1 milliards de dépenses en 1973 (8,1 aux États-Unis).

Certaines compagnies continuent leurs recherches et investissent à un rythme accéléré, comme Standard of Ohio qui prévoit dépenser cette année 1,4 milliard, le double de l'année dernière. La plus grosse partie ira vers l'oléoduc transalaskien.

De même Exxon n'a pas modifié un programme qui prévoit des investissements de 17 milliards de dollars d'ici 1978. Mais Texaco par exemple, la seconde compagnie pétrolière américaine, vient de retrancher une somme de 300 millions de dollars sur un programme initial portant sur 2,1 milliards en 1975.

Continental Oil de même a décidé de réduire de 100 millions ses projets qui devaient atteindre 935 millions. Diverses autres compagnies ont annoncé des mesures d'économie similaires, dont les effets se sont déjà fait sentir.

Par exemple, le nombre de plateformes de forage est actuellement d'environ 1.600, soit plus que l'année dernière, mais on en comptait 1.672 au début de 1975. Alors que l'an dernier

les compagnies se plaignaient de la pénurie de matériel de recherche, les plateformes sont subitement disponibles il fallait de six à huit semaines pour en obtenir une l'année dernière, mais seulement une maintenant. Certaines compagnies qui effectuent les forages ont commencé à licencier du personnel.

De même les entreprises qui il y a quelques mois encore constituaient des stocks de tuyauteries et autres équipements de forage tentent maintenant de s'en débarrasser.

Et l'on estime que les compagnies pétrolières n'achèteront cette année que pour deux à trois milliards de concessions de recherche sur terre et dans le golfe du Mexique au lieu de cinq environ en 1974.

Cette soudaine réserve de la part des compagnies pétrolières américaines n'est en fait guère étonnante. Après avoir réalisé en 1973 et 1974 des bénéfices très élevés, souvent même qualifiés d'indécents, elles ont ensuite subi les conséquences de la récession économique qui a réduit la demande de produits pétroliers.

Conséquence: leurs bénéfices au premier trimestre de cette année ont diminué de 31 pour cent en moyenne par rapport à la période correspondante de l'année dernière et l'on prévoit que les résultats d'ici la fin de l'année continueront d'être en baisse. Or, les compagnies pétrolières financent les trois quarts de leurs investissements grâce à leurs bénéfices.

Dans le même temps, les plus grandes compagnies se sont vu supprimer par le Congrès le droit "provision pour reconstitution de réserves" qui les autorisait à déduire de leur revenu imposable 22 pour cent des bénéfices provenant de leurs opérations pétrolières et de gaz. Ce "cadeau", selon les adversaires de cette loi, était censé être justifié par l'épuisement progressif de leur réserve et constituait une incitation à la recherche.

Justifié ou non, la suppression de cet accommodement fiscal leur coûtera cette année un total de deux milliards de dollars. Mais les compagnies se plaignent surtout de l'incertitude dans laquelle elles se trouvent actuellement.

L'administration Ford et le Congrès démocrate n'ont jamais réussi à se mettre d'accord sur une politique énergétique. Le

Président voudrait mettre fin au contrôle de prix sur la totalité du pétrole produit aux États-Unis mais le Congrès s'y oppose.

Divers projets de loi proposés par le Congrès comprennent de nouveaux impôts pour les compagnies pétrolières, de nouveaux contrôles de prix, ou même des réductions des prix actuels, la prise en main par le gouvernement...

En attendant, la production américaine de pétrole continue de diminuer. De 9,6 millions de barils par jour en 1970 elle est tombée à 8,9 l'année dernière et continue de décliner pour se situer actuellement à 8,3 millions. Finalement, au lieu de se rapprocher des objectifs du projet d'indépendance, les États-Unis continuent en fait de s'en éloigner. Le secteur pétrolier n'est pas le seul menacé. Le programme nucléaire des États-Unis, par exemple, est lui aussi compromis par des problèmes techniques et par les défenseurs de l'environnement qui critiquent ses dangers.

Nouvelle baisse du sterling

LONDRES (Reuter) — Le sterling a enregistré hier une baisse de près de un pour cent par rapport aux principales monnaies mondiales. Son taux de dépréciation par rapport à ces monnaies, calculé à compter de décembre 1971, s'établissait hier soir à 25,9 pour cent.

La monnaie britannique est tombée à 9,15 francs français sur le marché des changes de Paris, à 5,311 deusmark à Francfort, et a touché le point bas de 2,2765 dollars à Londres avant de clôturer à 2,2820 dollars.

La baisse du sterling à Londres s'est précipitée au cours de la dernière demi-heure de la séance, des détenteurs commerciaux ayant décidé de convertir leurs avoirs en sterling dans l'attente de nouvelles pertes aux dépens de la monnaie britannique.

FMI: les ministres se dispersent sans rapporter beaucoup de progrès

PARIS (AFP) — Le communiqué publié à l'issue de la réunion du comité intermédiaire du FMI indique qu'aucun accord global sur les amendements à apporter au statut du FMI, concernant notamment le rôle de l'or, le régime des changes et les quotas n'a pu être obtenu. Il indique seulement qu'un large accord a pu être dégagé sur les grands principes de la solution à apporter au problème de l'or.

1) L'objectif dans ce domaine doit être le renforcement du rôle des DTS (droits de tirages spéciaux) comme principal instrument de réserve dans le système monétaire et par conséquent une réduction du rôle de l'or.

2) Le prix officiel de l'or devrait être aboli et l'obligation d'utiliser l'or dans les paiements entre le FMI et les pays membres devrait être également abolie.

3) Une partie de l'or du Fonds devrait être vendue approximativement au prix du marché au

bénéfice des pays membres en voie de développement et en particulier de ceux à faibles revenus. Une autre partie devrait être revendue aux pays membres au prix officiel.

4) Les décisions concernant l'utilisation du reste de l'or détenu par le FMI devraient être prises à une large majorité.

5) Une formule raisonnable devrait être trouvée au sujet des transactions en or effectuées entre les autorités monétaires, formule qui devrait inclure des ententes destinées à éviter le rétablissement du prix officiel de l'or et qui devrait prévoir le volume d'or qui serait obtenu par les autorités monétaires.

QUAIS FLOTTANTS

- LEGERS
- RESISTANTS
- INSTALLATION FACILE
- ADAPTATIONS MULTIPLES
- ENTRETIEN NUL

FUN-CAT
514-589-4990
535 Notre Dame - St-Sulpice

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND, LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est donné par les présentes que les dividendes réguliers trimestriels suivants ont été déclarés payable le 13 juin 1975 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 23 mai 1975:

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

\$1,06% par action sur les actions privilégiées cumulatives.

ACTIONS ORDINAIRES

Classe "A" \$0,15 par action

Classe "B" \$0,13% par action

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEAN ANDRÉ ELIE
SECRÉTAIRE

Montréal
10 juin 1975

LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

AVIS D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

VEUILLEZ PRENDRE AVIS qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

sera tenue au siège social de la Compagnie, 1259, rue Berri, en la ville de Montréal, province de Québec, Canada, vendredi, le 4ème jour de juillet 1975, à 10:00 heures de l'avant-midi (heure locale), aux fins de considérer et, s'il y a lieu, approuver, ratifier, sanctionner et confirmer la Résolution Extraordinaire "A" (1975) augmentant le capital social autorisé de la Compagnie de \$2.000.000 à \$13.000.000 par la création de 80.000 actions ordinaires additionnelles et de 30.000 actions privilégiées rachetables, 4 1/4% cumulatif, toutes de la valeur au pair de \$100, chacune, valeur au pair de \$100, chacune. Copie de ladite Résolution Extraordinaire "A" (1975) peut-être consultée, durant les heures normales d'ouverture, au siège social de la Compagnie.

DONNE en la ville de Montréal, province de Québec, Canada, ce 10ème jour de juin 1975.

Par ordre du conseil d'administration,
Le Secrétaire,
Jean-Jacques L'Heureux

Moyennant qu'elle étende l'offre à tous les actionnaires

York Lambton est autorisée à faire l'acquisition de Corpex

Malgré l'opposition d'un groupe d'actionnaires minoritaires d'York Lambton, la Commission des valeurs mobilières du Québec a autorisé la société à acquérir la totalité des actions que détient Sogebry dans Corpex.

La Commission exige simplement qu'York Lambton fasse tenir la même offre à tous les actionnaires de Corpex.

Le président d'York Lambton, M. Michel Latraverse, a fait savoir hier dans un communiqué que l'offre serait transmise aux actionnaires de Corpex dès que les formalités requises par la loi seront complétées.

La transaction implique surtout un échange d'actions.

Les détenteurs d'actions privilégiées de Corpex, d'une valeur au pair de \$10, recevront cinq actions de classe A d'York Lambton, plus \$2 l'action; les détenteurs d'actions spéciales recevront quatre actions de

classe A et les détenteurs d'actions ordinaires quatre actions de classe B.

Un groupe d'actionnaires minoritaires d'York Lambton, sous la direction du courtier torontois Daniel Thompson, s'opposait à la transaction sous prétexte qu'elle ne reconnaît aux actions d'York Lambton qu'une valeur de 69 cents tandis qu'elles se négocient autour de \$2 sur le marché.

Thompson proposait plutôt de liquider l'entreprise, opération qui selon lui rapporterait davantage aux actionnaires d'York Lambton que l'absorption de Corpex.

La Commission des valeurs mobilières n'a pas tenu compte de ces objections.

La transaction qu'elle vient d'autoriser permet en réalité à Sogebry Ltée, holding de la famille Brillant, de libérer certains capitaux (pour ses 74% d'actions privilégiées) sans perdre le contrôle de Corpex puisque la société détient deux tiers des actions d'York Lambton par l'intermédiaire de Wellington Corp. Ltd., qu'elle contrôle à 70%.

Il est difficile, sinon impossible, d'évaluer le prix réel que paie York Lambton pour Corpex, mais il est certain qu'elle absorbe la société au moment où elle traverse une mauvaise passe.

Les profits de Corpex sont tombés de \$1,712,074 à \$756,590 (de \$1,79 l'action à \$0,70) au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre, indique le rapport annuel publié hier.

Pour connaître le véritable comportement de la compagnie en 1974, il faut plutôt se rabattre sur les bénéfices avant impôts. Ils furent de \$2,536,274 en 1973 contre \$1,158,541. Cependant, l'impôt sur le revenu se chiffre à \$1 million en 1974 contre \$1,3 million en 1973. Cette disproportion résulte essentiellement de la consolidation des résultats de la compagnie-mère et de ses filiales, certaines ayant subi des pertes alors que d'autres sont taxables sur la totalité de leurs revenus.

Plus qu'une année de recul des profits, 1974 fut l'année de la consolidation chez Corpex. Ainsi, la diminution du bénéfice net consolidé de l'exercice provient principalement de la perte

nette d'opération subie par Simard-Beaudry, la filiale de construction. La fin des deux contrats de construction sur la route Matagami-Port Georges, qu'avait obtenu Simard-Beaudry, marque une étape et un grand soulagement pour la compagnie. Aux dires de celui-ci, "une grande baisse de la productivité de la main-d'œuvre et des difficultés imprévues, mêlées au climat de malaise général dans l'industrie de la construction", ont causé ce déficit.

Heureusement, Simard-Beaudry connaît une meilleure année en 1975. Les nouveaux contrats de construction obtenus par la compagnie tiennent compte de l'augmentation importante des coûts intervenus dans ce secteur depuis deux ans. D'autre part, Simard-Beaudry a adressé plusieurs réclamations de réajustement de prix sur ses précédents contrats, notamment à la baie James, qui, si elles étaient accordées, se répartiraient favorablement sur les gains de 1975.

Une demande sans précédent dans le secteur de l'extrusion de plastique a eu pour effet de permettre à la filiale G.M. Plastic Corporation de réaliser son meilleur bénéfice net en 1974. Toutefois, en 1975, les profits devraient stagner, par suite d'une chute de la demande.

Du côté du verre, malgré des résultats remarquables chez Supersal Corporation, les résultats de cette filiale, consolidés avec ceux de sa propre filiale, Armalux Glass Industries, se traduisent par une perte substantielle pour 1974.

En effet, suite à la construction d'une nouvelle usine à Toronto, Armalux a dû relocaliser son opération. Des problèmes pénibles de main-d'œuvre et de gestion l'été dernier, se sont traduits instantanément par des pertes très substantielles. Un changement complet de l'administration de cette filiale et un effort exceptionnel des cadres de la compagnie-mère devraient rétablir la situation.

Du côté de B.F.O. Limitée, fabricant d'appareils électriques, les bénéfices nets de 1974 ont été les meilleurs de toute l'histoire de cette compagnie. Les ventes du secteur ont augmenté de 31%. Le programme

de modernisation de cette filiale, amorcé en 1973, sera complété en 1975 et permettra de présenter aux consommateurs une série de produits de meilleure qualité. L'addition considérable à l'usine de Montmagny a été complétée en 1974 et la mise en marche des appareils de lavage fabriqués au Québec a débuté l'automne dernier avec une réponse favorable du marché.

Nomination à Sidbec et Sidbec-Dosco



J. Jean-Paul Gignac, président directeur général de Sidbec, est heureux d'annoncer la récente nomination de l'Hon. Jean-Luc Pélissier aux Conseils d'administration de Sidbec et Sidbec-Dosco.

M. Pélissier est président d'Interimco, un groupe de consultants en commerce extérieur. Avantagusement connu dans les milieux d'affaires, politiques et universitaires, M. Pélissier occupa précédemment les fonctions de Ministre de l'Industrie et du Commerce (1968-1972) et du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (1965-1968) dans le Gouvernement canadien.

Y penser c'est aussi aider

OXFAM

Le redressement économique s'amorce lentement aux USA

par Georges Deschodt

WASHINGTON (AFP) — La reprise de la consommation qui doit être le principal moteur du redressement économique aux États-Unis, commence à se manifester mais sa faible ampleur tend à confirmer que la sortie de la récession sera lente durant les mois qui viennent.

Selon les statistiques préliminaires du Département du commerce, les ventes au détail ont progressé de deux pour cent d'avril à mai. Cette progression substantielle en un mois est très certainement la conséquence des remboursements d'impôts au titre de 1974 que les contribuables ont commencé à toucher le mois dernier. Elle est encourageante après l'augmentation, plus modeste, qui avait déjà été enregistrée en avril.

Toutefois, soulignent les économistes, les ventes de mai ont dépassé en valeur celles de mai 1974 de moins de 6 pour cent. Compte tenu d'une inflation de l'ordre de 18 pour cent, le volume réel des ventes a diminué de quelque quatre pour cent. Et pourtant, la récession était déjà amorcée au printemps dernier. L'enthousiasme des consommateurs demeure en fait très limité.

Cette prudence est encore plus évidente si l'on tient compte du fait que les ventes de biens durables n'ont augmenté que de un pour cent en valeur entre mai 1974 et mai 1975 et qu'elles ont donc diminué de près de 9 pour cent en volume. Les chèques de remboursement d'impôts n'ont pas tellement décidé les gens, semble-t-il, à acheter un nouveau réfrigérateur ou une nouvelle voiture mais plutôt à fêter le printemps en s'achetant des vêtements ou en améliorant l'ordinaire.

La reprise des ventes au détail est un indice de plus que la récession américaine tire à sa fin. Elle s'ajoute à la diminution des inventaires des entreprises, au léger redressement enregistré dans le secteur de la construction et l'évolution favorable des intentions d'achat des ménages. Mais, soulignent les économistes, il faut attendre que ces signes d'amélioration gagnent en vigueur pour que l'on puisse vraiment parler d'une fin de la récession.

La réponse du public à la pré-

sentation des nouveaux modèles d'automobiles pour la saison 1976, vers la fin de l'été, devrait apporter un important élément de jugement du comportement des consommateurs, estimet-on dans les milieux économiques. La confirmation du modeste redressement des ventes au détail est en tout cas essentielle pour que se réalisent les prédictions de l'administration: démarrage de la reprise au troisième trimestre, accélération au quatrième et taux d'expansion réel de 6 pour cent en 1976. Dans le domaine des investissements en effet les perspectives de reprise sont encore très lointaines, les investissements des entreprises devraient diminuer de 10 pour cent en volume cette année et une reprise marquée l'an prochain paraît peu probable dans la mesure où un tiers environ de la capacité de production est actuellement inutilisée.

NOMINATION A LA BEI



Serge Joubert

La Banque d'expansion industrielle annonce la nomination de Monsieur Serge Joubert au poste de directeur adjoint de la succursale de Saint-Léonard.

Avant sa nomination, Monsieur Joubert occupait le poste de préposé au crédit au bureau régional du Québec à Montréal.

Filiale de la Banque du Canada, la BEI fournit, sous forme de prêts ou de placements en actions, une aide financière aux entreprises qui ne peuvent obtenir des fonds ailleurs à des conditions raisonnables.

"C'EST L'AFFAIRE D'UNE MINUTE"

LOCATION

Automobiles et Camions

688-9200 Gaby Colpron 332-9756

LOCATION A LONG TERME

Nous achetons comptant votre voiture usagée

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

une réalité au coeur du nouveau centre-ville

Le Complexe Desjardins est maintenant devenu réalité. Une réalité que vous avez encore la possibilité de faire vôtre en louant aujourd'hui une partie de notre espace.

On se renseigne au sujet d'une location au Complexe en composant (514) 871-1551. Ou encore on communique avec un courtier.

Un Complexe tout électrique situé dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain, Dorchester et Jeanne-Mance, à Montréal.

le Complexe Desjardins

une réalité au coeur du nouveau centre-ville

Vers une nouvelle révolution verte

4

Après la prise de conscience, la coopération

par Michel Lefèvre

WASHINGTON — L'intérêt que porte la Banque Mondiale au développement agricole n'est pas un fait nouveau. D'ailleurs, plusieurs indices démontrent l'importance relative qu'a toujours accordée le groupe bancaire à ce secteur d'activité.

Le premier prêt de la Banque Mondiale à l'industrie agricole des pays sous-développés remonte à une date aussi ancienne que celle de sa création; elle a en effet accordé son premier prêt à ce secteur dès mars 1948, c'est-à-dire vingt-et-un mois après avoir ouvert ses portes.

Il convient cependant de reconnaître qu'au début, c'était un secteur dans lequel elle n'était pas particulièrement active. Jusqu'en 1963, la Banque Mondiale n'avait prêté que \$334.2 millions pour le développement agricole. Au cours de la période de cinq ans qui suivit, la Banque ne prêta que \$432.4 millions.

Ce n'est qu'au seuil des années soixante-dix que les prêts accordés par le Groupe de la Banque à l'agriculture augmentèrent d'une manière spectaculaire. Au cours de la période de cinq ans qui prit fin à la mi-1973, la Banque Mondiale prêta \$1.3 milliard environ, ce qui équivalait à accorder quatre fois plus de prêts à ce secteur que pendant les cinq années précédentes.

Bien que la Banque ait prêté des sommes relativement importantes au titre du développement agricole, en particulier pour l'achat de matériel et l'exécution de projets d'irrigation, l'octroi des prêts a été freiné par deux facteurs principaux.

Premièrement, les efforts des pays en voie de développement portaient davantage sur la promotion de l'industrie que sur celle de l'agriculture. Deuxièmement on a cru longtemps que la principale condition requise pour le développement était une réforme institutionnelle plutôt qu'un programme minutieusement établi d'investissements de grande envergure.

Mais ce n'est guère avant le

début des années soixante que l'on a commencé à prendre conscience de la gravité des carences de l'agriculture dans les pays sous-développés et de ses conséquences économiques sur le reste du développement.

L'expérience aidant et à la lumière de la crise économique des années soixante-dix, on s'aperçut alors que le secteur traditionnel ne profitait guère des progrès du secteur moderne et que les disparités de revenus ne feraient que s'accroître si l'on ne retournait pas à la source même de la philosophie du développement, soit l'aide favorisant directement les plus démunis de ces pays.

C'est pourquoi la Banque Mondiale a aujourd'hui décidé de modifier considérablement son orientation et miser près de \$8 milliards d'ici 1980 sur le quart monde et son développement rural.

Du point de vue opérationnel tel que le conçoit la Banque Mondiale, l'analyse de la justification d'un projet de développement rural sera conduite d'une manière analogue à celle de types de projets traditionnels pour lesquels la Banque accorde des prêts.

Les projets de développement, après avoir été identifiés, sont préparés et évalués; le prêt est alors négocié et l'exécution du projet est contrôlée. L'évaluation des aspects technique, économique, commercial, financier, de la gestion et de l'organisation du projet est une phase particulièrement importante du cycle car elle constitue un examen global et systématique du projet.

D'une façon générale, le cycle du projet peut être divisé en deux phases distinctes: planification et exécution.

La planification comprend: ● Une étude préliminaire globale des données de base sur la région choisie, couvrant tous les éléments, du climat à l'emploi et aux revenus.

● La planification globale du projet de développement,

compte tenu du plan de développement national ainsi que des suggestions et objectifs de la population locale.

● La planification détaillée de chacun des différents projets dans les domaines de l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les industries de transformation, l'infrastructure et l'éducation. Cette phase comprend les études de justification et des plans d'exploitation coordonnés.

Les phases de l'exécution sont:

● La préparation du projet, par exemple le recrutement du

personnel, la passation des marchés et le transport de machines, véhicules, semences, etc.

● La réalisation du projet sur place. Le projet global peut être subdivisé en plusieurs sous-projets qui peuvent être exécutés soit simultanément soit successivement.

● La supervision et le contrôle.

L'avantage majeur d'un projet de développement ainsi conçu est sans doute l'intégration de ses éléments constitutifs, d'avoir les différents projets qui le composent. Dans un

tel ensemble, ces éléments se renforcent mutuellement, accroissant l'efficacité et les chances de succès de chacun d'eux.

En outre, l'intégration de plusieurs projets sectoriels distincts sur le plan opérationnel évite le désavantage majeur d'un projet isolé qui, tout en remplissant ses objectifs de manière satisfaisante, peut, dans le même temps, imposer aux autres secteurs des coûts économiques et sociaux négatifs.

La Banque a parcouru un long chemin dans la sphère du développement agricole, par rapport

au point où elle se trouvait il y a à peine cinq ans. Mais il est évident que la véritable tâche d'éliminer la faim de la surface du globe ne fait que commencer.

Cette nouvelle révolution verte qu'entreprend la Banque Mondiale ouvre de nouveaux horizons. Il ne faudra pas oublier cependant qu'elle n'aura pas pour effet immédiat de catapulte les pays en voie de développement dans une ère d'abondance.

Éliminer la faim généralisée sera une tâche difficile, car si la technologie et les ressources nécessaires à l'expansion de l'agri-

culture mondiale existent déjà, il faut, pour qu'elles puissent être effectivement mises en oeuvre, que les pays aillent plus loin qu'ils ne l'ont fait par le passé dans la voie de la coopération internationale et de l'action commune.

Est-il réaliste de penser que la volonté de modernisation des dirigeants des pays sous-développés, la technologie des pays industrialisés et les ressources des pays exportateurs de capitaux peuvent être mobilisées dans une campagne mondiale contre la faim?

The Assault on World Poverty



POUR LA FÊTE DES PÈRES

Faites une bonne affaire!



Achetez la III^e série de la monnaie olympique.

où?

Partout où vous verrez le podium bleu, blanc, rouge de la monnaie olympique. Dans les banques, caisses populaires et institutions financières, chez les marchands de monnaie et distributeurs autorisés.

quand?

Dès maintenant. Vous avez tout intérêt à acheter votre 3^e série de la monnaie olympique au plus tôt, car les quantités sont limitées par le gouvernement canadien.

comment?

En achetant la 3^e série de la monnaie olympique. A preuve, la première série de pièces olympiques des Jeux de Munich (1972) a accru sa valeur de plus de 400%.

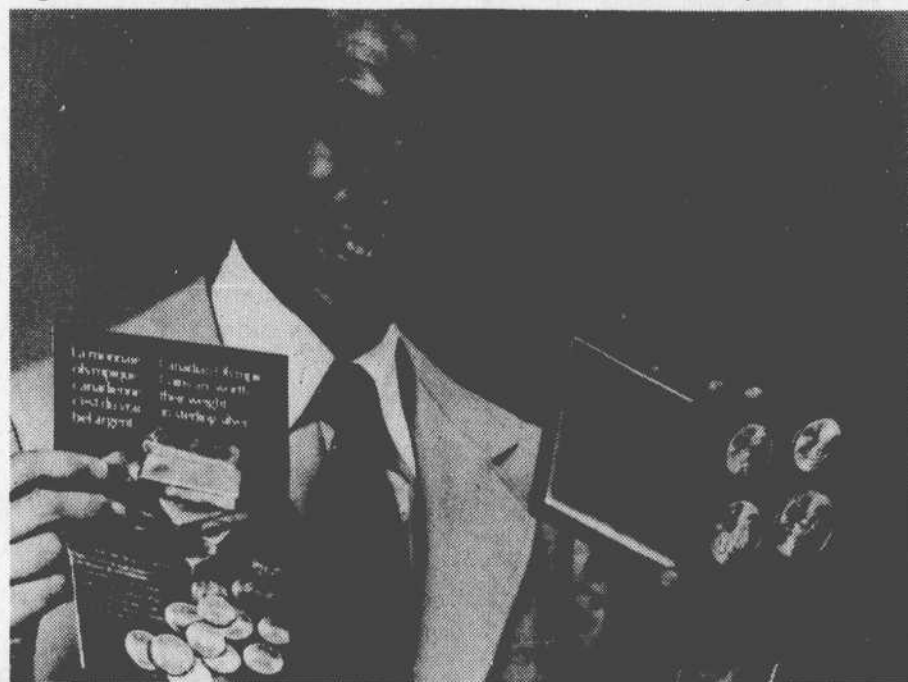
pourquoi?

Ces véritables oeuvres d'art donneront à vos souvenirs précieux une valeur inestimable.

La troisième série de la monnaie olympique, commémorant les premiers sports canadiens, est faite d'argent sterling pur à

92.5%

Et surtout, vous aurez la satisfaction d'avoir appuyé le sport amateur et l'équipe olympique canadienne. La monnaie olympique, c'est plus qu'une bonne affaire! C'est surtout un cadeau idéal. D'autant plus que les prix officiels de vente s'échelonnent de \$8.00 pour une pièce à \$47.50 pour une série.



OFFRE DE SOUSCRIPTION AUX 28 PIÈCES

Veillez inscrire ma souscription à () collection(s) de monnaie olympique.

Si vous avez déjà acheté les pièces de la I^{re}, II^e ou III^e série, vous pouvez souscrire aux séries subséquentes ou obtenir des jeux supplémentaires.

Veillez — jeu(x) de la I^{re} série à \$53.50
me faire — jeu(x) de la II^e série à \$53.50
parvenir: — jeu(x) de la III^e série à \$53.50

Il est convenu que les II^e et/ou III^e séries me seront envoyées à environ deux mois d'intervalle et les autres séries (IV^e à VII^e) à mesure qu'elles seront émises. Il est aussi convenu que rien ne m'oblige d'acheter la collection complète et que je pourrai annuler ma souscription en tout temps.

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle (Veuillez écrire lisiblement)

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code Postal _____ LD-2

☐ J'inclus un mandat ou chèque visé au montant de la (des) première (s) série (s) commandée (s) ci-haut et à l'ordre du Programme de la monnaie olympique. Pour les séries suivantes, vous me facturerez directement. Alouez 60 jours pour la livraison des pièces de monnaie payées par chèque non-visé.

Signature _____ (La commande doit être signée pour être valable.)



Monnaie olympique — 1976 Canada



En souscrivant à la collection, vous recevrez ce luxueux coffret pouvant contenir les 7 séries (28 pièces).

En collectionnant la monnaie olympique, vous aurez beaux Jeux.

NOMINATION À BELL CANADA



M. J.V.R. CYR



M. ORLAND TROPEA

Le 1^{er} juin, Messieurs J.V.R. Cyr et Orland Tropea, tous deux de Montréal, ont été nommés vice-présidents exécutifs de Bell Canada. M. Cyr, anciennement vice-président de la Zone de Montréal, succède à feu M. René Fortier au poste de vice-président exécutif à la Région Est. M. Tropea, anciennement vice-président, Questions de réglementation, assume le poste de vice-président exécutif, Administration, et sera également chargé des services suivants: Politiques des entreprises, Personnel, Affaires publiques et Environnement, de même que Questions de réglementation.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.

2345 est, Belanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.

1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagdy Boulos, C.A.

H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Goulet, C.A.
Jacques R. Chabillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Bani, C.A.

4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse 171-114
749-3871 - 435-4691

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

MONTRÉAL

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Chicoutimi — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741